DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13207 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – JEUDI 16 JUILLET 1987

Afrique du Sud et cohabitation

Pierre-André Albertini, le jeune coopérant détenu dans une prison du Ciskei après avoir été condamné à quatre ans de prison pour son refus de témoigner contre des militants noirs acquis à la lutte armée, va-t-il devenir un enjeu de politique intérieure ? Ce pourrait bien être le cas, et c'est même l'ensemble de la politique française à l'égard de l'Afrique du Sud qui pourrait se trouver bientôt au centre de querelles franco-françaises.

Les propos tenus le mardi 14 juillet par M. Mitterrand à ce sujet sont dépourvus d'ambiguïté. De même que le président de la République a été très ferme lorsqu'il a parlé de l'Iran – mais il était alors en communion de pensée avec M. Chirac, – de même a-t-il beaucoup insisté, dans l'entretien accordé à TF1 sur la défense de Pierre-André Albertini. Fidèle à son image de militant des droits de l'homme, M. Mitterrand a qualifié d'« honorable » le refus de témoigner de Pierre-André Albertini, de « cause juste » celle qu'il défend et a réaffirmé qu'il *ne recevrait pas les lettres de créance du nouvel ambassadeur de Pretoria tant que le jeune coopérant ne serait pas libéré.*

Il est douteux que la fermeté affichée par le chef de l'Etat dans cette affaire ait été hautement *appréciée* par M. Chirac. Tout en recherchant *la libération de Pierre-André Albertini* – ne serait-ce que pour priver le Parti communiste d'un thème de campagne, – le premier ministre ne pense pas, en effet, que la voie choisie par le président de la République soit la bonne. Pour lui, le dossier Albertini aurait dû être traité dans la discrétion, et rien ne sert d'humilier l'Afrique du Sud en refusant de recevoir les lettres de créance d'un ambassadeur dont la nomination avait déjà été agréée par le gouvernement français. La *France* n'a-t-elle pas pour politique d'avoir des relations *normales* avec *tous* les Etats, même avec ceux dont elle *n'approuve pas le régime ?*

L'affaire Albertini, malheureusement pour le principal intéressé, vient de rebondir dans un contexte préélectoral peu favorable à la sérénité. Les déclarations provocantes faites par les neuf députés du Front national, du *RPR* et de l'UDF *qui viennent* de se rendre en Afrique du Sud et *selon lesquels l'apartheid serait* en voie de disparition, sont pain *bénit pour la gauche et* embarrassent profondément, en revanche, la majorité. Elles mettent en relief l'effet du « poison lepéniste » avec lequel tout candidat de *la* majorité à la prochaine élection présidentielle devra compter. M. Mitterrand ne s'y est pas trompé, qui est revenu, à la fin de ses déclarations télévisées, sur le voyage des députés d'extrême droite en Afrique du Sud, pour évoquer l'élection qui vient d'avoir lieu à Grasse et lors de laquelle les représentants de la *majorité* n'ont pas hésité à pactiser avec des membres *du* Front *national*.

Les utilisations politiciennes de ce *scandale* qu'est *l'apartheid* sont compréhensibles. Mais elles ne viendront pas à bout de la discrimination raciale, et risquent d'être payées cher par Pierre-André Albertini. Pourquoi ne pas utiliser d'abord, pour obtenir sa libération, la méthode faite de fermeté et de *discrétion* qui avait finalement réussi à un jeune Français condamné à trente ans de prison, en 1967, pour avoir coopéré avec un maquis castriste qui tentait de renverser le régime détestable qui sévissait alors en Bolivie ? Ce jeune Français s'appelait Régis Debray.

Flambée de violence au Pakistan

A Karachi, des attentats ont fait près de quatre-vingts morts

Les autorités pakistanaises ont dénoncé l'action d'agents étrangers non identifiés dans une série d'explosions – deux à quatre, selon les témoignages – quasi simultanées, qui ont fait près de quatre-vingts morts et plus de deux cents blessés, mardi 14 juillet, en plein centre de Karachi. Certains responsables locaux mettaient en cause, mercredi 15 juillet, des agents afghans.

Une série d'attentats ont frappé, le mardi 14 juillet, Karachi, la plus grande ville du Pakistan : près de quatre-vingts morts, entre deux cents et trois cents blessés, selon les bilans fournis par les hôpitaux. En fin de journée, dans le quartier du Bohri Bazar, à l'heure où les employés de bureaux achevaient leurs emplettes avant de regagner leur domicile, deux voitures piégées – certains récits font état de quatre véhicules – bourrées d'explosifs ont détruit plusieurs dizaines de boutiques, une vingtaine de véhicules, et provoqué des incendies dans de nombreux bâtiments alentour.

Une panique totale a suivi, durant laquelle des dizaines de personnes ont été piétinées par la foule en fuite. Les bousculades ont retardé l'arrivée des secours. Les deux explosions les plus fortes ont eu lieu à une demi-heure d'intervalle, à quelques centaines de mètres de distance.

Aucune revendication n'avait été formulée, mercredi en milieu de journée. Les autorités, qui ont décrété un deuil national de trois jours, ont publié, mardi soir, un bref communiqué blâmant *« des saboteurs d'origine étrangère »*, sans plus de détails. Après des attentats à la bombe dans plusieurs villes de province pakistanaise, c'est la première fois qu'une telle action endeuille la capitale économique du pays.

(Lire page 4 l'article de PATRICE CLAUDE.)

Une décision du gouvernement

Le mouvement nationaliste basque Iparretarrak est dissous

Le conseil des ministres a décidé, le mercredi 15 juillet, la dissolution du groupe clandestin du Pays basque Iparretarrak (« Ceux du nord »), dont deux membres ont été arrêtés, samedi dernier, dans les Hautes-Pyrénées. Cette mesure intervient alors que le chef présumé de cette organisation, Philippe Bidart, est toujours activement recherché.

En quelques jours, la mort de l'un de ses membres, tué par la bombe qu'il avait lui-même armée, deux arrestations et la chasse organisée dans la montagne derrière son chef, Philippe Bidart, ont précipité le destin du groupe clandestin du Pays basque Iparretarrak, ce mouvement, né *en 1973, qui* a *subi* ces dernières semaines de sérieux revers après *plusieurs années* d'activisme parfois meurtrier, entre Bayonne et Hendaye.

Les policiers attribuent en effet à ce groupe, qui se dit proche du mouvement basque espagnol ETA, *plus* d'une soixantaine d'attentats contre des bâtiments publics. Les militants nationalistes, passés dans la clandestinité au fil des années, sont aussi accusés du meurtre de deux CRS, en 1982, et d'un gendarme, en août 1983, à Léon, dans les Landes.

Ancien séminariste, Philippe Bidart, chef présumé d'Iparretarrak, s'est lancé, avec ses compagnons, dans des actions de plus en plus violentes. En décembre 1986, un commando avait réussi à faire évader deux des membres de ce groupe, dont Marie-France « Maddy » Heguy, tuée, le 22 juin, en compagnie du policier qui l'avait arrêtée aux abords d'une voie ferrée.

Lors de son voyage au Pays basque, la semaine dernière, M. Jacques Chirac avait dénoncé les éléments *« forcenés, égarés, manipulés, qui tombent parfois dans la violence »*.

Torrent de boue en Haute-Savoie

Vingt-huit victimes dans le camping du Grand-Bornand

PAGE 10

Aide à l'investissement

Les déclarations de M. Mitterrand relancent le débat.

PAGE 21

Qui regarde la télévision ?

Les publicitaires et les mesures d'audience.

PAGE 20

■ « La Tentation de saint Antoine ». ■ Redjep Mitrovitsa, jeune roi. ■ « La Sentence des pourceaux » : de l'art aux cochons. ■ Le théâtre en France.

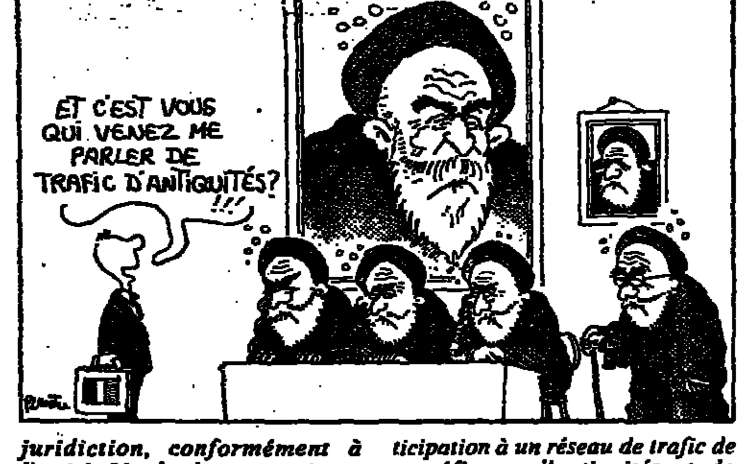
Pages 11 à 13

Le sommaire complet se trouve page 26

Un diplomate français à Téhéran accusé d'espionnage

L'escalade iranienne contre la France

Nouveau coup de théâtre dans la guerre des ambassades qui oppose depuis plus de deux semaines la France et l'Iran. Insensible à la fermeté manifestée quelques heures plus tôt par le président Mitterrand, qui avait déclaré qu'il n'était pas question pour la France de céder aux *« menaces, pressions ou chantages »*, Téhéran accusait, le mardi 14 juillet, M. Paul Torri, premier secrétaire de l'ambassade de France, d'*« espionnage »*. Le ministère français des affaires étrangères a aussitôt démenti les allégations iraniennes en affirmant qu'elles visaient à *« créer artificiellement un pendant au cas de M. Wahid Gordji »*, le fonctionnaire iranien appelé comme témoin dans l'affaire des attentats de septembre dernier à Paris, et a demandé aux autorités de Téhéran de *« respecter l'immunité diplomatique dont jouit M. Torri »*.



Le Quai d'Orsay *précise*, en outre, que M. Torri, *« dont le statut de premier secrétaire n'a jamais été contesté par les autorités iraniennes, bénéficie des privilèges et immunités prévus pour les agents diplomatiques par la convention de Vienne de 1961. A ce titre, il jouit de l'immunité de juridiction, conformément à l'article 31 de la convention »*. Tard dans la soirée de lundi, la radio de Téhéran se montrait plus précise dans les accusations, et affirmait que M. Torri avait été *« convoqué par le tribunal islamique révolutionnaire de la prison d'Evine afin de fournir « quelques explications » sur ses activités et ses contacts en Iran »*. Le diplomate français était, en outre, accusé par la radio officielle d'*« assistance à des contre-révolutionnaires en fuite, de participation à un réseau de trafic de stupéfiants, d'antiquités et de devises »*. La radio indiquait par ailleurs que plusieurs arrestations avaient déjà été opérées en liaison avec le cas de M. Torri, sans préciser la nationalité des personnes interpellées. Les charges qui sont retenues contre le premier secrétaire de l'ambassade de France sont punies de la peine de mort en Iran. Ce rebondissement dans la crise entre Paris et Téhéran ne constitue pas véritablement une surprise et était prévisible.

(Lire la suite page 4.)

Chroniques sur l'actualité du passé

Concordances des temps

par Jean-Noël Jeanneney (*)

Le principe sur quoi se fondent les trente-six chroniques qu'on va lire est simple. Il s'agit de débusquer dans l'histoire des deux derniers siècles français des similitudes méconnues avec nos conjonctures contemporaines, de faire surgir du passé des références inédites pour l'actualité politique, économique, sociale et culturelle de nos années 80, d'évoquer des événements et des querelles qui trouvent, par les temps qui courent, des résonances inattendues. Car les défaillances de la mémoire collective conduisent souvent à exagérer *l'originalité de notre présent* – qui est généralement moins neuf que ne *le croient les commentateurs* quand ils concentrent leur attention sur les mouvements brusques de l'instantané.

Il faut éviter, bien sûr, tout esprit de système. Aucune occurrence ne se reproduit jamais à l'identique. On vérifiera chemin faisant que décrire des répétitions parcellaires, démontrer que des morceaux d'intrigue, des enchaînements partiels de causalité connaissent de surprenantes résurgences, c'est du même coup renseigner sur les différences, sur ce que chaque moment du passé comporte d'irréductiblement spécifique. Mais c'est aussi éclairer des permanences sous-jacentes.

Certaines ressemblances sautent aux yeux : ce sont d'ordinaire les plus piquantes et les plus réjouissantes – et aussi les plus superficielles. D'autres se dérobent d'abord au regard, mais, si l'on s'emploie à les mettre au jour, elles offrent une matière plus riche à la réflexion, pour la spéculation intellectuelle et pour l'action civique.

Cet exercice a été conduit sans aucune *prétention* à *l'exhaustivité*. Je ne vois pas de raison de cacher que mes *curiosités* propres, le hasard de mes lectures et souvent le plaisir simple de raconter ont eu leur part dans mes choix. Mais peut-être l'ensemble, malgré tout, trouvera-t-il, par touches juxtaposées, son unité. Selon une ambition en somme assez haute : dans les loisirs de ce dernier été avant l'échéance électorale majeure de notre démocratie, contribuer à une lecture un peu différente de plusieurs enjeux importants d'aujourd'hui.

(Lire page 9 : « La syphilis... avant le SIDA ».)

(*) Ancien président de Radio-France, historien, auteur de plusieurs ouvrages, dont, en collaboration avec Jacques Julliard, *« le Monde » de Beuve-Méry ou le métier d'Alceste* (le Seuil).

L'ENQUÊTE : une guerre civile de vingt-cinq ans

Le Mozambique, pays martyr

En comptant les années de *lutte* contre l'ancien colonisateur portugais, le Mozambique est en guerre depuis plus de vingt ans.

La proclamation de l'indépendance, en 1975, ne mit nullement fin aux épreuves d'une population rapidement prise entre l'armée du FRELIMO et la RENAMO (*Résistance nationale du Mozambique*), en lutte contre Samora Machel, puis, après la mort de celui-ci, l'an dernier, contre le président Chissano.

Cet état de guerre intérieure a contraint plus de quatre millions de personnes à se déplacer dans des régions d'accès difficile, où elles sont, selon un rapport de la FAO, menacées de famine.

MAPUTO
de notre envoyé spécial

Assis sur un banc à l'hôpital général, un enfant de sept ans, le regard grave, attend. Un employé est en train de lui ajuster sa prothèse. Une double prothèse pour ses deux jambes déchiquetées par une mine et qu'on a dû amputer à mi-tibia.

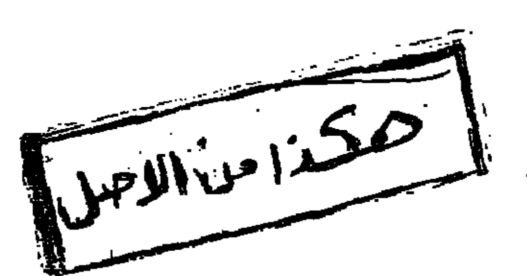
Dans six mois, il reviendra de nouveau ici, à la section des amputés, un atelier monté par le CIRC (Comité international dè la *Croix-Rouge*) pour qu'une autre prothèse soit adaptée à ses jambes *qui continuent de grandir.* Les enfants payent un lourd tribut à la guerre. Quarante-cinq à cinquante pour cent d'entre eux meurent avant l'âge de cinq ans au Mozambique, soit 140 000 en 1986, en raison de carences alimentaires et par faute de soins.

L'atelier du CIRC fabrique des cannes, des prothèses, des fauteuils roulants. Mille deux cents des deux mille amputés que compte le Mozambique peuvent à nouveau se déplacer. Quatre-vingts pour cent sont des victimes de la guerre. Comme l'Angola, le Mozambique est en train de devenir *« une nation d'estropiés »*. Pourtant, le gouvernement de Maputo pouvait à juste titre s'enorgueillir d'une politique de santé considérée unanimement comme un succès. Une réalisation que la guerre a réduite à peu de choses. Le Mozambique donne l'impression d'un énorme gâchis, d'un potentiel saboté.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 6.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Etranger

PORTUGAL : la campagne des élections législatives

En tournée avec M. Alvaro Cunhal l'infatigable secrétaire général du Parti communiste

LISBONNE
de notre envoyé spécial

« Vous auriez préféré du pastis ? » Il est charmant, M. Alvaro Cunhal, allant même jusqu'à s'enquérir, et toujours dans un français parfait, de l'apéritif préféré du journaliste de passage. *« On nous l'a changé*, observe un reporter portugais. *Avant, il était impossible de lui arracher un mot. Voilà maintenant qu'il semble rechercher notre compagnie et qu'il essaie de plaisanter, sans beaucoup de succès d'ailleurs. »*

Toujours est-il que, à soixante-treize ans, le secrétaire général du Parti communiste portugais, de l'avis unanime le plus « stalinien » d'Europe de l'Ouest, a conservé le charisme qui en fait sans doute la dernière figure mythique de la révolution des œillets. Cheveux argentés, « jean » blanc, chemise bleue, le voilà partant en campagne dans son fief, l'Alentejo, berceau — et cercueil ? — de la réforme agraire, sans doute une des dernières régions d'Europe où la population est composée dans son immense majorité de simples ouvriers agricoles. Ce vendredi, certains d'entre eux sont d'ailleurs là pour accueillir M. Cunhal à Barreiro. Chapeau noir sur la tête pour se protéger d'un soleil de plomb, les plus intrépides s'approchent du secrétaire général pour lui serrer la main ou pour lui donner l'accolade. *« Moi, je l'ai connu pendant la clandestinité »*, annonce fièrement une vieille édentée.

Une abeille qui butine

Imposant un rythme d'enfer à son équipe, M. Cunhal — le seul à ne pas paraître fatigué — ne néglige personne. Distribuant lui-même quelques autocollants aux enfants qui se pressent autour de lui — *« Si vous vous disputez, vous n'en aurez pas ! »*, — il montera dans quelques minutes sur la remorque d'un tracteur, tribune improvisée, pour délivrer la bonne parole de... la CDU, la coalition démocratique unitaire, nouvelle « alliance » concoctée par les communistes portugais qui semblent décidément réfractaires à toute idée de se présenter seuls ou sous leur nom devant les électeurs.

De 1979 à 1985, ce fut l'APU — Alliance du peuple uni — avec le Mouvement démocratique portugais (MDP) qui a longtemps symbolisé la lutte contre Salazar. *« Impossible de continuer*, affirme José Tengarrinho, le président du MDP. *Les communistes ont une conception trop hégémonique de l'alliance. »* Exit donc l'APU — 19 % des voix en 1979 et 15 % en 1985 — et voilà la CDU !

Tout est nouveau : le sigle, le logo, — trois octogones ont remplacé les trois cercles — les couleurs, où le bleu domine à un point tel qu'un drapeau rouge paraît incongru dans les meetings — le symbole : une abeille qui butine. *« Quel travail*, reconnaît un militant, *nous n'avons eu que quelques mois pour tout effacer et tout recommencer. » « Parfois, nous nous trompons nous-mêmes ! »*, ajoute-t-il en riant. Mais il ne rit pas, M. Cunhal non plus, lorsque quiconque met en doute la réalité de cette « coalition ». Et, pourtant, ils ne pèsent pas bien lourd les deux nouveaux partenaires, l'ID ou Intervention démocratique, une scission du MDP, et OS Verdes, des écologistes dirigés par Mme Helena Sanches Osorio qui arbore sur son tee-shirt l'insigne du Mouvement de libération des femmes, surmonté d'une petite pâquerette. Eternel sourire aux lèvres, elle en appelle avec enthousiasme à un pays plus beau, plus solidaire, plus fier... sous l'œil intéressé de M. Cunhal — Georges Marchais applaudissant Brice Lalonde ! — qui semble bien se demander quelles sornettes il ne faut pas avaler.

La tournée continue. Discussions avec les responsables de la première coopérative agricole portugaise l'Etoile rouge — du sérieux ça ! — rencontres à une maison de la culture, dîner populaire, spectacle... Infatigable, M. Cunhal mène le jeu. Le scénario est bien réglé. Au milieu de son discours, les « jeunes CDU » arrivent en courant et en agitant leurs drapeaux. Gentiment, M. Cunhal leur reproche leur retard — il faut bien que jeunesse se passe — et les fait applaudir. C'est lui, nul ne s'y trompe, que tout le monde est venu voir. *« Il a tellement horreur du culte de la personnalité qu'il prive ses militants du simple bonheur de l'aimer »*, commente un professeur de Lisbonne. Curieux, en effet, que la plupart des partis mettent en avant leurs dirigeants — vendus sur des posters, des porte-clés, des casquettes, des autocollants — à l'exception du seul PC qui possède pourtant un des responsables les plus respectés du pays... Son discours dure, la chaleur se fait plus accablante.

« J'espère qu'il va oublier la passage sur l'Europe », murmure une journaliste. Non, M. Alvaro Cunhal n'oubliera rien. Ni les monopoles, ni l'Europe capitaliste, ni la nécessité d'un PC fort, seul capable d'éviter au Parti socialiste ses dérives droitières. Ce soir, il dormira sans doute chez un militant ami. Réflexe des années noires : nul, en effet, ne connaît son domicile. Sans doute, quand il est à Lisbonne, passe-t-il ses nuits dans le bunker du PC. Pas de photos non plus de ses enfants ou des ses petits-enfants. *« On sait seulement, du moins on le dit, qu'il aime bien les femmes, ici c'est plutôt bien vu »*, note un chroniqueur. M. Cunhal a fini son discours. *« CDU ! CDU ! »*, scandent les militants. Mais, pris par l'enthousiasme du meeting, les voilà tous qui lèvent le poing serré. Chassez le naturel...

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Un procès en Slovaquie

Corruption, caisses noires et « morceaux choisis russes »

Il a fallu plus de trois mois au tribunal régional de Bratislava pour juger les délits de droit commun reprochés à dix Slovaques. L'instruction de l'affaire a duré plus de deux ans, et plus de huit cents témoins ont été entendus ; le dossier de l'instruction comportait 34 000 pages. L'acte d'accusation en comptait 137.

De quoi s'agissait-il ? L'affaire était banale : Stanislav Babinsky, président de la coopérative régionale de consommation JEDNOTA dans la ville de Trstena et cinq de ses collaborateurs, ainsi que le directeur de la brasserie de Topolcany et deux fonctionnaires, Juraj Murin, président du conseil régional de Dolny-Kubin, et Pavel Kyman, premier secrétaire du Parti communiste slovaque pour la même région, ont dilapidé les biens qui leur étaient confiés : ils ont distribué des cadeaux tels que meubles, tableaux, téléviseurs, réfrigérateurs, fusils de chasse ; ils ont aussi organisé des repas grandioses à l'occasion de parties de chasse.

Pour ce faire, ils ont constitué des caisses noires et truqué leur comptabilité officielle. Ils ont fait profiter gratuitement de séjours de vacances des proches ou des personnes dont ils attendaient différents services...

Dès le début du procès, le président du tribunal décide que les débats seront non seulement sténographiés, mais aussi enregistrés sur magnétophone. Trois jours plus tard, il annule cette décision : les dépositions du principal accusé et de ses complices mettent en cause, semble-t-il, trop de personnages importants. Babinsky indique que sur l'ordre de deux fonctionnaires, pour *« faciliter le développement ultérieur de la région de Dolny-Kubin et d'Orava »*, il a distribué des cadeaux, livrant par exemple des meubles pour le dixième de leur prix. M. Bohuslav Chnoupek, ministre des affaires étrangères, a ainsi reçu du mobilier pour une valeur de 82 000 couronnes, ce qui a permis en contrepartie à plusieurs personnes de partir travailler dans des ambassades à l'étranger. Le président du conseil slovaque, M. Petr Colotka, a réglé le mobilier reçu seulement après l'arrestation de Babinsky, etc. Divers ministres et dirigeants slovaques, quelques hauts fonctionnaires tchécoslovaques sont accusés. A un moment, le président du tribunal a fait remarquer à l'accusé que le dossier comprenait une commande écrite du ministère des affaires étrangères pour le mobilier fourni à M. Chnoupek et qu'il aurait donc dû facturer cette livraison. Babinsky a rétorqué qu'il n'avait jamais vu de commande, que le dossier de l'instruction ne la comprenait pas initialement et que cette commande a dû être ajoutée *a posteriori*...

Le général Kovac, ancien ministre de l'intérieur, qui travaille maintenant à l'ambassade à Sofia, M. Martin Kovac, ancien procureur général de Slovaquie aujourd'hui consul à Kiev, divers ministres du gouvernement slovaque et d'autres hauts fonctionnaires ont largement profité du centre de loisirs aménagé spécialement par Babinsky, qu'il s'agisse de rencontres d'affaires ou de coûteuses festivités, notamment lors de chasses ou pour fêter la Saint-Sylvestre.

Babinsky a reconnu aussi avoir procuré à ces messieurs *« des morceaux choisis russes »*, numéro 2, 3 ou 4, selon la commande. Cela désigne des filles et leurs tours de poitrine, que Babinsky chargeait ses subordonnés de trouver.

Le 30 juin dernier, Babinsky a été condamné à quatorze ans et demi de détention, à la confiscation de ses biens et à l'interdiction d'exercer des fonctions de direction économique pendant cinq ans. Jozef Turaz qui dirigeait les Brasseries de Topolcany, à huit ans de détention. Les deux fonctionnaires, Murina et Kyman à six et cinq ans, alors qu'ils étaient les instigateurs de toutes ces malversations. Les autres accusés ont été condamnés à des peines allant de un à huit ans de détention. Les bénéficiaires des largesses de ces messieurs n'ont pas été inquiétés.

A. M. B.

ESPAGNE

Recrudescence du terrorisme basque

MADRID
de notre correspondant

L'attentat, commis le mardi 14 juillet au Pays basque près d'Onate (Guipuzcoa), dans lequel deux gardes civils ont trouvé la mort, est le dernier en date d'une série très fournie depuis un mois. Déjà, l'année dernière, l'ETA-militaire avait salué, à sa façon, la fête nationale française en faisant sauter un bus de gardes civils en plein Madrid (douze morts). Cette nouvelle action des séparatistes basques intervient, d'autre part, deux jours après les déclarations de M. Robert Pandraud au quotidien espagnol *Ya* sur la détermination de Paris à *« expulser tous les terroristes basques »*.

Depuis les élections municipales et régionales, le 10 juin dernier, l'actualité basque a été particulièrement chargée. Au lendemain de la consultation, qui s'était traduite par un recul de 5 points du Parti socialiste, on était passé tout près de la catastrophe : un commando de l'ETA-militaire avait fait sauter un grand dépôt de pétrole à Tarragone en Catalogne. L'attentat n'avait par miracle fait aucune victime.

Une semaine plus tard, le 19 juin, les terroristes de l'ETA commettaient leur plus *« grave erreur »*, selon leur propre expression, en tuant dix-neuf personnes dans un supermarché de Barcelone, l'Hipercor, éventré par l'explosion d'une voiture piégée.

Le 7 juillet — jour où les autorités espagnoles annonçaient l'arrestation de trois présumés « Etarras », dont un Français, qui s'apprêtaient, selon la police, à monter un commando de l'ETA en Andalousie — deux autres attentats se produisaient au Pays basque : dans la matinée, un camion espagnol chargé de voitures Citroën était détruit près de Durango (province de Biscaye). En milieu de journée, une voiture piégée explosait devant la porte du gouvernorat militaire de Saint-Sébastien. Cinq militaires avaient été blessés dans l'action menée avec des tubes lance-grenades. Dans la nuit du 9 au 10 juillet, nouvelle explosion dans un dépôt de pétrole, cette fois au Pays basque.

Sur le plan politique et juridique, la période a été marquée par la condamnation, le 9 juillet, de deux membres de l'ETA-militaire, Juan José Legorburu et Mercedes Galdos Asuaga, à vingt-neuf ans de prison chacun pour l'assassinat d'un policier en 1985. La veille, on avait appris que trois activistes de l'ETA politico-militaire, une branche de l'ETA considérée comme très affaiblie, avaient disparu du Cap-Vert où ils résidaient depuis leur expulsion de France en 1986. Pour certains indépendantistes au Pays basque, les trois « polis-milis » ne se seraient pas enfuis, comme on l'a affirmé de source officielle espagnole, mais auraient disparu dans des circonstances peu claires.

(Intérim.)

Devant le Comité des droits de l'homme des Nations unies

Le représentant roumain fait l'éloge de la démocratie dans son pays

GENÈVE
de notre correspondante

Le Comité des droits de l'homme des Nations unies, chargé d'examiner les rapports nationaux établis conformément à l'article 40 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, a pris connaissance, le lundi 13 et le mardi 14 juillet, du document établi par la Roumanie.

Ce rapport, soumis à l'examen d'experts indépendants en provenance des dix-huit pays membres du Comité, a été présenté par M. Ion Anghel, ministre-conseiller au ministère roumain des affaires étrangères. Il est de nature à rassurer tous ceux qui auraient éprouvé la moindre inquiétude quant au respect des droits de l'homme dans son pays. Les trois cent vingt paragraphes du texte présentent un tableau tout à fait impressionnant des très larges libertés dont jouit le peuple roumain.

Cependant, les experts ont paru se soucier de problèmes concrets, si l'on en juge d'après leurs questions, telles celles qui ont eu trait à l'indépendance de la justice, au traitement des détenus, à la liberté de circulation et à la liberté tout court. Pour M. Anghel, les choses sont d'autant plus simples que *« le Front de la démocratie et de l'unité socialiste constitue un exemple de pluralisme social et de l'unité morale et politique de la société socialiste de Roumanie »* et que *« la législation tout entière exclut la discrimination entre les membres de la collectivité »*.

C'est ainsi que *« les membres de la Grande Assemblée nationale n'appartiennent pas tous au parti communiste mais également représentent certains autres courants, notamment certaines congrégations religieuses »*. De plus, *« on perfectionne et on diversifie les formes institutionnellement destinées à assurer une participation toujours plus large des citoyens à la direction des affaires publiques des secteurs différents d'activité économique et sociopolitique pour améliorer la qualité de vie et l'élévation continuelle du niveau matériel et culturel du peuple tout entier »*.

Silence sur le sort de Liviu Bota

La justice semble fonctionner de manière « exemplaire » au point que, en Roumanie, *« la peine de mort a un caractère temporaire »* !... La durée maximale de la détention préventive est de vingt-quatre heures et le travail correctionnel *« utile à la société et librement choisi par le condamné »* ne saurait *« être confondu avec les travaux forcés »*, mais *« doit être considéré comme une mesure de clémence »*. En outre, la liberté de correspondance et de visites est garantie aux détenus.

Au cours de la discussion qui suivit la présentation du rapport, on est tout de même passé de la fiction à la réalité.

M. Fausto Pocar, expert italien, a notamment soulevé le cas de Liviu Bota qui a fait ensuite l'objet des interventions des experts de la France, du Japon et du Royaume-Uni. M. Bota, ressortissant roumain qui dirigeait à Genève, en 1985, l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), fut appelé, cette année-là, par le gouvernement de son pays à se rendre à Bucarest *« pour quatre jours »*.

Il n'est jamais revenu reprendre ses fonctions et les autorités roumaines affirment qu'il aurait émis l'intention de démissionner. M. Pérez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, a, pour sa part, refusé cette forme inhabituelle de démission et exprimé le désir de rencontrer l'intéressé en personne à New-York ou à Genève. L'affaire est restée sans suite (*le Monde* du 26 mars).

Les experts ont pris acte du refus du gouvernement roumain, contrairement aux dispositions du pacte, de laisser M. Bota quitter son pays pour rejoindre sa famille et occuper son poste à Genève, de même que du refus de M. Anghel de fournir quelque explication que ce soit sur cette affaire. Ce dernier s'est contenté de répondre qu'il n'était pas *« venu ici pour s'occuper de cas individuels »*.

ISABELLE VICHNIAC.



URSS

Les purges staliniennes sont « injustifiables »

déclare M. Gorbatchev

M. Mikhaïl Gorbatchev a déclaré, au cours d'une rencontre avec les responsables de la presse soviétique, que le peuple de l'URSS ne devrait *« jamais pardonner ni justifier »* ce qui s'est produit dans les années 1937 et 1938 (il s'agit des grandes purges staliniennes).

Le secrétaire général, dont le discours a été publié le mercredi 14 juillet par l'agence TASS, n'a pas cité le nom de son lointain prédécesseur, mais il a désigné comme responsables *« ceux qui étaient alors au pouvoir »*. *« Les pertes ont été lourdes et nous connaissons les conséquences des années 1937-1938, combien cela a frappé les cadres du parti, ceux de l'intelligentia et de l'armée. »*

C'est la première fois que M. Gorbatchev dénonce en public la répression stalinienne. Jusqu'alors, notamment dans son discours de janvier dernier devant le comité central du PCUS, il avait simplement critiqué les aspects négatifs des méthodes de direction et gestion économique en vigueur sous Staline.

M. Gorbatchev s'est d'autre part félicité des changements en cours en URSS, surtout depuis le plénum de janvier dernier qui, selon lui, a constitué un jalon important dans la *« perestroïka »* (restructuration de la société). Néanmoins, a-t-il observé, *« de nombreux problèmes demeurent en suspens, en particulier dans l'économie où la situation est très tendue »*. Il faudra *« cinq, dix ou quinze ans »* pour résoudre certaines questions, a affirmé le chef du parti soviétique.

Avertissement à la presse

M. Gorbatchev a rendu hommage à *« l'intelligentsia artistique »* pour sa contribution à la *« perestroïka »* et l'a invitée, comme la presse, à développer la polémique. Mais si cette dernière était utilisée pour mettre en avant des *« valeurs étrangères au socialisme »*, le comité central aura son mot à dire, a-t-il averti.

Au cours du débat qui a précédé l'adoption, fin juin, de la loi sur l'entreprise d'Etat, *« d'aucuns avaient proposé d'abandonner les rouages de l'économie planifiée »*, a noté M. Gorbatchev. *« Nous ne l'avons pas fait et ne le ferons jamais, car nous entendons renforcer le socialisme et non lui substituer un autre système »*, a-t-il souligné.

[Pour inhabituels qu'ils soient dans la bouche d'un numéro un soviétique — Khrouchtchev excepté — les propos tenus par M. Gorbatchev sur les purges staliniennes restent très classiques quant au fond. D'abord, les véritables massacres perpétrés à l'époque, à très grande échelle, ne sont évoqués qu'à demi-mots. Ensuite, il n'est question que des purges de la fin des années 30, celles qui ont essentiellement frappé les cadres du parti et de l'armée, et non les millions de victimes du système « stalinien ».]

● **Nouvelles destitutions en Asie centrale.** — M. Akmatov, ministre de l'intérieur de Kirghizie en Asie centrale soviétique, a été destitué pour *« sérieuses insuffisances »*, annonce le journal de cette République parvenu à Moscou. Ce limogeage semble lié à des incidents nationalistes dont avait fait état la presse locale, et qui auraient opposé à Frunze, la capitale, des jeunes à des étudiants étrangers. D'autre part, le directeur de l'agence d'information du Kazakhstan, M. Ismagoulov, a été destitué à la suite de la publication d'articles *« nuisibles du point de vue idéologique »*, indique la presse locale. Il a été remplacé par un autre Kazakh, M. Akhmetalimov. Enfin, M. Victor Grichine, chef du parti à Moscou et membre du Politburo jusqu'au début de 1986, a été démis, à sa demande, de son mandat de député au Soviet suprême de l'URSS, a annoncé le mardi 14 juillet l'agence Tass. Depuis 1985, 105 députés (sur 1 500) ont été déchus de leur mandat après avoir été destitués ou mis à la retraite, mais c'est la première fois que cette procédure est appliquée à un ancien membre du bureau politique.

Amériques

HAITI : malgré un calme relatif

Le bras de fer se poursuit entre l'opposition et le gouvernement

PORT-AU-PRINCE
correspondance

La partie de bras de fer entre le Conseil national de gouvernement (CNG) et l'opposition s'est poursuivie le mercredi 15 juillet avec l'organisation d'une nouvelle grève générale. A l'issue de trois semaines de crise, le général Namphy, *président* du CNG, est plus isolé que jamais et ne semble pas décidé à se retirer. Après avoir renoncé à la brutale répression – vingt-trois morts et cent trente-cinq blessés – qui avait marqué la première semaine de grèves, le gouvernement, retranché dans le silence, a de moins en moins de prise sur les événements.

Des rumeurs insistantes font état d'un remaniement ministériel imminent. Le ministre des affaires étrangères, le colonel Herard Abraham, s'est refusé cependant à les confirmer ou à les démentir, le soir du 14 juillet, lors de la réception donnée à l'ambassade de France. *« Nous sommes las de la violence et de la grève, et nous voulons que le CNG s'en aille »*, déclaraient au même moment plusieurs marchands ambulants agglutinés sur les trottoirs *du boulevard Dessalines, au* centre de la capitale. Pour nombre d'Haïtiens qui vivent au jour le jour de petits métiers, la poursuite de la grève perlée accroît les difficultés quotidiennes. *Mais la volonté* d'en finir avec le régime l'emporte.

« En tentant de déposséder le Conseil électoral provisoire de ses prérogatives pour l'organisation des élections, le général Namphy a tenté un coup de force contre la Constitution », résume M. Serge Gilles, l'un des dirigeants des cinquante-sept organisations du comité de grève. La Constitution est devenue un symbole, surtout dans les campagnes et les quartiers les plus pauvres ; la défendre c'est exiger la fin de l'arbitraire après vingt-neuf ans de dictature sanglante.

La nécessité de « démacoutiser »

Alors que dix-sept mois se sont écoulés depuis la fuite de Bébé Doc, la population constate que nombre de tontons macoutes – l'ancienne milice – sont toujours en place, dans l'armée et l'administration, et que les violations des droits de l'homme se poursuivent. Amnesty International le confirme dans un récent rapport : les assassinats par les forces de sécurité, les détentions arbitraires, les tortures et les disparitions n'ont pas pris fin avec l'ère Duvallier. La revendication fondamentale bien que diffuse des grévistes et des manifestants est sans nul doute la « démacoutisation » du pays. *« Sans démacoutisation, la démocratie risque fort de rester un leurre »*, explique un intellectuel de la capitale.

Cette volonté de se démarquer de l'ancien régime, dont le général Namphy apparaît comme l'héritier, incite un nombre croissant de fonctionnaires, parfois de haut rang, à démissionner. Les forces politiques de l'opposition ont paru surprises dans un premier temps par l'ampleur de la mobilisation populaire. Il leur a fallu plusieurs jours de laborieuses tractations pour mettre sur pied une *« alternative démocratique »* au CNG en place. Mais les personnalités choisies sont dans l'ensemble trop peu connues pour mobiliser les foules.

Le demi-échec de la manifestation de vendredi dernier, dont l'opposition voulait faire un plébiscite en faveur de l'*« alternative démocratique »* s'explique en partie par ce manque de charisme. La lassitude de la population et les balbutiements de l'opposition ne peuvent cependant assurer qu'un répit de *courte durée au général* Namphy. Les causes profondes du mécontentement demeurent. Aux côtés des chefs militaires les plus brutaux, une des cibles privilégiées des manifestants est M. Leslie Delatour, ministre des finances et de l'économie, accusé d'appliquer, sur l'injonction des Etats-Unis, une politique libérale aux effets dévastateurs.

Dégradation du niveau de vie

La dégradation du niveau de vie s'accélère dans ce pays, le plus pauvre d'Amérique. Dans les campagnes surtout : le développement de la contrebande a ruiné un grand nombre de petits cultivateurs incapables de produire du riz à des prix compétitifs avec ceux des importations des Etats-Unis. Autre doléance, maintes fois entendue : la reconstitution du cheptel porcin, décimé au début des années 80 à la suite d'une épidémie, est très lente. Or le cochon est souvent l'unique richesse des paysans.

L'inquiétude et parfois la grogne ne sont pas moins grandes chez les chefs d'entreprise. Les troubles font fuir les touristes et les investisseurs étrangers : *« Si ça continue comme ça encore quinze jours, il faudra que le CNG saute »*, confie un industriel peu suspect de sympathie pour l'opposition de gauche. La désorganisation s'étend à tous les secteurs. Nul ne sait si les épreuves du baccalauréat pourront avoir lieu. Les optimistes soulignent pourtant que l'apprentissage de la démocratie progresse. La presse fait preuve d'une maturité croissante et affirme son pouvoir. Le Conseil électoral provisoire apparaît de plus en plus comme un contrepoids face au CNG discrédité.

Aux termes du décret annuel auquel les neuf membres du CEP mettent la dernière main, l'élection présidentielle aurait lieu le 29 novembre. Elles sera supervisée par des *« brigades de vigilance »* formées de représentants des Eglises et des organisations démocratiques. A condition toutefois que les macoutes – plusieurs dizaines de milliers sont encore armés – et les secteurs les plus intransigeants de l'armée ne *tentent d'interrompre, par un coup* de force, cette phase délicate du passage à la démocratie.

JEAN-MICHEL CAROIT.

PANAMA

L'opposition appelle à une nouvelle manifestation

L'opposition panaméenne a lancé, le mardi 14 juillet, un nouveau défi au gouvernement du président Erick Delvalle en invitant la population à manifester, jeudi à Panama, en dépit de l'interdiction officielle. La Croisade *civique, qui regroupe cent sept* organisations politiques et syndicales de l'opposition, a invité la population à *« occuper pacifiquement les trottoirs »* de la capitale et à se regrouper devant l'église du Carmel, au centre de la capitale, pour réclamer, outre la démission de l'homme fort du régime, le général Manuel Antonio Noriega, chef des forces armées, la libération des quelque six cents personnes qui auraient été arrêtées lors de la manifestation de vendredi dernier.

Mardi, la situation était calme dans le pays et les cours, suspendus depuis jeudi, ont repris normalement dans les écoles primaires et secondaires. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS : après le témoignage d'Oliver North sur l'« Irangate »

M. McFarlane dément les affirmations de son ancien subordonné

WASHINGTON
de notre correspondant

Après sept jours d'audition devant la commission d'enquête parlementaire sur l'« Irangate », le lieutenant-colonel North a cédé la place, le mardi 14 juillet, à M. Robert McFarlane qui n'a pas mis deux heures à démentir tout le témoignage de son ancien subordonné.

Là où le premier disait blanc, le second a dit noir mais dans la grisaille, et avant que ne soit entendu, mercredi, le vice-amiral Poindexter, successeur de M. McFarlane à la tête du Conseil national de sécurité, les faits semblaient commencer à s'ordonner autour d'un homme qui ne parlera plus : William Casey, ancien directeur de la CIA, mort en mai dernier d'une tumeur au cerveau.

Pâle et comme encore mal remis de sa tentative de suicide d'il y a quatre mois, M. Robert McFarlane s'exprime lentement, pèse chaque mot, mais sait parfaitement ce qu'il veut dire. Son *« désaccord de fond »* avec le témoignage d'Oliver North : il n'a jamais autorisé la création de ce *« réseau privé »* d'assistance à la guérilla antisandiniste, que le lieutenant-colonel affirme avoir mis sur pied avec l'accord de ses supérieurs, c'est-à-dire de M. McFarlane, conseiller pour les affaires de sécurité nationale de 1983 à 1985.

Organisé autour d'un officier à la retraite, le général Secord, reconverti dans les petites compagnies d'aviation, associé à un homme d'affaires d'origine iranienne, M. Albert Hakim, et présenté à « Ollie » North par William Casey, *c'est ce « réseau » qui se chargeait* de livrer clandestinement aux « contras » des munitions achetées grâce, entre autres, aux bénéfices des ventes d'armes à l'Iran.

Or tout cela, dit M. McFarlane, *« viole tout ce en quoi je crois »*, et notamment l'autorité de la loi, d'autant plus bafouée là, estime-t-il, *que l'amendement* Boland *s'appliquait* – deuxième désaccord avec M. North – au Conseil national de sécurité.

En passe de devenir le plus célèbre texte législatif des Etats-Unis, l'amendement Boland, en vigueur d'octobre 1984 à décembre dernier, interdisait que les fonds à la disposition *« de toute agence ou entité des Etats-Unis engagée dans des activités de renseignement »* soient utilisés à *« soutenir, directement ou indirectement, des opérations militaires ou paramilitaires au Nicaragua, quel que soit la nation, le groupe, l'organisation, le mouvement ou l'individu »* qui les mèneraient. Apparemment, on ne peut pas faire plus clair, mais on peut soutenir, en revanche, que le *Conseil national de sécurité n'est* pas engagé dans des activités de renseignement même s'il en est grand consommateur, que les collaborateurs du CNS relèvent de la *seule autorité présidentielle et que* ni le CNS ni ses collaborateurs n'étaient en conséquence tenus au respect de l'amendement.

Cette argumentation est celle d'Oliver North, qui n'a cessé de répéter durant sept jours que si l'amendement avait posé le même interdit par exemple *« à tout citoyen américain »* il s'y serait conformé mais que ce n'était pas le cas. Robert McFarlane n'entre pas dans la discussion juridique, admet que le pouvoir judiciaire pourrait être appelé à trancher, *mais pour* lui, dit-il, il ne pouvait y avoir aucun doute sur la volonté du Congrès, et c'est précisément pour cela qu'il a mené une bataille politique pour que les élus reviennent sur leur décision et débloquent à nouveau (ce qu'ils ont fait l'année dernière) de l'argent pour les « contras ».

De multiples points de désaccord

M. McFarlane, énumère plusieurs autres points de désaccord avec le colonel North. Il nie l'avoir autorisé à solliciter d'Etats étrangers un soutien financier aux combattants de la liberté ; dément avoir su que les discours en faveur des « contras » que le lieutenant-colonel allait prononcer à travers tout le pays n'étaient qu'une introduction à des collectes de fonds et non pas un simple travail de mobilisation de l'opinion ; s'insurge encore avec indignation contre le projet de William Casey, révélé par Oliver North, de créer une organisation clandestine permanente chargée de mener des actions secrètes en dehors de tout contrôle parlementaire.

Robert McFarlane a lui-même demandé à revenir devant la commission qui l'avait déjà entendu avant Oliver North et dont il a donc spécifiquement voulu contredire le témoignage. Lui aussi est un « marine », *lui aussi a de profondes* croyances conservatrices, lui aussi est un partisan convaincu de l'aide aux « contras ». Sa déclaration pourrait être meurtrière pour « Ollie », mais sa dernière phrase est pour dire : *« Oliver North ne devrait pas être le bouc émissaire de qui que ce soit (...). Il a été motivé par le souci de la liberté de gens qu'il aime : les combattants de la liberté. »*

Les membres de la commission d'enquête reprennent leur souffle. Les questions affluent et les réponses laissent voir toute l'ambiguïté d'une situation dans laquelle le président et son conseiller pour les affaires de sécurité nationale, Robert McFarlane, voulaient évidemment que la résistance antisandiniste, non seulement survive à l'amendement Boland, mais s'unifie et se renforce suffisamment aussi pour devenir acceptable par le Congrès.

L'homme qui était chargé de cette mission politique et, pour le coup, légale, c'était le lieutenant-colonel North qui, note McFarlane avec fierté, a effectivement su obtenir des différents courants de la guérilla une déclaration politique commune et une unification. Oui, Robert McFarlane savait que la guérilla continuait à être ravitaillée, mais il pensait qu'elle l'était grâce à l'argent qu'un pays étranger qu'il ne nomme pas (l'Arabie saoudite) lui fournissait depuis longtemps et n'aurait jamais imaginé qu'un tel réseau ait été mis sur pied.

Jamais ? Rien n'est plus sain, dans cette affaire, que l'absolu scepticisme, mais il est vrai que Robert McFarlane était, en 1985, plongé dans le dossier des relations avec Moscou ; que la mission politique confiée à Oliver North était conduite de main de maître ; qu'il n'y avait donc pas de raison d'aller vérifier de trop près ce qui se passait dans les maquis d'Amérique centrale et que très peu de gens, après tout, savaient ce dans quoi s'était lancé le lieutenant-colonel.

Ce que dit M. McFarlane, c'est que des ordres ont effectivement été donnés, par lui, mais qu'il se tient *« responsable »* de n'avoir pas réalisé qu'*« énergique comme il l'est, le colonel North irait plus loin que simplement conseiller »* les combattants de la liberté. Et quand un sénateur l'interroge sur le *« lien très inhabituel qu'il y avait entre le directeur de la CIA et un homme qui travaillait pour vous »*.

M. McFarlane répond : *« Je comprends ce que vous voulez dire, mais je ne sais pas »* et rappelle dans la foulée qu'avant l'amendement Boland c'est la CIA qui parrainait les « contras ».

Une opération de sauvetage de la présidence ?

Retraduit, cet échange veut dire : peut-être qu'Oliver North n'a pas agi seul et prenait ses ordres auprès de William Casey, qui avait toutes les raisons de considérer que les « contras » étaient son œuvre, mais cela, je ne le sais pas plus que vous.

William Casey étant mort et ne pouvant plus dire s'il avait ou non agi de sa propre autorité ou à la demande de M. Reagan, on pourrait *parfaitement soutenir que* M. McFarlane vient de participer à une remarquable opération de sauvetage de la présidence. Rien n'est impossible, sauf qu'une telle opération supposerait une imagination, un niveau de coordination et un degré de fidélité et de complicité totalement étrangers aujourd'hui à ce qui reste de l'équipe de M. Reagan.

Autant serait-il, en revanche, difficile de croire qu'Oliver North ait agi de son propre chef, autant il n'aurait été que logique que William Casey, farouche anticommuniste, très sûr de ses convictions et fervent adepte de l'action secrète qu'il avait brillamment pratiquée en Europe durant la guerre, ait décidé, amendement ou pas, qu'il n'abandonnerait pas les antisandinistes.

Resterait toujours, dans ce scénario, à savoir si M. Reagan avait donné à son ami Casey un ordre, un feu vert, un encouragement du menton, ou avait, au contraire, été totalement tenu dans l'ignorance.

Le témoignage de l'amiral Poindexter s'annonce, de ce point de vue, décisif puisqu'il était, jusqu'à l'éclatement du scandale en novembre dernier, à la tête du CNS durant l'année du détournement des bénéfices des ventes d'armes à l'Iran en faveur des « contras ». Le colonel North a affirmé, au premier jour de son témoignage, lui avoir adressé, pour approbation par le président, cinq memoranda sur cette entreprise.

Le président a-t-il eu l'occasion de les lire? Si oui, quelle a été sa réaction? Si non, pourquoi a-t-il été laissé dans l'ignorance ? Des *réponses* à ces trois questions, on pourra peut-être déduire si M. Reagan a menti en affirmant n'avoir jamais rien su, ou s'il était seulement tenu pour quantité négligeable par ses collaborateurs.

En attendant, le président (démocrate) de la commission d'enquête de la Chambre des représentants, M. Lee Hamilton, a infligé, mardi, au colonel North une nouvelle leçon sur la démocratie : *« Les commissions du Congrès pour les affaires de renseignement,* lui a-t-il dit, *n'ont pas été informées et on leur a menti. Des politiques étrangères ont été conçues et conduites dans un cercle étroit et, apparemment, sans participation de quelques-uns au moins des plus hauts responsables de notre gouvernement. L'administration a tenté de faire secrètement ce que le Congrès avait voulu l'empêcher de faire. L'administration a secrètement fait ce qu'elle proclamait, devant le monde entier, ne pas faire. L'action secrète devrait toujours être utilisée pour accompagner et non pas contredire notre politique étrangère. Elle devrait être en accord avec la politique que nous défendons publiquement. Elle ne devrait pas être utilisée pour imposer au peuple américain une politique qu'il ne soutient pas. »*

Beaucoup plus sèchement, le président de la commission sénatoriale, M. Inouye a, lui, rappelé au colonel North que les officiers américains avaient un devoir de désobéissance *aux ordres violant la loi*, et que les Etats-Unis avaient voulu faire de cette règle une règle internationale au moment du procès de Nuremberg. A cette évocation du procès des chefs de l'Allemagne nazie, l'avocat d'Oliver North a menacé de quitter la salle, mais... menacé seulement.

BERNARD GUETTA.

CANADA

L'odyssée des 174 réfugiés du sous-continent indien

MONTRÉAL
de notre correspondante

L'odyssée des cent soixante-quatorze réfugiés – vraisemblablement sikhs pour la plupart, – débarqués sans crier gare dimanche 12 juillet dans un village côtier de la Nouvelle-Ecosse, semblait un peu plus limpide mardi après la comparution des deux instigateurs de cette affaire et l'arrestation des trois membres d'équipage de l'*Amélie*, le *navire qui a transporté ces Indiens* des Pays-Bas au Canada.

Rolf Nygren, un Suédois âgé de quarante-sept ans, et son complice, Jasmir Singh, un Indien de trente-six *ans domicilié en Grande-*Bretagne, avaient été arrêtés dimanche à l'aéroport de Halifax (capitale de la Nouvelle-Ecosse). Ils ont été condamnés mardi respectivement à un an et trois mois de prison et à des amendes de 5 000 et 3 000 dollars canadiens (1).

L'avocat de Rolf Nygren a affirmé que son client avait été contacté par des membres de la communauté sikh d'Europe, qui l'auraient convaincu, moyennant 10 000 dollars américains, d'organiser la traversée de ces réfugiés. Cent soixante-treize hommes et une femme ont ainsi embarqué le 23 juin dernier à Rotterdam (et non d'un port indien comme ils l'avaient d'abord prétendu) à bord de l'*Amélie*.

La plupart d'entre eux avaient dû débourser au moins 2 500 dollars canadiens pour leur passage. Les autres avaient payé moins cher (1 500 dollars canadiens environ), parce qu'ils avaient accepté de servir comme membre d'équipage.

Le navire est arrivé en vue des côtes de la Nouvelle-Ecosse dans la nuit de samedi à dimanche derniers. Prenant beaucoup de risque, le capitaine de l'*Amélie* a manœuvré habilement entre les rochers pour mener son bateau très près de la côte. Glissant le long d'une rampe de fortune, les réfugiés sont arrivés sur la plage, où ils ont enfilé des vêtements secs avant de gagner Charlesville. C'est le bruit de leurs pas et leurs murmures qui ont réveillé les quelque deux cents habitants de ce paisible village de pêcheurs vers 5 heures du matin.

Opinion publique partagée

Les réfugiés ont ensuite été conduits à la base militaire de Stadacona, située près de Halifax, où des fonctionnaires des services d'immigration continuent de les interroger. Vingt et un des réfugiés ont entamé une grève de la faim ; ce sont des sikhs orthodoxes qui protestent contre le fait qu'on leur a enlevé leur poignard, leur arme traditionnelle et sacrée.

Cette affaire laisse l'opinion publique partagée entre les réactions généreuses ou hostiles. Les immigrants, qu'ils soient légaux ou illégaux, se sont jusqu'à présent bien intégrés au Canada. Ainsi, les cent cinquante-quatre réfugiés tamouls de Sri-Lanka secourus en août 1986 au large des côtes de Terre-Neuve ont tous trouvé rapidement du travail, plusieurs d'entre eux ont même fondé de petites entreprises. Mais les porte-parole de la communauté sikh – forte de quatre-vingt mille personnes – ont dit craindre que l'entrée illégale de plusieurs des leurs ne renforce la méfiance des Canadiens à l'égard de la communauté tout entière.

MARTINE JACOT.

(1) Un dollar canadien équivaut à environ à 4,60 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.I.L.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Proche-Orient

L'escalade iranienne contre la France

(Suite de la première page.)

Dès le 7 juillet, le ministère des affaires étrangères iranien avait annoncé qu'il envisageait de faire jouer la « *réciprocité* » en cas de non-application de la convention de Vienne sur les relations diplomatiques. Jeudi dernier, l'hodjatoleslam Rafsandjani avait été plus précis et menaçant, assurant que « *la voie est libre pour des représailles* », puisque « *les représentants des pays occidentaux en Iran n'ont jamais eu de bonnes intentions et ont été impliqués dans des affaires d'espionnage, de contrebande, ou de contacts avec les contre-révolutionnaires* ».

Un scénario presque analogue s'était déroulé en mai dernier entre la Grande-Bretagne et l'Iran, aboutissant au gel des relations entre les deux pays le mois dernier. Au moment où un agent consulaire iranien à Manchester était convoqué par un tribunal britannique pour une affaire de vol à l'étalage, le numéro deux de la section des intérêts britanniques à Téhéran, M. Edward Chaplin, était interpellé et battu par des hommes d'une milice islamique, le 28 mai à Téhéran. Arrêté durant vingt-quatre heures, il se voyait accusé de crimes « *sérieux* » passibles de la peine de mort. L'affaire s'est terminée avec son départ d'Iran précédé par l'expulsion de Grande-Bretagne de l'agent consulaire iranien. Tel paraît être également l'objectif inavoué des accusations portées contre M. Torri. Mercredi matin, la radio de Téhéran créait une nouvelle sensation en affirmant que le chargé d'affaires français en Iran, M. Pierre Lafrance avait « *présenté les excuses de la France* » pour l'« *agression* » dont a été victime M. Aminzadeh. Au cours d'une rencontre mardi avec le directeur du département Europe au ministère iranien des affaires étrangères, M. Lafrance aurait déclaré selon Radio-Téhéran que « *deux rapports sur cette affaire fournis par la police et les douanes françaises au ministère français des affaires étrangères ne sont pas convaincants et une étude de ces rapports a révélé que des responsables des douanes et de la police françaises avaient violé certaines dispositions de la nouvelle convention de Vienne.* »

M. Lafrance aurait expliqué — toujours selon Radio-Téhéran — que le statut diplomatique de M. Aminzadeh n'avait pas été pris en considération et que le gouvernement *français réagira* (à ce manquement aux règles diplomatiques), que (ce manquement ait été volontaire ou non) et que « *les responsables seront punis* ». Deuxièmement, aurait poursuivi M. Lafrance, M. Aminzadeh a été détenu dans le bureau des douanes de l'aéroport, ce qui est contraire à la convention de Vienne. Le chargé d'affaires français aurait admis par ailleurs que l'« *agression contre M. Aminzadeh et la confiscation de ses documents constituaient également des violations de la convention de Vienne* ».

Cette version des faits a été démentie par le Quai d'Orsay qui souligne qu'il n'y a pas eu d'excuses présentées au gouvernement iranien. Selon le Quai d'Orsay, M. Lafrance a été reçu au ministère des affaires étrangères pour exprimer les très graves préoccupations des autorités françaises après l'attaque du porte-conteneur le *Ville d'Anvers.* (*Le Monde* du 15 juillet). A cette occasion, l'affaire du diplomate iranien à Genève a été « *évoqué* », dit-on au Quai d'Orsay, *et M. Lafrance a présenté la version française des faits qui ne coïncident pas avec celle des autorités iraniennes. Il n'a présenté aucune excuse au nom du gouvernement français.* »

Les craintes de M. Aminzadeh

Le diplomate iranien M. Aminzadeh qui avait quitté lundi soir l'hôpital cantonal de Genève à bord d'une ambulance privée se trouverait, selon la télévision suisse romande, dans une clinique de Genève. Le diplomate qui souffre d'une petite ecchymose à la tête, aurait donné une série de coups de téléphone depuis sa chambre. Selon l'AFP, qui cite une source bien informée, M. Aminzadeh craindrait pour sa vie, car sa maladresse aurait permis aux douanes françaises de l'aéroport de Genève de passer au crible des « *documents codés importants* » qu'il transportait dans son attaché-case. Il ressort des indications recueillies de même source que le diplomate iranien, remarqué par la police française des frontières pour son attitude arrogante lors de ses nombreuses entrées et sorties du territoire, a été pris de court et aurait imaginé un scénario lui permettant de se faire passer pour une victime. Selon le chargé d'affaires iranien à Berne, M. Aminzadeh va se reposer pendant plusieurs jours avant de retourner à Paris, où vivent sa femme et ses enfants. Il a cependant ajouté que le diplomate iranien pourrait être renvoyé à Téhéran, « *car il a besoin de soins* ».

L'aviso-escorteur *Victor Schoelcher,* bâtiment de la marine nationale française, est arrivé mardi à Bahreïn en mission d'« *assistance* » au porte-conteneurs français, le *Ville d'Anvers,* attaqué lundi par deux vedettes rapides dans le centre du Golfe. Le *Ville d'Anvers* se trouve actuellement à quai au port de Mina Salmane, pour l'évaluation des dégâts importants subis lors de l'attaque.

Radio-Téhéran a estimé que la France « *a réagi trop vite en accusant l'Iran* » pour l'attaque du *Ville-d'Anvers.* La radio a affirmé que « *la France a accusé l'Iran avec hâte* » alors qu'aucune source « *indépendante* » n'avait reconnu la nationalité de ces vedettes. « *Les observateurs politiques pensent que la France a réagi trop vite en accusant l'Iran compte tenu du précédent de l'attaque irakienne contre la frégate américaine* Stark, *le 20 juin dernier* », a poursuivi Radio-Téhéran, captée à Paris.

« *Empêcher le régime irakien d'attaquer les bateaux commerciaux est le seul moyen de faire régner le calme dans le Golfe. On constate que ces deux dernières attaques, contre le pétrolier libérien* (N.D.L.R.) : *le Penonic,* appartenant à une société américaine) *et celle contre le porte-conteneurs français n'ont fait qu'aggraver la crise de la région* », a ajouté le commentateur.

D'autre part, le gouvernement américain qui avait indiqué que le passage sous pavillon des Etats-Unis de onze pétroliers koweitiens entrerait en vigueur vers la mi-juillet, a indiqué mardi que les premiers pétroliers passés sous pavillon américain pourraient commencer à naviguer la *semaine prochaine*, probablement vers le 22 juillet. Le porte-parole de la Maison Blanche a admis qu'il y avait eu « *un certain retard* » dans le plan de protection par la marine américaine, en expliquant qu'ils avaient été provoqués par des préparatifs d'ordre militaire.

La situation reste très tendue dans le Golfe puisque mardi matin, pour la deuxième fois en moins de 34 heures, l'aviation irakienne a bombardé un terminal et un gisement pétrolier iranien en mer. Des avions irakiens ont aussi bombardé, selon Bagdad, l'île de Farsi, une base maritime importante d'où partiraient les canonnière iraniennes s'en prenant aux navires dans le Golfe. Ce mercredi matin, des avions de combats irakiens ont mené un nouveau raid sur le champ pétrolier iranien de Sassan, situé dans le sud du Golfe, après avoir été vraisemblablement ravitallés en vol.

M. Mitterrand : « M. Gordji doit se soumettre à la loi »

Interrogé en direct du parc de l'Elysée, le mardi 14 juillet, lors du journal de 13 heures de TF1, M. Mitterrand a déclaré à propos de l'affaire Gordji :

Ce qui me paraît important, c'est que la justice française estime devoir entendre cet Iranien parce qu'il est soupçonné d'avoir pris part — à quel degré, je n'en sais rien — à des actions terroristes en France. La moindre des choses, c'est que le juge d'instruction puisse lui poser des questions. (...)

» Il n'a jamais été entendu, on ne peut pas préjuger du degré de sa responsabilité, mais il y a suffisamment de soupçons pour qu'il ait été appelé à s'expliquer, et il ne veut pas s'expliquer.

» Nous, ici, dans notre pays, nous appliquons nos lois ; il doit être entendu. Le juge d'instruction est pressé de l'entendre au palais de justice, sans que l'on soit en quoi que ce soit conduit à observer des procédures particulières. C'est la loi, c'est la loi, et un iranien, comme un autre, doit s'y soumettre ».

A propos des otages du Liban, le chef de l'Etat explique son attitude passée et réaffirme sa détermination présente : « *J'ai voulu servir la cause des otages et de leur famille ; des conditions ont été posées ; on a dit : ils seront libres si... Ces conditions n'étaient pas acceptables... et la situation ne s'est pas dénouée, de telle sorte que nous avons encore des otages français soumis à des pressions intolérables. (...) La menace pèse encore. Eh ! bien, un pays comme la France, un pays digne de son histoire, n'a pas à s'incliner devant ce type de menace, de pression ou de chantage.* »

Selon « le Canard enchaîné »

L'« interprète » de l'ambassade d'Iran rencontrait le sous-directeur de la DST

M. Wahid Gordji, dont M. Gilles Boullouque, juge d'instruction chargé de plusieurs dossiers de terrorisme, voudrait entendre le témoignage, « *se rendait parfois chez Pasqua-Pandraud* », affirme *le Canard enchaîné* dans son édition du mercredi 15 juillet, précisant qu'il y « *rencontrait Raymond Nart, sous-directeur de la DST, service qui, en 1984, l'avait fait expulser de France et qui, aujourd'hui, est censé vouloir lui passer les menottes* ». Selon l'hebdomadaire, Wahid Gordji « *avait aussi quelques contacts barbouzards à la DGSE* ». Le ministère de l'intérieur a démenti les rencontres entre M. Nart et M. Gordji.

M. Gordji, qui n'est pas officiellement diplomate mais a néanmoins d'importantes responsabilités au sein de l'ambassade d'Iran à Paris, est réfugié dans les locaux de l'ambassade, refusant de répondre à la convocation du juge. Le 3 juin, des policiers s'étaient présentés à son domicile pour le conduire au cabinet du magistrat, mais M. Gordji avait disparu depuis la veille. Dans les milieux judiciaires et policiers, on affirmait qu'il avait été prévenu de l'*imminence de son interpellation* par un fonctionnaire du Quai d'Orsay. Le chargé d'affaires iranien avait soutenu la même thèse dans une conférence de presse tenue dans les locaux de l'ambassade d'Iran au cours de laquelle M. Gordji était réapparu. M. Didier Destrémeau, diplomate du Quai d'Orsay mis en cause par le fonctionnaire iranien, a été récemment entendu à ce sujet par le juge d'instruction.

Les éventuels contacts de Wahid Gordji avec M. Nart n'auraient en fait rien de surprenant. « Officieux » à l'ambassade, le fonctionnaire iranien n'en avait que plus de latitude pour discuter avec le gouvernement français des difficiles problèmes qui opposent les deux pays, qu'il s'agisse des otages français détenus au Liban, des ventes d'armes ou du terrorisme — dossiers particulièrement suivis par la DST — ou qu'il s'agisse de la normalisation des relations commerciales. Le jour où il devait être interpellé, M. Gordji avait ainsi rendez-vous avec plusieurs industriels français pour discuter de contrats importants. M. Gordji a également accompagné, en tant qu'interprète et conseiller, les discrètes délégations *iraniennes qui se sont succédé* à Paris depuis plusieurs années.

Afrique

La guerre du Sahara

Le Front Polisario revendique une nouvelle attaque contre les troupes marocaines

Pour la deuxième fois en moins d'une semaine (*le Monde* du 14 juillet), le Front Polisario affirme avoir mené une attaque contre les Forces armées royales marocaines, à Houfrett-Ichiaff, dans la région d'Oum-Dreiga, au centre du Sahara occidental.

Selon un communiqué sahraoui, quatre cent quatre-vingt-trois soldats marocains ont été mis « *hors de combat* » et trente-huit, dont un capitaine, faits prisonniers. Le Polisario, qui avait annoncé cette attaque le jour même de son déclenchement, le lundi 13 juillet, revendique la destruction de six chars SK-105, de douze véhicules militaires et de quatre dépôts de munitions, ainsi que la récupération d'une trentaine de missiles Dragon, d'un char SK-105 et d'une quantité importante d'armement plus léger.

Une petite lueur d'espoir

D'autre part, dans une déclaration publiée le mardi 14 juillet à Alger, le numéro deux du Polisario, M. Bachir Mustapha Sayed, a réagi favorablement aux propos du roi Hassan II qui avait déclaré à la presse britannique avant son départ pour Londres : « *Si les Sahraouis veulent se joindre au Maroc, qu'il soient les bienvenus.*

S'ils décident de faire seission, le Maroc sera le premier à ouvrir son ambassade à El-Aïoun, Smara ou Dakhla, c'est-à-dire dans la ville qu'ils se choisiront comme capitale. »

La direction du Front Polisario a « *enregistré l'esprit constructif qui ressort de certains passages et des idées contenues dans les déclarations du roi Hassan II* », a indiqué M. Bachir Mustapha Sayed avant d'exprimer son « *optimisme quant à la naissance d'une petite lueur d'espoir* ». Celle-ci pourrait être « *le point de départ d'une entente, d'un bon voisinage et d'une paix fondée sur une foi profonde, un réalisme objectif qui privilégierait un futur de fraternité à la situation actuelle de confrontation et de destruction mutuelle* », a-t-il estimé.

Ces déclarations surviennent peu après de nouvelles consultations à Genève, menées dans le cadre de la médiation conduite par le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar et M. Denis Sassou N'Guesso, président en exercice de l'OUA, qui ont rencontré successivement une délégation du Front Polisario et le ministre marocain des affaires étrangères, M. Abdellatif Filali. — (*AFP.*)

Asie

L'attentat de Karachi

Un rude coup pour l'unité du Pakistan

NEW-DELHI
de notre correspondant en Asie du Sud

Qui sont ces mystérieux « *saboteurs d'origine étrangère* » dénoncés, dès le soir du 14 juillet, par les autorités de Karachi ? Des agents Khad, succursale afghane du KGB, à qui l'on prête la plupart des attentats qui se produisent depuis deux ans dans la province du Nord-Ouest, le long de la frontière afghane ? Possible, mais ce serait la première fois que leur « *entreprise de déstabilisation* » contre un régime allié des Américains, et qui héberge 2,5 millions de réfugiés afghans, les porte aussi loin de leur cible traditionnelle (80 % des réfugiés afghans vivent dans la province frontière du Nord-Ouest et non dans le Sind dont Karachi est la capitale). La campagne qui a fait plusieurs dizaines de morts ces derniers mois viserait à faire pression sur le Pakistan pour qu'il accepte les *conditions soviétiques de règlement* du conflit afghan.

Il se pourrait aussi que les auteurs de l'attentat soient des agents iraniens comme ceux qui s'en sont pris la semaine dernière, à Quetta, à des dissidents anti-khomeinistes exilés au Pakistan. Cette attaque au lance-grenades et à la mitraillette dans la plus grande ville du Baluchistan (province frontière avec l'Iran) avait fait 4 morts, et plus d'une cinquantaine d'Iraniens avaient été arrêtés.

On laisse entendre également que des groupes d'origine iranienne se montrent actifs depuis quelque temps dans la zone du Bohri-Bazar, centre marchand de Karachi, où se sont précisément produits les attentats de mardi. Dans l'immense chaudron, qui est devenue cette métropole grandie trop vite (9 millions d'habitants aujourd'hui contre 40 000 il y a quarante ans) et où les armes sont presque aussi faciles à se procurer que l'*héroïne, tout est possible*. Plus de deux cents personnes y ont trouvé la mort depuis le début de cette année dans les émeutes entre Pakistanais d'origine indienne (les Mohajirs et les Biharis) et l'ethnie pathane, qui vient de la « North West Frontier » et qui a le soutien de ses « cousins » réfugiés d'Afghanistan (1).

Se pourrait-il que l'attentat de mardi soit l'œuvre des mafias ethniques qui se battent depuis deux ans pour le contrôle du commerce et de trafics de toutes sortes qui font vivre la moitié de cette grande cité portuaire ? L'atmosphère de violences *permanentes* et d'anarchie, qui prévaut dans cette métropole congestionnée et dotée d'une administration aussi inefficace que corrompue, autorise toutes les hypothèses. Y compris celle d'une action des opposants politiques au régime *semi* militaire du général Zia Ul Haq, qui dirige le pays depuis dix ans. La semaine dernière, Lahore, capitale culturelle du Pakistan dans le Nord, avait été le théâtre de plusieurs attentats à la bombe destinés précisément à protester contre le dixième anniversaire du coup d'Etat. Finalement, quelle que soit l'identité des poseurs de bombes, c'est encore une fois l'unité et l'existence même d'un pays, qui n'a jamais trouvé son identité nationale depuis sa création, il y a quarante ans, qui est menacée.

PATRICE CLAUDE.

(1) La majorité ethnique de l'Afghanistan est également pathane ou pashtoue.

PHILIPPINES : la lutte contre les mouvements rebelles

Mme Aquino signe son premier décret entérinant la fin d'une insurrection

MANILLE
correspondance

La présidente Corazon Aquino a signé, le mercredi 15 juillet, un « ordre exécutif » établissant la *création de la première « région* autonome » de l'archipel philippin dans les provinces montagneuses formant la chaîne des Cordilleras, dans le nord de l'île de Luzon. Cette mesure revêt un caractère symbolique important pour Mme Aquino, qui avait promis, à son arrivée au pouvoir en février 1986, de tout faire pour ramener la paix dans les diverses régions où sévissent des mouvements insurrectionnels d'inspiration communiste ou séparatiste. C'est dans les Cordilleras, une zone de forêt épaisse, que sévissait, depuis 1970, le mouvement rebelle animé par le prêtre Conrado Balweg, *allié à la guérilla communiste* de la Nouvelle armée du peuple (NPA), et se présentant comme le défenseur de l'une des plus importantes concentrations de population tribale de tout l'archipel philippin.

L'apaisement de la situation dans cette région remonte à l'été dernier. En réponse à un geste de bonne volonté du gouvernement, qui avait renoncé à un projet de barrage *hydraulique qui aurait menacé de* grandes étendues de cultures tribales, l'Armée populaire de libération des Cordilleras de Balweg avait décidé de rompre avec la guérilla communiste et de conclure un *cessez-le-feu* avec Manille. Au fur et à mesure que ces négociations avec les autorités progressaient, le mouvement insurgé voyait ses rapports avec la guérilla communiste tourner au vinaigre. Un attentat dont le prêtre rebelle a failli être victime le 21 juin dernier aurait *été* organisé par la NAP, pense-t-on aujourd'hui.

Du côté communiste, on minimisait l'importance de la rébellion de Balweg, assurant qu'elle ne contrôlait plus que « *quelques dizaines de fusils dans la région...* » Or, c'est précisément le problème de ce qu'on allait faire de ces fusils — une centaine, selon les autorités — qui a longtemps reporté la signature de l'ordre exécutif de mercredi. Le mouvement rebelle désirait en effet être maintenu en l'état, comme « force de sécurité » indépendante de l'armée philippine. Chose bien entendu inacceptable pour les militaires.

En fin de compte, un compromis a été trouvé, qui envisage la création « *après consultation approfondie* », d'une « *force de sécurité régionale* » sous la « *responsabilité du gouvernement national* ». Le nouveau Parlement philippin devra adopter un acte définitif prévoyant la mise en place d'une structure administrative qui placera « *au moins 50 %* » des revenus fiscaux afin de « *promouvoir le bien-être physique* » des populations et de « *préserver et encourager le développement des cultures et traditions tribales* ».

Après l'échec des négociations avec les communistes et l'impasse des pourparlers avec les rebelles musulmans, l'accord sur les Cordilleras est le seul élément concret apporté par le gouvernement Aquino à l'édifice de la réconciliation nationale. Dans les milieux politiques de la capitale, où la nouvelle a été accueillie avec soulagement, on estime que la finalisation de cet accord constitue un succès personnel pour l'ambassadeur des Philippines aux Etats-Unis, M. Emmanuel Pelaez, qui, depuis six mois, s'est mis en vacances de ses fonctions diplomatiques pour mener les négociations avec tous les insurgés non communistes.

KIM GORDON-BATES.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

M. Kohl minimise la portée de sa visite au Tibet

Le chancelier ouest-allemand, M. helmut Kohl, a minimisé, au cours d'une conférence de presse, le mardi 14 juillet, l'importance de la visite controversée qu'il s'apprêtait à effectuer au Tibet en cette fin de semaine à l'issue de ses entretiens à Pékin, en assurant qu'elle n'apportait pas d'élément nouveau à la reconnaissance accordée *de facto* par la communauté internationale à la présence chinoise dans l'ancien royaume himalayen. Le gouvernement ouest-allemand, « *tout comme la communauté internationale, considère le Tibet comme faisant partie du territoire chinois* », a-t-il dit. Les Chinois n'ont pour leur part rien dit, durant le séjour de M. Kohl à Pékin, pour alimenter la controverse entourant le voyage du chancelier ouest-allemand au Tibet, où il est le premier homme d'Etat étranger à être reçu officiellement depuis l'annexion chinoise.

M. Kohl a d'autre part indiqué *s'être fait l'interprète*, auprès des dirigeants chinois qu'il a rencontrés — dont M. Deng Xiaoping — du souhait israélien, exprimé par M. Shimon Pérès, d'établir des relations diplomatiques avec la China. Pékin, qui *soutient l'OLP, s'y est toujours* refusé.

Enfin, la visite de M. Kohl a donné lieu à la signature de deux contrats et une lettre d'intention représentant plusieurs millions de dollars et prévoyant *d'importants transferts* de technologie, notamment dans le domaine de la fabrication des satellites, des téléphones et des équipements de grands travaux.

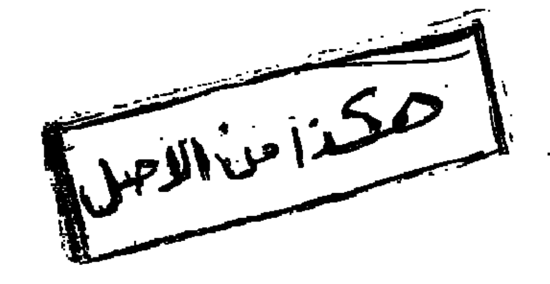
Un accord sur la fourniture de réacteurs pour la construction d'une centrale nucléaire à Qinshan, près de Shanghai, n'a pas pu être finalisé, faute d'un accord sur le prix, selon un diplomate ouest-allemand.

Taiwan

La loi martiale formellement levée

Taiwan. — La loi martiale, imposée il y a trente-huit ans à Taiwan par Chiang Kai-shek lors du repli des forces nationalistes chinoises, vaincues sur le continent par les troupes communistes, a été levée, le mercredi 15 juillet, sur la quasi-totalité du territoire contrôlé par le gouvernement du Kouomintang. Le président Chiang Ching-kuo, *fils de Chiang Kai-shek*, a annoncé formellement la veille cette mesure, dont il avait entamé le processus l'an dernier. La loi martiale restera en vigueur dans les îles Quemoy et Matsu, avant-postes *des troupes nationalistes face* au continent communiste dans le détroit de Taiwan.

Le Parlement de Taipeh, dominé par le Kouomintang, seul parti légal, avait voté le 7 juillet une proposition de levée de la loi martiale faite le 3 juillet par le gouvernement. Vingt-six lois, qui donnaient notamment aux autorités militaires le droit de censurer la presse, de contrôler les douanes et l'immigration, et interdisaient grèves et manifestations, ont été abrogées mardi. Une nouvelle législation sur la sécurité, promulguée le 1er juillet, remplace la loi martiale. Cette nouvelle loi, critiquée par l'opposition, est notablement plus souple. Commentant la levée de la loi martiale, M. Wu Poh-hsiung, ministre de l'intérieur, a jugé que cette « *étape historique* » dans l'*histoire du régime* prouvait la « *sincérité* » de ses efforts en vue de démocratiser la vie politique à Taiwan. Cependant, un des dirigeants de l'opposition, M. Hsieh Chang-ting, du Parti démocratique progressiste, formé illégalement en septembre dernier, a déclaré qu'il continuerait à organiser des manifestations pour obtenir des réformes plus poussées. — (*AFP, Reuter.*)



Enquête

Près de deux millions de « personnes déplacées »

MOATIZE
de notre envoyé spécial

DEPUIS quatre ans maintenant, la gare de cette ville minière s'est installée dans une chaude torpeur. Plus aucun train ne bouge. La voie ferrée Beira-Moatize est impraticable, ponts détruits, ligne sabotée. La maison du chef de gare a été louée à une organisation humanitaire.

Cet important centre ferroviaire, situé à 20 kilomètres au nord de la capitale provinciale Tete, s'est transformé en un centre de réfugiés, un carrefour des déplacés : les *deslocados*. Les wagons de marchandises, inutiles, leur servent d'abris. Cinq familles en moyenne dans chacun. Au total 1 500 personnes échouées dans ce terminus, qui attendent depuis le mois d'octobre de pouvoir non pas retourner chez eux, mais retrouver une paillote et un arpent de terre pour s'occuper.

La plupart sont des employés du chemin de fer qui, à défaut de faire rouler les trains, les habitent après avoir été chassés par les combats. Ils viennent de la vallée du Zambèze, de Caia, de Mutarara, deux villes reprises par le FRELIMO en février et en mai, mais dont la situation est loin d'être normalisée. Ils ont aménagé les wagons avec les moyens du bord. Des morceaux de tissu servent de cloison entre les familles. Ils vivent là, dormant sur des tapis de roseaux ou de bambous, se réfugiant le jour dans le seul endroit ombragé, sous la rame, entre les rails. C'est là, entre les boogies, entre les deux traverses, qu'a été installé le foyer où cuit la farine de maïs. De vieux pneus font fonction de sièges ou d'escaliers pour accéder à ce qui est leur logis.

La vie est paisible dans ce train de l'attente, rythmée par l'approvisionnement en eau et en nourriture. Le ravitaillement arrive en quantité suffisante. Des réservoirs d'eau viennent d'être installés. Une grande tente blanche de Médecins sans frontières fait fonction de dispensaire pour ces déracinés. Deux mille autres réfugiés sont éparpillés à la périphérie, dans des tentes et des paillotes. Le coordinateur du camp, Pedro Viagès, explique que chaque semaine une dizaine de familles arrivent en provenance du Malawi, quittant un camp pour en retrouver un autre. Un hangar abrite de récents évacués, des Témoins de Jéhovah qui campent au milieu des grues, des pelles mécaniques, des bulldozers, ravaudant des vêtements ou tressant des paniers.

Autant de machines, vestiges de la construction du barrage de Cabora-Bassa, comme ces silos à ciment, qui, tous, rouillent. Univers pétrifié par l'inutilité, animé par les victimes d'une guerre dont les conséquences sont symbolisées par cette gare morte. Sur un arbre, une affichette épinglée rappelle que les combats ne s'achèveront qu'avec la victoire finale, comme en témoigne cette citation en lettres noires du président Joaquim Chissano : *« Dans la lutte contre les bandits armés il ne peut y avoir de compromis. »*

Moatize, comme la plupart des villes mozambicaines, a été envahie par les réfugiés. La population a doublé. Un autre centre à la périphérie de cette cité de 30 000 habitants accueille 2 300 autres *deslocados* venus de deux districts du Nord. Rassemblés sous un énorme baobab, ils attendent de recevoir une provision d'huile, don du gouvernement américain. Des paysans privés de leurs terres, qui s'ennuient dans leurs paillotes de roseaux. Quatre-vingt-quatre familles n'ont pas d'abri. Un seul point d'eau pour ce camp et le village contigu.

Totalement coupés du monde

Evarista paraît beaucoup plus que ses cinquante-neuf ans. Un sac lui tient lieu de jupe. Le regard fixé à terre, elle raconte qu'elle a été faite prisonnière par la RENAMO et qu'elle est parvenue à s'enfuir en Zambie. Cinq jours de marche ! Un de ses quatre enfants y est mort. Son mari aussi est mort récemment à l'hôpital de Tete. Elle ne pense pas pouvoir un jour retourner à Macanga, son village, à 150 kilomètres de là, où elle était domestique. Son avenir est en forme de point d'interrogation.

Pas facile à résoudre, le problème des réfugiés. Privés de ressources, ils doivent au moins produire de quoi se nourrir. Mais certains hésitent à aller à Bengua, à 10 kilomètres. Ils craignent les attaques de la RENAMO. Un projet similaire est prévu à Estima, non loin du barrage de Cabora-Bassa. Là, la région est réputée beaucoup plus sûre. Le gouvernement essaie d'aménager des structures dans le but de rapatrier également ceux qui ont trouvé refuge au Malawi, et qui sont estimés par le gouverneur de la province à 203 000. 41 000 autres sont au Zimbabwe et 36 000 en Zambie.

Au total, selon le département de prévention et de lutte contre les calamités naturelles, 1 570 000 habitants ont été contraints de se déplacer à l'intérieur du pays, auxquels il faut ajouter 350 000 autres à l'extérieur, fuyant tous la famine et la guerre. Pour donner un aperçu de l'ampleur du drame que vit actuellement le Mozambique, il suffit de citer quelques chiffres. 4 600 000 personnes sont considérées comme « affectées » par les maux engendrés par l'insécurité, parmi lesquels 400 000 accessibles uniquement par voie aérienne et au moins 300 000 autres totalement coupés du monde.

L'UNICEF estime que 6,8 millions de Mozambicains ont besoin d'une aide alimentaire, soit près de la moitié de la population, évaluée à 14 millions. Au ministère du commerce, on a calculé que, pour pouvoir fournir 2 500 calories par jour à chaque habitant, on aurait besoin entre mai 1987 et avril 1988 de 878 000 tonnes d'aide et que les promesses faites se chiffrent à 530 000 tonnes. Les campagnes produisent peu, et lorsqu'il y a excédents, cas assez rare, ils ne peuvent être acheminés vers les villes, dont les habitants se nourrissent pour moitié grâce à l'aide internationale.

Si la malnutrition est répandue un peu partout, le Mozambique n'est pas l'Ethiopie ! Mais que se passe-t-il dans certains coins isolés, inaccessibles ? Il est sûr que certains arrivent à se maintenir en vie en mangeant des feuilles, l'écorce des arbres ou des fruits sauvages. N'ayant souvent rien pour se vêtir, les populations se déplacent en fonction des aléas de la guerre. Un membre d'une organisation internationale rapporte que les paysans n'ont plus d'outils et creusent à la main le sol, à la recherche d'eau.

Chaque répit, chaque tentative d'installation est suspendue à une autre fuite. Une fuite sans fin qui les amène au seuil des villes, refuge de sécurité et certitude d'avoir à manger. *« Leur état de dénuement est souvent total. Ils n'aspirent qu'à la paix. Ce conflit a provoqué un éclatement des structures traditionnelles et a brisé les relations commerciales. Une partie de la population est désabusée, sans espoir de jours meilleurs »*, constate le responsable d'un programme humanitaire.

A défaut de pouvoir rétablir une vie normale dans les campagnes, le gouvernement se propose d'installer les populations touchées dans les villes et leur périphérie et de reconstruire une économie dans ce qui est devenu le pays utile. Les organisations internationales soumettent des projets d'assistance de toute nature afin d'éviter qu'une partie de la population ne devienne une génération d'assistés. Ce qui ne se fait pas sans difficultés en raison des carences de toute sorte *et de l'impossibilité de se déplacer.*

A Tete par exemple, où la population est passée de 50 000 à 90 000 habitants, le gouverneur de la province est conscient que le pays ne peut vivre indéfiniment avec l'aide internationale et qu'il faut réorganiser la production locale, s'adapter à la situation. *« Nous ne restons pas paralysés »*, s'exclame M. Muthemba, qui se souvient qu'au cours des années 1981-1982 les paysans avaient récolté 26 000 tonnes de maïs, alors que cette année on atteindra à peine 1 000 tonnes. Il reconnaît que la situation est *« difficile »*. Comment planter lorsqu'on puise sur les semences pour se nourrir, en aidant les proches accourus des campagnes ?

700 calories par jour

Au camp numéro un de Moatize, les rations alimentaires ne permettent de fournir que 700 calories par personne et par jour, a calculé Médecins sans frontières, qui a entrepris une évaluation sanitaire et nutritionnelle. Et pourtant, la vie continue. Un bébé vient de naître sous la tente de cette organisation. Les enfants sont à l'école sous un baobab. On continue d'extraire du charbon de la mine, même si celui-ci s'accumule en une montagne gigantesque faute de moyen de transport.

Sur la route, à proximité du terril, un convoi est en train de se former. On l'appelle *« la colonne »*. Elle vient du Zimbabwe et se rend au Malawi. L'armée d'Harare assure sa protection au moyen de véhicules blindés. *« La colonne »* peut comporter jusqu'à une centaine de camions. A l'avant, face au premier véhicule, un panneau indique Zobué, la ville-frontière : 106 kilomètres.

Seule la route de Cabora-Bassa est considérée comme sûre. Le reste est livré à l'inconnu. Le Zambèze continue de couler, majestueux, imperturbable. Sur ses rives, un cinéma en plein air a affiché son programme, un film des pays de l'Est, un film de guerre intitulé *Quand les pommiers refleuriront*. Oui. Quand ?

M. B.-R.


GIDEON MENDEL/MAGNUM PHOTOS.

Les réfugiés s'installent dans des wagons de marchandises aménagés avec les moyens du bord, attendant de trouver une paillote et un arpent de terre.

Le Mozambique

Un pays

(Suite de la premièr page.)

Cabora-Bassa, le plus grand barrage hydro-électrique d'Afrique, en est une illustration exemplaire. Superbe construction qui en onze années de fonctionnement n'a fourni qu'à peine une année de sa capacité de production. Actuellement, Cabora-Bassa ne tourne qu'à 0,7 % de ses moyens maxima, soit 2 075 mégawatts par heure. Sept ans de travaux, des sommes faramineuses pour seulement 10 à 15 mégawatts par heure, soit pratiquement rien ou si peu. Quel gâchis en effet ! A quoi bon produire puisqu'il est impossible d'acheminer l'électricité. Les lignes à haute tension sont perpétuellement sabotées. 515 pylones sur les 6 400 qui conduisent le courant à Johannesburg ont été détruits. Le contrat de fourniture de 1 450 mégawatts signé en 1984 avec l'Afrique du Sud est depuis le mois de février 1985 lettre morte. Le sud du Mozambique et la capitale sont approvisionnés par ESCOM, l'EDF sud-africain. Les Portugais, qui détiennent 81 % des parts du barrage, voudraient bien les céder au gouvernement de Maputo, qui n'en veut pas. Pourquoi posséder entièrement un ouvrage qui ne rapporte rien et en supporter les coûts d'entretien ?

On pourrait multiplier les exemples d'espoirs fauchés par un conflit qui n'épargne aucun secteur d'activité ou service public. Dans la province de Zambezia, sur vingt et une usines de thé, une seule fonctionne à 10 % de sa capacité. Selon un membre d'organisation humanitaire, la commercialisation des produits a reculé de quarante ans. Les biens de consommation sont rares. Le métical, la monnaie nationale, ne permet plus de s'acheter l'indispensable. Symbole de cette pénurie, le grand magasin John Orr n'offre pratiquement que des rayons vides, mais les vendeurs restent fidèles à leur poste. Le pays importe peu, faute de devises. Il est devenu pratiquement dépendant de l'aide internationale.

En moyenne, la production a baissé de 90 %, estime-t-on au ministère du commerce. La commercialisation des produits locaux ne permettra de satisfaire que 7,5 % des besoins pour l'année 1987-1988. Certaines cultures ont été réduites à rien. On n'a récolté que 18 000 tonnes de riz. Des chutes dramatiques, de l'ordre de 90 % et plus. Les usines tournent quelquefois au tiers de leurs capacités. Le savon, les couvertures (une pour 70 habitants), les chaussures (une paire pour 8 Mozambicains), les vêtements sont des denrées rares. *« Le besoin de vêtements est aussi crucial que celui de nourriture,* fait remarquer un représentant des Nations unies. *Le problème de la nudité est grave. Parce qu'ils n'ont rien à se mettre sur le dos, les hommes et les femmes ne vont pas dans les champs ni dans les centres de soins. Les enfants fuient les écoles. »* Pour plus de 87 % la population totale n'a pas accès à l'eau potable.

Si le Mozambique n'est pas au fond du gouffre, c'est grâce à l'aide internationale qui afflue de partout. Ce pays martyr suscite en effet un énorme courant de sympathie. Plus de cinquante organisations humanitaires participent au sauvetage.

520 % de dévaluation

Un programme de réhabilitation a été adopté fin janvier. Son objectif, selon M. Eneas Comiche, gouverneur de la Banque centrale : *« Réactiver l'économie et réduire le déficit. » « Nous devons stopper la chute »*, dit-il. Comment ? Par une série de mesures prises dans les domaines fiscal, salarial, financier et les prix : dévaluation de la monnaie d'abord de 420 %, puis de 100 % fin juin, augmentation des salaires de 50 à 100 %, introduction de taxes nouvelles, accroissement des prix de 200 à 400 %, réduction des dépenses de l'Etat, contrôle de la masse monétaire, introduction de la notion de profit et augmentation des taux d'intérêt pour les dépôts en banque.

Le programme comporte des incitations à la relance mais aussi des mesures de restrictions car la situation nécessite *« des sacrifices patriotiques »*, comme l'a souli-

19 000 soldats

CAIA
de notre envoyé spécial

SUR l'aéroport de Beira, deux DC 3 immobiles, le nez dressé vers le ciel, font le plein de vivres. Un peu plus de 3 tonnes chacun, essentiellement des céréales, pour calmer la faim des victimes de la guerre. Chaque jour, les deux Dakota pilotés par des Sud-Africains font plusieurs fois la navette en direction des différentes bourgades, au nord, le long du fleuve Zambèze, Inhaminga, Caia, Sena. Des ponts aériens pour porter secours aux populations *« affectées »*, comme les appellent les autorités. Des paysans désemparés qui ont déserté leurs terres et leurs villages pour échapper aux atrocités de la guérilla. Ils se sont agglutinés dans les villes, seuls véritables îlots de sécurité, la campagne étant, elle, livrée aux rebelles de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO ou RNM).

Nul doute que sans ces sauvetages venus du ciel, seul moyen de communication, les habitants des rives du Zambèze mourraient pratiquement de faim. A l'entrée de Caia, les deux ponts, ferroviaire et routier, sont détruits. André, le pilote sud-africain, effectue un cercle serré au-dessus de ce qui ressemble à un gros village noyé dans la brousse. *« On ne sait jamais, un jour ils auront des missiles... »*, dit-il. Prudence depuis qu'à Inhaminga un avion a essuyé des coups de feu.

Le Dakota se pose sur une piste gravillonnée, solidement gardée par les troupes gouvernementales abritées dans une tranchée. Une bonne partie des 3 500 habitants assistent au débarquement des vivres, sacs de maïs, haricots, cartons de lait en poudre, don du gouvernement suisse, et quelques ballots de vêtements. Au milieu des militaires, des enfants vêtus de sacs déchirés, au ventre ballonné d'où pointe un énorme nombril, observent, le regard grave, l'opération de déchargement. Sitôt terminée, ils se précipitent, munis de boîtes de conserve rouillées, pour ramasser les graines échappées des sacs. Une bouchée de plus, qui donne lieu à une mêlée confuse d'où émergent les cris et les pleurs. Pendant ce temps, les adultes récupèrent sur le plancher du DC 3 la farine répandue et les céréales tombées des sacs. Tout est nettoyé. Aucune miette n'échappe à ces déshérités de la guerre. Pourtant, l'entrepôt où sont empilés les vivres est bien garni. Pour quelque temps au moins la survie est assurée. 600 tonnes au total ont été livrées en un peu plus d'un mois dans cette région du nord de la province de Sofala, passée sous le contrôle de la RENAMO lors de l'offensive de l'automne dernier.

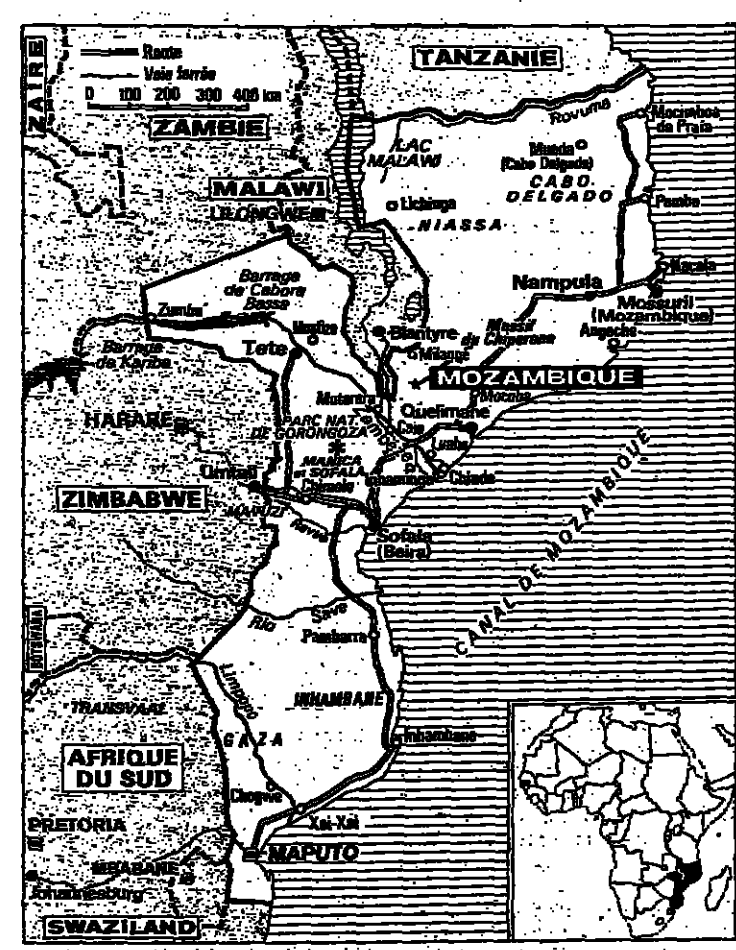
Caia était tombée bien avant, en décembre 1985. Lors de l'attaque, la population avait fui. Le 20 février dernier, les troupes du Front de libération du Mozambique (FRELIMO) ont finalement reconquis ce chef-lieu de district, à 250 km au nord de Beira. Caia est aujourd'hui une ville dévastée, où les habitants campent au milieu des ruines. Des familles entières, que la quête de nourriture a amenées jusqu'ici, vivent dans des bâtiments sans toit, aux fenêtres et aux portes éventrées. Assis dans le coin des pièces, ces paysans aux yeux agrandis par la faim, au regard résigné, surveillent la cuisson de leur pitance quotidienne sur un feu de bois, à même le sol. Toute l'activité de ces réfugiés semble uniquement tournée vers un seul but : se nourrir.

Francisco Semo, jeune responsable du district, revenu dans cette cité meurtrie, ne se lamente pas. Il montre ce qu'il reste de sa ville, livrée à une entreprise de démolition systématique. Des locaux de l'administration et du parti, de l'école, il ne reste que des murs. Toutes les installations ont été saccagées, les baignoires

Enquête

dans la guerre civile

martyr



gné le président Chissano. Un train de mesures où certains principes marxistes ont été abandonnés et dont l'un des objectifs principaux est de favoriser la production agricole dont les prix ont été multipliés par quatre. En revanche, les citadins ont commencé à avaler une pilule amère. Comment survivre avec 10 000 méticais, le salaire moyen, quand un kilo de viande en coûte 1 500, un œuf ou une orange 100 ? Grâce au marché noir, le célèbre « candonga », grâce au troc, grâce au travail parallèle, seuls moyens pour joindre les deux bouts.

Ce programme, inspiré des conseils du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, avait été adopté dans ses grandes lignes par le président Samora Machel. L'actuel chef d'Etat, M. Joaquim Chissano, n'affirme n'être que l'exécuteur des volontés de son prédécesseur. Un second train de mesures vient d'être décidé : augmentation des tarifs publics et hausse des salaires de 50 % à compter du 1er août. Le Mozambique a obtenu le rééchelonnement sur vingt ans de 15 millions de dollars d'échéances sur une dette évaluée à 3,2 milliards de dollars.

Maputo s'est-il pour autant engagé sur la voie du libéralisme économique, rompant avec une tradition marxiste ? *« Nous construisons le socialisme,* déclare M. Comiche, *et cela doit être clair. Nous voulons créer les conditions pour que la population puisse avoir de la nourriture, des vêtements, ce qui lui est nécessaire. »* Il fait remarquer qu'il y a déjà des signes encourageants. Les résultats le prouvent, d'après lui. Augmentation de 17 % de la production industrielle et de 8 % de la production agricole au premier trimestre 1987 par rapport à la même période l'an dernier. L'amorce d'une reprise, la fin d'un effondrement ? Les optimistes y croient. Le régime s'est engagé sur la voie du pragmatisme, se rendant compte des dégâts causés par l'application à la lettre de théories marxistes maladroitement imposées. Il faut désormais *« défendre et consolider l'indépendance nationale »* sérieusement menacée, comme le proclame un slogan du FRELIMO.

Négocier avec les « bandits » ?

La tâche du président Chissano, au pouvoir depuis le mois de novembre, est particulièrement difficile. On espère tout de même à Maputo que 1987, année du vingt-cinquième anniversaire de la création du FRELIMO, verra le début du redressement. Le chef de l'Etat a décidé d'agir sur tous les fronts, à sa manière, sans fanfare, sans éclat, pour que le pays *« sorte de la mendicité à laquelle l'a contraint la RENAMO »,* comme l'a dit fin juin le chef de l'Etat. Officiellement, la ligne politique à Maputo n'a pas changé. L'actuel gouvernement poursuit l'œuvre entreprise par Samora Machel : non-alignement, accueil sans discrimination de tous les Etats soucieux d'aider le Mozambique, de l'Est comme de l'Ouest. Les autorités affirment que les décisions prises ne sont que les directives issues du IVe congrès du Parti, en 1983, que le président Machel n'a pas eu le temps de faire passer dans la réalité.

Il est encore trop tôt pour définir le style Chissano, un diplomate dont le calme tranche avec la fougue du père de l'indépendance, Samora Machel. Petit à petit, il procède néanmoins à des ajustements, changeant les cadres de la génération issue de la lutte de libération par des hommes considérés comme plus efficaces et plus rompus à la gestion en temps de crise. La moitié des gouverneurs de province, soit cinq sur dix, ont été remplacés. L'armée est en cours de réorganisation. Lentement, le président Chissano imprime sa marque dans la direction des affaires du pays. Le Mozambique doit se ressaisir pour éviter l'asphyxie. Mais la fin du tunnel n'est pas encore en vue. Certes, l'armée a repris l'initiative. Elle a reconquis du terrain. Mais combien de temps faudra-t-il pour rétablir un semblant de sécurité ? On a conscience, à Maputo, que le pari de la réhabilitation économique ne peut être gagné sans réduire sensiblement les activités de la RENAMO. Mais cela est-il possible ? Ne va-t-il pas falloir, un jour ou l'autre, *négocier avec les « bandits armés »* ?

Une solution qui est catégoriquement rejetée par les autorités. Pas question de s'asseoir à la même table que ceux que l'on considère comme des mercenaires à la solde de l'étranger, et notamment de l'Afrique du Sud. Des rumeurs persistantes en provenance de Lisbonne font néanmoins état de contacts secrets, que le pouvoir s'empresse de démentir. Le président Chissano a de nouveau, le 16 juin à Mueda, écarté toute possibilité de pourparlers avec la RENAMO. *« Ces gens,* a-t-il déclaré, *demandent en fait au peuple mozambicain de rendre les armes avec lesquelles il a conquis son indépendance. La différence entre le FRELIMO et la RENAMO,* a-t-il ajouté, *est que la RENAMO reçoit ses ordres d'Afrique du Sud et de Lisbonne tandis que le FRELIMO les prend du peuple. »* M. Joaquim Chissano a cependant offert aux *« bandits qui se rendent »* l'amnistie, *« car le Mozambique,* a-t-il conclu, *n'a jamais, par le passé, cherché à prendre une revanche contre ses ennemis ».*

MICHEL BOLE-RICHARD.

étrangers en renfort contre la RENAMO

et les lavabos brisés. Plus aucun mobilier, plus aucune trace de vie : l'univers de la désolation. La place de l'Indépendance est envahie par les herbes folles. Sur les murs de la mairie, les « Matsanga », du nom d'un dissident du FRELIMO qui lança la première attaque contre une patrouille gouvernementale, ont laissé quelques inscriptions : *« Mozambicains, prenez les armes et luttez contre Machel »,* l'ancien président du Mozambique. Les soldats qui occupent les lieux ont répliqué : *« L'apartheid est le nazisme de notre époque »,* ou encore *« Vive l'indépendance du Mozambique ».* Sur les rebords des fenêtres, les fusils-mitrailleurs sont en position. Dans un coin, gît un coffre-fort violé.

Un médecin pour 80 000 habitants

Francisco Semo n'affiche aucune haine, il constate simplement, en montrant son ancien cabinet ravagé : *« Des choses comme cela ne peuvent être faites que par des bandits. Pendant la guerre de libération, on ne s'est jamais livrés à cela. Ils doivent se battre contre les troupes et non pas combattre la population. »* La vue de ce qui reste de l'hôpital lui fait cependant mal au cœur. A l'intérieur, il n'y a plus que des papiers qui traînent, des rideaux vénitiens démantibulés, des machines hors d'usage. Plus aucun mobilier, des placards vides, des vitres brisées. Les inscriptions « maternité », « buanderie », « salle de soins », ne conduisent qu'à des pièces nues.

D'hôpital fantôme en carcasse de bâtiment, les habitants et les soldats déambulent comme dans un monde irréel. Sur le sol, une vieille dame grelotte de fièvre sous sa natte qui lui sert de couverture. Des grappes d'enfants se réfugient derrière leur mère aux seins aussi plats que des galettes. Dans tout le secteur, il n'y a qu'un seul médecin pour 80 000 habitants. Il faut aller chercher l'eau jusqu'à 2 kilomètres. Il n'y a pas suffisamment de filets pour pêcher dans le Zambèze. Caia manque de tout, mais on fait avec ce qu'on a. Deux hommes confectionnent des casseroles avec de la tôle récupérée sur des engins militaires. L'électricité n'est plus qu'un très vieux souvenir.

Pour protéger l'existence précaire de ces gens sans espoir, un fort contingent de troupes gouvernementales est maintenu sur place. L'ennemi n'est pas loin, quelques kilomètres seulement. Il attaque la nuit et tente de dérober de la nourriture. La dernière offensive date de la mi-mai. Elle a été repoussée sans difficulté par ces soldats réguliers bien armés et bien habillés qui ont fait de Caia une place forte. Parmi les morts, un journaliste italien qui accompagnait la RENAMO.

Si, pendant le jour, la situation est calme, la nuit laisse planer un silence de mort. Dans les tranchées et les fortins, les combattants du FRELIMO veillent, tuant le temps en jouant aux dames avec des capsules d'obus de mortier ou en grattant une guitare de fortune en contre-plaqué. Une attente interminable face à un adversaire insaisissable car en perpétuel mouvement, qui s'approvisionne en nourriture et en femmes dans les villages, dont les habitants sont devenus des otages. Certains parviennent à s'échapper et échouent dans les villes reconquises.

Manifestement, la contre-offensive du FRELIMO lancée au début de l'année a porté ses fruits dans les trois provinces de Sofala, de Tete et de Zambezia, envahies à partir du Malawi par la RENAMO. Bon nombre d'agglomérations ont été reprises, mais le reste du territoire est toujours sous la coupe des guérilleros. Les voies de communication sont impraticables, sinon au moyen de convois armés. L'avion reste l'unique mode de déplacement, à l'exception de quelques trains dans le couloir de Beira, protégé par les troupes zimbabwéennes, ou sur certaines portions du chemin de fer de Nacala, au nord. L'armée du Malawi a dépêché environ un millier d'hommes sur une partie du tronçon, en application d'un accord de sécurité signé le 18 décembre avec le Mozambique.

Ingérences sud-africaines

Au total, près de 19 000 soldats étrangers sont venus prêter main forte à l'armée du FRELIMO : 12 000 Zimbabwéens, 1 000 Malawites et 6 000 Tanzaniens installés dans le port de Quelimane. Tous assurent un rôle de protection, les Tanzaniens par exemple ayant pour mission de maintenir sous leur contrôle certaines bourgades reconquises.

Une reconquête aux forceps qui a eu pour conséquence de déplacer plus au nord et plus au sud les guérilleros, ainsi qu'en témoigne la recrudescence des incidents dans les provinces de Nampula, d'Inhambane et de Gaza. Dans les territoires situés autour de la pointe du Malawi, la libération est loin d'être achevée. Apparemment, Milange et la base de Morrumbala seraient toujours aux mains de la RENAMO.

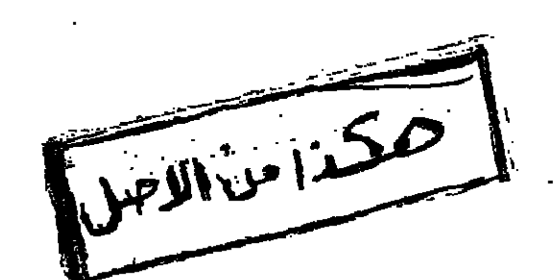
Non seulement les *« bandits armés »* ont porté la guerre ailleurs, mais, d'après les autorités de Maputo, ils auraient été renforcés et ravitaillés dernièrement à partir de l'Afrique du Sud. La radio de l'armée, Voz do Combate, a annoncé fin mai que mille hommes avaient été infiltrés à travers la frontière ou débarqués sur les côtes. L'agence de presse officielle AIM accuse régulièrement Pretoria de violer l'espace aérien mozambicain et d'entraîner pour 300 rands par mois (900 F) des réfugiés qui auraient le choix entre le rapatriement et l'entrée dans la RENAMO. *« Des accusations infondées »,* réplique l'Afrique du Sud.

Depuis maintenant vingt ans, le Mozambique est en guerre. Un conflit qui, après l'accord de Nkomati en mars 1984, s'est aggravé et semble sans issue tant que la guérilla aura le soutien, dénié mais indéniable, de Pretoria. Si, désormais, le Malawi a accepté de coopérer avec le Mozambique dans la lutte contre l'insécurité, cela ne signifie pas pour autant que les bases de la RENAMO aient été éliminées de son territoire. Ces dernières années, la guerre du Mozambique s'est internationalisée, et elle déborde maintenant au-delà des frontières. A deux reprises déjà, la RENAMO a attaqué des villages au Zimbabwe, mettant ainsi à exécution la déclaration de guerre d'Afonso Dhlakama, son dirigeant, en novembre dernier.

Certes, le FRELIMO a repris l'initiative et l'armée est en cours de réorganisation. Des commandants provinciaux ont été remplacés. Le 21 juin, le président Joaquim Chissano a désigné un nouveau chef d'état-major, l'ancien commandant en chef de l'armée de l'air, le général Antonio Hama Thai, remplaçant ainsi le général Armando Panguene, qui, en octobre dernier, avait succédé au général Sebastiao Mabote. Deux cents officiers ont déjà été formés par les Britanniques dans le camp de Nyanga au Zimbabwe pour renforcer l'encadrement. Un entraînement accéléré de trois mois, pour une unité qui est désormais passée de quarante à cent vingt hommes à chaque fois. L'accent a d'autre part été mis sur la constitution d'unités spéciales plus appropriées à la lutte antiguérilla que l'armée régulière.

Il faudra sans doute encore du temps avant que les troupes mozambicaines, estimées entre quinze mille et vingt mille hommes, puissent retourner la situation à leur avantage. La mission paraît même impossible face à un ennemi mouvant qui affirme contrôler 85 % du territoire.

M. B.-R.



Politique

La célébration de la fête nationale et les déclarations de M. Mitterrand sur TF 1

« Un certain nombre de pensées politiques sont menaçantes pour la République »

Interrogé en direct du parc de l'Elysée, le mardi 14 juillet, lors du journal de 13 heures de TF1, comme les années précédentes à l'occasion de la fête nationale, M. François Mitterrand a répondu aux questions d'Yves Mourousi sur les sujets d'actualité.

• La coopération entre la France et le Tchad

Sur la présence à Paris du chef de l'Etat tchadien, M. Mitterrand déclare notamment : « Le président Hissène Habré a été notre adversaire, il a combattu la France. Dans les années 76, il y a donc onze ans, il était en effet de ceux qui luttaient contre la présence de la France dans ce pays.

» Puis les choses ont changé. Cela se passait sous le précédent septennat ; moi, j'ai eu à connaître en 1981, lorsque je suis arrivé là, le contrôle intégral du Tchad par le colonel Kadhafi. J'ai travaillé pour que cela puisse cesser. Nous sommes arrivés à une étape importante : le Tchad est libre. (...) C'est sûr, vous ne pouvez pas prononcer le nom de Mme Claustre sans que cela m'émeuve, mais j'ai pris en compte l'histoire au moment où je l'ai reçue en dépôt, et j'ai cherché à assurer d'abord la liberté du Tchad, qui est un pays ami. »

• La détention en Afrique du Sud du coopérant Pierre-André Albertini

M. Mitterrand souligne : « Le jeune Albertini a été condamné pour avoir refusé de dénoncer des personnes à la justice. C'est un réflexe honorable. Quoi qu'il en soit, on ne peut pas assimiler son cas à un cas de droit commun, de banale lutte contre l'ordre public ! C'est le cas d'Albertini.

» Enfin, la justice a passé. Une peine a été infligée à Albertini. Il est d'usage dans ces cas-là, lorsqu'il s'agit de ressortissants d'un pays étranger, de les restituer à ce pays, et moi je ne peux pas accepter que le jeune Français Albertini soit dans les prisons d'Afrique du Sud pour des raisons d'idéal politique, et aussi de morale, tout *simplement* : on ne dénonce pas les gens lorsqu'on estime qu'il s'agit d'une cause juste.

» J'ai déjà signifié que je ne pourrais pas recevoir les lettres de créance du nouvel ambassadeur d'Afrique du Sud, tant que cette situation n'aurait pas été modifiée. » Evoquant ensuite la situation en Afrique du Sud le président de la République ajoute : « Le statut interne de ce pays n'est pas acceptable pour un démocrate. Si un certain nombre de personnes, qui vont en voyage là-bas dans des conditions que j'ignore, trouvent que tout va bien, telle n'est pas mon opinion ! »

• La sécurité européenne.

Le président de la République se déclare « tout à fait favorable à ce que se créent des unités d'armes classiques où Allemands, Français et d'autres seraient pratiquement intégrés, à la condition, bien entendu, que cette armée, que les Français n'entrent pas dans le commandement intégré, c'est-à-dire sous commandement étranger à l'Europe dans le cadre de l'OTAN. »

• Le climat politique

« Il faut éviter le trouble politique permanent, le doute sur soi-même, qui visiterait assez facilement les Français à l'écoute de tout ce qu'on leur dit ici et là, naturellement, insiste M. Mitterrand. Il faut qu'il y ait une certaine unité politique, qu'on ne se laisse pas démonter par tout et par n'importe quoi, et aussi qu'il n'y ait pas des campagnes qui troublent l'opinion, qui soient des campagnes de haine, de détestation l'un de l'autre.

» Certains avaient dit avant moi — quand je dis « certains », il ne faut pas que cela apparaisse irrévencieux — « Aimez-vous les uns les autres ». Bon, je ne demande pas qu'on exagère ce point de vue parce que je connais les limites dans ce domaine. Je sais un peu comment marchent les sociétés. Mais un grand pays ne peut être grand que s'il sait s'unir sur quelques objectifs majeurs. C'est tout ce que je demande.

» L'approche de l'élection présidentielle, les campagnes à ras de terre, l'encouragement aux passions les plus basses, tout ce qui est réflexe instinctif, tout cela doit céder la place à une conception plus haute de l'intérêt du pays, qui passe par la République (...)

• La cohabitation.

M. Mitterrand fait son propre bilan : « Qu'est-ce que je cherche ? D'abord, je cherche à éviter les crises inutiles, les crises graves que sont toujours les crises institutionnelles. Je l'ai évité en 1981, où, pour la première fois, la gauche gouvernait après des décennies et des décennies d'exclusion du pouvoir, et je l'ai voulu en 1986, alors que venait de parvenir au Parlement une majorité — *disons les* choses — hostile à ce que j'avais jusqu'alors entrepris. Mais mon devoir était supérieur à mes propres convictions (...).

» Je crois avoir protégé la réputation et le visage de la France dans le monde. J'ai à la fois assumé la continuité des grandes directions dont j'avais hérité et décidé quelques autres directions complémentaires. Cela, aujourd'hui, forme un tout que j'ai projégé.

• La pression de l'extrême droite.

Evoquant à la fois l'élection municipale de Grasse, les conclusions tirées de leur voyage en Afrique du Sud par certains députés du Front national et de la majorité et l'influence générale des thèses soutenues par le Front national, M. Mitterrand indique, sans citer ce parti ni son président : « Je pense qu'un certain nombre de pensées politiques sont menaçantes pour la République. (...) Un fait pris isolément, cela vaut ce que cela vaut. Ce qui compte, c'est l'addition : Grasse, presque en même temps que la visite de quelques parlementaires en Afrique du Sud, plus ceci, plus cela... Oui, cela commence à faire beaucoup, et je pense que tout citoyen responsable, serviteur du pays dans sa plus belle tradition, doit être attentif à cette évolution. (...) J'aperçois se lever de plus en plus les intolérances et les fanatismes, et il faut bien qu'il y ait des voix plus sages qui se fassent entendre. Nul n'est de trop, nul n'est de trop en France, et j'espère que cela sera tout à fait vrai. (...) Nul n'est de trop, et j'accorde beaucoup d'importance à celles et à ceux qui se consacrent aux tâches de préserver l'esprit public, le sentiment républicain, le refus de l'intolérance. »

• L'élection présidentielle

M. Mitterrand continue de cultiver le flou sur ses intentions personnelles : « J'aviserai pour assurer à la France, dans les quelques mois qui nous séparent de l'élection présidentielle, autant que je le pourrai, des conditions de calme, de respect et de démocratie indispensables.

• L'hommage aux pères de la Communauté européenne

En conclusion, le président de la République affirme qu'il aimerait qu'« on honore davantage les fondateurs de la Communauté européenne » : « *Au mois d'octobre*, René Cassin, qui a rempli un grand rôle pendant la guerre et après, qui a été l'instigateur de la Déclaration universelle des droits de l'homme, sera transporté au Panthéon. Moi, j'aimerais que des hommes comme Robert Schuman, Jean Monnet, si cela est compatible avec les intentions qu'ils ont naguère exprimées ou que leur famille pourrait exprimer, soient là pour témoigner qu'un des grands moments de l'histoire de la France a été de fonder l'Europe. »

JEAN MONNET

[Né le 9 novembre 1888 à Cognac (Charente), secrétaire général adjoint de la Société des nations après la première guerre mondiale, Jean Monnet fut à l'origine, en 1946, du premier plan de modernisation et d'équipement qui porte son nom. Associé aux discussions sur le plan Marshall et sur la fondation de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Jean Monnet sera ensuite l'inspirateur du plan Schuman avant d'être à l'origine du Marché commun et de l'Euratom ratifiés par les Six en 1957. Jean Monnet est mort le 16 mars 1979 à Rambouillet, quelques semaines après la mise en place du système monétaire européen, nouveau pas dans la construction de l'Europe à laquelle son nom reste attaché.]

ROBERT SCHUMAN

[Né à Luxembourg le 29 juin 1886, Robert Schuman avait été élu député de la Moselle en 1919 et constamment réélu jusqu'en 1962. Entré en mars 1940 dans le cabinet de Paul Reynaud comme sous-secrétaire d'Etat chargé des réfugiés, il démissionne lorsque Pierre Laval devient président du Conseil. Arrêté par la Gestapo en septembre 1940, emprisonné, évadé, il occupe après la seconde guerre mondiale de nombreux postes ministériels. Ministre des affaires étrangères de 1948 à 1952, il fait, en cette qualité, la déclaration du 9 mai 1950 d'où naîtront le « plan Schuman » et la Communauté européenne. Président de l'assemblée parlementaire de Strasbourg de 1958 à 1960, Robert Schuman meurt le 4 septembre 1963.]

RENÉ CASSIN

[René Cassin, né à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) le 5 octobre 1887, avocat, délégué de la France à la Société des nations de 1924 à 1938, fut le premier civil à répondre à l'appel du général de Gaulle qu'il rejoignit à Londres le 20 juin 1940. Après avoir joué un rôle important auprès du chef de la France libre, René Cassin devient en 1944 vice-président du Conseil d'Etat. Il sera en 1958 membre du Conseil constitutionnel provisoire et, en 1960, membre du Conseil constitutionnel. René Cassin fut vice-président de 1941 à 1955 puis président de 1955 à 1957 de la commission des droits de l'homme des Nations unies. Son nom reste attaché à la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), dont il fut le principal rédacteur. Ce qui lui valut en octobre 1968 le prix Nobel de la paix. René Cassin est mort le 20 février 1976.]

Autoportrait d'un candidat ?

LA réception dans le parc de l'Elysée, le mardi 14 juillet 1987, aura-t-elle été la dernière offerte par M. François Mitterrand ? Pour cette septième partie de campagne — en tous points réussie — après le traditionnel défilé militaire — impeccable comme il se doit, — l'actuel hôte de ces lieux n'a rien *révélé de ses intentions*. Usant avec maîtrise de l'art de l'esquive et avec habileté du sens de la nuance., M. Mitterrand n'a eu aucune peine à entretenir sinon l'équivoque et l'ambiguïté, du moins l'interrogation et l'énigme.

Tout au plus le chef de l'Etat a démenti les rumeurs — émanant de ses propres amis comme M. Roland Dumas — concernant une élection présidentielle anticipée puisqu'il a assuré qu'il assumerait ses fonctions *« jusqu'à la dernière minute dans la plénitude de mes compétences »*. Voilà donc une réponse précise à une question qui était diffuse. Pour le reste — mais n'est-ce pas la loi du genre ? — M. Mitterrand a essentiellement insisté sur le rôle prééminent qu'il remplit à la tête de l'Etat, feignant d'ignorer superbement les autres pouvoirs de la République.

Et pourtant ! Et pourtant à travers cette attitude... souveraine, il a voulu montrer qu'il se sentait concerné par tout.

Qu'en parlant de la situation au Tchad, de l'Afrique du Sud, de l'Iran, de l'Europe et de la défense, il ait ainsi rappelé qu'en matière de politique extérieure et de sécurité il *avait une fonction suprême* visait sans aucun doute à restreindre les ambitions que nourrit aussi en ce domaine le chef du gouvernement. Alors que la compétition à ce sujet entre M. Mitterrand et M. Chirac s'exerce depuis le début de la cohabitation, le président, sans pour autant souligner les convergences, a soigneusement évité de gêner M. Chirac.

Il est vrai que le chef de l'Etat a toujours marqué qu'il se plaçait à un niveau très supérieur : *« Ma tâche n'est pas de gêner l'action du gouvernement »*, a-t-il même jugé bon de rappeler.

Un président paratonnerre

Mais peut-on penser qu'un président détaché à ce point de la conjoncture et des contingences de l'action quotidienne du pouvoir exécutif se serait autant intéressé à certains de ses aspects ? Qu'il aurait à la fois souhaité le bonheur des « travailleurs », comme le font tous les partis de gauche, et épousé les requêtes du patronat pour aider fiscalement l'investissement, comme le demande M. Barre, mais le refuse M. Balladur ? Qu'il se serait borné à un compliment plein de venin en félicitant M. Chirac d'avoir seulement rattrapé le retard de sa première année de gouvernement en matière de crédits pour la recherche scientifique ?

S'il ne souhaitait être agréable aux descendants des libéraux, des démocrates-chrétiens et autres MRP de l'après-guerre, aurait-il proposé — cédant au syndrome des temples funéraires — en gage de foi européenne le transfert au Panthéon des cendres de Robert Schuman, de Jean Monnet et de René Cassin, dont aucun ne fut socialiste, au moment où les gaullistes se convertissent à l'Europe ?

S'il n'avait aucune pensée électorale, aurait-il pris la peine de mettre en garde contre des « additions » inquiétantes et même de reprocher à des citoyens le libre choix qu'ils ont fait à Grasse en votant pour une liste comportant des candidats de l'extrême droite ? Il est vrai qu'il s'agissait davantage de sa part d'une mise en garde que d'une condamnation qui aurait été contradictoire avec sa dénonciation des *« campagnes de haine et de détestation l'un de l'autre »*. En s'inquiétant d'*« un certain nombre de pensées politiques menaçantes pour la République »*, M. Mitterrand pensait-il aux raisons *« objectives, sérieuses, républicaines »* qui pourraient le pousser à être candidat en 1988 et qu'il évoquait le 7 juin dernier en gravissant la roche de Solutré pour le cas où l'on serait *« en situation de voir la France s'abandonner »* ? En rapprochant hardiment la municipale de Grasse et la situation en Afrique du Sud, quitte à donner trop d'importance aux dernières déclarations irresponsables de quelques députés lambda, n'a-t-il pas voulu agiter un épouvantail ?

Si M. Mitterrand n'était préoccupé que de son image et de son destin personnel et non de l'avenir du pays au-delà de 1988, n'aurait-il pas davantage évoqué le bilan des gouvernements Mauroy et Fabius alors qu'il n'en a dit mot ?

En revanche, on pourra trouver dans les propos du président de la République une foule de formules apaisantes et unanimistes : *« éviter de jeter de l'huile sur le feu »*, *« garder son sang-froid »*, *« respecter la volonté populaire »*, *« éviter les crises inutiles »*, *« que l'opinion ne s'affole pas »*, sans oublier la parole biblique *« Aimez-vous les uns les autres »*.

En somme garant d'une *« certaine unité politique »* de la nation, *« protecteur de quelques grands principes »*, détaché des querelles partisanes, ne condamnant plus formellement la droite ni le libéralisme, *ne se référant plus exclusivement au « peuple de gauche »*, et ne citant à aucun moment le socialisme, vigilant à l'égard des droits de l'homme, attentif aux revendications des travailleurs comme aux demandes du patronat, M. Mitterrand a présenté sa fonction comme celle d'un président-paratonnerre, tout le peuple étant convié à se pénétrer de son rôle salvateur.

Mais n'a-t-il pas aussi brossé — à toutes fins utiles le portrait-robot d'un candidat clefs en main qui pourrait devenir un autoportrait ?

ANDRÉ PASSERON.

A l'Elysée

« Beaucoup plus gai que les deux dernières années ! »

La traditionnelle garden-party du 14 juillet a réuni, après le défilé militaire, plusieurs milliers de personnes autour de M. François Mitterrand dans le parc de l'Elysée. Outre des personnalités des milieux culturels et artistiques, de nombreux dirigeants, députés et anciens ministres socialistes — dont les deux anciens chefs de gouvernement, MM. Laurent Fabius et Pierre Mauroy, et aussi M. Christian Nucci — ont assisté à cette partie de campagne, tout comme une dizaine de ministres de l'actuel gouvernement. M. Jacques Chirac était présent au début de la réception et a échangé quelques mots sur le défilé avec le chef de l'Etat, avant d'aller rejoindre à l'Hôtel de Ville, pour un déjeuner traditionnel tout aussi traditionnel, les soldats qui avaient participé au défilé, tandis que M. Pierre Méhaignerie, ministre centriste de l'équipement, s'attardait à l'Elysée.

« C'est beaucoup plus gai que ces deux dernières années. » Les conseillers de l'Elysée hument en connaisseurs les parfums mêlés qui montent des buffets régionaux dressés sous les tentes, écoutent les murmures et les rires de la foule. *« En fait,* reprend l'un, *il y a 90 % de braves gens qui sont là pour être dans l'Elysée et qui mangent du saucisson. Et au milieu, il y a les gens de la Nomenklatura qui se cherchent entre eux... » « Ce qui est sympathique, continue un deuxième, c'est toujours ce côté fête à neu-neu »*, ou *« fête de la rose qui aurait réussi »* complète, perfide, un autre.

Il est vrai que, si l'observation de cette tranche de France profonde qui festoie ici vaut sondage, le dernier 14 juillet du septennat est une réussite, pour le président et même pour... l'éventuel candidat. Les spécialistes remarquent les applaudissements qui — pour la première fois, assurent-ils — éclatent, quand « Tonton », après son entretien avec Yves Mourousi, plonge dans la foule qui l'attend sur les pentes douces de la cuvette herbeuse que forme le parc de l'Elysée. Là où, d'habitude, un mince cordon de gardes républicains suffit, on voit des gardes ruisselants de sueur dans leur uniforme noir et bleu, le visage rouge, s'arcbouter pour contenir la masse qui veut toucher ou voir — pour la dernière fois ? — l'actuel occupant des lieux.

Pour la dernière fois ? *« Absolument pas »*, tranche le sociologue Henri Weber, qui donne rendez-vous au même endroit l'année prochaine, avec le même président. *« Tu vas te ridiculiser »*, le sermonne sa femme en riant. Est-ce la chaleur, le champagne, les airs légers que joue la musique de la garde qui entretiennent une douce euphorie chez les dignitaires socialistes ? *« C'est drôle,* murmure rêveusement M. Maurice Benassayag, maître des requêtes au Conseil d'Etat, *je n'ai pas le sentiment de vivre le dernier 14 juillet ici avec lui »*.

La dernière garden-party pour la gauche à l'Elysée ? *« La dernière de l'année »*, oui, précise M. Dominique Strauss-Kahn, tandis que le rocardien Gérard Fuchs, sans s'engager sur la personnalité du futur président, affirme sobrement : *« Quand on lit les sondages, on se dit qu'on a de bonnes chances de revenir »*. M. Christian Laurissergues, député du Lot-et-Garonne, n'a pas les mêmes raisons que son collègue parisien d'être prudent : *« S'il est candidat, il sera élu »*. Voilà tout.

J.-L. A.

Sur les « Champs »

Regarde-nous !

« J'aime mieux qu'il y ait des Français qui approuvent ce que je fais que le contraire », disait M. Mitterrand en conclusion de son entretien avec Yves Mourousi, sur TF 1.

Le président de la République a donc été certainement ravi des applaudissements qu'il a recueillis le matin, alors qu'il descendait les Champs-Elysées, contrastant fortement avec les sifflets de 1982 et les *« Mitterrand, démission ! »* de 1983.

Avant 10 heures, le public se pressait déjà nombreux le long de l'avenue. Des soldats distribuaient gratuitement une brochure de huit pages à la gloire de l'armée française, tandis que *d'autres tentaient de vendre*, apparemment sans beaucoup de succès, des disques de musique militaire.

C'est à 10 heures précises que la R 25 du président de la République est arrivée, encadrée par une vingtaine de motards de la garde républicaine. Premiers applaudissements, premières exclamations : *« Oh ! la vache, la bagnole ! »* Aucun geste d'agressivité sur tout le parcours. M. Mitterrand semble ne pas regarder ailleurs que devant lui. Ce qui fait dire à un CRS : *« Alors François, nom de Dieu, regarde-nous ! »*

P. B.

Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

La syphilis... avant le SIDA

Connaissez-vous le cas de cette « jeune fille atteinte d'un chancre céphalique pour avoir été embrassée sur le front » ? Saviez-vous qu'avec une baignoire mal nettoyée ou un porte-plume porté à la bouche vous risquiez d'attraper le « mal de Naples » ? Votre arrière-grand-père n'était-il pas un « avarié » ? Au début du siècle, ce mal qui répand la terreur, c'est la syphilis. Avec tous les fantasmes que nourrit aujourd'hui le SIDA.

par Jean-Noël Jeanneney

LE mouvement tournoyant des émotions collectives qui entoure désormais le SIDA ramène impérieusement en arrière, au temps de la terreur qu'imposa la syphilis.

Non que je songe à suivre le « mal de Naples » dans la durée de son histoire plurISÉculaire : trop de variantes brouilleraient le regard (1). Il s'agit de concentrer l'attention sur les décennies que vint clore, dans les années 40, le triomphe de la pénicilline, et en particulier sur les trente ans qui précédèrent en France la première guerre mondiale. Si ce ne fut pas alors, semble-t-il, le temps de la plus grande gravité statistique du mal, ce fut l'époque où sa virulence s'avéra pour la conscience publique la plus éclatante. Ce fut en somme — pour reprendre l'expression d'Alain Corbin, magnifique historien de ces mouvements majeurs de la sensibilité collective (2) — *« l'âge d'or du péril vénérien »*.

A partir des années 1880 en effet, les congrès médicaux commencèrent d'y attacher non plus seulement l'intérêt dû à un fléau microbien parmi beaucoup d'autres, mais quelque chose comme une attention obsessionnelle, préparant, dans les années 1890, l'irruption de cette angoisse dans le champ du plus large public. Désormais, le monde médical nourrit puissamment une inquiétude collective qui fait irruption dans la littérature romanesque et jusque sur la scène des théâtres. C'est le moment où *les Avariés*, la pièce de Brieux, peinture plus clinique que romanesque des conséquences horribles du mal et des drames de conscience qu'il suscite dans les milieux bourgeois, obtinrent un triomphe sur la scène et en librairie.

Le combat du professeur Augagneur

Quelques grandes voix médicales se sont efforcées récemment — sans vouloir lénifier — de ramener le péril du SIDA à la portée statistiquement encore limitée qui est la sienne dans nos pays parmi les fléaux sociaux. Je me souviens avoit entendu naguère le professeur Jean Bernard rappeler volontiers que le nombre des victimes du SIDA en France demeure, actuellement encore, presque bénin par rapport aux ravages de l'alcoolisme ou aux accidents de la route, et que la place qu'y consacrent les médias est proportionnellement démesurée.

ON sait aujourd'hui qu'au cours des années 1890-1914 l'antique « vérole » est plutôt en régression par rapport aux décennies antérieures, grâce aux progrès de l'hygiène et à l'efficacité au moins partielle des traitements mis au point : quelle que soit la marge d'incertitude inévitable dans ces domaines, des études chiffrées plausibles, publiées en 1907, ne lui attribuent que 2,2 % des décès survenus dans les hospices et hôpitaux parisiens et 2,26 % de ceux qu'on a dénombrés dans les hôpitaux de Toulouse. Le professeur Augagneur, dont la thèse était consacrée dès 1879 à la syphilis héréditaire tardive, qui fut aussi le prédécesseur d'Edouard Herriot comme maire radical de Lyon entre 1900 et 1905, puis gouverneur de Madagascar et ministre de la marine, figure honorablement parmi ceux qui s'attachèrent inlassablement à ramener au concret de ces chiffres. Il saisit chaque occasion de souligner en particulier que le mal vénérien ne se rencontrait que très rarement chez les conscrits examinés par les conseils de révision. Il fit valoir que, contrairement aux idées de plus en plus répandues, l'hérédité syphilitique n'existait que si la mère était atteinte, et seulement dans la période de la grossesse, où elle pouvait transmettre le mal. Et il affirma constamment : *« Ceux qui estiment le danger vénérien considérable obéissent à des impulsions sentimentales, non à des raisons démontrables »* (3).

En face, le discours de la plupart des médecins spécialistes est tout autre — vraiment terrifiant. Certains, proprement extravagants, tel le professeur Burlureaux en 1902, vont jusqu'à réclamer la création par l'Etat de *« musées syphiligraphiques »* dans les grandes villes, pour exposer aux yeux de tous les ravages épouvantables du mal. Dans un article consacré à la prostitution à Lille, et auquel Alain Corbin a fait un sort, le docteur Patoir se dit, en 1902, convaincu que *« la syphilisation de toute l'espèce humaine est inéluctable »*, et il ajoute : *« Dans certains districts de la Russie, cette syphilisation serait un fait accompli »* (4).

L'OBSESSION des « syphiligraphes exaltés » se nourrit de la croyance irrationnelle dans les formes les plus folles de la contamination. Nous qui savons ce que la rumeur autour du SIDA a colporté de plus fantaisiste avant même les élucubrations intéressées de M. Le Pen, quant à des infections possibles par la piqûre de moustique ou la salive de baisers (on se rappelle cette actrice se disant publiquement atterrée que Rock Hudson l'ait naguère embrassée sur la bouche devant des caméras, pour les besoins d'un tournage), nous nous retrouvons en terrain familier devant les développements dévergondés auxquels se livrent les plus hautes sommités médicales, autour de 1900, quant à la « syphilis des innocents » : celle des nourrices, celles des sages-femmes, celle des verriers, celle des musiciens, celle des emballeurs — qui ont l'habitude de garder dans la bouche les clous qu'ils s'apprêtent à utiliser. *« Les syphiligraphes*, écrit Alain Corbin, *se plaisent à énumérer tous les objets qui risquent de contaminer les individus les plus sages : piscine ou baignoire mal nettoyée, siège des lavabos, rasoir du coiffeur, plume, porte-plume, crayon ou pinceau portés à la bouche, cornet acoustique, pipe, porte-cigarettes, guillotine qui dans les bureaux de tabac sert à couper l'extrémité des cigares, timbre-poste, instruments de vaisselle, couverts, pièces de monnaie que les receveurs des tramways tiennent entre leurs lèvres, jumelles de théâtre, literie, linge de maison, crucifix embrassé lors de la cérémonie du vendredi saint — sans oublier tous les gestes susceptibles de transmettre la maladie : embrassement à la sacristie le jour du mariage, les poignées de main et surtout les attouchements, les caresses, tous les frôlements que permettent les « demi-vierges » décrites par Marcel Prévost... »* Et, pour faire bonne mesure, le professeur Alfred Fournier, en vient à citer gravement le cas d'une *« jeune fille atteinte d'un chancre céphalique pour avoir été embrassée sur le front... »* (5).


Couverture de *l'Assiette au beurre* (18 mars 1905).

AINSI glisse bientôt le propos. Ainsi le discours normatif se mêle-t-il vite et très intimement au discours médical. Parfois allusivement, très souvent explicitement. Comme dans ce candide postulat du docteur Monnet publiant ses *Conseils aux avariés : « En tête du traitement (...) il faut inscrire comme règle absolue la fidélité conjugale. N'ayons qu'une femme, c'est formel et indispensable. Tant il est vrai que la morale et le médecin, ici comme toujours, montrent leur indissoluble union... »* (6). A quoi fait écho Alfred Fournier quand il appelle hautement à une mise hors la loi de toutes les relations extra-conjugales et écrit : *« S'il s'opérait un retour de l'humanité vers l'innocence et l'âge d'or, les jours de la syphilis seraient comptés... »* Et ceci encore, du professeur Burlureaux, en 1902, devant le congrès de Bruxelles, rencontre internationale exclusivement consacrée à la syphilis : *« Le mariage est de toute évidence le plus sûr abri contre le péril vénérien.*


— ... Et puis, mademoiselle, j'ai mon certificat de non-avarié.

Pas de vrai plaisir sans risque

Familier encore à nos oreilles, en suite logique de cette confusion des soucis médicaux et des prescriptions morales, le débat qui se développe alors sur la diffusion des préservatifs masculins. On sait les réactions très mitigées de l'Eglise catholique, aujourd'hui, devant la propagande pour l'usage des condoms comme seule protection efficace contre le SIDA : la hiérarchie s'inquiétant que cette publicité et l'accès facilité à ces produits n'encouragent une violation des préceptes fondamentaux de la foi quant à la chasteté imposée hors du mariage. Cela ramène assez fidèlement au début de notre premier demi-siècle, en mineur, et avec toutes les préoccupations qu'inspire à l'observateur l'évolution, dans l'intervalle, des interdits de la société ambiante. Avant 1914, la Faculté se prononce en majorité contre toute propagande pour la préservation. Le souci hygiénique s'incline devant la préoccupation morale : devant la Société internationale de prophylaxie, le professeur Burlureaux, toujours lui, affirme ainsi hautement : *« Notre société de prophylaxie sanitaire et morale ne peut pas, ne doit pas s'intéresser aux moyens artificiels de protection, d'abord parce qu'aucun de ces moyens n'est sanctionné par la morale, ensuite pour des raisons non de pudibonderie mais de décence ; enfin parce que les industriels de bas étage ne manqueraient pas de transformer notre approbation en réclames fort lucratives pour leur commerce innommé. »*

Un pas de plus et l'on touche à une conviction plus profonde qui est souvent dissimulée, et parfois candidement formulée : à savoir le sentiment vif chez plusieurs qu'il n'est pas de vrai plaisir sans risque. On songe au personnage central du roman récent de Dominique Fernandez, ce livre qui fait entrer, selon le mot de Jacqueline Piatier, *« le SIDA en littérature »*. Il dit avant de mourir : *« La nature ne supporte pas la complète liberté. Elle regimbe contre l'épanouissement sans limites de ses possibilités (...). Tout ce qui se réalise trop parfaitement appelle le germe exterminateur »* (7).

Le 5 juin 1904, l'abbé Mugnier note dans son journal : *« Charles Du Bos, qui a vingt ou vingt et un ans, vient de me dire que la jeune génération commence beaucoup plus tôt la vie sensuelle, treize ou quatorze ans. On se fatigue plus tôt de la femme, d'où la pédérastie qui augmente : recherche d'autres sensations... »* (8).

LA nature de la syphylis ne lui a pas donné par rapport à l'homosexualité la situation du SIDA qui apparaît clairement à la droite extrême (en particulier aux Etats-Unis) comme une punition divine. *« Dieu n'a pas créé Adam et Stève »*, proclament ses pancartes. Mais la nuance, au fond, est superficielle. Dans l'angoisse vénérienne du début du siècle affleurent constamment le refus de sa différence et de sa liberté, la peur de l'autre. On sait tout ce que remue actuellement, chez certains, la probabilité de l'origine africaine du SIDA. Vers 1900, une grande partie de la littérature consacrée à la syphilis respire la xénophobie et le racisme. Alain Corbin et Claude Quétel font tous deux un sort, parmi plusieurs autres exemples possibles, au terrifiant roman populaire d'un nommé André Couvreur, *les Mancenilles*, publié en 1900 (9). Paris y est comparé à un mancenillier, arbre mortel pour qui s'endort à son ombre. Les femmes porteuses du mal sont des « mancenilles », responsables de la désagrégation morale et physique des hommes qui les fréquentent. Le héros, Maxime, est un jeune et brillant ministre, bientôt jeté dans la folie par son mal. Parmi les nombreuses partenaires de ses débauches, l'une, Frida, est celle *« dont le lit devenait l'émonctoire de tous les personnages de couleur du quartier amenant des quatre coins du monde leurs vices et leur maladie peut-être ! »*. Et c'est par un Arménien qu'une autre maîtresse, Simone, est finalement contaminée...

Chemine, sous-jacente, l'idée que la civilisation et les voyages ont seuls permis l'extension du fléau contre quoi protégerait la vie close des ruraux d'autrefois... *« L'âge d'or »*, disait Fournier... L'illusion est grande pour qui sait les ravages épidémiques de la peste au Moyen Age. Mais cette nostalgie d'un paradis perdu de pureté idéale n'est-elle pas l'une des composantes souvent repérée des mythologies de la droite traditionnelles (10) ?


Victor Augagneur (1855-1931), médecin, chirurgien et homme politique français. Il fut maire de Lyon, gouverneur général de Madagascar de 1905 à 1910 et gouverneur général de l'AEF à partir de 1920. En 1879, il consacra sa thèse à la syphilis héréditaire active et affirma constamment : *Ceux qui estiment le danger vénérien considérable obéissent à des impulsions sentimentales, non à des raisons démontrables.* » Ci-contre, un dessin de Galanis paru dans *l'Assiette au beurre* en 1905.

ÉLARGISSONS encore le regard : l'exploitation de la peur est mise au service d'une idéologie de la dégénérescence, de la décadence de la race. La notion d'hérédo-syphilis, qui fait florès dans ces années-là et dont la portée est démesurément élargie par certains médecins obsessionnels, mûs par une sorte de délire globalisant, finit par attribuer à ce fléau toutes les malformations et toutes les monstruosités.

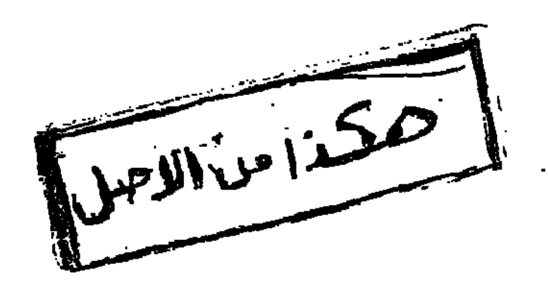
Et on s'étonne à peine d'avoir vu, aux temps de Vichy, poindre la doctrine de la décadence des démocraties corrompues par le mal. Dans le volume numéro 58 de la collection « Que sais-je ? », consacré en 1942 au péril vénérien, et exhumé par Claude Quétel, la préface de la romancière Louise Hervieu, sous une épigraphe de Charles Maurras (*« Savoir pour prévoir afin de pourvoir »*), explique clairement que la France est devenue un pays de dégénérés à cause non point seulement des juifs, mais aussi de la syphilis, et conclut, soulagée : *« Cependant, des peuples qui ont reconquis leur jeunesse et parmi eux nos vainqueurs se sont d'abord purifiés du mal vénérien... »*

Alors, les dangers *moraux* du SIDA ?... Ne forçons pas le trait. Pour lutter contre les terreurs irrationnelles que ce mal inédit fait surgir aujourd'hui, notre raison trouve des atouts, des informations scientifiques plus rassises dans l'évolution psychologique du corps médical, qui est plus libre de postulats implicites entrelacés avec sa science. Et pourtant, le péril obscurantiste est-il si loin de nos têtes ?

1. *Cf.* Claude Quétel, *le Mal de Naples, histoire de la syphilis*, Paris, Seghers, 1986, 348 p.
2. Alain Corbin, « Le péril vénérien au début du siècle : prophylaxie sanitaire et prophylaxie morale » in *Recherches*, « L'haleine des faubourgs », n° 27, décembre 1977, p. 245-283, *les Filles de noce, misère et prostitution aux XIXe-XXe siècles*, Paris, Aubier, 1978, et « L'hérédo-syphilis ou l'impossible rédemption. Contribution à l'histoire de l'hérédité morbide » in *Romantisme*, n° 31 « Sangs », 1981. Je dois à Corbin la plupart des textes médicaux cités ici et, plus largement, sa problématique d'ensemble.
3. Corbin, « Le péril vénérien... », p. 253.
4. *Ibid.*, p. 252.
5. *Ibid.*, p. 249.
6. *Ibid.*, p. 258.
7. Dominique Fernandez, *la Gloire du paria*, Paris, Grasset, 1986. *Cf.* la critique de Jacqueline Piatier, *le Monde* 20 février 1987.
8. Abbé Mugnier, *Journal*, Paris, Mercure de France. 1985, p. 146.
9. Alain Corbin, *les Filles de noce...*, *op. cit.*, p. 397 et Claude Quétel, *op. cit.*, p. 183. D'autres titres : Victor Margueritte, *Prostituée* ; Marc La Marche, *Tréponème*, 1929 ; Jean Moyé, *la Vie d'un hérédo*, 1939. Ceux qui ont vu récemment *Out of Africa*, d'après l'œuvre de Karen Blixen, savent l'importance que ce thème y trouve.
10. Raoul Girardet, *Mythes et mythologie politique*, Paris, Le Seuil, 1986.

Demain :

Barbes de 1853 et barbes de 1981



Société

JUSTICE

L'agitation dans les prisons

Sur les toits de Fleury-Mérogis

L'agitation a gagné les prisons de Fleury-Mérogis, Loos-lès-Lille et Douai (Nord) ces jours derniers.

Une vingtaine de détenus du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne) sont restés retranchés sur le toit des bâtiments pendant près de cinq heures, mardi 14 juillet. Auparavant deux cent cinquante autres détenus ont refusé pendant plusieurs heures de regagner leurs cellules, où ils ont fini par être repoussés par les forces de l'ordre.

La révolte, qui avait commencé peu avant 16 heures, pour se terminer peu avant 20 h 30, s'est aussi traduite par une blanchisserie saccagée, une infirmerie détruite et incendiée et des cours de promenade endommagés par les détenus en colère. Un atelier de travail a aussi été détruit.

Tout a commencé mardi, peu avant 16 heures, lorsque deux cent cinquante détenus des bâtiments D 1 et D 2 ont refusé de regagner leurs cellules après une promenade. Ils entendaient protester, comme l'avaient fait les détenues de la maison d'arrêt des femmes de Fleury, dimanche 12 et lundi 13, contre leurs conditions de détention dues à la surpopulation pénale.

Une vingtaine de ces détenus ont réussi à monter sur le toit du bâtiment D 1 d'où ils se sont adressés à la foule des badauds, des familles et des journalistes. *« Nous sommes contre les mesures d'isolement, contre la lenteur des instructions et la surpopulation pénale. Nous sommes aussi solidaires avec la MAF* [Maison d'arrêt femmes]. »

Une banderole : « non à la mort lente »

Pendant ce temps, d'importants effectifs de gendarmerie étaient renforcés par les CRS de deux compagnies (la 3 de Quincy-sous-Sénard et celle de Vélizy) et des éléments du GIGN (Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale), accompagnés d'un chien berger allemand.

Pendant que les CRS tenaient à l'écart la foule des curieux et que des gendarmes mobiles avaient pris position autour de l'enceinte du centre pénitentiaire, le reste des forces de l'ordre, requis par la préfecture de l'Essonne, investissaient les cours de promenade où étaient rassemblés les contestataires. Ces derniers ont été repoussés fermement, voire très fermement lorsque cela était nécessaire, jusque dans leurs quartiers, et le calme est revenu dans les cours à 19 h 30.

Mais il restait une vingtaine de détenus sur les toits. Un hélicoptère de la gendarmerie nationale, après un premier survol du toit de la prison, où les détenus avaient confectionné une banderole : *« Non à la mort lente »*, s'est posé à proximité pour embarquer à son bord seize gendarmes du GIGN, accompagnés d'un berger allemand. Mais l'hélicoptère n'a pas eu à redécoller pour aller poser les hommes sur le toit et en dégager les contestataires, ces derniers ayant accepté de descendre volontairement.

En effet, ont-ils dit, *« le directeur de la prison accepte de nous recevoir pour qu'on lui fasse part de nos revendications. Aussi, nous acceptons de descendre, même si nous savons que nous risquons des sanctions disciplinaires »*.

Tout est alors rentré dans l'ordre à Fleury-Mérogis, où, de surcroît, un peu plus de cent femmes avaient elles aussi de nouveau protesté, comme les deux jours précédents, en refusant de regagner leurs cellules. Mais il n'aura fallu qu'un quart d'heure aux gendarmes pour les convaincre de le faire.

Protestations à Douai

A Douai une cinquantaine de détenus, montés sur le toit de la promenade de la maison d'arrêt, mardi 14 juillet, vers 16 h 30, ont tous regagné leurs cellules peu avant 17 h 30. La direction de l'établissement avait engagé le dialogue avec deux porte-parole des détenus. Ceux-ci protestaient, sans violence, contre leurs conditions de vie à l'intérieur de la maison d'arrêt, et réclamaient certaines améliorations. Ils avaient d'abord déclaré agir par solidarité avec les six détenus, qui ont passé plusieurs heures sur le toit de la maison d'arrêt de Loos-lès-Lille (Nord), lundi 13, et avec les protestataires de Fleury-Mérogis. Les six détenus de Loos avaient regagné leurs cellules lundi vers 23 heures. Ils ont ensuite été transférés dans d'autres établissements.

La prison de Loos est la maison d'arrêt la plus importante du Nord, avec 1 130 détenus pour 535 cellules. La surpopulation et l'insalubrité des lieux – en janvier dernier un surveillant y avait dénoncé la présence de plusieurs centaines de rats dans les chemins de ronde, – sont cause de fréquents mouvements de protestation chez les détenus.

Erreurs

CE n'est pas – pas encore ? – la révolte dans les prisons mais on y assiste à une agitation de mauvaise augure. Trois établissements ont été le théâtre de mouvements d'humeur ces derniers jours, trois seulement sur cent quatre vingts, mais le propre d'une telle *agitation est d'être contagieuse*. La chancellerie le reconnaissait mercredi 15 au matin sans, pour autant, prendre les événements récents au tragique.

La cause permanente de l'agitation carcérale tient à la surpopulation. Il y avait 50 661 détenus en métropole le 1er juillet pour une capacité voisine de 32 500 places. La plupart des établissements sont vétustes, tout juste salubres : un détenu de la Santé à Paris a découvert récemment un rat dans la cuvette des toilettes.

La chaleur de l'été n'arrange rien. Aux Baumettes, à Marseille, occupée à 236 %, la température dans les cellules était ces derniers jours de 35 °C à 40 °C. Faute d'installations sanitaires suffisantes, les détenus n'y ont droit qu'à deux douches par semaine.

« Non à la mort lente », a-t-on pu lire sur la banderole brandie mardi 14 juillet, *en fin d'après-midi*, par des détenus montés sur un toit de Fleury-Mérogis. D'autres protestaient contre la lenteur de l'instruction de leur dossier. 43 % des détenus sont en attente de leur jugement. Ils sont jusque-là présumés innocents et réclament que la justice les fixe enfin sur leur sort. Les maisons d'arrêt, qui abritent surtout des personnes non encore jugées sont, de ce fait, les plus sujettes à l'agitation. On l'a vérifié ces jours derniers à Fleury, Loos et Douai.

A ces causes permanentes de mauvaise humeur s'ajoutent des erreurs psychologiques dont la chancellerie et le gouvernement sont responsables. Au cours de sa campagne électorale de 1986, le RPR avait promis des crédits d'un montant suffisant pour remédier à la surpopulation carcérale. Ces crédits (plus de 4 milliards de francs) ont été débloqués récemment mais après des mois de stériles discussions à propos des prisons privées. Résultat : la construction de nouveaux établissements pénitentiaires qui aurait pu commencer il y a des mois n'a toujours pas été entreprise.

Trop-plein

Pendant ce temps, en raison des consignes de fermeté données par M. Albin Chalandon, ministre de la justice, les prisons se sont remplies, au-delà du trop-plein. L'augmentation du nombre de détenus est d'environ 12 % sur l'année dernière.

Seconde erreur psychologique : la destitution, il y a quelques jours, du directeur de Fleury-Mérogis, M. Dominique Fétrot. Celui-ci protestait contre l'abandon par la *chancellerie d'un projet d'extension* de la maison d'arrêt des femmes de l'établissement. Les arguments du ministère ne sont pas sans fondement (*le Monde* du 10 juillet) mais sa réaction à l'encontre de *M. Fétrot a produit un effet désas*treux. C'est dans cette maison d'arrêt des femmes qu'est née l'agitation de ces jours-ci.

Ce n'est pas tout : à l'occasion du 14 juillet, les détenus attendaient des mesures de grâce. Georges Pompidou en 1972, M. Valéry Giscard d'Estaing en 1980, et M. François Mitterrand, en 1981 puis en 1985, leur en avaient accordé. Au mois d'octobre 1986, M. Chalandon avait laissé dire par des collaborateurs qu'une libération de cinq à huit mille détenus lui paraissait inéluctable. Puis il était revenu sur ses propos. Ceux-ci n'étaient pas tombés dans l'oreille de sourds. Dans les prisons, on espérait.

Il n'y a as eu de mesures de grâce cette année à l'occasion du 14 juillet. Elle supposait une décision du président de la République et un contre-seing du premier ministre. Les jours qui viennent diront si, à l'instar de Mme Margaret Thatcher libérant en 1984 deux mille détenus, une telle mesure n'aurait pas permis d'éviter le pire.

BERTRAND LE GENDRE.

RELIGION

Après l'entretien de Mgr Lefebvre avec le cardinal Ratzinger

Un compromis pour la forme

Quatre-vingts minutes de conversation et un communiqué commun : c'est à la fois peu et beaucoup plus que tout ce qui avait précédé pour rendre compte de la rencontre, le mardi 14 juillet, entre Mgr Marcel Lefebvre et le cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi. Leur dernier entretien remontait à novembre 1985.

Faut-il en tirer la conclusion qu'un règlement serait en vue entre l'évêque anticonciliaire, suspendu depuis onze ans, et la hiérarchie romaine ? *Le communiqué fait état* d'une *« atmosphère de dialogue ouvert et sincère »*, mais reste dans le vague sur le contenu même de la discussion. Celle-ci a porté, dit le court texte, *« sur les problèmes concernant les rapports entre le Saint-Siège et la Fraternité Saint-Pie X »* (Fondée en 1970 par Mgr Lefebvre).

Le bruit fait autour de cette rencontre, présentée comme celle de la dernière chance, la dramatisation *créée par l'évêque français lui*-même, rappelant quelques jours plus tôt son intention de sacrer un successeur sans l'autorisation du pape, avaient entraîné un attroupement inhabituel devant le palais du Saint-Office, siège de la congrégation du cardinal Ratzinger. Des prêtres et des séminaristes en soutane, collaborateurs de Mgr Lefebvre, répondaient en latin aux questions des journalistes, invités à utiliser eux aussi la langue de l'ancienne liturgie...

Exigeant du Vatican qu'il revienne sur tout l'héritage du concile – la réforme liturgique, mais aussi la liberté religieuse, les relations œcuméniques, le dialogue avec le judaïsme et l'islam, – Mgr Lefebvre avait placé très haut la barre des enchères. Le cardinal Ratzinger devait de son côté mettre en garde son interlocuteur contre toute ordination épiscopale, synonyme de schisme et d'excommunication.

Il n'est pas exclu que, faute de pouvoir aborder tous les points du réquisitoire de l'évêque traditionaliste, les deux hommes s'en soient tenus à l'examen de solutions d'apaisement intermédiaires. Les amis de Mgr Lefebvre demandent par exemple un indult sans conditions, c'est-à-dire l'extension des facilités accordées par Rome en octobre 1984 pour la célébration selon l'ancien rite liturgique. Actuellement, elle est soumise à l'autorisation de l'évêque du diocèse, qui doit veiller à ce que l'ancienne messe soit dite dans des églises précises et par des prêtres en conformité avec Rome.

Le même statut que pour l'Opus Dei

De même, l'hypothèse d'une « prélature personnelle », au bénéfice de la Fraternité Saint-Pie X ferait à nouveau son chemin. Jusqu'à présent, elle avait toujours été liée à la condition, pour les traditionalistes, de taire toutes leurs critiques contre le pape, et cette proposition n'avait pas été acceptée. Le nouveau code de droit canon ouvre en effet la possibilité pour des prêtres de se rattacher non plus seulement à un diocèse ou à un institut religieux, mais à une prélature sans territoire, placée sous la responsabilité d'un évêque nommé par le pape. Cas unique dans l'Eglise catholique, ce statut de « prélature personnelle » a été accordé en 1982 par Jean-Paul II à l'Opus Dei.

La réalisation d'un tel scénario supposerait la régularisation de la situation personnelle de Mgr Lefebvre ou de l'abbé Schmidberger, son successeur à la tête du séminaire d'Ecône. Elle est loin d'être acquise. Ignorant les risques de division dans leur propre camp, les amis de Mgr Lefebvre se disent prêts, au contraire, à franchir le pas de l'ordination épiscopale. Des dates sont même avancées : *celle du 18 septem*bre, à l'occasion du quarantième anniversaire de la propre consécration de Mgr Lefebvre comme évêque de Tulle, ou celle du 25 octobre, jour de la fête de Christ-Roi.

H. T.

● **Les krishna vont vendre leur château d'Oublaisse.** – Nouvelle conséquence de la crise qui secoue la secte des dévots de krishna : après avoir quitté leur centre d'Ermenonville dans l'Oise (*le Monde* du 7 février 1987), la trentaine de dévots restants envisagent la vente de leur château d'Oublaisse, soit quatre-vingts hectares, situés sur la commune de Luçay-le-Mâle (Indre). L'administration fiscale leur réclame *en effet* 100 *millions de francs*.

Le château d'Oublaisse était un lieu symbolique important pour les krishna qui en avaient fait leur nouvelle Mayapour.

● **La mort de Mgr Atton, ancien évêque de Langres.** – Evêque du diocèse de Langres de 1964 à 1975, Mgr Alfred-Joseph Atton est mort à Paris le 13 juillet et ses obsèques seront célébrées vendredi dans son ancienne cathédrale. Il était né à Gien (Loiret) en 1902 et ordonné prêtre en 1925 dans le diocèse d'Orléans, dont il devint l'évêque auxiliaire en 1957.

Il avait été l'évêque chargé notamment de suivre la Fédération sportive et culturelle de France (les anciens patronages et sociétés sportives catholiques) et l'aumonier général des associations française de l'Ordre de Malte.

ENVIRONNEMENT

Les « voitures propres » pénalisées

Où trouver de l'essence sans plomb ?

Les pays européens ont-ils vraiment envie, comme ils le proclament, que les automobilistes roulent dans des voitures « propres » brûlant de l'essence sans plomb ? On pourrait en douter en prenant connaissance du rapport présenté récemment à Bruxelles par le Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC).

Selon ce document, les conducteurs qui ont acheté une voiture propre sont pour l'instant pénalisés, notamment quand ils partent en vacances. Car ils doivent parcourir une Europe à deux vitesses : celle où les stations services sont nombreuses à proposer de l'essence sans plomb et celle où ces établissements sont aussi rares que des oasis en plein Sahara.

Ainsi les Pays-Bas (9 000 stations), le Danemark (3 300) et la République fédérale d'Allemagne (15 000) sont le paradis des automobilistes écolo. Mais la Grande-Bretagne (333), la France (240), l'Italie (73), l'Espagne (48) et la Grèce (34), sont un rude purgatoire. *« Dans l'Ouest de la France et dans les Pyrénées, il est pratiquement impossible pour les vacanciers de se ravitailler en essence sans plomb »*, note le rapport. Mais, selon lui, l'enfer absolu se situe au Portugal où il n'existe pas la moindre pompe à essence « propre ».

Le Bureau européen des consommateurs demande donc aux gouvernements des pays mal équipés de tenir leur engagement, pris en 1985, de favoriser la vente de l'essence sans plomb sur toute l'étendue de leur territoire. Il recommande qu'à l'instar de l'Allemagne et du Danemark l'essence sans plomb soit vendue moins chère que le carburant classique. Or en France et en Italie notamment, c'est la situation inverse qui prévaut. Vraiment il n'est pas facile d'être un automobiliste « propre » dans l'Europe en vacances.

CATASTROPHES

Un camping ravagé au Grand-Bornand

En Haute-Savoie, un torrent de boue fait 28 victimes

Le bilan de la catastrophe d'un camping au Grand-Bornand (Haute-Savoie), ravagé, mardi, par un *torrent de boue*, s'établissait en fin de matinée, mercredi 15 juillet, à quatorze morts, quatorze disparus et douze blessés. Dans la soirée du 14 juillet, de violents orages avaient démesurément grossi les eaux d'un torrent, le Borne, entraînant une coulée de pierres et de terre qui a dévasté le camping où séjournaient plusieurs centaines de personnes.

LE GRAND-BORNAND de nos envoyés spéciaux

Un terrain ravagé, jonché de débris de toute nature, d'arbres déracinés, d'énormes rochers, de voitures compressées et d'amas de caravanes : tel était, le mercredi 15 juillet, à l'aube, le spectacle de désolation provoqué par la crue brutale du Borne. Ce torrent qui prend sa source à 1 600 mètres d'altitude dans la chaîne des Aravis, enrichi par l'apport d'une autre rivière, le Chinaillon, a envahi brutalement, mardi en début de soirée, *l'étroite vallée* du Grand-Bornand, un village-station de moyenne montagne, situé à 1 000 mètres d'altitude, à 32 kilomètres à l'est d'Annecy.

C'est à partir de 17 heures que plusieurs orages simultanés se sont abattus dans un périmètre d'une dizaine de kilomètres de côté, frappant la chaîne des Aravis et le mont Lachat. Dans *un premier temps*, les trombes d'eau ont tourné autour du village tandis que grossissaient les multiples torrents descendant des montagnes en direction des vallées du Bouchet et du Chinaillon. Puis l'orage atteignait, à *18 h 30*, le Grand-Bornand qui allait subir, au même moment, l'avalanche d'eau formée en amont.

« Un véritable mur d'eau... Comme un raz de marée... Une vitesse incroyable » : les témoignages se bousculent pour décrire l'exceptionnel phénomène météorologique qui a provoqué des dégâts humains et matériels considérables. Les chiffres sont très lourds : quatorze morts et quatorze disparus. Comme toujours, lors de catastrophes de cette ampleur, le bilan a été établi avec beaucoup de difficultés. On sait seulement avec certitude que la plupart des victimes sont à déplorer parmi les trois cents vacanciers, installés au camping du Borne qui jouxte la rive droite du torrent.

Le recensement des disparus a été réalisé à partir des registres d'entrée d'un camping privé « trois étoiles » fort prisé par une clientèle française – essentiellement nordique – et étrangère. Les rescapés ont décrit des scènes dramatiques : *« J'ai aperçu brusquement des caravanes et des voitures flotter au rythme d'une toutes les dix secondes, dans le goulet resserré qui conduit vers Entremont »*, raconte une habitante du Grand-Bornand. *« J'ai vu passer cinq caravanes dont une avec une femme et deux gosses prisonniers dans leur remorque ballottée par les flots avant d'être engloutie »*, témoigne un campeur belge qui a pu échapper aux flots en courant vers la pente qui domine la rivière.

Un père de famille de l'Aisne, dont la femme et la fille de dix-sept ans sont au nombre des disparus, témoigne : *« Ma caravane s'en est allée sans que j'aie pu rien entreprendre, tant le flot était dévastateur. Les gens s'accrochaient désespérément aux branches des sapins qui longent la rivière, tandis que les caravanes et les voitures s'écrasaient les unes contre les autres avant d'être emportées. »*

« Je n'ai rien pu faire »

Tous les témoins s'accordent pour avouer leur impuissance face aux flots déchaînés. En moins de deux minutes, le terrain de camping du Borne a été recouvert d'une vague d'eaux boueuses, haute au moins de 1 mètre, qui dévalait à grande vitesse. Un autre terrain, sur l'autre rive, le camping de l'Escale a, lui aussi, été touché, mais seulement en bordure immédiate de la rivière. Par deux fois, la sirène des pompiers – dont la caserne est très proche des lieux du drame – a retenti, mais aucun appel d'évacuation n'a été lancé par haut-parleur. Il semble que certains vacanciers aient disparu en tentant de sauver des membres de leur entourage ou en tentant de protéger leurs abris de tôle ou de toile.

Le gérant du camp, M. Jean Missillier, répète : *« Il faisait encore jour... sinon cela aurait pu être pis encore en pleine nuit. Je n'ai rien pu faire, je n'ai jamais vu de tels orages dans la région ni le torrent sortir ainsi de son lit. »* Le fleuve de boue a semblé négliger une boucle de son tracé ordinaire pour s'engouffrer directement sur le camping après avoir dépassé le tablier du pont qui enjambe la rivière dans le village.

Les dégâts sont également très importants en aval : dans le courant de la nuit, on évoquait même la disparition de trois véhicules de touristes emportés en même temps qu'une route quasi centenaire, peu avant Entremont. Le 6 juillet 1936, une crue avait déjà provoqué des dégâts dans ce secteur, mais il n'existait pas encore de campings. L'équipement touristique sinistré a été installé il y a une quinzaine d'années. De plus, à l'époque, les pluies torrentielles ne s'étaient abattues que sur le col des Anes et la vallée du Bouchet...

En revanche, mardi, c'est l'ensemble du massif qui a été noyé par les orages en déversant des *« sacs d'eau »*, selon l'expression des Bornandins. Le maire de la commune, M. Pierre Pochat-Cotilloux, affirme que la mémoire collective de son village n'avait pas rapporté de phénomènes comparables : *« Ici*, dit-il, *nous avons recensé les risques naturels, notamment des avalanches hivernales, mais nous n'avions pas de données précises sur un tel risque, qui n'était pas enregistré par les services de l'administration. »*

Une vingtaine de campeurs réfugiés soit dans les arbres, soit sur les toits des caravanes qui avaient résisté, sur un îlot, aux flots déchaînés, ont été sauvés par hélicoptère.

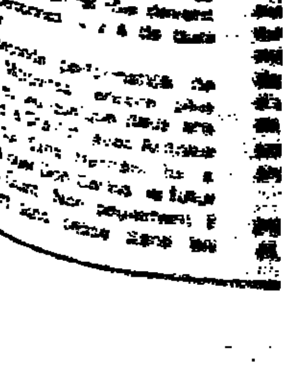
Dégâts importants

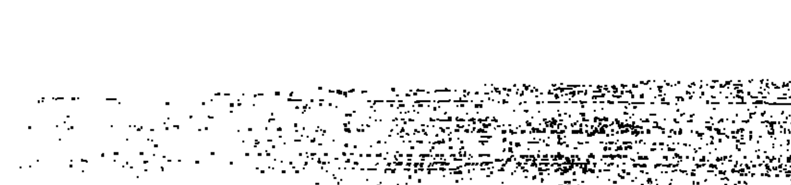
Interrompues par la nuit, les recherches ont repris très tôt, *mercredi matin*. Un corps devait être retrouvé vers 7 heures dans l'enceinte même du terrain de camping, prisonnier des trocs d'arbres arrachés par les eaux. Mais l'essentiel des recherches s'est concentré sur la partie aval du torrent qui restait chargé de boues, de terre et de rochers et qui s'écoulait mercredi matin avec une violence soutenue, rendant très délicate la recherche des victimes.

Le village du Grand-Bornand a subi des dégâts importants : l'eau a charrié des gravats qui encombrent les places et les rues de la cité ; certaines routes d'accès ont été coupées et une partie du bourg a été longuement privée d'électricité.

L'enquête devra établir si toutes les précautions avaient été prises lors du choix de l'emplacement de ce camping situé au bord même du torrent. Certains vieux habitants du Grand-Bornand faisaient observer qu'aucune maison ni aucune ferme n'ont jamais été édifiées à proximité immédiate du Borne. Mais, avant ces développements techniques, chacun, au Grand-Bornand, soulignait d'abord le dévouement des sauveteurs et la mobilisation d'un village et toute une vallée dont les habitants ont accueilli les touristes traumatisés.

CLAUDE FRANCILLON et CLAUDE RÉGENT.





Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Avignon

Quelques animaux de basse-cour servent de faire-valoir à quelques comédiens maladroits. Mais que fait donc la SPA ?... Encore des animaux, mais fantastiques ceux-là. Ils hantaient les délires d'un ermite nommé Antoine, dont Flaubert a décrit les tentations. Retrouvailles avec Jean-Marie Villégier, qui en lit des passages et envoûte son public. Et redécouverte d'un jeune homme au visage aigu, au nom singulier, qui un jour proche sera familier : Redjep Mitrovitsa.

« La Tentation de saint Antoine », dit par Jean-Marie Villégier

La passion à l'état pur

Il a fallu à Gustave Flaubert trois ans de méditation et seize mois d'écriture pour aller au bout de son chef-d'œuvre : la Tentation de saint Antoine. Jean-Marie Villégier, qui l'a souvent mis en scène, se contente, cette fois, d'en lire des extraits.

C'est un cas. Il est le champion du box office en Egypte. Pour répondre au flot des visites, il a fallu agencer non pas un pont aérien mais un « pont saharien » : une chaîne de transport à dos de chameaux, qui fait le va-et-vient.

Il a cent trois ans, et ce n'est pas fini. Il n'entend plus rien, ne voit plus rien, n'a plus de jambes, plus de dents, plus de cheveux, mais il se porte à merveille, et il se demande pourquoi, si longtemps, il s'était embarrassé de tout ça.

Il n'a jamais su ni lire ni écrire. Il est un peu toc-toc, ça c'est vrai; un peu fada. Il a passé dix ans tout seul dans un tombeau où il s'était enfermé à clef. Puis vingt ans dans une ruine, seul toujours. Et là, depuis cinquante ans, il vit seul dans un trou de rocher, à côté d'une source d'eau. L'eau est la seule gâterie qu'il se permet.

Tout cela, histoire de passer ses jours et ses nuits en tête à tête avec la passion de sa vie : Dieu en personne.

C'est une chose qui lui est venue un dimanche matin. Il avait huit ou neuf ans, ses parents l'avaient amené à l'église. Le curé a lu une page de l'*Evangile selon saint Luc* : « *Celui qui vient à moi sans haïr son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, ses sœurs, et jusqu'à sa propre vie, il ne peut être mon disciple.* »

Le petit Antoine (il s'appelle Antoine) s'est senti électrisé par ces paroles. Il les a sues tout de suite par cœur. C'étaient des propos légèrement excessifs. Le moniteur de Luc, Jésus, n'en a jamais demandé tant. Ni les grands chefs de l'Eglise. Mais lui, Antoine, a pris ça au pied de la lettre. Il a saisi un bâton, et il s'en est allé. Dans le désert. Il n'a jamais remis les pieds dans une église.

Tout seul avec l'Infini. La passion à l'état pur. L'aventure absolue. Mais il y a un pépin, malgré tout. Un piège. « *Haïr son père, sa mère* », bon ! Mais Luc avait ajouté : « *jusqu'à haïr sa propre vie* ». Aucune difficulté, à première vue. Antoine est courageux. Diète sauf trois gouttes d'eau et un bout de racine, oui, crasse, escarres, autoflagellations, oui.

Mais voilà : Antoine en pas bon état, à la longue, n'a plus tout à fait sa tête à lui. Il se met à dérailler. De très jolies femmes, des messieurs bizarres, même des animaux, viennent lui dire qu'il n'est pas sérieux. Ou bien lui hurlent dans l'oreille, et il reste sourd trois jours. Ou même lui flanquent une tripotée, le laissant mort pour une semaine. Il n'a cessé d'être seul, pourtant. Mais c'est dans ces années-là, vers 350 après Jésus-Christ, que le vent, « *le vent qui a passé sur les forêts vertes et sur les têtes des femmes* », comme dit Flaubert, médiatise enfin l'étrange vie d'Antoine, d'où le pont saharien.

Un petit garçon épris d'infini

Flaubert, venons-nous de dire. Des siècles et des siècles après la mort d'Antoine, pas en Egypte mais en France, à Rouen, un petit garçon, fils d'une saine et honnête famille, se sent lui aussi des envies d'Infini. Pas à l'église, mais dans les livres. Ce n'est pas saint Luc, c'est Goethe *(Faust)*, Byron, Cervantès, et le marquis de Sade qui lui sont montés à la tête. Il n'a même pas besoin de haïr sa vie, il est déjà malade, au départ. Il s'enferme (dans sa chambre), et, encore enfant, il écrit de grandes choses, où un être solitaire échange des vues avec le ciel, a des mots avec le Démon.

Bref, Gustave Flaubert voit grand, et, un jour en Italie, il tombe en arrêt devant une peinture qui représente notre saint Antoine : il vient de trouver le « sujet » de sa vie.

Il prend quatre ans pour écrire un chef-d'œuvre (trois ans de méditation et seize mois d'écriture), c'est un manuscrit de 541 pages, grand format, il trouve un titre : *la Tentation de saint Antoine*. Et, au comble de l'émotion, de la fièvre, il prévient ses deux amis, avec qui il partage tout. Louis et Maxime. Il leur lit son livre, en entier, de midi à 4 heures et de 8 heures à minuit, quatre jours durant.

Il arrive au point final. « *Dites-moi franchement ce que vous en pensez* », dit Flaubert. Ils lui répondent : « *Nous pensons qu'il faut jeter cela au feu et n'en jamais reparler.* »

Voilà ! Un écrivain vient d'être tué. *On ne sait quels immeuses* livres viennent d'être tués. Flaubert range son manuscrit. Il écrira *Madame Bovary*, d'autres choses. Mais, jusqu'à la fin de sa vie, il récrira et récrira ses « tentations de saint Antoine », pensant que c'était cela son grand livre, cela son destin d'écrivain, et il avait raison.

Le désir fou et la peur et le rêve

La preuve : nous voici assis, aujourd'hui, en juillet 1987, dans une petite chapelle ancienne, à Avignon. Une table, une chaise. Dans le fond du chœur, une porte s'ouvre. Quelqu'un entre, sur la pointe des pieds. C'est saint Antoine. Un Antoine encore frais comme l'œil. Il tient à la main le livre de Flaubert, mais il le sait par cœur. Il s'assied.

Cet Antoine ne peut être qu'un musicien, qu'un Merlin l'Enchanteur, ou, pourquoi pas, le diable lui-même, déguisé en saint Antoine (en fait, en complet-veston). Parce que c'est incroyable : une vraie hallucination. La voix de cet homme, c'est tous les éléments, l'eau des rivières et la foudre, et les grognements du cochon et les cris des aigles, et les *halètements de l'amante*. Et les regards de cet homme, les égarements de ses mains, les sursauts *de son corps, c'est tous les* « coups » de la vie, et le désir fou, et la peur, et le rêve, et la mort *subite*, et le goût du malheur, et la halte du sommeil, aussi.

Le public, dans la petite chapelle, est médusé. Silence absolu. Une heure durant, nous regardons saint Antoine se battre contre les démons. Le texte est génial, très pur, très dépouillé, le contraire de *ce que tant de gens disent de* Flaubert. Oui, c'est le grand livre de Flaubert.

Le monsieur qui joue saint Antoine s'appelle Jean-Marie Villégier. C'est un cas, lui aussi, comme l'Antoine du désert d'Egypte. Il est l'un de nos plus *forts acteurs*, il le *prouve* là, une fois de plus, mais il n'est pas acteur, de profession. Longtemps, il a porté la bonne parole, un peu comme Luc, en moins excessif, dans les salles de classe. Mais le théâtre le poursuivait. Il est devenu metteur en scène. Il fait vivre des tragédies, des opéras. Là aussi, il est l'un des plus forts. *La Tentation de saint Antoine* est un peu son idée fixe.

Saint Antoine par Jean-Marie Villégier est le diamant pur du Festival d'Avignon.

MICHEL COURNOT.

★ Chapelle des Cordeliers, 18 heures. Jusqu'au 28 juillet. Relâche les 17, 20, 23 et 26.

Redjep Mitrovitsa, jeune roi



MARC ENGUERAND

Il tient dans *le Soulier de satin* plusieurs rôles dont certains ne sont pas de première importance, mais il n'est pas un débutant. Quand il est venu pour la première fois ici, dans la Cour d'honneur, c'était dans *le Roi Lear* mis en scène par Daniel Mesguich, et il jouait Edgar le bâtard venimeux, un personnage-clef. Il était malade comme un chien, à cause du vent, du trac surtout. Il montait pour la première fois sur scène, professionnellement. Se lancer ainsi dans le métier, se trouver là avec un tel rôle devant 3 000 personnes, il y a de quoi trembler.

La seconde performance de Redjep Mitrovitsa, encore plus folle, a eu lieu quelque deux ans plus tard, à Chaillot, avec Antoine Vitez, qui dans *Hernani* lui a donné à jouer Don Carlos, le futur Charles Quint. Non seulement il intervient sans cesse dans les relations entre Hernani, Dona Sol et le vieux Don Ruy Gomez, mais il a un monologue démesuré, une envolée de violence, de fantaisie délirante, comme un grand air qui tiendrait le temps de tout un opéra — et qui souvent est pas mal amputé.

J'avais vu le Roi Lear, mais c'est dans *Hernani* que j'ai ressenti le choc, devant le visage aigu, le regard trouble de ce gamin frêle, déjà usé, vêtu de noir, coiffé d'un grand feutre, avec le rouge à lèvres en cicatrice sur sa peau blafarde. Habituellement, on confie le rôle à un comédien qui possède déjà la stature d'un empereur et une belle voix de baryton. Vitez voulait un garçon vraiment jeune et hésitait entre deux noms.

« Je ne connaissait pas la pièce, raconte Redjep. *Je l'ai lue, et, immédiatement, il y a eu une telle adéquation entre le personnage et moi que, c'était sûr, je devais le faire. J'avais déjà travaillé à l'école de Chaillot, avec Madeleine Marion en particulier. Vitez m'a appris à me détendre. Il a besoin de ce qu'il appelle « l'humeur bonne ». Il donne l'axe des scènes, après quoi le comédien est assez libre de construire son personnage autour. Pour moi, Carlos est un perturbateur, un dissident. Il se met en danger, mais pas jusqu'au bout, c'est-à-dire qu'il sort sa carte de roi, se fait obéir. Le jeu est truqué, et, forcément, à la fin il reste seul. Il ne peut pas échapper à sa solitude. »*

L'orgueilleuse fragilité du jeune roi voyou, sa mélancolie, sa cruauté insolente, sont ancrées dans ma mémoire. Alors que, pour Redjep, le temps a émoussé les sensations. Il parle avec passion de ses débuts : le théâtre amateur, les cours genre avant-garde et l'expression corporelle, suivis sans plaisir. *« J'avais du théâtre une idée poussiéreuse. Mais j'étais attiré, je pensais qu'il contient des choses que j'aurais pu pratiquer — la danse, le dessin, la chanson — auxquelles mon éducation ne m'avait pas préparé. »*

Redjep Mitrovitsa est né à Paris, dans le quinzième arrondissement. Sa mère est française, son père vient d'un pays mystérieux, l'Albanie, où il était ministre au temps du roi Zog. *« J'adore Paris,* dit Redjep, *mais plus ça va, plus je me sens des racines ailleurs. »*

« Un jour, je jouerai Sganarelle »

Un jour, il y a eu la rencontre avec Gerald Robnard, qui enseignait au Centre américain, avec Daniel Mesguich. *« Il a été le premier à me dire que j'étais doué. Sa mort cristalise les choses. Mais c'est vrai qu'il était extraordinaire comme acteur et qu'il avait un véritable génie pédagogique. Il donnait la passion... »*

Redjep ne se fait pas de souci pour son avenir. Ce n'est ni vanité ni prétention, mais une sorte d'assurance élégante, le sentiment d'une grande richesse en soi à explorer, à exploiter. *« J'ai envie de jouer Molière, Racine, des auteurs contemporains. J'ai envie de jouer des rôles comiques. Vous verrez : un jour, je jouerai Sganarelle et je vous étonnerai. »*

COLETTE GODARD.

« La Sentence des pourceaux », d'Olivier Perrier

De l'art aux cochons

Cinq superbes cochons chinois ne font pas un spectacle. La « fantaisie historique » d'Olivier Perrier est ennuyeuse et... bête.

Olivier Perrier, qui a créé à Montluçon le groupe des Fédérés, comédien, auteur et metteur en scène, a une qualité : il aime les animaux. Depuis qu'il a fait du théâtre son métier, il a dirigé une première fois un cheval de trait et une vache, une truie énorme, formidable — Bibi, — des veaux... Bref, ce natif de la campagne n'a pas oublié ses compagnons de cour de ferme. On ne peut l'en blâmer.

Le spectacle qu'il présente ces jours-ci à Avignon, *la Sentence des pourceaux*, rassemble sur le plateau de la cour de l'hospice Saint-Louis — l'endroit est toujours aussi beau, — par ordre d'apparition en scène : un cheval à la robe brune du plus bel effet, un poulain, de magnifiques moutons, une nouvelle truie qui paraît n'avoir pas très bon caractère, et, surtout, cinq cochons chinois, tout noirs, de petite taille, le groin délicieusement retroussé, l'oreille soyeuse et la démarche légère, on en mangerait.

Ausone trahi et inaudible

Nos amis les bêtes représentent — c'est le moins — tantôt la permanence de l'état de nature, tantôt la bestialité la plus crue. Mais elles n'ont été engagées que pour agrémenter quelques intermèdes.

L'important est ailleurs. Pendant près de deux heures, Olivier Perrier a voulu nous raconter comment, en 460, le petit-fils d'un grand préfet des Gaules, Ausone, également poète, auteur d'une célèbre description de la Moselle, triomphe en Bourbonnais d'une invasion menée par les Sarmates. Rome n'est plus dans Rome, l'Europe est le champ d'affrontements sanglants entre guerriers et de pillards, champ de souffrance et de mort. Les dieux sont tombés sur la tête, les hommes chercheraient en vain un saint auquel se vouer.

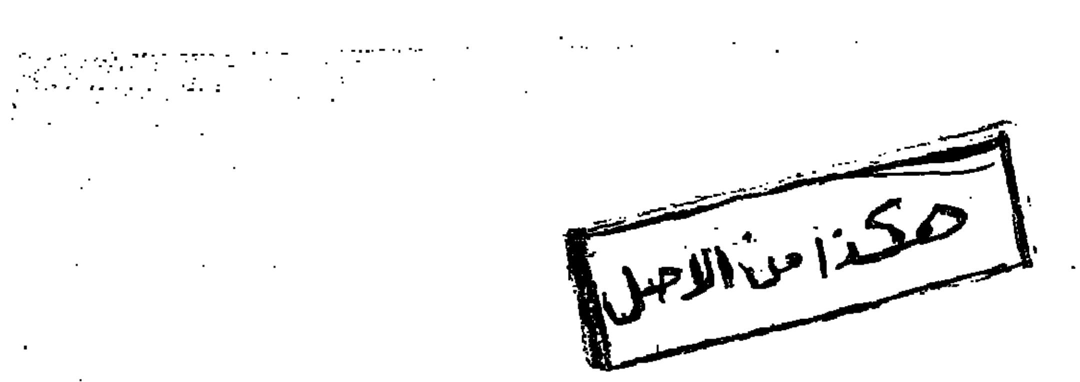
Pour mener à bien un tel projet, il aurait fallu à Olivier Perrier beaucoup de travail, de soin et aussi de goût. On est confondu par l'imbécillité d'un texte d'autant plus difficile à suivre qu'il est dit par des comédiens dont le moindre souci paraît bien être celui de la prononciation. Olivier Perrier est le seul qui parvienne de temps en temps à nous faire entrer dans son jeu.

Les décors et les costumes de Christine Laurent sont laids, comme cette colonne qui figure une maison patricienne et qui s'effondrera à la fin de la pièce, comme ce rocher toc posé au centre du plateau, comme la tenue de combat d'Ausone, un vilain sac de couchage. La musique écrite par Sylvain Kassap pour un percussionniste et une saxophoniste qui se baladent par moments sur la scène n'a pas d'intérêt.

Surtout, surtout, les lumières de Gérard Bonnaud sont absolument nulles. Cela dit, il n'avait pas grand-chose à éclairer. A part, peut-être, le « chœur des vermeils », ces « *chargés de mission sur le théâtre de la représentation* » dépêchés par l'Empereur au pays d'Allen, personnages drolatiques juchés sur des sabots de bois munis de tapettes musicales, et, bien sûr, ces quelques animaux, trop peu nombreux pour dissiper l'ennui.

OLIVIER SCHMITT.

★ Hospice Saint-Louis. Jusqu'au 24 juillet.



DOSSIER

Un public séduit, mais

Qui êtes-vous ? Que voulez-vous ?

Les Français aiment le théâtre, mais s'y rendent de plus en plus rarement. Que faire pour y remédier ? A la demande d'une partie de la profession, le ministère de la culture et de la communication a commandé à son département des études et de la prospective une vaste enquête sur le public (et le non-public) de théâtre, sur l'image et les stratégies de communication des théâtres. Les 27, 28, 29 juillet prochain, à la Maison du théâtre à Avignon, trois journées de débat, dans la grande tradition.

RÉGULIÈREMENT, le théâtre se penche vers son public, et l'interroge : qui êtes-vous, vous qui venez, parfois de loin, voir et entendre d'autres hommes prendre la parole ? De nombreuses études, ont, depuis longtemps, démontré que le vœu de Jean Vilar était resté utopie. « *Réunir*, espérait-il, *dans les travées de la communication dramatique le petit boutiquier de Suresnes et le haut magistrat, l'ouvrier de Puteaux et l'agent de change, le facteur des pauvres et le professeur agrégé.* »

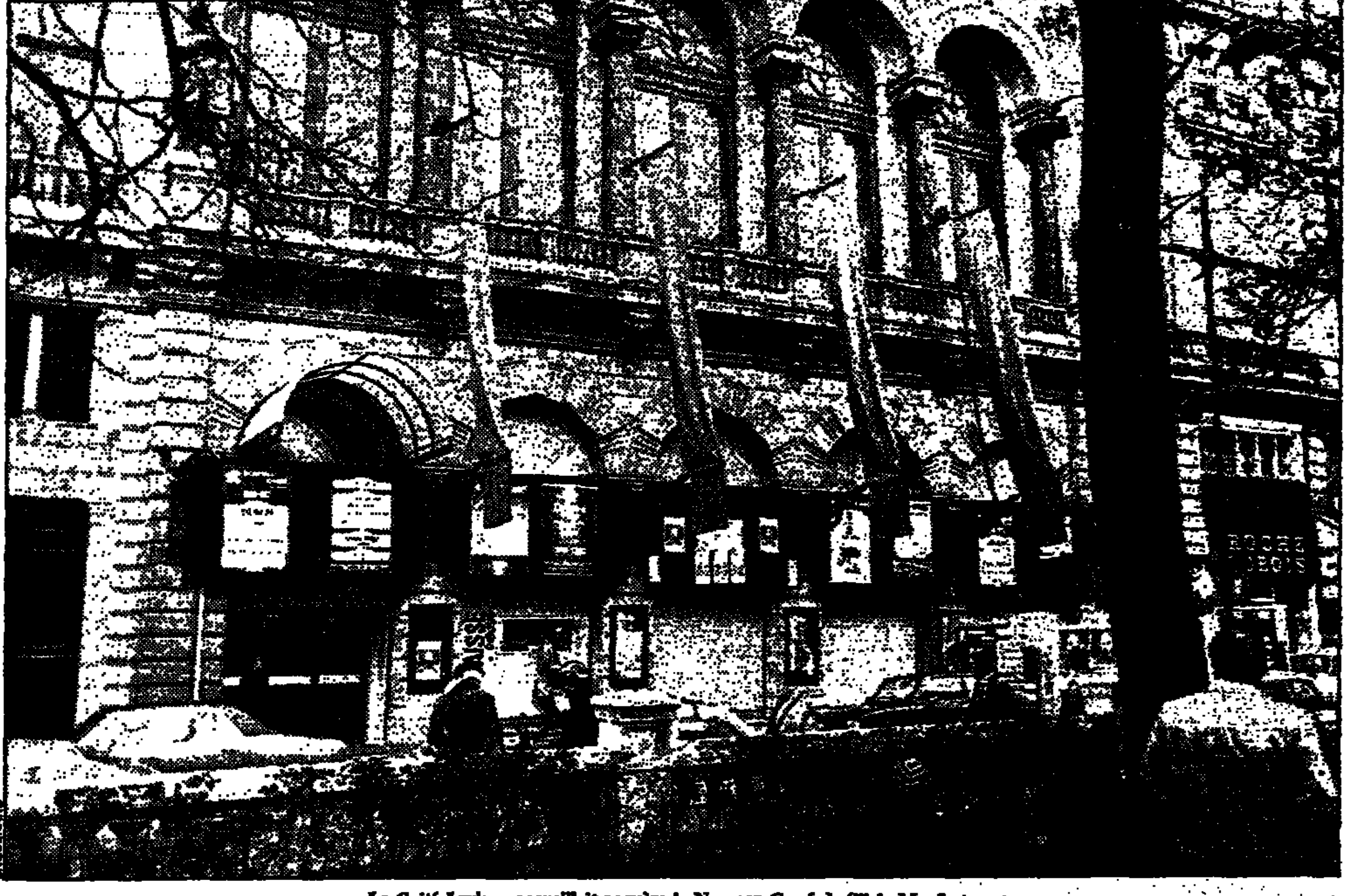
En 1973, 12 % des Français étaient allés au théâtre au moins une fois dans l'année, en 1981, 10 % et, en 1987, ils ne sont plus que 7 %. Des chiffres qu'il faut relativiser : en 1981, 10 % des Français avaient assisté à un concert de rock, et 20 % à des matches sportifs (1). Mais tout de même...

L'enquête réalisée par le département des études et de la prospective du ministère de la culture et de la communication se veut concrète, positive, et « *sans précédent* » : 8 000 personnes (de plus de quinze ans), spectateurs ou non de théâtre, ont été interrogées dans 87 départements français, entre le 17 novembre 1986 et le 26 février 1987 (la période, plutôt morose, a son importance...) Il s'est agi non d'obtenir une description socio-démographique, dont les résultats seraient sans surprise, mais de chercher à repérer les goûts et les attentes des publics de théâtre, y compris potentiels. L'enquête a porté essentiellement sur les circonstances de la dernière sortie théâtrale (motivations, freins, obstacles, modalités de la consommation), la perception de l'offre théâtrale (information, prix), l'image du théâtre et les goûts (auteurs ou comédiens aimés, types de salles préférées, comportements favoris).

L'enquête élude tout jugement esthétique — pas tout à fait pourtant *(voir encadré : Cote et notoriété)* — et la distinction entre théâtre privé et public. Elle se garde bien de remettre en cause le déficit chronique du spectacle vivant. Son propos est d'aider la profession à reconquérir un public qui aime le théâtre, mais ne le fréquente pas. D'apporter une bouffée d'oxygène à ses finances : les recettes ne dépassent que rarement 20 % du budget des spectacles. Cette enquête est aussi l'occasion pour les financiers, l'Etat notamment, de s'interroger sur « *la légitimité de son action en faveur du théâtre* » (2). Le nombre de demandes de subventions, le nombre de créations dramatiques, il est vrai, semblent *augmenter aujourd'hui plus vite* que le public.

(1) *Pratiques culturelles des Français.* Ed. Dalloz.

(2) « Quelle stratégie de communication pour le théâtre ? » Programme d'études 1986. Ministère de la culture et de la communication. *Département des études et de la prospective.*



ENGUERAND

La Gaité Lyrique accueillait naguère le Nouveau Carré de Silvia Monfort.
Le théâtre est aujourd'hui définitivement fermé.

Une pratique rare, un désir inassouvi

Les Français ne vont pas souvent au théâtre. Pourtant, ils sont en manque...

LES réponses au questionnaire fournissent une mine d'informations, dont l'exploitation est toujours en cours. Mais, d'ores et déjà, Jean-Michel Guy, ingénieur de recherche au département des études et de la prospective, tire trois enseignements majeurs de cette enquête qu'il a pilotée : « *Aller au théâtre est une pratique rare, un parcours du combattant et un désir inassouvi.* » Il nous a guidé dans la jungle des chiffres et des pourcentages.

On peut préciser, par exemple, la désaffection des Français pour le théâtre : *si 61 % des Français* n'ont jamais de leur vie fréquenté un théâtre professionnel, 26 % y sont allés autrefois, mais n'y vont *plus et 13 % y sont allés au moins* une fois depuis quatre ans. Or 62 % disent avoir regardé du théâtre à la télévision pendant la même période. Là aussi, ils sont en manque, mais nous y reviendrons.

Le renforcement des inégalités devant le théâtre ? Pas vraiment une surprise, hélas ! Et Jean-Michel Guy dresse le profil d'une salle imaginaire de 100 places : « *1 agriculteur, 5 ouvriers, 4 artisans ou commerçants, 16 cadres supérieurs, 17 élèves ou étudiants, 20 cadres moyens, 12 employés, 10 femmes au foyer... et 15 inactifs* ».

A ces discriminations sociales connues, viennent s'ajouter des discriminations géographiques plus intéressantes : « *Sur 100 spectateurs, 39 habitent en région parisienne, 18 dans le Nord et l'Est, 19 dans le Sud-Est, 17 dans l'Ouest et seulement 7 dans le Sud-Ouest.* » Et il n'est plus tout jeune, ce public, il vieillit. Même les 25/39 ans boudent le théâtre...

Information pertinente souhaitée

Dix spectacles par an, tel est pourtant l'idéal du spectateur. 37 % des personnes interrogées ont cité au moins un spectacle qu'elles auraient aimé voir au cours de l'année, alors qu'elles n'y sont pas allées. En tête des raisons invoquées : l'éloignement des théâtres (11 %), les soucis, le travail (10 %), le coût trop élevé de cette sortie (8 %) ; un élément que l'enquête permet de préciser : 80 F, pour le théâtre, c'est un prix qui paraît normal, et 100 F, tolérable. « *D'une façon générale*, dit Jean-Michel Guy, *plus modestes sont les revenus, plus exceptionnelle la sortie et plus élevé le prix qu'on est disposé à payer.* » La difficulté d'obtenir des places (effective ou imaginaire : on se décourage à l'avance) est l'une des raisons invoquées, et non des moindres. (30 % des spectateurs achètent leur place à la caisse du théâtre, 12 % prennent un abonnement et un spectateur sur quatre a encore recours aux comités d'entreprise).

Si seulement 3 % des spectateurs estiment qu'ils ont été informés trop tard ou que la pièce est restée trop peu de temps à l'affiche, l'obstacle majeur réside, selon l'enquête, dans la difficulté à obtenir, puis à sélectionner une information pertinente... deux spectateurs sur trois jugent l'information théâtrale à la télévision insuffisante. Quant à l'information émanant des théâtres eux-mêmes, une autre enquête, en cours, devrait permettre de faire le point.

Mais c'est le côté positif « *cinq spectateurs sur cent n'ont que peu ou pas aimé le dernier spectacle qu'ils ont vu* ». 9 % seulement n'avaient aucun souvenir permettant de classer leur sortie par genre. Pour les autres, 23 % des pièces citées appartenaient au *répertoire antérieur au vingtième* siècle, 13 % au répertoire contemporain, 28 % au théâtre de boulevard, 17 % sont des comédies musicales ou des spectacles proches du café-théâtre et 8 % des créations collectives, type le *Norodom Sihanouk* du Théâtre du Soleil. Parmi les critères d'appréciation, arrivent en tête la qualité de l'interprétation, la drôlerie, la qualité du texte et la présence de certains acteurs. La mise en scène est en avant-dernière position, juste avant la beauté du décor. *(Voir encadré : Le profil du spectateur).* Les avis sont plus partagés quand il s'agit du cadre de leur sortie. Mais la tendance est à la convention : théâtres à l'italienne, velours rouge, *entr'acte ont la cote. Par ailleurs*, on se rend rarement seul au théâtre.

MARC ENGUERAND

Ariane Mnouchkine : « Il ne faut pas confondre la qualité de la mise en scène et la sophistication des décors. »

Emmener les enfants au théâtre

L'enquête enfin classe les spectateurs en « *Instruits* » (53 %) capables de porter un jugement sur au moins la moitié des cinquante-six noms d'hommes de théâtre qui ont été proposés à leur appréciation *(voir encadré : Cote et notoriété)*, dont 5 % d'*initiés* à même de « noter » Bob Wilson, Michel Vinaver ou Augusto Boal. Restent les *profanes* (47 %) dont 20 % de cancres, pour lesquels le nom même de Racine est inconnu... Mais, cancres ou non, chacun pense aux nouvelles générations : 95 % des Français estiment indispensable ou souhaitable que l'école amène les enfants au théâtre.

L'enquête a permis un dernier classement. Les *comblés* (7 %) estiment aller au théâtre aussi souvent qu'ils en ont envie. Les *avides* (10 %) aimeraient fréquenter le théâtre aussi souvent que le cinéma. Les *frustrés* (52 %) déplorent ne pas y aller davantage. Les *velléitaires* (12 %) iraient volontiers plus souvent, sans être des inconditionnels. Les *détachés* (1 %) se passent très bien du théâtre. « *Un rapide calcul, dont nous excluons les comblés et les détachés nous permet d'affirmer que trois spectateurs sur quatre sont en manque de théâtre. L'érosion du public n'a rien de fatidique* », conclut Jean-Michel Guy.

Dossier réalisé par Odile Quirot.









DOSSIER

un théâtre en dépression

Ce qu'en pense la profession : approbation et défiance

Directeurs, acteurs, metteurs en scène : comment ressentent-ils les goûts, les besoins, l'évolution du public ? A quelques-uns, nous avons posé la question. Le sujet les passionne. La conversation a souvent roulé à bâtons rompus. En voici quelques bribes.

« JE trouve *héroïques et sublimes les gens qui vont au théâtre, parce qu'on ne leur facilite pas les choses* », dit Robert Hossein. Et Ariane Mnouchkine : « *C'est miraculeux que les gens viennent au théâtre, surtout actuellement, malgré les tracas de la vie quotidienne et le laisser-aller, cet espèce de cynisme et d'abandon de la recherche, du travail de l'esprit.* » Et l'un comme l'autre de souhaiter : « *On devrait pouvoir aller au théâtre comme au cinéma.* »

La profession, dans son ensemble, est consciente qu'il n'est pas si simple de se rendre au théâtre. Pour des raisons diverses, mais souvent concrètes : « *La réservation, la location de places n'ont pas été modernisées*, estime Georges Herbert, directeur du Théâtre de l'Œuvre à Paris. *Et parce que deux ou trois pièces affichent complet, les gens pensent que pour les autres, c'est pareil.* » Sur ce point précis, l'analyse d'Ariane Mnouchkine n'est pas très éloignée de celle de Georges Herbert. Robert Abirached, directeur du théâtre, est confiant dans le progrès : « *L'informatisation de la billetterie et de l'information, le minitel, le paiement par cartes à puces à domicile devraient faciliter l'accès au théâtre.* »

En matière d'information, belle unanimité là encore : les spectateurs sont insatisfaits de l'information théâtrale à la télévision ? Qu'ils le disent haut et fort, pour que les directeurs de chaîne les entendent ! Mais Catherine Tasca, membre de la CNCL, le souligne, huit cent mille spectateurs en un soir, c'est peut-être fabuleux pour les gens de théâtre, mais ça ne convainc pas forcément les publicitaires. Et laissons-lui le soin, même si elle n'est pas la seule, de manier la critique : « *Le théâtre n'a pas défini sa stratégie d'information. Il est pris entre l'artisanat, la tradition, le bulletin aux abonnés qui ne déclenche rien de neuf, ou le rêve médiatique. Mais le théâtre n'est pas un produit de grande consommation. Dans les années 70, quand on travaillait bien, on touchait dix pour cent de la population. Le théâtre pourrait se fixer cette barre, comme constante... Là, on est un peu en dessous... C'est très naïf de se battre à coup de réservation d'espace, de s'acharner pour avoir une émission de télévision, alors que le théâtre n'a pas su, jusqu'à présent, inventer des supports d'information qui lui soient propres.* » « *Une nouvelle communication*, renchérit Robert Abirached, *est à la portée de tout le monde. Les artistes devraient tirer les leçons de cette enquête non pour modifier leur travail, mais essayer de présenter leur démarche autrement.* »

Désaffection des jeunes

Quant à la baisse de fréquentation, si l'on cesse de faire de l'information le bouc émissaire de tous les maux, à quoi l'attribuer ? Catherine Tasca évoque le *nervosisme ambiant* » : « *Le loisir à la maison prend le pas... et tout autant que celle du théâtre, la chute de fréquentation au cinéma est criante.* » Ariane Mnouchkine pense que les gens de théâtre ont sans doute un peu oublié de « *préparer leur théâtre comme on prépare une maison pour ses hôtes* ». Jean-Michel Dupuis, comédien, que l'ignorance créant la réticence, sinon la peur, « *on devrait parler théâtre de manière plus judicieuse, dès l'école* ». Jorge Lavelli que « *le théâtre est inscrit dans un contexte trop culturel, qui répugne à la spontanéité du public* », et que le théâtre est resté trop « *conservateur* ». Robert Hossein que « *pendant des années, on a vécu sous une terreur. On a dit, voilà ce qu'est le théâtre, voilà ce qu'il faut faire. A cause de ce malentendu colossal, on a perdu les trois quarts du public. Et chacun est maître dans son royaume, on ne se rend pas visite, je le regrette. Il faudrait parler ensemble pour sauver cette profession qui est en train de disparaître. A quoi ça sert d'aider les jeunes compagnies qui produisent des spectacles superbes, joués trente jours à l'Athénée, et qui disparaissent ensuite de l'affiche.*

Ne parlez pas plus à Robert Hossein ou à Ariane Mnouchkine de la désaffection des jeunes pour le théâtre : elle ne les touche pas, dans leur pratique. Pour les autres, l'une des explications, avancées est peut-être ce *mea-culpa* sur le ratissage des publics organisés, dépendants, qui, autour du milieu des années 70, a amené le théâtre à remettre en cause ce mode de recrutement. Sans le remplacer par un autre.

Une leçon de modestie

Que le public, jeune ou non, soit indifférent à la qualité et à l'évolution de la mise en scène n'ébranle apparemment personne. « *C'est peut-être une leçon de modestie* », commente Robert Abirached. « *Je trouve ça très juste*, dit Ariane Mnouchkine. *Mettre en scène, c'est mettre des acteurs au monde, des vrais. Or le public confond souvent — et on lui a fait confondre — la qualité de la mise en scène avec la sophistification du décor.* »

Jorge Lavelli, lui, pense que c'est tout naturel : le public vient d'abord au théâtre sur le nom de l'auteur, puisque Tchekhov ou Shakespeare font plus d'entrées qu'un inconnu. « *Depuis des siècles, le public attend les artistes à la sortie, je ne crois pas que cela soit dérisoire* », dit Catherine Tasca.

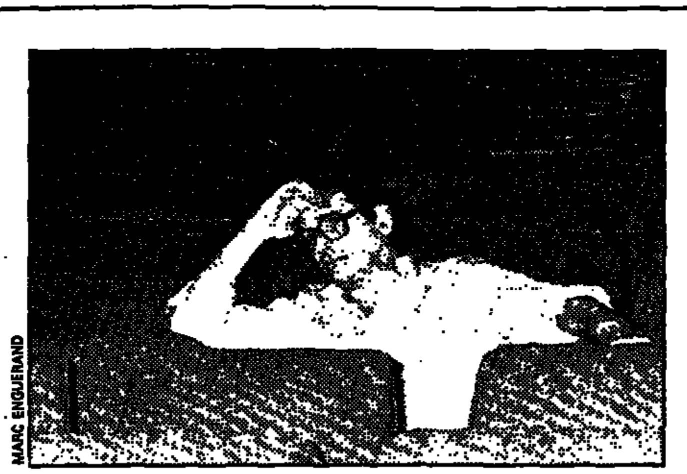
Comédien ne signifie pas forcément vedette. Même si Georges Herbert affirme : « *La même pièce jouée par des comédiens de très grande qualité plutôt que par des vedettes risque de passer inaperçue. Françoise Dorin en convient.* » Le spectacle *Conversations après un enterrement* de Yasmina Reza, que joue actuellement Jean-Michel Dupuis, apporte la preuve contraire.

Dégradation du goût

Quant à la drôlerie. « *Penser divertissement n'est pas penser gaudriole*, dit Jean-Michel Dupuis. *Une tragédie peut aussi manifester un vrai souci de divertissement. Il y a eu en France, je pense, toute une génération de metteurs en scène, d'acteurs, cinglants, brillants, qui maniaient la désespérance. On peut jouer la même chose de manière solaire.* » Tonalité très proche chez Ariane Mnouchkine : « *Le public, même s'il ne sait pas l'exprimer, surtout dans un sondage, sent bien qu'il n'y a pas de divertissement profond sans apprentissage.* » Sur ce chapitre de la drôlerie, l'analyse de Georges Herbert est plus pessimiste : « *Un grand nombre de spectacteurs cherchent aujourd'hui une distraction et non plus un sujet de réflexion. Je le regrette. Il y a vingt ans, nous étions spécialisés dans les œuvres de Claudel, Sartre, Camus. Il y a une dégradation du goût de la majorité des spectateurs.* »

Quant au besoin inassouvi de théâtre, il ravi tout le monde, bien sûr. La guerre des images, la médiocrité de la télévision ne seraient pas étrangères à cet état de fait : « *Le mouvement centralisateur de l'ensemble des moyens culturels, ces mêmes films, d'une chaîne à l'autre, redonnent une acuité formidable au besoin de décentralisation théâtrale* », dit encore Catherine Tasca.

A partir des mêmes résultats, les commentaires diffèrent. Ce qui explique peut-être la défiance d'Ariane Mnouchkine : « *Il faut bien se demander ce que cette enquête voulait obtenir comme réponse.* » A Avignon, la balle sera dans le camp des professionnels. Le public, cette fois, n'aura plus la parole.



MARC ENGUERAND

Robert Hossein : « Je trouve les spectateurs héroïques. »

Cote et notoriété

DE Sophocle à Botho Strauss, de Jacqueline Maillan à Gérard Desarthe, de *Robert Hossein* à Philippe Adrien : cinquante-six noms de théâtre — acteurs, metteurs en scène, auteurs — ont été soumis à l'appréciation des spectateurs. On peut contester cette méthode dirigiste tributaire de l'actualité théâtrale du moment où a été effectué le sondage. Dans l'esprit des enquêteurs, il s'est agi simplement de proposer des noms *« symboles »*, pour repérer les *« systèmes de goûts »*.

Nous ne publions que la liste des dix premiers noms, classés par les spectateurs par ordre de notoriété, puis d'appréciation. Il est intéressant de noter que l'ordre n'est pas tout à fait le même.

Notoriété : Molière, suivi de Robert Hossein et Darry Cowl (à égalité), puis de Sacha Guitry, Jacqueline Maillan, Pierre Mondy, Jean Le Poulain, William Shakespeare, Jean Racine, Jean-Paul Sartre.

Appréciation (note moyenne sur 10) : Robert Hossein, Molière, la Compagnie Madeleine Renaud-Jean-Louis Barrault, *Ariane Mnouchkine*, Jacques Weber, à égalité avec Michel Bouquet, Georges Wilson, à égalité avec Goldoni, Francis Huster et Claude Rich.

Le profil du spectateur

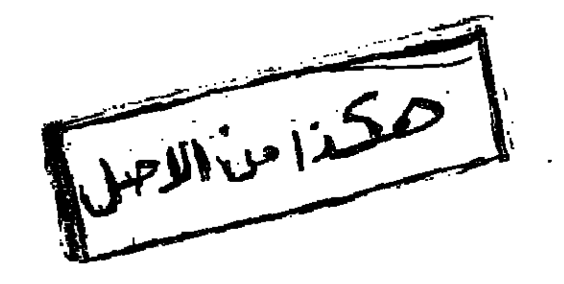
Le sondage permet de dessiner un profil des lecteurs spectateurs de chaque quotidien. Ceux du Monde, *notamment...*

PLUS *que la moyenne des* Français (38 %), les lecteurs du *Monde* (40 %) estiment le prix des places de théâtre élevé. Chère aussi la sor*tie au théâtre, si on y ajoute* les dépenses annexes (bar, restaurant...). Plus difficile de louer des places (28 % ; ensemble des spectateurs, 22 %). Vous êtes *plus nombreux* enfin (11 %, ensemble : 8 %) à penser que peu de spectacles valent la peine qu'on aille les voir.

Les lecteurs du *Monde*, qu'on les rassure, ne sont pourtant ni plus pingres ni plus râleurs que la moyenne des Français. Mais ils vont plus souvent au théâtre (5 fois par an ; moyenne : 3,5). Leur sens critique, et leur budget, s'en trouve augmenté d'autant. Dix fois par an n'est pas exceptionnel (10 % ; ensemble : 7 %). Mais n'exagérons rien : la boulimie théâtrale n'est pas monnaie courante. 74 % *des spectateurs lecteurs* du *Monde* (moyenne : 79 %) optent pour un rythme théâtral tout au plus triannuel.

*L'écart se creuse, en revan*che, à l'évocation de ce que l'on apprécie le plus au théâtre : au hit-parade de nos lecteurs : la qualité de l'interprétation (26 %), l'intérêt des idées (17 %), la qualité du texte (15 %), la mise en scène (13 %). La drôlerie ne totalise là que 7 %. *Par comparaison*, citons le hit-parade des spectateurs pris dans leur ensemble : la *qualité de l'interprétation* (20 %), la drôlerie (19 %) et, à égalité, la qualité du texte et la présence de certains acteurs (12 %). Un point commun : la beauté du décor, qui ne remporte que 3 % des suffrages, en fin de liste.

*Le sondage permet de confir*mer que *le Monde* est bien le quotidien le plus lu (19 %) par les spectateurs de théâtre. Suivent *Libération* (16 %), *le Figaro* (9 %), puis *le Matin*, *France-Soir* et *Sud-Ouest*. Dans l'ensemble, la moitié des spectateurs estiment que leur journal favori leur *donne « tout à fait assez »* ou *« plutôt assez »* d'informations *sur les spectacles. Mais là* encore, les lecteurs du *Monde sont* un peu plus insatisfaits que la moyenne...



CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 15 JUILLET

16 h, Jean Chouan, de Luitz-Morat : Les Soldats de la France ; 19 h, Le Cid, de A. Mann (Vostf).

JEUDI 16 JUILLET

16 h, les Ailes, de W. A. Wellmann ; 19 h, Appel d'un inconnu, de J. Negulesco (Vostf) ; 21 h, la Chute de l'empire romain, de A. Mann.

VENDREDI 17 JUILLET

16 h, Cabiria, de G. Pastrone ; 19 h, les Forbans de la nuit, de J. Dassin (Vostf) ; 21 h, les Héros de Telemark, de A. Mann (Vf).

SAMEDI 18 JUILLET

15 h, La Belle Ténébreuse, de F. Niblo ; 17 h, Faces, de J. Cassavetes (v.o.) ; 19 h 15, David et Bethsabée, de H. King (Vostf) ; 21 h 30, L'avventura, de M. Antonioni (Vostf).

DIMANCHE 19 JUILLET

15 h, Tartuffe, de F. W. Murnau ; 17 h, la Jeune Fille, de L. Bunuel (V. anglaise stf) ; 19 h, Esther et le Roi, de R. Walsh (Vostf) ; 21 h 15, le Jardin des Finzi Contini, de V. de Sica (Vostf).

LUNDI 20 JUILLET

Relâche.

MARDI 21 JUILLET

16 h, The Salvation Hunters, de J. Von Sternberg ; 19 h, l'Egyptien, de M. Curtiz (Vostf) ; 21 h 30, Ecrit dans le ciel, de W. A. Welmann (Vostf).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 15 JUILLET

15 h, la Charrette fantôme, de V. Sjöström ; 17 h, Films rares, films d'auteur : Sangandaan, de Mike de Leon (Vostf) ; 19 h, Hommage à Anthony Mann : Winchester (v.o.).

JEUDI 16 JUILLET

15 h, la Sorcellerie à travers les âges, de B. Christensen ; 17 h, films rares, films d'auteur : Chasseur de fille, de A. Matter (Vostf) ; 19 h, Hommage à Anthony Mann : The Tall Target (v.o.).

VENDREDI 17 JUILLET

15 h, le Vieux Manoir, de M. Stiller ; 17 h, Films rares, films d'auteur : Ils étaient dix, de B. Dienar (Vostf) ; 19 h, Hommage à Anthony Mann : les Affameurs (v.o.).

SAMEDI 18 JUILLET

15 h, la Légende de Gosta Berling, de M. Stiller ; 17 h 15, films rares, films d'auteur : le Diable à trois, de C. Harrington (Vostf) ; Hommage à Anthony Mann : 19 h 15, l'Appat (v.o.) ; le Port des passions, (v.o.).

DIMANCHE 19 JUILLET

15 h, Leur premier-né, de M. Stiller ; 17 h, films rares, films d'auteur : les Cannibales, de L. Cavani (Vostf) ; Hommage à Anthony Mann : 19 h, Je suis un aventurier (v.o.) ; 21 h, l'Homme de la plaine (v.o.).

LUNDI 20 JUILLET

15 h, le Vaisseau tragique, de V. Suöström ; 17 h, films rares, films d'auteur : l'Invitation suisse, de C. Goretta ; Hommage à Anthony Mann : la Charge des tuniques bleues (v.o.).

MARDI 21 JUILLET

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
L'époque, la mode, la morale, la passion

MERCREDI 15 JUILLET

14 h 30, No Man's Land, d'A. Tanner ; 17 h 30, Ginger et Fred, de F. Fellini ; 20 h 30, Amerika, Rapports de classes, de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet ; Présentation du film par les réalisateurs.

JEUDI 16 JUILLET

14 h 30, Allemagne, mère blafarde, de H. Sanders-Brahms ; 17 h 30, Toute une nuit, de Chantal Akerman ; 20 h 30, l'Age de la terre, de Glauber Rocha.

VENDREDI 17 JUILLET

14 h 30, L'ange, de Bokanovski ; 17 h 30, Je vous salue Marie, de Jean-Luc Godard ; 20 h 30, Parsifal, sur l'opéra de Richard Wagner, de Hans Jürgen Syberberg.

SAMEDI 18 JUILLET

14 h 30, Le Règne de Naples, de W. Schroeter ; 17 h 30, Corps à cœur, Vecchiali ; 20 h 30, Alexandrie, pourquoi ? de Yusef Chahine.

DIMANCHE 19 JUILLET

14 h 30, Après la répétition, d'Ingmar Bergman ; 17 h 30, Providence, d'A. Resnais ; 20 h 30, Voyage à Cythère, de Théo Angelopoulos.

LUNDI 20 JUILLET

14 h 30, Corps à cœur, de P. Vecchiali ; 17 h 30, Pactole, de Jean-Pierre Mocky ; 20 h 30, Allemagne, mère blafarde, d'Helma Sanders-Brahms.

Les exclusivités

ADIEUX LES ANGES (Bost, v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ALADDIN (A, vf) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Rotonde, 14e (45-74-94-94).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BARBARIANS (Am., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 2e (47-42-56-31) ; Gare de Lyon, 11e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Convention Saint Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BEAUTÉ DU PÊCHÉ (Youg., v.o.) : *3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).* – V.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 1er (42-71-52-36) ; UGC Danton, 5e (42-25-10-30) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

CŒURS CROISÉS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Saint Lambert, 15e (45-32-91-68).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

DOWN BY LAW (A, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 8e (47-70-33-88) ; Maxeville, 8e (47-70-72-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR (*) (A., vo) : George V, 8e (45-62-41-46) ; VF : Maxéville 9e (47-70-72-86).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

LES GRAVOS (Hol. v.f.) : Rex, 2e (42-36-88-93) ; Images, 8e (45-22-47-94).

HANOI HILTON (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (47-70-10-41).

HOTEL DE FRANCE (Fr.) : Templiers 3e (42-72-94-56) H. sp.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Gaumont-*Halles, 1er (42-97-49-70)* ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Colisée, 8e (43-59-04-67) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 5e (46-33-10-82).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Epée de Bois, 3e (43-37-57-47) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 6e (43-20-32-20).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76)* ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Vf : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : *Républic-Cinéma, 11e* (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Danton, 5e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (53-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

LA PIVOINE ROUGE (Jap., v.o.) : Saint Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

PLATOON (*) (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46).

POLICE ACADEMY 4 (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-23-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES FILMS NOUVEAUX

IRENA ET LES OMBRES. Film français d'Alain Robak : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

OSA. Film américain d'Oleg Egorov, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-80) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvettes, 13e (43-31-56-86) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY. Film américain d'Alan Smithe, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-*Odéon, 6e (43-25-59-83)* ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUE (*) (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) : Studio 28, 8e (46-06-36-07).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

STREET TRASH (*) (A. v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26). – V.f. : Rex, 2e (43-36-83-93).

TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; *Hautefeuille, 6e (46-33-79-38)* ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-*06-06)* ; *Pathé-Clichy, 18e* (45-22-46-01).

THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04). – V.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis Saint Germain, 6e (42-22-72-80).

3 AMIGOS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

TOP GUN (A.) : Galaxie, 13e (45-80-18-03).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.,) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) H. sp ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

UNE EPINE DANS LE CŒUR (Fr.-It.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v. angl.) : Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). H. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les festivals

W. ALLEN (v.o), Champo, 5e (43-54-51-60), mer., dim. : Comédie érotique d'une nuit d'été ; jeu. : Prends l'oseille et tire-toi ; ven. Broadway Melody ; sam., mar. : Tombe les filles et tais-toi ; lun. : Zelig. + St-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu., dim. : Prends l'oseille et tire-toi ; ven : Broadway Danny Rose ; lun. : Tombe les filles et tais-toi.

BUNUEL (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu. : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; ven : Tristana ; mer., dim. : *los Olvidados/Un chien andalou* ; ven. : Nazarin ; sam. : El.

CARNÉ, Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu., lun. : les Visiteurs du soir ; ven., mar. : les Portes de la nuit.

J. EUSTACHE, Studio 43, 9e (47-70-63-40), mer., jeu., dim., mar. : Le Père Noël a les yeux bleus + les Mauvaises Fréquentations ; mer., sam., lun. : Mes petites amoureuses ; sam., dim., 15 h : la Maman et la Putain.

GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), lun. : Pierrot le Fou, Masculin-Féminin ; dim. : Je vous salue Marie ; sam. : Sauve qui peut la vie ; lun. : Deux ou trois choses...

L. JOUVET, Champo, 5e (43-54-51-60), mer., sam., mar. : l'Assassin habite au 21 ; jeu., dim. : Quai des Orfèvres ; ven., lun. : le Corbeau.

MONTY PYTHON (v.o.), Saint-Germain, Huchette, 5e (46.33.63.20), mer., ven. : la Vie de Brian ; jeu., dim. : Jabber Wocky ; sam., lun. : Monty Python, Sacré Graal ; mar. : le Sens de la vie. + Grand Pavois, 15e (45.54.46.85), lun., ven., sam. : Monty Python, Sacré Graal ; dim., mar. : Monty Python, la Vie de Brian.

FILMS MUSICAUX (v.o.), UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16), mer., True Stories, Stormy Weather ; jeu., Pink Floyd à Pompéi, Orfeu Negro ; ven., Tommy, la Blonde et Moi ; sam., Easy Rider, la Belle de Moscou ; dim., Absolute Beginners, Les hommes préfèrent les blondes ; lun., Phantom of the Paradise, L'entrepenant M. Petrov ; mar., Pink Floyd, the Wall, Holiday Inn.

PRODUCTION DU CINEMA, (v.o.) Studio 28, 18e (46-06-58-60), mer., jeu : Buisson ardent ; ven., sam. : True Stories ; dim., mar. : La rue.

ROHMER Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu. : la Marquise d'O ; dim. : Pauline à la plage ; sam. : le Beau Mariage ; ven. : la Femme de l'aviateur ; mer., dim., mar. : le Genou de Claire ; lun., jeu. : Perceval le Galois.

SEDUCTION (v. o.), Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81), mer. : la Blonde et la Rousse ; jeu. : Bonjour Tristesse ; ven. : Alice n'est plus ici ; sam. : la Chatte sur un toit brûlant ; dim. : la Rose tatouée ; lun. : Le cœur est un chasseur solitaire ; mar. : la Rue chaude.

TARKOVSKY, (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), sam., mar : Nostalghia ; lun. : Solaris ; sam. : Andreï Roublev ; mer., ven., dim., mar. : le Sacrifice ; ven. : Stalker ; lun. : l'Enfance d'Ivan.

TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), mar. : l'Argent de poche ; mer., sam. : Jules et Jim.

Festival estival de Paris

Mercredi 15 : Maison de Radio-France, 20 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir : J. Mercier (Ravel, Pierné, Saguer...).

Jeudi 16 : Eglise St-Merri, 20 h 30 : Collegium Instrumental de Paris, dir : R. Jacobs (Scarlatti).

Vendredi 17 Eglise St-Gervais, 20 h 30 : Ensemble Organum, dir : M. Peres (Couperin).

Lundi 20 Eglise St-Séverin, 20 h 30 : Schola Antiqua, dir : I. Fernandez de La Cuesta.

Mardi 21 Auditorium des Halles, 19 h : J.-E. Bavouzet (Ravel).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, *14e (43-35-30-40) ; v.f.* : Lumière, 9e (42-46-49-07).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'ASSASSIN HABITE AU 21 (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BABY DOLL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

BEN HUR (A, v.o.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50).

BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) 14 juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

CHINATOWN (A., v.o.) : (*) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 juillet Odéon, 6e (43-27-59-83) ; Marignan, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LE CORBEAU (Fr.) Champo, 5e (43-54-51-60).

COTTON CLUB (A., v.o.) : 14 juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA DÉESSE (Ind., v.o.) : Cluny Palace, 6e (43-54-07-76).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, (43-29-44-40).

LA FEMME AU PORTRAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) : Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

GANDHI (Angl., v.f.) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; 1re époque : mer., ven., *dim., mar.* ; 2e époque : *jeu., sam., lun* ; v.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76), 1re idem, 2e idem.

LE GUÉPARD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (45-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 8e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; *UGC Lyon, 12e (43-43-01-59)* ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LAURA (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

ON NE VIT QUE DEUX FOIS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

PAPILLON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-26-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-39) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARTITION INACHEVÉE POUR PIANO MÉCANIQUE (Sov., v.f.) : Bastille, 11e (43-42-16-80).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 3 Parnassiens, 14e (43.20.30.19).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

RUNAWAY TRAIN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TEX AVERY ELIES (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : *Ciné-Beaubourg, 3e* (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-43-16-80) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *Montparnos, 14e (43-27-52-37)* ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; George-V, 8e (45-62-*41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19)* ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 5e (42-78-47-86).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 15 JUILLET

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 18 h 30 : Ensemble Serenata (Haëndel, Vivaldi, Couperin) ; 21 h : B. Sargent, J.-Ph. Vasseur, M. Cook (Haydn, Mozart).

JEUDI 16

Auber, Quintette de saxophones de Rueil-Malmaison, (Mozart, Bach, Rossini) ; (De Faye, L. Niehaus, J. Zemt).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h : G. Fumet, J. Galard (Vivaldi).

VENDREDI 17

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h : G. Fumet, J. Galard (Albinoni, Bach, Marcello...)

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Musée de Cluny, Salle des Thermes, 17 h 30 : La Camerata de Paris.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : J.-F. Ott, S. Picardi (Vivaldi, Kodaly, Bach...).

SAMEDI 18

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : voir le 17.

Musée de Cluny, Salle des Thermes, 17 h 30 : voir le 17.

DIMANCHE 19

Musée de Cluny, Salle des Thermes, 17 h 30 : voir le 17.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : voir le 17.

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : E. Sapey-Triomphe (Bach).

Notre-Dame, 17 h 45 : Y. Tsuda (Liszt, Messiaen).

LUNDI 20

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : voir le 17.

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : voir le 17.

MARDI 21

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : voir le 17.

Auber, 16 h 30 : Duo Crommelynck, T. Kuwata (Brahms, Bvorak, Bizet...).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 21 h : du 15 au 19 : Jazz Fusion. Le 20 : Corn Bread. Le 21 : Debardat Dolphin Orchestra.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : O. Franc Quintet (dernier le 18). Les 19, 20, 21 : P. Sellin, B. Vasseur.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 23 h, le 15 : Chance Orchestra. Le 16 : Guida Da Palma and le Band. Le 17 : Tremplin. Le 18 : B. Helms. Le 20 : Secret Talk. Le 21 : FM Band.

GIBUS (47-00-78-88), 23 h : Les 15 et 16 : Xantusia. Les 17 et 18 : Drew weaver.

MÉCÈNE (42-77-40-23), 22 h 30, les 15 et 16 : B. Thomas Blues Band. Les 17 et 18 : C. Menthoie. Les 19 et 20 : I. Meschini.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h, les 15, 16, 17, 18 : F. Guin, I. Stokes. Les 20-21 : I. Red Holloway.

MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : Les 15, 16, 17, 18 : C. Smith.

MONTGOLFIER (40-60-30-30), 22 h : S. Guerault (dernier le 18). Les 20, 21 : O. Franc.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Les 16, 17 : Taj Mahal. Le 18 : E. Gismonti. Le 19 : Lady Smith Black Mambazo. Le 21 : P. Woods.

OLYMPIA (47-42-25-49), le 20 à 20 h : Cab Calloway.

PASTEL (42-77-08-27), 22 h : Gregg Hunter, le 17.

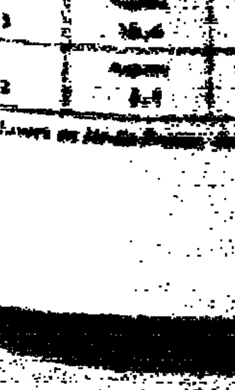
PETIT JOURNAL *MONTPARNASSE* (43-21-56-70), 22 h, Mer. : A. Larche. Jeu. : Spirale Hart Bop. Ven. : Nortchil. Sam. : Octessens. Lun. : Relâche. Mar. : F. Demange.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h, mer. : Watergate Seven One ; jeu. : B. Waters + Polya Jordan Quintet ; ven. : P. de Preissac Quartet ; sam. : Metropolitan Jazz Band ; lun. : P. Sigaud Quintet ; mar. : F. Carminati + D. Huck.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30, les 15, 16 : Manusno ; les 17, 18 : P. Sellin, B. Vasseur ; le 21 : S. Guerault, B. Vasseur.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), le L. à 22 h : Gomina ; Dim. à 22 h : Cameleon trio ; jeu. 9 à 19 h : A. Cohen, S. Lastier, O. Frappier.



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 15 juillet

TF 1

20.40 Feuilleton : Dallas. L'ascension. 21.30 Feuilleton : Le gerfaut. De Marion Sarraut, d'après le roman de Juliette Benzoni. Avec Laurent Le Doyen, Jean-François Poron, Marianne Anska. 2e épisode. 22.45 Journal. 23.05 Série : Les envahisseurs. Equation danger. 23.55 Court métrage. Wast, de Michel Sibra.

A 2

▶ 20.30 Téléfilm : One, two, flic. De Patrick Le Gall, avec Roger Mirmont, Yann Debray, Olivier Lusse. 22.00 Musiques au cœur de l'été. Emission d'Eve Ruggieri. L'Aiglon, drame musical d'Arthur Honegger et Jacques Ibert, d'après la pièce d'Edmond Rostand. En direct du Festival de Vaison-la-Romaine ; en simultané et en stéréo sur France-Musique. 23.30 Journal.

FR 3

20.30 Variétés : Gala prestige. Spectacle enregistré au Midem 1987, à Cannes. Avec Kim Wilde, Al Jarreau, Alice, Rose Royce, The Judds, Véronique Sanson, James Brown. 21.50 Magazine : Thalassa. De Georges Pernoud. Viva El Carmen ! 22.40 Journal. 23.05 Téléfilm : L'Heure bleue. De Sohrab Shahid Saless, avec Martin Pasko, Imke Barnstedt, Ana Bittlova... *Dans une grande ville d'Allemagne pendant la seconde guerre mondiale, un adolescent cherche à s'opposer aux atrocités des nazis.*

CANAL PLUS

20.55 Cinéma : The Wiz ■ Film américain de Sidney Lumet (1978). Avec Diana Ross, Michael Jackson, Richard Pryor. 23.00 Flash d'informations. 23.10 Cinéma : le Diable au corps ■ Film italo-français de Marco Bellochio (1985). Avec Maruschka Detmers, Federico Pizalis. *Libre adaptation du roman de Radiguet.* 1.00 Cinéma : Terreur dans le Shanghai Express □ Film anglo-espagnol de Gene Martin (1972). Avec Christopher Lee, Peter Cushing. *Gros effets d'épouvante.* 2.25 Documentaire : Les allumés du sport.

LA 5

20.30 Variétés : L'Europe en couleurs. Spectacle enregistré le 20 juin à l'esplanade du château de Vincennes. Avec Julien Clerc, Cock Robin, Viktor Lazlo, Dépêche Mode, Jane Birkin... 23.05 Série : Mission impossible. 23.55 Série : Les évasions célèbres. 0.55 Série : Hôtel. 1.40 Série : Supercopter. 2.25 Série : Jaimie.

M 6

20.30 Série : Les routes du paradis. Le hasard. 21.20 Série : Falcon crest. Le candidat. 22.10 Journal. 22.25 Téléfilm : L'échéance fatale. D'Arch Nicholson, avec Barry Newman et Bill Kerr. 0.00 Série : Les espions. La rançon. 0.50 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.00 Festival international de Radio-France et de Montpellier. Taurhiphanie, d'Iannis Xenakis. 21.30 Festival international de Radio-France et de Montpellier. Rabelais : la table. 23.00 Festival international de Radio-France et de Montpellier. Magazine. 23.30 Pour ainsi dire. Festival international de poésie à Paris. 0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 L'air du soir. 22.00 Concert (en direct de la cour Jacques-Cœur) : Fantaisie pour piano, chœur et orchestre, *op. 80 et Sonate n° 7 en ré majeur op. 10 n° 3 pour piano*, de Beethoven ; Aenear pour chœur et orchestre de Roussel, par l'Orchestre national de France et le chœur de Radio-France, dir. Ernest Bour ; chef de chœur : Michel Tranchant ; Tatiana Nokolaeva, piano. 0.30 Jazz. Xanahal Quintett.

Jeudi 16 juillet

TF 1

14.45 Croque-vacances. Calimero ; Bricolage ; Tintin : Le crabe aux pinces d'or ; Bleu marine ; Alice au pays des merveilles ; Infos-magazine ; Les tripodes. 15.15 Quarté à Enghien. 15.30 Croque-vacances (suite). 16.30 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. Avec Mouloudji, André Blot, Noëlle Cordier, Claude Maurane (rediff.). 17.00 Feuilleton : La conquête du ciel. De Claude-Jean Bonnardot. Avec Bruno Pradal (1er épisode). *Après Les faucheurs de marguerites et Le temps des as...* (rediff.). 17.55 Mini-journal, pour les jeunes. De Patrice Drevet. 18.05 Série : Mannix. La scène. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.35 Feuilleton : Le souffle de la guerre. (2e épisode.) Avec Robert Mitchum, Ali Mac Graw, Jan Michael Vincent. 22.15 Variétés : Alain Souchon au Palais des sports. Alain Souchon interprète : Et puis j'ai peur ; Manivelle ; Des jours sans moi ; La vie intime est maritime ; Jamais content ; Portbail ; Le dégoût ; Pays industriels ; Faust ; Le Bagad de Lann-Bihoué ; Somerset ; Ballade de Jim ; Liebermann Liebefrau ; Pourquoi tu te prépares ; J'veux du cuir ; Ramo ; On avance ; On s'aime pas ; C'est comme vous voulez ; Allô, maman, bobo ; Sauté en l'air. 23.50 Journal. 0.10 Série : Les envahisseurs. L'innocent.

A 2

14.40 Feuilleton : Rue Carnot. 15.05 Sports été. Cyclisme : rétrospective Tour de France et 16e étape : Blagnac-Millau ; A chacun son tour ; Canoë-kayak. 18.05 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Récré A 2 été. Devinettes d'Epinal ; Cobra ; Téléchat. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Le journal du Tour. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Angélique et le roy □ Film français de Bernard Borderie (1965). Avec Michèle Mercier, Robert Hossein, Samy Frey, Jean Rochefort, Claude Giraud. ▶ 22.15 Magazine : Caméra 2. De Michel Honorin et Jean-Louis Saporito. Charles Tillon : soixante-dix ans d'insoumission. 23.10 Documentaire : Le corps vivant. La puberté. 23.40 Journal.

FR 3

14.50 Top melody. 14.55 Carte postale. 15.10 Les papies, les mamies de la 3. 15.20 Pense-bêtes. 15.30 Documentaire : Splendeur sauvage. 16.00 Gastronomie. 16.05 Jeu : Douce France. 16.15 Le tube de l'été. 16.25 Sélection Miss France. 17.00 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Le manège enchanté. 17.35 Série : Le bel été. 18.30 Série : Les papas. 18.35 Série : Les aventures du capitaine Luckner. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.15 à 19.35, actualités régionales. 19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 20.04 Jeux : La classe. 20.30 Téléfilm : Commando suicide. De Michael Ferguson. Avec Rod Steiger, Anthony Perkins, Joanna Lumley. 22.55 Journal. 23.20 Magazine : Décibels. Avec Carmel, Working Week, Shop Assistant, les Rita Mitsouko, Kas Product, Mint Julep. 0.05 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : les Magiciens ■ Film franco-italo-allemand de Claude Chabrol (1975). Avec Jean Rochefort, Franco Nero, Gert Froebe, Stefania Sandrelli. *Polar « parapsychologique »*. 15.35 Cinéma : Neuf semaines et demie ■■ Film américain d'Adrian Lyne (1985). Avec Mickey Rourke, Kim Basinger, Margaret Whitton, David Margulies. *Drame psychologique et jeux érotiques.* 17.25 Cabou cadin. 18.05 Série : Flash Gordon. 18.30 Flash d'informations. 18.33 Top 50. 19.00 Série : Une vraie vie de rêve. 19.25 Jeu : La gueule de l'emploi. 19.55 Flash d'informations. 20.00 Athlétisme, les coulisses. 20.30 Athlétisme : Meeting de Paris. En direct du stade Jean-Bouin. 22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Flagrant désir ■ Film franco-américain de Claude Faraldo (1986). Avec Sam Waterston, Marisa Berenson, Lauren Hutton, Bernard-Pierre Donnadieu. *Un inspecteur d'Interpol est chargé par la police française de clore l'enquête sur une mort suspecte dans une famille de grands viticulteurs du Médoc. Intrigue criminelle et étude de mœurs. C'est assez conventionnel mais la description des personnages féminins a de l'originalité.* 0.25 Cinéma : le Gagnant □ Film français de Christian Gion (1979). Avec Odile Michel, Philippe Ruggieri, Stéphane Audran, Henri Guybet. *Les jeux de l'amour et du hasard. Gentil, mais complaisant.* 1.50 Documentaire : l'époque des Beatles.

LA 5

14.55 Les cinq dernières minutes. 16.30 Série : Les chevaliers du ciel. 17.00 Série : Docteur Caraïbes. 17.30 Feuilleton : Les secrets de la mer Rouge. 17.55 Le temps des copains. 18.25 Série : Happy Days. 18.50 Série : Arnold et Willy. 19.15 Série : Supercopter. 20.05 Dessin animé : Robotech. 20.30 Cinéma : Asphalte ■ Film français de Denis Amar (1980). Avec Jean Yanne, Carole Laure, Jean-Pierre Marielle. *Embouteillages, accidents, catastrophes sur l'autoroute du Sud, un samedi 31 juillet. Une vision presque fantastique d'un phénomène de société, un angoissant suspense de la réalisation. Au milieu de destins divers, l'aventure de Carole Laure partie pour rejoindre son amant (marié), échouant en cours de route, puis rencontrant Jean Yanne, est humainement la plus intéressante.* 22.15 Série : Mission impossible. 23.05 Les cinq dernières minutes. 0.40 Les dossiers de l'agence O. 1.35 Série : Hôtel. 2.25 Série : Mission impossible.

M 6

14.20 Musique : Clip fréquence FM. 15.20 Hit, hit, hit, hourra ! (suite). 15.30 Jeu : Mégaventure. Tahiti. 16.15 Jeu : Clip combat. Deux vedettes s'affrontent en un combat musical. 17.05 Série : Les espions (rediff.). 18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. L'institutrice. 19.05 Série : Chacun chez soi. Les problèmes de la vache cosmique. 19.30 Série : L'incroyable Hulk. Prémonition. 20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Série : Marcus Welby. Pour services rendus. 21.20 Série : Falcon Crest. Château de cartes. 22.10 Journal. 22.25 Cinéma : Maciste à la cour du cheik ■ Film italien de Domenico Paolella (1962). Avec Ed Fury, Erno Crisa, Gisella Arden. *Le colosse Maciste aide un jeune officier espagnol du seizième siècle à délivrer sa fiancée, fille du duc de Malaga, capturée par les Maures. Imagerie populaire kitsch avec aventures fracassantes, et un héros qui est « de tous les temps et de tous les pays ».* 0.00 Série : Marcus Welby (rediff.). 0.50 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.00 Festival international de Radio-France et de Montpellier. Makbeth, opéra électrique. 21.30 Festival international de Radio-France et de Montpellier. Rabelais : Les docteurs. 23.00 Festival international de Radio-France et de Montpellier. Magazine. 23.30 Pour ainsi dire. Les livres publiés à Royaumont. 0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 L'air du soir. 22.00 Récital (en direct de la cathédrale Saint-Pierre) : Musique orthodoxe, par le chœur Brankokrsmanovic de Belgrade. 0.30 Jazz. Jacques Vidal Trio.

Audience TV du 14 juillet 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne — 1 point = 32 000 foyers

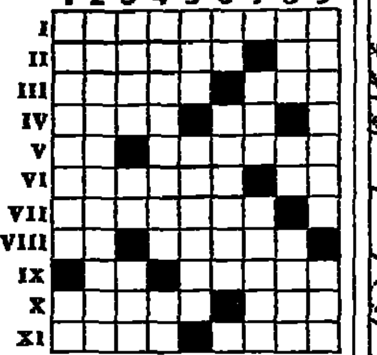
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	25.0	Santa Barbara 8.9	Actual. région. 6.3	Actual. région. 5.1	Vie de rêve 2.1	Riptide 1.0	Chez soi 1.0
19 h 45	27.8	Roue fortune 8.9	Journal Tour 11.5	Actual. région. 4.2	Jeu été 1.6	Riptide 0.5	Hulk 1.0
20 h 16	34.9	Journal 13.5	Journal 12.5	La classe 3.3	Stalag 13 2.8	Robotech 1.6	Hulk 1.6
20 h 55	36.5	Auguste 11.5	Le Sauvage 6.3	Nuits rouges 7.8	Série noire 1.6	5 gâchettes 8.9	California 1.6
22 h 08	32.3	Auguste 10.4	Le Sauvage 8.9	Nuits rouges 2.6	Série noire 3.1	5 gâchettes 5.7	Maîtres et valets 1.6
22 h 44	18.2	Auguste 2.1	Enfants rock 4.2	Mini films 2.6	20 000 lieues 1.6	Mission imp. 6.3	Maîtres et valets 1.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4528



HORIZONTALEMENT

I. N'hésite pas à frapper lors des *exécutions*. – II. *Spécialité* d'andouille. Note. – III. Sur lequel on peut trouver la cannelle. Ont *l'habitude* d'être pris en main. – IV. Condamnés à perdre leur place. Conjonction. – V. Porte-clef. Un qui connaît *la* consigne. – VI. Nombreux sont ceux qui l'utilisent pour fixer. Quartier de Turin. – VII. Ce qu'il faut pour se débarrasser des cosses. – VIII. Morceau de trompette. *Entrent parfois en contact* avec des barons et des duchesses. – IX. Devint bête à manger du foin. Observait les moutons. – X. Ne sort jamais sans chapeau. Est présente dans d'innombrables lits. – XI. Supports de colonnes. Etait adoré alors qu'il y avait de bonnes raisons pour l'abhorrer.

VERTICALEMENT

1. En voilà un qui ne risque pas d'avoir quelqu'un sur les bras ! A *donc permis de faire cesser l'envie.* – 2. Va de pair avec les impairs. – 3. Femme « d'ordre ». Femme du monde. Mot de « passe ». – 4. C'est un homme du « quartier ». Préposition. – 5. A une forte tête. Remplit des caisses. – 6. Article. Ne rechignait pas à suivre des cours. – 7. A l'habitude de huer *mais point* de conspuer. Peuplent la Terre. – 8. Existe en deux endroits très éloignés l'un de l'autre. On aurait tort d'affirmer qu'il charrie. Sert éventuellement à faire le pâté. – 9. C'est parce qu'elle n'a pas accédé à la licence qu'on la récompense. Mal inspirés.

Solution du problème n° 4527

Horizontalement

I. Assassin. – II. Seine. Nus. – III. Sus. Rafle. – IV. Il. Sali. – V. Epierra. – VI. Email. MRP. – VII. Saur. Fi ! – VIII. Aliéné. – IX. Escale. Réa. – X. Chienne. – XI. UE. Saisi.

Verticalement

1. Assises. Ecu. – 2. Seul. Marche. – 3. Sis. Eau. Ai. – 4. An. Spirales. – 5. Sérail. Lena. – 6. Ale. Fi ! Ni. – 7. Infirmières. – 8. Nul. RR. Ne. – 9. Sex-appeal.

GUY BROUTY.

Les trente ans de la Société Teilhard de Chardin

La Société Pierre Teilhard de Chardin organise à l'occasion de son trentième anniversaire son premier congrès international à Paris sous l'égide du docteur Paul-Emile Leroux, président de l'Association des médecins de France.

Il y aura lieu du 7 au 9 août, 28, boulevard Pasteur, Paris 15e, métro Pasteur, à l'hôtel Méditel. Participants, docteur Paul Chauchard, MM. Paul-Emile Leroux, Guy Barbier (université populaire de Paris), Henri Fesquet, René Habachi de l'université de Vincennes, André Ligneul, astrophycisien, Glaise, Etévenon, du CNRS, Albert Meglin, président de l'UPP, Almérindo Lessar, professeur (Portugal) ; pour la Belgique : Dominique de Wespin et Roger Meftens.

★Thème du colloque : « Demain est déjà là ». Inscriptions et renseignements : docteur P. E. Duroux ou Mme Rocard, 28, boulevard Pasteur, Paris. Tél. : 45-67-08-77.

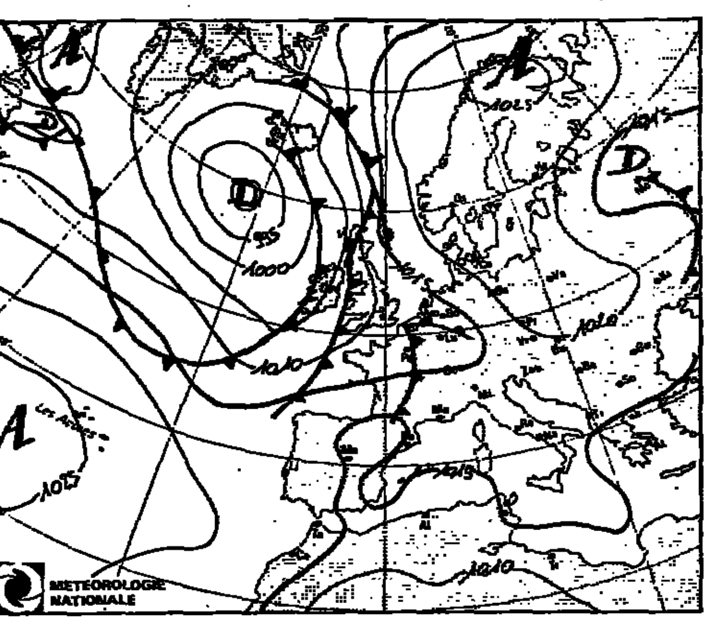
EN BREF

● ***Accueil des étudiants.*** – Un accueil des étudiants à Paris toute l'année, même pendant les vacances d'été, est organisé par l'Association protestante de liaison interuniversitaire (APLI), 33, place Maubert 75005 Paris. Tél. : 43-26-77-51.

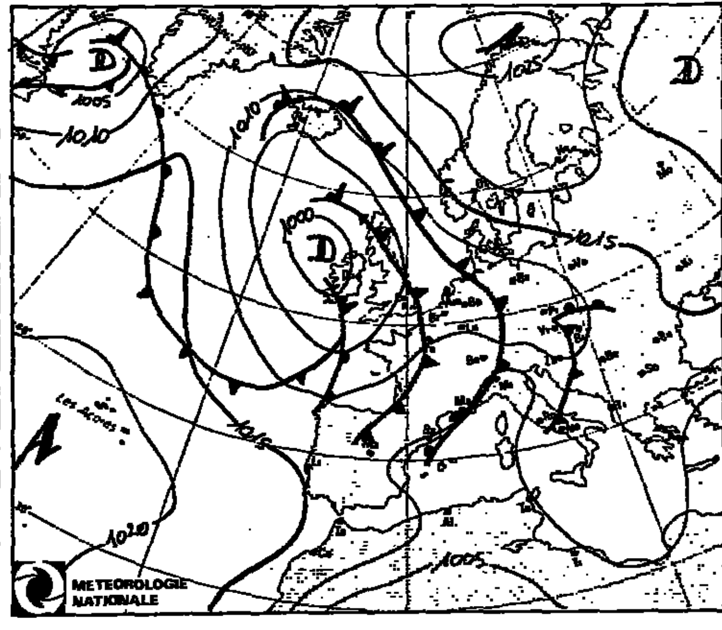
● ***Guides de randonnée pour des non-voyants.*** – Une association d'aide aux handicapés, l'association Horizon-Loisirs, recherche des accompagnateurs pour guider des personnes non voyantes lors de randonnées pédestres, dans la région parisienne au mois de septembre. *Les groupes seront formés de vingt-cinq à trente personnes environ*, et les accompagnateurs peuvent venir avec leurs enfants. (Renseignements au (1) 42-49-54-80.)

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15 JUILLET 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 17 JUILLET A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi *15 juillet à 0 h TU* et le jeudi 16 juillet à 24 h TU.

Durant les prochaines 48 heures, plusieurs perturbations traverseront la France dans un flux de sud-ouest. Elles provoqueront en montagne des pluies orageuses parfois fortes.

Celle qui abordera la Bretagne jeudi *soir s'annonce particulièrement* active.

Jeudi, le temps sera nuageux sur la majeure partie du pays.

Des Pyrénées au Massif Central, aux Vosges et aux Alpes, c'est un temps nuageux, lourd et orageux qui prédominera dès le matin. Les orages pourront être violents en montagne.

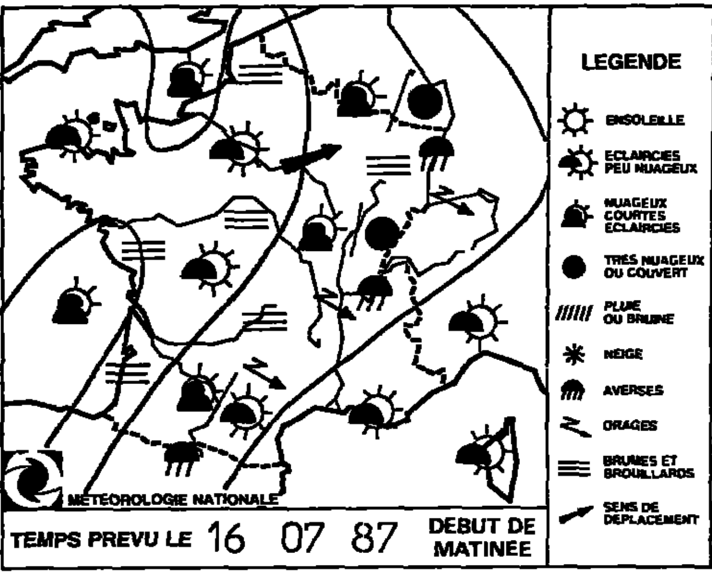
Des Pays de Loire à l'Aquitaine, au Nord et à la Normandie, après une matinée nuageuse et brumeuse, de belles éclaircies se développeront.

En Bretagne, le soleil laissera place en fin de journée à un temps couvert et pluvieux avec un fort vent de sud-ouest.

Sur la Côte d'Azur et la Corse, les nuages seront assez nombreux ; ils pourront devenir menaçants et donner quelques orages en fin d'après-midi.

Les températures minimales varieront généralement entre 15 et 18° ; elles seront voisines de 18 à 22° près de la Méditerranée, 12 à 14° près de la Manche et en Bretagne.

Les températures maximales se situeront entre 24 et 26° sur la moitié nord du pays, 27 et 32° sur la moitié sud. Elles ne dépasseront pas les 22° près de la Manche.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

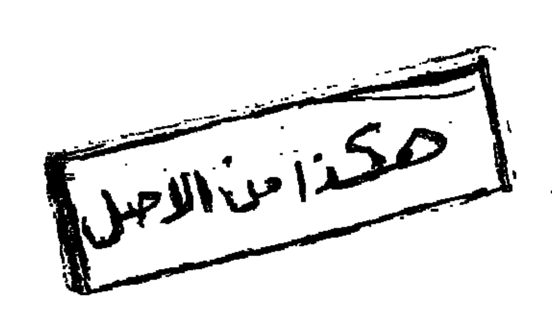
Valeurs extrêmes relevées entre le 14-7 à 6 heures TU et le 15-7-1987 à 6 heures TU — le 15-7-1987

Ville	Max.	Min.	Temps
FRANCE			
AJACCIO	29	19	D
BIARRITZ	24	20	C
BORDEAUX	23	17	C
BOURGES	29	17	C
BREST	19	14	C
CAEN	26	16	P
CHERBOURG	22	14	B
CLERMONT-FERR.	30	15	N
DIJON	31	17	N
GRENOBLE St-M-H	33	19	P
LILLE	25	19	C
LIMOGES	24	17	C
LYON	32	18	N
MARSEILLE-MAR.	31	21	N
NANCY	29	18	N
NANTES	25	17	C
NICE	28	22	D
PARIS-MONTS.	27	23	C
PAU	24	17	B
PERPIGNAN	29	21	C
RENNES	27	17	D
ST-ÉTIENNE	32	14	D
STRASBOURG	28	19	N
TOURS	27	15	D
TOULOUSE	27	18	P
POINTE-A-P.	32	25	A
ÉTRANGER			
ALGER	32	24	C
AMSTERDAM	25	17	O
ATHÈNES	35	24	D
BANGKOK	33	27	C
BARCELONE	29	21	N
BELGRADE	30	17	D
BERLIN	23	15	N
BRUXELLES	26	19	P
LE CAIRE	33	21	D
COPENHAGUE	19	11	D
DAKAR	30	26	N
DELHI	36	27	N
DJERBA	29	23	D
GENÈVE	32	17	N
HONGKONG	34	28	N
ISTANBUL	28	20	D
JÉRUSALEM	28	15	D
LISBONNE	25	17	N
LONDRES	25	17	P
LOS ANGELES	22	17	C
LUXEMBOURG	27	18	N
MADRID	30	16	N
MARRAKECH	33	20	N
MEXICO	26	13	B
MILAN	32	22	N
MONTRÉAL	34	16	A
MOSCOU	21	10	N
NAIROBI	24	14	N
NEW-YORK	32	19	A
OSLO	21	6	D
PALMA-DE-MAL.	35	23	C
PÉKIN	30	19	A
RIO-DE-JANEIRO	29	23	D
ROME	29	18	D
SINGAPOUR	29	25	C
STOCKHOLM	21	10	D
SYDNEY	21	8	D
TOKYO	32	26	N
TUNIS	33	22	D
VARSOVIE	19	9	D
VENISE	30	20	D
VIENNE	25	15	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



مكرر من الاصل

Philosophie

Un congrès à Francfort

Des intellectuels allemands perplexes devant Sartre

A Francfort s'est déroulé du 9 au 12 juillet, un congrès international sur Sartre qui a eu un succès inattendu.

« Simone de Beauvoir vient-elle à Francfort ? », a demandé très sérieusement un jeune journaliste de la radio rhénane à Traugott König, traducteur et éditeur des œuvres complètes de Sartre en livres de poche pour la maison Rowohlt et organisateur du congrès. C'est dire si la gloire de Sartre et Beauvoir en Allemagne est ambiguë. D'une part, ils appartiennent à la mythologie du siècle, d'autre part ils sont une présence vivante pour la nouvelle génération, celle des Verts.

Le succès de ce congrès philosophique, qui a attiré de neuf cents à mille deux cents personnes, selon les conférences, avec une majorité de jeunes venus de toute l'Allemagne, en pleine période de vacances, est un événement culturel qui a laissé perplexe les intellectuels présents. Certains en ont même été abasourdis, voire vexés : le congrès Adorno, dans la ville même de l'Ecole de Francfort, n'avait pas atteint la moitié de cette participation.

Vexés, les Français peuvent l'être aussi, dont le gouvernement n'a pas donné un sou pour l'organisation du congrès, du moment que les philosophes français brillaient par leur absence. *Imagine-t-on seulement* ceux de quelque envergure et notoriété internationales parler aujourd'hui de Sartre avec respect et amitié ? Quand ils ne dénient pas leur dette par un silence offensant. Ils s'entourent de nuées de réserves. *Par le fait, ils ont cessé de le lire et* ne connaissent pas ses écrits posthumes. Paul Ricœur, pressenti, s'est abstenu, pris par d'autres obligations.

L'idée de départ du congrès était de faire lire Sartre aux philosophes allemands pour qu'ils s'expriment enfin sur lui. Ainsi, Jürgen Habermas a-t-il consacré son séminaire de l'an dernier à la *Critique de la raison dialectique*, mais il a renoncé finalement à présenter une communication, en précisant qu'il ne se sentait pas assez familier de la pensée sartrienne pour entrer en discussion avec elle.

Cependant, la simple présence de Habermas comme président de séance a stimulé les esprits ; elle est apparue comme une confrontation tardive entre la postérité de l'Ecole de Francfort et Sartre. Manfred Frank, exerçant le même rôle, n'a pas eu à se cantonner dans un mutisme prudent. Ce jeune philosophe, l'un de ceux qui comptent aujourd'hui en Allemagne, a lu Sartre d'une façon approfondie et s'efforce depuis longtemps de l'intégrer au courant herméneutique que lui-même représente à présent avec un talent et une vivacité de pensée éclatants. Le représentant autorisé et l'historien de la défunte Ecole de Francfort, Herbert Schnädelbach, a montré avec une parfaite honnêteté en quoi Adorno et Horckheimer ont méconnu Sartre, bien que la recherche de celui-ci, dans les années 50 et les années 60, eût fait de lui une sorte d'*« autodidacte de la théorie critique »*. Pour sa part, Sartre ignorait cette dernière avec une belle indifférence.

Quelques traits d'humour

Le respect et l'amitié, c'est le patriarche de la philosophie allemande, Hans-Georg Gadamer, qui en a témoigné. Descendu de ses hauteurs de Heidelberg, le disciple de Heidegger, âgé aujourd'hui de quatre-vingt-sept ans, a charmé le grand amphithéâtre archi-bondé de l'université Goethe par un récit splendidement rhétorique de sa rencontre avec *l'Etre et le Néant*, en 1946, dans l'exemplaire de Heidegger que celui-ci lui avait donné, coupé jusqu'à la page 40, où il avait calé.

Gadamer n'a pas émis l'ombre d'une réserve sur la grandeur de cette œuvre nourrie à la philosophie allemande des trois H (Hegel, Husserl, Heidegger) et pourtant si étrangère à celle-ci ; il a eu seulement quelques traits d'humour pour *lui-même face au philosophe de* l'histoire et de la rue, avant de revenir discrètement à la pensée de l'être et de finir par une de ces admirables phrases testamentaires dont il a le secret, follement applaudi par un auditoire éperdu de reconnaissance. *Ah que les Allemands aiment l'âge*, la sagesse et la philosophie !

Ils aiment aussi les débats animés. Celui qui a précédé, à la Maison du peuple de Francfort, le congrès scientifique proprement dit, a été bien décevant. Il alignait sur un podium des intellectuels (A. Honneth, H. Vormweg) et des intellectuels (Alice Schwarzer, S. Bovenschen, M. Mitscherlich) célèbres. Mais leurs idées étaient trop proches pour s'opposer sur ce thème sartrien : « Condamné à la liberté ». Daniel Cohn-Bendit, pris ailleurs, manquait. La venue de la police, pour repousser brutalement un *public en surnombre*, avait créé comme un remugle des années de plomb. Ces incidents furent inutiles : l'ennui d'un débat sans enjeu politique suffit à vider lentement la salle.

Une exigence et un appel

Reste à s'interroger sur le sens de ce retour à Sartre. L'hypothèse la plus vraisemblable est que la jeune génération des Verts s'est lassée de l'hyper-objectivisme et de l'irrationalisme sommaire. Egalement lassée des jeux cyniques du post-modernisme, cette génération se met en quête d'une pensée de la liberté articulée à une critique sociale sans concession, mais sans facilité non plus. N'ayant pas trouvé dans la théorie communicationnelle de Habermas et sa critique des médias une prise intellectuelle sur le monde contemporain, les jeunes intellectuels se retourneraient vers un questionnement existentiel radical. C'est du moins ce que supputaient, perplexe, leurs aînés, qui avaient fréquenté la pensée de Sartre, s'en étaient détachés avec désillusion et lui retrouvaient une fraîcheur inattendue.

Gerhard Seel, dans une remarquable communication de pure et limpide philosophie, avait montré comment l'inachèvement de la morale sartrienne relançait la question éthique à l'infini et l'affirmait, par la pensée et la pratique, comme une exigence et un appel. L'avenir dira si cet appel est repris en charge par la jeunesse intellectuelle allemande. Une chose semble certaine : dans le désert culturel français de l'après-post-modernisme, un tel *congrès est, aujourd'hui, tout simplement impensable.*

MICHEL CONTAT.

Légion d'honneur

Nous terminons la publication des nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur (*le Monde* du 15 juillet).

Equipement, logement, aménagement du territoire et transports

Sont nommés *chevaliers :*

Mme Marcelle Allari, née Jacquier, ancien PDG d'une société de transports ; MM. Alfred Barbagelata, président de la fédération du bâtiment et des travaux publics des Bouches-du-Rhône ; René Barreau, ancien président de l'office municipal d'HLM d'Angers ; Roger Breuil, président de la fédération du bâtiment de la Vienne ; Jean-François Carrez, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale ; Jacques Laurent, PDG d'une entreprise de travaux publics ; Joseph Marty, urbaniste en chef de l'Etat ; Jean-Paul Parayre, directeur d'une entreprise de travaux publics ; Roland Schweitzer, architecte urbaniste ; Jean-François Ulmer, artisan, métallier, serrurier, ferronnier.

Transports

Est promu *officier :*

M. André Frandeboeuf, directeur des services financiers à la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Michel Prost, directeur d'une société de transports ; Jacques Unvoas, chef du personnel navigant à Air-Inter ; Marcel Vidal, directeur et administrateur de sociétés.

Environnement

Est nommé *chevalier :*

M. Christian Rettmeyer, ingénieur de l'Institut polytechnique de Grenoble.

Départements et territoires d'outre-mer

Est promu *officier :*

M. Joseph Robin, substitut à Saint-Denis (Réunion).

Sont nommés *chevaliers :*

M. Alfred Albina, inspecteur général de la Garantie mutuelle des fonctionnaires pour l'outre-mer ; Mme Marleine Captant, conseiller régional de la Guadeloupe ; MM. Le chanoine Paul Grasselli, ancien curé à la Martinique ; Roger Moser, secrétaire général de la Polynésie française ; Eustase Rimane, maire de Kourou (Guyane) ; Saïd Saïd Achiraf, grand cadi à Mayotte ; Mme Marie-Françoise Torcq, épouse Dupuis, directrice adjointe de l'Association réunionnaise d'éducation populaire ; François Ursulet, avocat à Fort-de-France.

Relations avec le Parlement

Est promu *officier :*

M. René Massot, directeur du service de la séance du Sénat.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Pierre Deiber, directeur commercial d'une entreprise de bijouterie, horlogerie, orfèvrerie ; Bernard Guerrier de Dumast, directeur de Pont-à-Mousson SA ; Gilbert Marceau, chef du bureau du matériel au Conseil économique et social.

Santé et famille

Sont promus *officiers :*

MM. François Avenier, ancien médecin ; Pierre Bourgeois, ancien pneumologue ; Mlle Mireille Brochier, médecin-chef de service à Tours ; MM. Henri Garraud, ancien pharmacien ; André Strauss, membre honoraire de l'association Sobriété-Education nationale.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Pierre Babeau, ancien médecin-chef de service des hôpitaux de Nice ; Henry Cadenat, médecin-chef de service à Toulouse ; Yves Chaouat, directeur des services médicaux de la Fondation Adolphe-de-Rothschild ; Georges David, chef de service à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre.

MM. Pierre René Fedi, secrétaire général de la confédération des syndicats médicaux français ; Claude Fourojet, chef de service adjoint au directeur de l'aide sociale ; Charlie Freche, chef de service à l'hôpital Foch de Suresnes ; Pierre Gandar, médecin radiologue ; Alfred Heitz, chef de service à la Pitié-Salpêtrière ; Lucien Laroyenne, chirurgien à Orange ; Jean Regnault de Savigny de Moncorps, dit de Savigny, directeur des affaires médicales de l'assistance publique de Paris ; François Rocchi, inspecteur général de la santé et de la postulation ; Joseph Sicnasi, secrétaire général du conseil départemental de l'ordre des médecins des Hauts-de-Seine.

Mer

Sont promus *officiers :*

MM. Claude Abraham, président de la Compagnie générale maritime ; Théodore Pasqualini, agent supérieur.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jean Dallet, président de la fédération française des pilotes maritimes ; Jacques Gueulle, directeur des opérations portuaires au Havre ; Louis Le Calvez, maire de Fouesnant ; Robert Le Cam, PDG de la compagnie nantaise des chargeurs de l'Ouest ; Jean Randier, directeur de la fondation Bélem.

Rapatriés

Sont nommés chevaliers :

MM. François Baeza, conseiller délégué à la ville de Toulouse ; Abdelkader Henchi, fonctionnaire du ministère de la défense, retraité.

Anciens combattants

Sont promus *officiers :*

MM. Gérard de Cazalet, président départemental de l'amicale du 364e régiment d'artillerie lourde portée ; Louis Despalles, secrétaire générale de Ceux de Verdun ; Alphonse Gimet, ancien combattant de la première guerre mondiale et des théâtres d'opérations extérieurs ; Charles Mailler, vice-président départemental de la Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance ; Mme Andrée Monboisses, épouse Grange, ancienne secrétaire générale de l'Association des anciens du bataillon français de Corée ; MM. François Sorgniard, président départemental de Ceux de Verdun ; Auguste Vincent, président départemental de Ceux de Verdun.

Sont nommés *chevaliers :*

Mme Anne-Marie André, veuve Morlet, ancien membre du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés ; MM. Jean Butin, fondateur et secrétaire d'une section de la Fédération des associations d'anciens marins et marins anciens combattants ; Paul Coutel, trésorier du Comité d'Union de la Résistance d'Auvergne ; Ben Mohamed Djilali, président d'une association d'anciens combattants ; Maurice Dupont, président de l'Association du monument de Notre-Dame-de-Lorette ; Jacques Grasson, membre d'un bureau départemental de l'Association des anciens de la 2e DB ; Mme Denise Lereculey, ancienne résistante ; MM. Henri Louis, fondateur d'une section de l'Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus ; Lucien Luguern, secrétaire général de Libération-Nord ; Darno Maffini, président national de l'Union fédérale des groupements d'anciens engagés volontaires et résistants d'origine étrangère ; Mme Marie-Angèle Malandri, épouse Maillot, membre actif de l'Union nationale des combattants ; MM. Henri Meyze, combattant volontaire de la Résistance ; Ange-Marie Miniconi, président d'honneur d'un comité d'action et d'union de la Résistance ; Maurice Philizot, président national de l'Union des mutuelles de retraite des anciens combattants et victimes de guerre ; Jean Schmalz, vice-président régional honoraire de la Fédération nationale des cheminots anciens combattants ; Joseph Solano, membre actif de l'association Rhin et Danube ; Henri Trouche, vice-président départemental de la Fédération nationale des combattants, prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc ;

Déportés et internés de la Résistance

Sont promus *officiers :*

MM. Maurice Muselier, Jean Welfling, internés-résistants.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Georges Alhadef, Jean-Paul Armand, Jacques Blumereau, Paul Bourgue, Roger Claus, Mme Michelle Corjon (épouse Paille), MM. Jean Dousse, André Pierre, Roger Pillet, Bertrand Pomian, tous internés-résistants.

Le Carnet du Monde

Mariages

– Brigitte BOKANOWSKI,
et
Claude LAUGENIE,

sont heureux de faire part de leur mariage le 11 juillet 1987.

Aspin,
64000 Pau.

Décès

– M. et Mme Henri Cellerin,
M. et Mme Bernard Guibert,
M. et Mme Claude Bara,
Mlle Madeleine Bara,
M. et Mme Jean-Pierre Bara,
M. et Mme Jacques Bara,
ainsi que leurs enfants et petits-enfants
Mme Jean Guely,
ses enfants, petits-enfants et son arrière-petit-fils,
Le Père Jean Lascombes,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri BARA,
née Jeanne Gauch,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, tante, cousine,

endormie dans la paix du Seigneur, le 9 juillet 1987, dans sa quatre-vingt-quatrième année, en son domicile de Meudon.

La cerémonie religieuse a été célébrée le samedi 11 juillet, dans l'intimité familiale.

« Le Seigneur est mon berger, je ne crains rien. »
Psaume 23-1.

3, rue des Pins-Moisy,
92190 Meudon.

– Chambéry. Grenoble. Paris.

Mme Jean-Louis Eymond-Daru,
ses enfants,
Thomas et Sophie,
Mme veuve Jean Eymond-Daru,
M. et Mme François Eymond-Daru,
leurs enfants,
Nicolas et Marion
M. et Mme Michel Strauss,
leurs enfants,
Clara et Simon,
Toute la famille, parents, alliés et amis
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Louis EYMOND-DARU,

survenu le 12 juillet 1987, à l'âge de quarante-cinq ans.

Ses obsèques civiles auront lieu le jeudi 16 juillet, à 15 h 30, au centre funéraire, avenue du Grand-Sablon, à La Tronche.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le docteur Frédéric Paycha
et *Mme Marie-Christine Duboille,*
ses parents,
Le docteur François Paycha,
et Mme Nicole Fremeaux,
Mme Christiane Harmand-Duboille,
ses grands-parents,
Le docteur Arnaud Paycha
et Marie-Christine Paycha-Barron,
Le docteur Pierre Paycha
et le docteur Michèle Paycha,
M. et Mme Claude Carpentier,
ses oncles et tantes,
M. et Mme Jean Paycha,
ses grand-oncle et grand-tante,
Jullien, Mathieu, Marie, Antoine, *Marion-Prune*, Rodolphe, Frédérique et Véronique,
ses cousins et cousines,
Les familles Milhau, Barron, Toussaint et Noirez,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Jean-Baptiste PAYCHA,

survenu le 4 juillet 1987.

Il aurait eu cinq ans le 6 juillet.

Les obsèques ont eu lieu le 7 juillet à Franvillers.

Priez pour lui.

Nul n'oubliera ce sourire profond que tu nous adressais déjà en petit homme.

71, rue Damrémont,
75018 Paris.
2, *rue de Béhencourt,*
80800 Franvillers.

– Sim Zucker,
son épouse,
Mireille et Jean-Michel Zucker,
Elisabeth et Olivier Zucker,
Dominique Zucker,
ses enfants,
Jean-Daniel, Arnaud, Etienne, Julien, Delphine et Simon,
ses petits-enfants,
Parents, alliés et amis,

ont la douleur de faire part de la mort de

Samy ZUCKER,

survenue le mardi 7 juillet 1987, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Selon sa volonté, l'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

« Laissez-moi m'endormir du sommeil de la Terre. »

1 *ter*, rue Mornay,
75004 Paris.
5, avenue de Taillebourg,
75011 Paris.
5, square Henri-Delormel,
75014 Paris.
9, rue du Petit-Pont,
75005 Paris.

Anniversaires

– Le 16 juillet 1986,

Jacqueline COHEN-SELMOUN

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.

Sports

CYCLISME : quatorzième étape Pau-Luz-Ardiden

Lauritzen, un parachuté dans le Tour

Charly Mottet, en difficulté, a sauvé son maillot jaune, le mardi 14 juillet, au terme de la quatorzième étape Pau-Luz-Ardiden (première arrivée en altitude), gagnée par le Norvégien Lauritzen. Sur les pentes de l'obstacle pyrénéen, où le peloton s'est totalement effrité, Fignon, Marc Madiot et Breukink, vainqueur la veille, ont concédé du terrain. Mais Herrera, Roche, Hampsten se sont rapprochés du leader et Jean-François Bernard a rétabli avec brio une situation momentanément compromise.

LUZ-SAINT-SAUVEUR
De notre envoyé spécial

Dans ce Tour de France non conformiste, nous allons décidément de surprise en surprise. Après la victoire inattendue de Breukink à Pau, voici celle, tout aussi *étonnante*, de Lauritzen à Luz-Ardiden. Sur la crête des Pyrénées, que l'on atteint à 1 720 mètres d'altitude par une rampe de 14 kilomètres à 7,5 %, on imaginait un succès de Lucho Herrera ou d'un autre colombien, ou encore de l'Espagnol *Delgado*, peut-être du Mexicain Alcala, l'homme aux pois rouges. Or, nous avons vu surgir du brouillard un Norvégien de l'équipe américaine 7 Eleven, qui passe, comble d'ironie, pour un médiocre grimpeur.

Dag-Otto Lauritzen avait plutôt la réputation d'un fantastique descendeur. Au cours de son service militaire, qu'il effectua dans un régiment de parachutistes, il s'offrit une miraculeuse chute *libre*, heureusement amortie par un sapin au milieu d'un champ de neige. Membres brisés, il resta six mois à l'hôpital et pratiqua la bicyclette comme exercice de rééducation. C'est ainsi qu'il devint coureur cycliste.

Sa présence au sein du groupe Peugeot, après qu'il eut été révélé par les *Jeux olympiques*, ne fut pas spécialement remarquée. Mais, dans la formation américaine, dirigée par Mike Meel, aux côtés de Andy Hampsten, Raul Alcala, David Phinney et du Franco-américain Jonathan Boyer, il semble avoir trouvé son *équilibre*. La victoire qu'il vient d'obtenir, au terme d'une grande étape de montagne, est en tout cas la plus belle de sa carrière.

Ce résultat, précisons-le, ne doit rien au hasard. Tout juste aux circonstances de la course, qui sont souvent imprévisibles. Il sanctionne un parcours irréprochable. Faute de posséder la *qualité* foncière d'un authentique montagnard, Lauritzen était habité par l'inspiration et la volonté, indispensables aux grandes performances. Non seulement il a rejoint et distancé Thierry Claveyrolat (premier à l'Aubisque) dans la vallée d'Ossau, mais il a, de plus, exécuté Theun Van Vliet, qui comptait 2 min. 30 sec. d'avance à 15 kilomètres de l'arrivée et il a résisté au retour de Lucho Herrera, auteur du meilleur temps dans la montée de Luz-Ardiden.

Bernard façon Hinault

La deuxième étape pyrénéenne et son final déconcertant n'ont certes, pas bouleversé les positions. Charly Mottet porte toujours le maillot jaune, mais il a souffert pour le conserver et les sept cols qui ont été franchis en deux jours — 130 km d'escalade pour 7 000 m de dénivellation — ont révélé les forces, les faiblesses surtout, d'un peloton en état de rupture. La situation demeure assez floue, les héros du mardi *n'ayant pas été ceux du lundi*, à l'exception des deux Colombiens Herrera et Wilches, voire, à un degré moindre, du Français Robert Forest. Breukink, vainqueur à Pau, a sombré et Lauritzen, étincelant à Luz-Ardiden, n'était pas dans le coup la veille. *Stephen Roche*, en retrait, a bénéficié quant à lui d'une course régulière, tandis que Jean-François Bernard démontrait des facultés de récupération qui lui seront précieuses dans une épreuve aussi exigeante. Lâché sur les pentes de l'Aubisque, où il accusait un retard de 4 min. 20 sec., il a réduit l'écart à 2 min. 34 sec. au sommet *de Luz-Ardiden et cette énergique* remontée lui permet de se rapprocher à 1 min. 13 sec. seulement de Mottet au classement général.

« Il a couru à la manière de Bernard Hinault, constate son directeur sportif, Maurice Le Guilloux. *Il ne s'avoue jamais battu. Il est capable de renverser une situation compromise. Ceux qui disposent d'un tel avantage sont rares. »*

Tout de même, il faut reconnaître que les Colombiens posent un délicat problème. Dès que la route *s'élève, ils sont devant. Hier, Lucho* Herrera a repris 4 min. au cours des quatre derniers kilomètres. Quand on dresse l'inventaire des prochaines difficultés, on se demande quel *sort* il réserve à ses adversaires. C'est une question qui fait frémir Mottet mais que Laurent Fignon (12e à 10 min. 15 sec.) ne se pose plus.

JACQUES AUGENDRE.

● *Classement de la quatorzième étape, Pau-Luz-Ardiden.* — 1. Lauritzen (Nor./7 Eleven), les 166 km en 5 h 14 min. 28 sec. (moyenne : 31,672 km/h) ; 2. Herrera (Col.), à 7 sec. ; 3. Hampsten (EU), à 53 sec. ; 4. Wilches (Col.), à 59 sec. ; 5. Fuerte (Esp.), à 1 min. 28 sec. ; 6. Delgado (Esp.), à 1 min. 30 sec. ; 7. Millar (GB), à 1 min. 30 sec. ; 8. Bagot (Fr.), à 1 min. 33 sec. ; 9. Parra (Col.), à 1 min. 33 sec. ; 10. Roche (Irl.), à 1 min. 36 sec.

● *Classement général.* — 1. Mottet (Fr., Système U), en 61 h 36 min. 54 sec. ; 2. Bernard (Fr.), à 1 min. 13 sec. ; 3. Roche (Irl.), à 1 min. 26 sec. ; 4. Delgado (Esp.), à 4 min. 21 sec. ; 5. Millar (GB), à 4 min. 42 sec.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

● *Classement de la cinquième étape, Argelès-Gazost-Luz-Ardiden.* — 1. Longo (Fr.), les 35 km en 1 h 17 min. 37 sec. (moyenne : 27,050 km/h) ; 2. Canins (It.), à 1 min. 1 sec. ; 3. Enzenauer (RFA), à 2 min. 40 sec. ; 4. Poliakova (URSS), à 2 min. 52 sec. ; 5. Larsen (Nor.), à 3 min. 51 sec.

● *Classement général.* — 1. Longo (Fr.), en 8 h 40 min. 32 sec. ; 2. Canins (It.), à 49 sec. ; 3. Bonanomi (It.), à 3 min. 31 sec. ; 4. Enzenauer (RFA), à 3 min. 32 sec. ; 5. Poliakova (URSS), à 4 min. 16 sec.

Longo en danseuse

En ce 14 juillet, l'exploit français a été réalisé par Jeannie Longo dans le Tour féminin. Pour la première fois en effet, la championne du monde a lâché sa grande rivale l'Italienne Maria Canins, dans un col de haute montagne. Sans préjuger de l'avenir, on peut y voir le résultat d'une préparation méthodique et d'une stratégie habilement élaborée.

Jeannie Longo, qui s'était imposée un entraînement intensif dans les Alpes, avait prévu de limiter ses interventions durant les étapes de plat, afin de porter son effort essentiel dans les Pyrénées et d'attaquer Maria Canins sur son terrain favori. Elle n'avait gagné aucune étape de plaine, elle qui était pratiquement imbattable dans les sprints de peloton. En revanche, elle a atteint l'objectif qu'elle s'était fixé et qui semblait tenir de la gageure.

Dans le dernier kilomètre de Luz-Ardiden, elle a relégué Maria Canins à 1 minute, et repris le maillot jaune.

J. A.

La caravane passe

LUZ-SAINT-SAUVEUR
de notre envoyé spécial

Le Tour, c'est Noël tous les jours. Même le 14 juillet. Les enfants, les grappes d'enfants venus à pied, en poussette ou à vélo attendre la caravane magique sur les contreforts de l'Aubisque, au risque de rater le *défilé à la télé*, auront à peine entrevu Charles Mottet et Lucho Herrera. Peu importe, d'ailleurs c'est là passion d'adulte. Et le brouillard qui jouait à saute-mouton avec la vallée aura de toute façon interdit à presque tout le monde de distinguer un grimpeur colombien d'un sprinter norvégien.

Mais les enfants n'auront pas perdu leur 14 juillet. Car le Tour c'est aussi une insondable caverne d'Ali Baba. Un appareil automatique en folie qui distribue à cadence accélérée des trucs et des machins. Entendons-nous bien. La caravane publicitaire qui précède le peloton se garde bien de semer à tout vent des échantillons dernier cri de l'électronique japonaise. Non. Ce sont plutôt babioles et bricoles. Des trucs tout simples qui s'autocollent sur une chemisette ou à même la peau, pendouillent autour du cou, des machins à colorier, à découper, à assembler, à décalquer, des pelletées de trouvailles pour meubler les après-midi pluvieuses de la progéniture.

Tout cela, évidemment, support à réclame, de la belle et vieille réclame d'avant l'âge du *marketing, des cibles et des créneaux*. Survivance du temps où l'on n'avait pas découvert de meilleurs supports que les casquettes. Ah ! Les couvre-chefs du Tour ! De toutes formes et de toutes couleurs, bobs, bandeaux, visières. Jetés des camionnettes au hasard de la foule — cruelle loterie ! — *ou offerts en prime* avec le filet garni de saines lectures.

Chaque véhicule est ainsi désossé jusqu'aux pneus par mille regards de pirates de la route en culottes courtes. Peu importe que se soient les Schtroumpfs, Superman, Pif le chien ou Eddie Merckx. Tout fait nombre, tout fait butin, *jusqu'aux autographes extorqués* aux journalistes de la télévision presque davantage qu'aux coureurs *eux-mêmes*.

Comment résister ? Tout est à 10 francs. On brade, on solde *tout ou presque. Pas question*, par exemple, de liquider la réplique miniature du vélo de Bernard Hinault fabriquée par des handicapés. *« Parce que*, crie le camelot, *messieurs-dames, le Tour va passer mais les handicapés vont le rester. »*

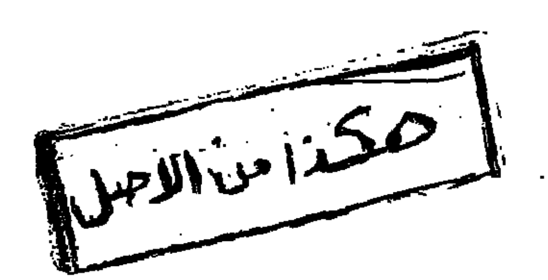
Qu'importe ! Un poster de Herrera, un sachet de chocolat en poudre, un échantillon de lessive, un dépliant de l'armée de terre précieusement entassés dans un sac plastique vont grossir le trésor amassé dans un coin de la caravane ou du bungalow. Jusqu'à ce que le grand concours du camping ou le grand jeu de la colo apportant à leur tour un butin tout neuf les pousse irrémédiablement vers le destin de tous les souvenirs de vacances : la poubelle.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

● **JEUX UNIVERSITAIRES.** — L'athlète Bruno Marie-Rose est devenu, le mardi 14 juillet à Zagreb, le premier médaillé français aux Jeux universitaires en terminant troisième du 100 mètres en 10 sec. 25, derrière les Américains Lee McRae (10 sec. 07) et Brian Cooper (10 sec. 21).

● **SPORTS ÉQUESTRES : CSIO de La Baule.** — L'équipe de France composée de Frédéric Cottier *(Flambeau)*, Philippe Rozier *(Jiva Malezan)*, Michel Robert *(Pequinet La Fayette)* et Pierre Durand *(Jappeloud de Luze)* a remporté, le mardi 14 juillet, la Coupe des nations au CSIO de La Baule. Avec 9,75 points, les Français ont devancé les Britanniques (12 pts) et les Australiens (16 pts).

● **TENNIS : Tournoi de Bordeaux.** — Yannick Noah a été battu 2-6, 6-4, 6-2, le mardi 14 juillet, au premier tour du tournoi de Bordeaux, doté de 170 000 dollars, par le Britannique Jeremy Bates, classé 193e joueur mondial. Expliquant qu'il n'était *« pas bien physiquement ni moralement »*, Yannick Noah envisage de renoncer au match de coupe Davis contre la Suède (du 24 au *26 juillet à Fréjus*) pour lequel il a été retenu en compagnie de Guy Forget, Henri Leconte et Thierry Tulasne. De son côté, le sélectionneur suédois a décidé de faire confiance à Kent Carlsson, Stefan Edberg, Anders Jarryd et Mats Wilander.



مكرر من الأصل

SECTEURS DE POINTE



Dowell Schlumberger

Rhône-Alpes

Les vacances n'empêchent pas les grandes décisions...

Nous sommes une compagnie internationale de services appliqués à l'industrie pétrolière. Notre centre de recherche de la région Rhône-Alpes est spécialisé dans la cimentation et la stimulation des puits de pétrole.
Dans un environnement scientifique de très haut niveau, 130 ingénieurs et techniciens développent des techniques d'avenir utilisées dans le monde entier. Nous recherchons des collaborateurs sachant nous apporter efficacité, créativité, rigueur et disponibilité.

CHERCHEUR EN CHIMIE DU CIMENT

Intégré au service de recherche portant sur la réactivité et l'hydratation de pâtes de ciment, vous vous intéresserez plus particulièrement à l'aspect minéralogique et à l'analyse microstructurelle du ciment anhydre et en cours de prise, en relation avec les conditions d'hydratation.
Titulaire d'une thèse en minéralogie/microstructure ou en chimie du ciment, vous possédez une solide expérience en microscopie électronique, optique, et en analyse par microsonde électronique, si possible dans le domaine de la chimie du ciment.
Le niveau de responsabilités offert sera fonction de votre expérience et de votre potentiel.
(Réf. CCC).

PHYSICO-CHIMISTE RHEOLOGUE

Vous interviendrez, en recherche et développement, dans le domaine de la physicochimie et la rhéologie des fluides pour cimentation des puits.
Votre mission comporte deux volets :
• développement de nouvelles formulations de fluides pour cimentation des puits,
• caractérisation complète du comportement rhéologique de ces fluides ainsi que celle des boues de forage et des ciments pétroliers.
De formation ingénieur, avec une thèse en physicochimie, chimie des polymères ou rhéologie expérimentale, votre connaissance des fluides de forage et/ou des ciments pétroliers sera un atout supplémentaire. (Réf. CR).

PHYSICO-CHIMISTE

Intégré à l'équipe de recherche, vous participerez au développement des systèmes de traitement des puits pétroliers afin d'accroître leur productivité.
Ingénieur grande école ou école de chimie, vous possédez une thèse et/ou une expérience en milieu poreux dans l'un des domaines suivants : Chimie des interfaces liquide/solide, liquide/liquide, gaz/liquide. (Réf. PC).
Merci d'adresser votre candidature avec CV détaillé, sous réf. choisie, à notre agence Média-System, 55 place de la République, 69002 Lyon qui transmettra.

Schlumberger

média-system

INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE

IFP

situé à Rueil Malmaison (92) recrute pour sa Direction de Recherche GEOPHYSIQUE & INSTRUMENTATION

INGENIEUR DE RECHERCHE et Développement

Grande Ecole (Centrale, Arts et Métiers, Supelec)

Débutant ou une à deux années d'expérience industrielle. Sa mission sera d'assurer la mise au point d'instruments de sismique de puits (sources et récepteurs) depuis la conception initiale jusqu'au début de l'industrialisation, en liaison étroite avec le chef de projet, mais avec une large autonomie dans l'exécution.
Connaissances appréciées : résistance des matériaux, électro-technique, hydraulique, capteurs et mesures de paramètres.
Une formation supplémentaire sera dispensée à l'ENSPM sur les sujets de géophysique appliquée.
Sens de l'innovation, esprit souple et critique, aptitude aux contacts humains indispensables.
Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 27675 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

Ingénieurs logiciel

Société d'Ingénierie Informatique réputée pour son haut niveau technologique, spécialisée dans la réalisation des systèmes mini-micro temps réel à forte orientation télécom recherche :
- **1 Administrateur de Réseaux expérimenté.**
- **1 Spécialiste en matière de S.G.B.D. relationnel** (sur mini-ordinateur).
- **1 Ingénieur confirmé** connaissant bien DPS 6.
- **1 Jeune Ingénieur** ayant une première expérience en étude et développement de logiciel écrit en C sous UNIX.

Merci de nous contacter rapidement :
Ariane CHARTIER
TITN T.I.T.N.
1, rue Galvani - BP nº 110 - 91301 MASSY Cedex.

L'un des principaux groupes industriels français

recherche

25 INGÉNIEURS

débutants ou 2-3 ans d'expérience.

Généralistes - Chimistes - Mécaniciens - Automaticiens - Informaticiens.

INGENIEURS DE PRODUCTION
Après une formation de 2 ans environ, ils se verront confier des responsabilités importantes d'encadrement en production en France ou à l'étranger.

INGENIEURS DE BUREAU D'ETUDES
Ils auront à concevoir, réaliser et mettre au point des machines d'essais ou de fabrication dans des domaines de mécanique, d'automatique ou de conduite de process.

INGENIEURS DE RECHERCHE
Au sein d'équipes pluri-disciplinaires, ils seront chargés de concevoir des produits complexes, de haut niveau technologique et passeront rapidement des idées aux réalisations.

INGENIEURS INFORMATICIENS
Ils se verront confier une responsabilité globale sur des projets en informatique de gestion, en recherche opérationnelle ou en informatique scientifique. Ils utiliseront les logiciels les plus récents sur une gamme étendue de matériel.

Envoyez curriculum vitae et photo à INTERMEDIA nº658 - 9 bis, rue Labie - 75017 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.

13.85489.OF

POUR PROJET PRESTIGIEUX

INGÉNIEURS TEMPS RÉEL

maîtrisant micro-processeurs MOTOROLA et/ou INTEL disponibles rapidement.
1er contact : 42-36-44-36.

Bureau d'études recherche pr son siège parisien une

ASSISTANTE D'INGÉNIEURS

ayant de bonnes connais. et la prat. de la microinformatique (multiplan, Lotus D Base III) disponible rapidement.

Adresser lettre manuscrite + CV, photos s/réf. 3428 à Levi Tournay Asscom, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris (qui trans.).

Nous sommes une société spécialisée dans l'étude et le développement de matériels de pointe (hyperfréquence, traitement du signal) destinés aux télécommunications et à l'aéronautique, nous recherchons un

Ingénieur TELECOM

Spécialisé en informatique (architecture et réseaux de communications), chargé de l'analyse et de l'implantation sur terminal de communication numérique des protocoles conversationnels avec une station terrienne, sachant analyser le cahier des charges, choisir le processeur adapté, implanter les protocoles d'échanges, définir les interfaces utilisateurs ainsi que l'architecture d'un réseau permettant la collecte de données vers le terminal. Expérience minimum 3 ans - Anglais indispensable.
Merci d'adresser C.V. + photo + prétentions, sous référence MD/870715/INT, à notre Conseil Raymond GARNIER.

ABGOR
Résidence les Saints-Pères - 63, rue de la Pigacière - B.P. 6066
14042 CAEN Cedex

ABGOR Conseil en Ressources Humaines
PARIS - CAEN

MEDIA 84

Société chimique internationale

INGENIEUR DE PRODUCTION



Cette société américaine présente dans le monde entier réalise en France un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de Frs. Elle possède à LAUTERBOURG, au Nord de l'Alsace, une usine employant 675 personnes et comprenant plusieurs unités de production. Elle recherche un ingénieur chimiste.

Rattaché à un chef de secteur, il aura la responsabilité technique, humaine et budgétaire d'une unité de fabrication de produits chimiques intermédiaires (polymétacrylates).

ROHM HAAS FRANCE S.A.

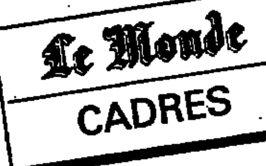
Ce poste convient à un ingénieur ou docteur-ingénieur d'environ 30 ans (ENSC, EAHP...) disposant d'une première expérience en production. Il requiert un tempérament de manager sur le plan des initiatives, de la conduite des hommes et des facultés d'adaptation. La pratique courante de l'anglais est souhaitée.

L'entreprise est en expansion constante et offre des possibilités d'évolution à un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 30/1202 E à :

EGOR REGION EST
18, rue Auguste Lamey - 67000 STRASBOURG

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

GIE filiale informatique des AGF, Assurances Générales de France recherche pour son département Réseaux-Télécommunications en plein développement

AGF

INGENIEURS

débutants ou première expérience

Votre potentiel, votre capacité d'autonomie et votre sens de l'initiative vous permettent d'évoluer avec nous dans la mise en œuvre de projets où l'aspect "Réseaux-Télécommunications" a une grande importance.

Venez rejoindre l'équipe d'un gros centre informatique IBM du tertiaire et nous vous aiderons à réaliser vos objectifs professionnels.



Si vous êtes intéressé, merci d'adresser votre candidature sous référence M 512 à GIE, Service du Recrutement, Tour Franklin, 92081 Paris la Défense Cedex 11.

Hebdo Montpellier recherche

JOURNALISTE

pour rubriques pratiques

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION CHEF DE PUBLICITÉ

expérience exigée.

Env. c.v. à M, 13, place de la Comédie, 34000 Montpellier.

Association recrute

PROGRAMMEUR ANALYSTE

dipl. BTS même débutant(e) libéré des O.M.
Connaissances COBOL sur PC et s/36 appréciées.

Env. c.v. et prétentions Fédération française de volley-ball, 43 bis, rue d'Hautpoul, Paris-19e.

Association recrute

COMPTABLE QUALIFIÉ(E)

Niveau BTS pour responsabilité comptabilité, expérience et utilisation de l'informatique appréciées.

Envoyer c.v. et prétentions Fédération française de volley-ball, 43 bis, rue d'Hautpoul, Paris-19e.

Associat. nationale de jeunesse et d'éducation populaire recrute

SON DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

pour la rentrée
- Coordination
- Gestion
- Expérience vie associative indispensable.

Envoyer c.v., photo, motivation et prétentions, avant le 15-8-87 à M. Rongier, président de STAJ, 27, rue du Château-d'Eau, 75010 PARIS.

Recherche formateur compta-gestion vacations à partir de sept. pour adultes mal-voyants, 100 F TTC ou 160 F honoraires. Adresser c.v. au SIPH, 8, rue Clisson, 75013 Paris.



De l'exploitation au système...

Nous sommes une jeune société à forte structure financière, spécialisée en ingénierie de grands systèmes, et nous travaillons avec des méthodes et des outils élaborés, notamment dans le conseil en gestion de performance.
Nous fournissons une assistance complète dans le domaine du système et de l'exploitation aux sites IBM sous VMS.

HOMMES SYSTEMES ET ANALYSTES D'EXPLOITATION

nous vous proposons de venir nous rejoindre pour vous former et valoriser vos compétences sur des missions de conseil ou d'assistance système.

Merci d'adresser votre candidature sous référence S 709 à SYSECA SELECTION - 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD Cedex.

SYSECA SELECTION

P.M.E. ÉLECTRONIQUE MICRO-INFORMATIQUE

recherche

INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

Pour études hard et soft micro inter.

Envoyer C.V. à VECSYS 14, av. de la Gare, 91570 Bièvres.

---

emplois internationaux

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

ouvre une inscription pour la pourvue d'un poste de

professeur ordinaire d'éthique chrétienne

Entrée en fonctions : 1er septembre 1988.

Le titulaire sera chargé d'un enseignement d'éthique fondamentale et d'éthique spéciale.
Il doit être apte à pratiquer une recherche interdisciplinaire et sera appelé à collaborer dans le cadre de facultés romandes de théologie protestante.
Titre requis : doctorat en théologie ou doctorat (ou titre jugé équivalent) dans une autre discipline et formation en théologie.
Les candidatures doivent parvenir (avec c.v., liste des publications et tirés-à-part) avant le 31 septembre 1987 au doyen de la faculté de théologie, 3, rue Cité-Devant, 1005 Lausanne (Suisse).

Etablissement de crédit

OFFRE A

JEUNE ANIMATEUR COMMERCIAL DE TALENT

de s'associer à une équipe de ventes de crédits bancaires et de crédits-baux en vue d'en développer rapidement le volume.

Les candidats de Formation Supérieure devront avoir une bonne expérience en la matière et être en mesure d'apporter la preuve de leur efficacité personnelle dans leurs activités précédentes.

Outre l'action directe sur le terrain, le poste exige d'excellentes qualités rédactionnelles en matière de textes publicitaires et argumentaires tant à l'usage de la clientèle que des tiers intervenant dans la diffusion des produits. Il implique un sens inné des relations humaines et une grande aisance dans les contacts à tous niveaux.

Poste de responsabilité offrant possibilité de développement de carrière suivant résultants obtenus.

Lettre manuscrite, photo, c.v. et prétentions sous nº 8 730
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Montessuy, Paris-7e.







Le Monde CADRES

COMMUNICATION D'ENTREPRISE

Première agence axée sur la communication stratégique, STRATIS effectue ses missions de conseil, conception et réalisation auprès des Directions générales de grandes entreprises.
Pour assurer la responsabilité de nouveaux programmes de communication interne et externe, STRATIS recherche

Un consultant confirmé

Formation de généraliste (Sciences Po, CELSA, Ecole de journalisme...) et solide expérience du journalisme et des relations avec les entreprises.

Un consultant junior

Même formation. Première expérience prouvée dans le domaine de la communication, en conception-rédaction.

Merci d'envoyer votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) à Raphaëlle HUGÉ.

STRATIS

32, Avenue Kléber
75116 PARIS

Un défi raisonnable pour des consultants en recherche de cadres...

Dix ans d'existence en 1988 pour **JACQUES TIXIER S.A.**, créée en 1978.. C'est un parcours optimum pour faire preuve de professionnalisme et d'efficacité dans notre métier de conseil. Pour participer à notre développement des années 1988-92, nous souhaitons engager, d'ici fin 1987, trois nouveaux consultants pour renforcer notre équipe actuelle de neuf collaborateurs, dans nos secteurs privilégiés d'activité :

- **CHIMIE, PHARMACIE, COSMETOLOGIE** : ce secteur scientifique et commercial représente plus de 50 % de notre activité. Nous sommes connus pour notre capacité à traiter des recherches pointues et complexes. Notre objectif est de continuer à être l'un des leaders dans les métiers de la santé. (Réf. 575/1/M)
- **BANQUE, ASSURANCES** : notre activité est depuis deux ans en pleine progression : exploitants clientèle privée et entreprise, gestionnaires de patrimoine, spécialistes obligataires. Notre objectif est de doubler notre chiffre d'affaires en 1988. (Réf. 575/2/M)
- **INFORMATIQUE, ELECTRONIQUE** : c'est l'une des activités de base de **JACQUES TIXIER S.A.** depuis sa création auprès des constructeurs et des sociétés de services. Il faut imaginer une nouvelle stratégie commerciale et renouveler nos méthodes de recherche. (Réf. 575/3/M)

Votre portrait idéal : formation supérieure, par exemple pharmacien, ingénieur, commercial, psychologue. Homme ou femme, 3 à 5 ans d'expérience au recrutement des cadres en entreprise ou dans une société de conseil. **Exploitant de talent,** rigoureux, mais aussi communiquant bien, vous êtes capable d'optimiser les relations commerciales que vous avez su créer au cours de votre carrière. La rémunération est composée d'un fixe de bon niveau et d'un intéressement.

JACQUES TIXIER recevra personnellement les consultants intéressés. Veuillez lui adresser votre résumé de carrière (+ photo), sous la référence correspondante. **JACQUES TIXIER S.A.**, 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS, en indiquant votre système de rémunération actuel.

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA PA

Jeune ingénieur spécialiste en automatisme.

SOCOTEC

REGION PARISIENNE

Le Groupe SOCOTEC (2400 personnes en France et dans le monde) s'est acquis, par la compétence de ses collaborateurs et le sérieux de ses prestations, une très grande notoriété dans les milieux du Bâtiment et de l'Industrie.
Dans le cadre de notre plan de développement, nous sommes amenés à créer un poste et donc à recruter pour notre Direction Technique, un jeune ingénieur
- ayant acquis une expérience de l'ordre de 5 années dans les applications de l'automatisme et notamment la gestion technique centralisée,
- des connaissances dans le domaine de la protection contre le vol et l'effraction seraient appréciées.
- s'intéressant à l'évolution de ces technologies,
- possédant les qualités requises pour travailler en équipe.

Il assurera des missions d'assistance technique et de contrôle dans ce domaine et interviendra en soutien auprès des unités opérationnelles du groupe.
Si cette offre vous intéresse, adressez votre candidature sous référence 8711 à P. CANDES - SOCOTEC Département du Personnel - 3, avenue du Centre 78182 ST QUENTIN EN YVELINES.

ORGANISME SOCIAL
recherche

Cadre

Formation Sup de Co - HEC - ESSEC.
Deux à trois années d'expérience.

Connaissance franchise commerciale.

Poste basé à Lyon,
avec déplacements sur le territoire.

Envoyer C.V. + photo s/réf. 4904 à
PIERRE LICHAU S.A.
12, rue Président Carnot - 69002 LYON
qui transmettra.

CABINET D'ÉTUDES EN COMMUNICATION

recherche
pour analyse de discours

JEUNE(S) NORMALIEN(S) LETTRE ou PHILO ou TITULAIRE d'un doctorat en littérature, philosophie ou linguistique à orientation sémiologique.

Envoyer lettre + c.v., LE MONDE PUBLICITÉ, sous nº 9 342, 5, rue Montessuy, Paris-7e.

ÉCOLE SECONDAIRE PRIVÉE

recherche

PROFESSEURS

pour les classes terminales
Histoire, Géo, Math., Sc. éco.
— Exp. 10 ans minimum.
— Très bonne rémunération.

Envoyer c.v.
LE MONDE PUBLICITÉ,
sous nº 8 733
5, rue Montessuy, Paris-7e.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 20 a., bac. litt., esp., fr. angl. courants. Not. dactylo, télex et TTX Wang. rech. 1er emploi. Tél. : 47-63-54-98.

J.F. all. 17, souh. séjourner chez fam. fr. du 17 août au 13 sept. pour amélior. son fr., prête à faire le mén. et s'occ. des enf. Sabine Eder, Schlesierstr. 12, D-8028 Taufkirchen. Tel. : 19 (49) 89 6125011, RFA.

Technicien 34 ans cherche emploi maintenance — SAV — commercial en mécanique, hydraulique, pneumatique. Paris, région parisienne. Libre rapidement. *Jean-Jacques Brugevin,* 3, rue Thouin, 75005 Paris. Tél. : 42-63-00-89.

Statistique + informatique, exp. 5 ans, Bac+6, enquêtes, démographie, analyse, données, Merise, Pascal, COBOL, base de données, ch. poste *gestionnaire statistique à* responsabilité évolutive. Ecrire sous le nº 8729 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Montessuy, Paris-7e.

Société d'études et de recherche

RECRUTE

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Formation : grande école avec doctorat ou expérience équivalente.
Domaines : acoustique appliquée, vibrations mécanique. Traitement du signal, mesure et analyse.
Mission : *chef de projet pouvant conduire* à directeur technique d'une équipe.
Expérience et anglais courant indispensables.
Salaire en fonction des qualifications.

Env. lettre man., c.v., publications photo s/nº 8 727 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montessuy, Paris-7e.

LE SERVICE PROMOTION IMMOBILIERE D'UNE IMPORTANTE ENTREPRISE

recherche

RESPONSABLE de PROGRAMMES

Il assurera le suivi et la gestion administrative, juridique et financière de programmes. Il participera également au montage des nouvelles opérations. Une expérience dans la promotion immobilière et une formation juridique sont indispensables.

Les candidats intéressés adressent un CV en mentionnant sur l'enveloppe le Nº 9819 à PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne 75008 PARIS qui transmettra

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
recherche

• *Auditeurs débutants* HF

Les candidats retenus :
- devront être diplômés de l'enseignement supérieur
- s'intégreront dans une structure souple et évolutive
- participeront à des missions variées axées essentiellement sur la Région Parisienne
- bénéficieront d'une formation diversifiée adaptée à la préparation du diplôme d'expert-comptable.

Prière d'adresser votre dossier s/réf. 24 346 à :
FRANCACIP - 17, rue de la Banque - 75002 PARIS

L'AGENDA

Alarme

CONTRE LE VOL ET LE VANDALISME

Partez tranquille en W.-E. ou en vacances.
- NE SOYEZ PLUS CAMBRIOLABLES, grâce aux systèmes d'alarme SANS FIL

SANS INSTALLATION,
le défenseur de votre habitation :

PROTECTION 2000

Codage électronique secret.
matériel simple à utiliser et éprouvé,
même en présence d'animaux.
Adressez-vous à un Professionnel qualifié.

SOCIÉTÉ SONODIR - 43-73-82-61

Garage

GARAGE DES TILLEULS

TOUS TRAVAUX
DE CARROSSERIE
ET DE MÉCANIQUE.
Exécution rapide et soignée.

SARL BROUKEL

28, rue Dante
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE.
Tél. : 69-44-00-40.

Echange

Offre d'un échange de logements entre Munich et Paris. L'appartement à Munich est avec salle de bains, bien situé, avec un jardin, pas loin de la cité. Il serait libre d'octobre 87 jusqu'en mars environ. *Pour plus de précisions* écrivez-moi : Alexa Eichbauer, Maria-Theresiastrasse 10, D-8000 München 40.

Stages

L'ANGLAIS dans un HOTEL

Pension complète dans notre hotel (ou avec une famille Anglaise) Face à la mer.
Leçons en groupes moyenne neuf etudiants – à partir de £20/ jour tout inclus.

20% REDUCTION pour un sejour de 90 jours plus.
30% REDUCTION pour les groupes de 5 etudiants ou plus.

Ouvert toute l'annee. Pas de limite d'âge Cours specaux Noel, Pâques etc.

Ecrire a Regency School of English, Ramsgate, Kent, England Tel: 843 591212
ou : Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, 95000 Eaubonne Tél. : 39 59 26 33
ou : Regency Langues 1 Rue Ferdinand Duval, 75004 PARIS Tel: 48 04 99 97

Cuisine

DUO CUISINES
La spécialiste de la Cuisine Aménagée

MOBALPA cuisines

LES PLUS GRANDES MARQUES EN ÉLECTO-MÉNAGER

REMISE EXCEPTIONNELLE

Centre commercial Carrefour :
77420 CHAMPS-SUR-MARNE - Tél. : 60-06.05.25

Centre commercial Carrefour :
77340 PONTAULT-COMBAULT - Tél. : 60-28-15-59

Centre commercial Continent :
77200 TORCY - Tél. : 60-05-36-66

Accessoires autos

IL MONTE VOTRE AUTO-RADIO A PARTIR DE 135 F

Le poseur spécialiste le *moins cher de Paris c'est* Autotec, qui installe le poste que vous possédez mais vend aussi les meilleurs autoradios : pour 695 F, un FM stéréo, cassette stéréo, GO, d'une *qualité parfaite, muni de* son antivol. On trouvera le Boston de Blaupunkt, un poste à recherches électroniques avec 15 présélections en FM, GO, PO, pour 1 575 F au 93, av. d'Italie (13e), Mº Tolbiac, 43-31-73-56.

Vacances Tourisme Loisirs

4 km Fontainebleau à louer 1er/31 août, maison de campagne 6 p., cft, calme, forêt, 4 500 F. Tél. : 64-23-94-83.

INSTITUTION PRIVÉE
SAINTE-GENEVIÈVE
23, bd Jean-Rose, 771 Meaux

PROF. ÉCO., HIST.-GÉO

Service 18 h, poste définitif. Tél. : 60-25-10-12.

Lycée privé J.F. Paris recherche urgent

SURVEILLANTE ÉDUCATIVE

pour classes 1re exp. et formation université souhaitées.
Envoyer lettre + c.v. sous nº 8 735 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Montessuy, Paris-7e.

Synthélabo

recherche dans le cadre d'un contrat à durée déterminée de 3 mois

UN MEDECIN

pour assurer la synthèse et la rédaction en anglais d'un dossier d'enregistrement d'un *produit* cardio-vasculaire.

Anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions sous la référence 931 MO à l'attention de D. VOLTZ
SYNTHELABO
22, avenue Galilée
92350 LE PLESSIS ROBINSON.

Pierre Lichau

IMPORTANT ORGANISME
DE FORMATION PARIS

cherche

INGÉNIEUR PÉDAGOGIQUE

Ayant expérience professionnelle dans les domaines de la conception de la mise en œuvre et de l'animation d'actions de formation pour ingénieurs et cadres. Connaissance du secteur BTP souhaitée.

Adresser c.v. et prétentions
LE MONDE PUBLICITÉ,
sous nº 8 734 M, 5, rue Montessuy, 75007 Paris.

SECRÉTAIRES

Secrétaire à l'international
ANGLAIS / ALLEMAND

Vous deviendrez l'assistante d'un jeune patron de l'industrie française, Directeur général, d'une très importante division à vocation *internationale.*
A 25 ans environ, **de formation supérieure** (CPSS, BTS ou équivalent) vous maîtrisez parfaitement l'anglais courant et l'allemand. *Une première expérience de secrétariat top niveau,* dans un groupe diversifié vous a appris à savoir négocier, et à *sentir rapidement les priorités, les influences...*
Vous seconderez notre manager en jouant un rôle de coordination, d'organisation, de synthèse *des comptes rendus et courriers, en dialoguant de façon* constructive avec des interlocuteurs internationaux de haut niveau ; et puis vous mettrez *aussi « la main à la pâte » pour gérer son planning* (agenda, rendez-vous), rédiger des notes et effectuer un classement sans failles.
Cette opportunité tout à fait exceptionnelle nécessite un grand savoir-faire relationnel (aisance verbale, doigté, finesse, entregent), des qualités d'autonomie et aussi de l'énergie et de la disponibilité.
Poste basé à Paris 20e.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. dactylographié et photo, en indiquant votre numéro de téléphone professionnel), s/réf. 87595/LM, à SELECOM - 226, rue du Fg-Saint-Honoré 75008 PARIS.

Selecom
CONSEIL EN RECRUTEMENT

MEDIA PA

Société de fabrication de petit matériel de bureau (Mécanique et Électrique), Paris Est, Leader sur le marché national (250 personnes, CA 100 MF) recherche :

CHEF DE SERVICE EXPORT

Pour :
- Dynamiser et compléter son réseau d'Agents à l'Étranger
- Faire évoluer la gamme des produits afin de mieux pénétrer les marchés étrangers.
- Animer le service Gestion des Commandes Export (4 personnes).

Le candidat recherché, agé d'environ 35 ans, soucieux de *s'affirmer au sein d'une entreprise dynamique*, aura acquis une pratique de l'exportation et sera *disponible pour des déplace-ments fréquents.*

La pratique de l'Anglais est indispensable (Espagnol, Allemand souhaités).

Adresser lettre manuscrite, photo et pretentions en precisant bien sur votre enveloppe la Réf 22517 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra



L'IMMOBILIER

appartements ventes

2e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC
PRÈS MONTORGUEIL
STUDIO 20 m² tout cft, immeuble ancien IMPECCABLE. 320 000, 42-33-12-29.

4e arrdt

SUR SEINE, 6 pièces, 180 m² EXCEPTIONNEL 4 750 000 F — 42-97-52-73.

SÉLECTION DOLÉAC
NOTRE-DAME
178 m² HAUT DE GAMME DÉCORATION 1930 personnalisé, imm. p. de t., 3e ét., asc., dble liv., 3 ch., GRANDE CUISINE SUPER ÉQUIPÉE, s. de bns, GRAND LUXE, chff. cent. imm. + chbres de serv., 1 box privé. Px : 5 300 000 F. Tél. : 42-33-12-29.

6e arrdt

ASSAS/RENNES
BEL IMM. 5 P. 150 m², balcon, soleil, état impeccable. PX 4 300 000 F.
FLEURUS 45-44-22-36.

FLEURUS 45-44-22-36

Montparnasse 1 p.	180 000
Cherche-Midi 2 p.	565 000
N-D-d-Champs 2 p.	650 000
Panthéon 2 p.	840 000
St-Michel 83 m²	1 580 000
St-Placide 120 m²	2 750 000
Rennes 5 p. 5e ét.	4 300 000

12, R. N-D-D.-CHAMPS (6e)

7e arrdt

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS bel appt de caractères, poutres, cheminée, living + 2 chbres, bureau, confort, étage élevé, asc. voté. 42-72-40-19.

RUE DES SAINTS-PÈRES calme, soleil, double living, 2 ch. tt cft, 42-72-40-19.

ST-PLACIDE, p. de t., 4e ét., asc., Sud, vue, triple récept., 2 ch., lib. poss. 120 m² 2 750 000 F.
FLEURUS 45-44-22-36.

AVENUE SÉGUR STANDING Séjour, balcon 40 m², 2 ch. sur jardin, 2 bains, soleil, verdure, parking, px 3 300 000 F.
FLEURUS 45-44-22-36.

DUROC, p. de t., étage élevé, 7 pièces tout confort, triple récept. + 4 chbres, 2 bains, 3 serv. URGENT 43-35-18-36.

8e arrdt

RUE TRONCHET STUDIO TT CFT 6e asc., 400 000 F - 45-26-99-94.

9e arrdt

4 p., 3/cour, et 1/rue, 96 m², p. de t., 2e, asc., chf. ind., w-c, s. de bns, cuis., 43-33-60-58.

CONDORCET. B. imm., 2 p., entrée, cuis., w-c, 42 m², poss. bns, 400 000, 43-35-18-36.

10e arrdt

FAUBOURG DU TEMPLE LOFT 65 m², 4 m ss plafond (autre 165 m²). 42-72-40-19.

FAUBOURG DU TEMPLE 65 m² + combles, imm. rénové, soleil, 42-72-40-19.

12e arrdt

AVENUE SAINT-MANDÉ Récent, 7e ét., soleil, 4 p., balc., verd., 2 bns, 2 parkings.
FLEURUS 45-44-22-36.

13e arrdt

Me GLACIÈRE, imm. 1978, superbe 2 pièces, entrée, cuisine, bains, w.-c., 55 m², vue dégagée, soleil. A SAISIR, 840 000 F, 43-35-18-36.

Me GLACIÈRE. Imm. récent dble liv., 2 ch., gde cuis. éq., bains, w.-c., 89 m², balc., calme, soleil, 43-35-18-36.

14e arrdt

OBSERVATOIRE 6 p. tt cft 200 m² environ, bon. plan, GD STANDING, 45-26-99-04.

ALÉSIA BEAU 3 PIÈCES OCCUPÉ par personnes âgées. Tél. : 45-26-99-04.

Pr. PARC MONTSOURIS pet. 2 p., cuis.,w.-c., dche. pl. soleil, 370 000, 43-26-81-35.

CŒUR MONTPARNASSE Dans imm. entièrement rénové, coquet pied-à-terre en 2 pièces, entrée, cuisine, bains, w.-c., 32 m².43-35-18-36.

ALÉSIA p. de t., beau 4 p. tt cft, liv. dble, 2 chbres. 87 m², prof. libérale autorisée, 1 300 000 F. 43-35-18-36.

MAIRIE XIVe, bon imm., GD 2 p., tout confort + bureau 62 m². PARFAIT ÉTAT, 1 020 000 F. 43-35-18-36.

16e arrdt

TROCADÉRO
CALME ET VERDURE
Imm. réc. GD STANDING, tr. gd séj., 1 ch., s. de bns, cuis., 72 m² et 1 STUDIO à côté, 19 m², gds balcons, prkg. Kenn de Rosen, 42-72-40-19.

33, RUE COPERNIC, tous les jours 10 h à 18 h. ORIGINAL STUDIO + MEZZANINE, gde cuis., bains, 850 000 F.

IÉNA, 160 m², 5 PIÈCES
Profess. lib. poss., gd stdg Malesherbes 73 45-22-05-96.

17e arrdt

MAIRIE 17e
S/RUE 2 p., cuis., s. d'eau, w.-c., asc., chf. électr. ÉTAT NF ABSOLU. 43-87-71-55.

SQUARE BATIGNOLLES (près) s/rue, ent., cuis., 3 p., s. bns, w-c, chf. cent., tapis escal. S/place jeudi 17 h/18 h 30. 90, RUE NOLLET.

92 Hauts-de-Seine

SAINT-CLOUD
Grand studio, vue sur Paris, salle de bains, cuis., balcon. 42-80-64-74, p. 233, le mat.

SÉLECTION DOLÉAC
BOULOGNE 5' Me Pont-de-Sèvres, imm. réc., 2e ét., asc., séj. dble + 1 ch. tt cft, 70 m² + 2 terr. 20 m², parkg, cave, 950 000 F, 42-33-12-29.

94 Val-de-Marne

SÉLECTION DOLÉAC
VILLEJUIF PRÈS Me
Bel. imm. récent, 5 pièces tt cft, 5e ét., asc. + terrasse + cave + parkg. dans parc boisé. Px : 750 000 F, 42-33-12-29.

CHARENTON
Bois, résidentiel, bel imm., tapis. esc., 2 p., plein soleil, cuis. éq., bains, chff. central, 600 000 Micot 43-44-43-87.

95- Val-d'Oise

LE BELVÉDÈRE
CERCY-SAINT-CHRISTOPHE
Du studio au 4 pièces, livraison immédiate : 3 pièces à partir de 507 000 F, PAP ou PC. Sur place samedi 10-12 h/14-19 h, dimanche 14-19 h ou en semaine. GROUPE FFF. Tél. : (1) 40-77-15-15.

LAC D'ENGHIEN
(400 m) vue superbe résidentiel 10e et dernier étage,

2 p.	54 m² + balc.	320 000
4 p.	85 m² + balc.	550 000
5 p.	139 m² + balc.	820 000

Pptaire : 42-60-29-61.

Province

NICE. PART. A PART., centre résid., lux. 200 m² ref. nf, cuis., équip., 2. s. de bains, 1 s. d'eau, balcon, ét. élevé. 2 400 000 (1) 46-25-25-55-14.

appartements achats

Part. rech., Paris, Vincennes, Saint-Mandé, 3-4 pièces tout confort, 1/1,2 million. Tél. : Mme Beauvais 43-79-27-82 à partir de 15 heures.

Recherche 1 à 3 P. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67, même le soir.

EMBASSY SERVICE
recherche achat
APPTS HAUT DE GAMME et HOTELS PARTICULIERS PARIS RÉSIDENTIEL.
TÉL. : (1) 45-62-16-40.

« MALESHERBES 73 »
45-22-05-96
ACHÈTE COMPTANT
HOTEL PARTICULIER
APPARTEMENTS
BUREAUX - LOCAUX
USINES - TERRAINS

GROUPE ORPI
MGN (32e ANNÉE)
43-87-71-55
RECH. SUR PARIS APPTS HOTELS PARTICULIERS avec ou sans travaux, solution rapide chez votre notaire.

maisons individuelles

LE PERREUX près Marne et centre. Mais. ancienne à rénover. 5 p. sur terrain 400 m², 650 000 F. Ag. REGNIER, 254, av. Pierre-Brossolette, 94 Le Perreux, 43-24-17-63.

LA VARENNE PPTÉ STYLE Mansard 310 m² habitable, TERRAIN BOISÉ de 980 m², prestations de qualité, garage 4 voitures, 3 800 000 F. ANIDEP 43-45-26-28.

locations non meublées offres

Paris

Me SIMPLON studio, entrée, balcon, 8e ét., asc., kitchen. équipée, 2 300 F charges comprises. 45-00-00-99.

18e STUDIO rénové, entrée, petite cuisine, placards, bon immeuble 2 050 F charges comprises. Tél. 45-00-00-99.

ÉTOILE studette confort, kitchen., s. d'eau, w.-c., 1 950 F mois. Tél. : 45-22-05-96.

Région parisienne

LEVALLOIS Me Louise-Michel studio très bon état, 2 000 F ch. compr., 45-00-00-99.

CLICHY dans bon immeuble studio bon état, double séjour, kitchen. équipée, chauffage collectif, 2 100 F charges compr. STUDIO entrée, cuisine séparée, pièce principale avec mezzanine, chauffage collectif, 2 300 F charges comprises Tél. 45-00-00-99.

VILLEJUIF Me Léo-Lagrange STUDIO cuis. séparée, balcon, rénové, 2 200 F ch. compr. STUDIO kitchenette équipée, balcon, rénové, 2 050 F charges comprises.
2 PIÈCES cuis., séj., balc., chbre, très bon état, 2 800 F ch. compr., 45-00-00-99.

17e IMM. bourgeois, studio très bon état, coin cuisine (séparée) équipée, 2 400 F charges comprises. 45-00-00-99.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios 2, 3, 4, 5 pièces et plus.
Tél. : I.S.I. 42-85-13-06.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
Location - Vente - Gestion
5, rue Berryer, 75008 PARIS. rech. APPTS vides ou meublés, pour sa clientèle, loyer garanti.
TÉL. : 42-89-12-52.

bureaux

Locations

Domiciliation depuis 80 F/ms, Paris 1er ou 8e ou 12e ou 15e Constit. SARL, 1 500 F/HT. INTER DOM - 43-40-68-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + Bureaux neufs Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

Vote adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

fonds de commerce

Ventes

CRÉTEIL magasin rapport POUR INVESTISSEUR 47 700 F/assurés par an MALESHERBES 73 45-22-05-96.

BON 16e, SALON DE COIFFURE, belle clientèle, bon C.A., 90 m² + 20 m² ss-sol, 6 casques, 16 places, en SARL, 5 000 F/mois PX TOTAL 800 000 F, 42-33-12-29.

locaux commerciaux

Ventes

COURBEVOIE CHARRAS 350 m², travx 1 300 000 F VESTA : 47-30-30-65.

hôtels particuliers

91 BIÈVRE
12 KM PARIS 20' ÉTOILE Hôtel part. de caractère dominant vallée de la Bièvre 590 m² sur 3 niveaux (ascenseur), terrasses panoramiques 157 m² sur terrain 4 500 m², garage 2 voitures. Prix justifié 6 600 000 F. SIETRA (1) 47-83-24-28.

pavillons

SAINT-CLOUD
Pavil. rue ARMENGAUD. R.-de-ch. surélevé, ent., séj., s. à m., chbre, cuisine, salle de bains, w.-c. Rez-de-jdin : 2 chambres w.-c., chaufferie, gar. s/petit jdin. Px 2 200 000 F. Tél. : 45-43-88-60 pour rendez-vous.

villas

CAP-D'ANTIBES
résidentiel ouest, 40 m de la mer, propriété grand standing, maison gardien, piscine, prix justifié. OFI (16) 93-34-10-76.

12 km Paris, villa 1980, 190 m² hab., 710 m² terr., pisc. chff., séj., 3 ch., 105 m² + 1er étage 1 p. 93 m² + sous-sol, 1 850 000 F. Igny Tél. 60-19-18 85 le soir.

fermettes

Sarthe, 2 h Paris, vd fermette tt cft, séj. (cheminée), 2 ch., grenier aménagé, dépend., 1 700 m² clos, 250 000 F. 45-87-18-05 (43) 29-34-68.

propriétés

VAUCRESSON, PLATEAU, PPTÉ FIN XIXe, BEAUCOUP D'ALLURE 270 m² hab., 9 p. sous-sol complet, 2 s. bains, gar. ind., jardin 1 350 m², 3 675 000 F, 47-41-79-79-.

A vdre GENTILHOMMIÈRE en Limousin parc av. ou ss dom., Me GUION, 87200 St-Junien.

AIX-EN-PROVENCE
2 km du centre, bastide ancienne dans un cadre cézannien, 15 pièces, très grande réception, 600 m² habitables + maison d'amis + logement de gardien + grand garage sur parc de 4 ha, arbres séculaires, orangerie, salle à manger d'été, piscine 16X8, tennis, arrosage et portail automatiques. La plus belle demeure de la région à la vente actuellement. CHEETHAM IMMOBILIER Tél. : AIX (16) 42-92-88-92.

Cause départ retraite STE-GENEVIÈVE-DES-BOIS (GARE) s/410 m² jardin, maison s/2 niveaux, 150 m² habitables compr. dble liv., 3 ch., 2 cuis., 2 bains, 2 w.-c., + garage, cellier, chaufferie, combles aménagés - 43-35-18-36.

terrains

(94) BOISSY 5' RER, opération terr. + construction s/ 1 360 m², faç 17 m viabilisé, px terr. 460 000 F HT. Constr. Laurent 45-69-74-30.

94 BOISSY, PROCHE RER, OPÉRATION TERRAIN + CONSTR. s/730 m², façade 15 m, px du terr. 420 000 HT. Constr. Laurent 45-69-74-30.

91 YERRES QUART. PAV. OPÉRAT. TERR. + CONSTR. s/570 m², fac. 19 m, viabilisé, prix terrain 345 000 F HT. Constr. Laurent 45-69-74-30.

94 VILLECRESNES ctre ville, opérat. terr. + constr. s/660 m², faç. 22, 50 m viab., px terr. 390 000 F HT. Constr. Laurent 45-69-74-30.

91 BRUNOY quart. résid. opération TERRAIN + CONSTR. s/700 m², fac. 18 m, viabilisé, prix du terrain 390 000 F HT. Constr. Laurent 45-69-74-30.

viagers

VIAGER 79 a., maison anc. rénovée, tt cft, cuis. mod. s. à m., 3 sal., 5 ch., 2 bns, 3 w.-c., meubl., linge, argenter, jdin arb., dép. (16) 62-06-22-02.

chasse-pêche

A vendre très belle chasse en Sologne, 100 ha env., 15 000 l'ha. Tél. (16) 22-74-62-50.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

URGENT cause départ ALFA 33 Ti, mars 1987, 3 500 km, peinture métal., état neuf 70 000 F. Tél. : 43-47-35-74.

Communication

Un « œil laser » pour la mesure d'audience

Qui regarde vraiment la télévision ?

Les annonceurs payent au prix fort la publicité télévisée sans savoir si leurs spots sont vraiment regardés. Un « œil laser » inventé par deux sociétés françaises va peut-être permettre de rendre plus fiable la mesure de l'audience.

Les lecteurs du *Monde* peuvent suivre quotidiennement, depuis plusieurs semaines, la guerre d'audience que se livrent les chaînes en consultant le tableau publié à côté des programmes de radio-télévision. Le sondage, réalisé par SOFRES-Nielsen sur un échantillon représentatif des 1,2 million de foyers de la région parisienne, indique le nombre de téléviseurs branchés sur chaque chaîne, grâce à un boîtier électronique, l'audimètre, placé sur le téléviseur des téléspectateurs volontaires. Cette mesure instantanée de l'audience est devenue un instrument indispensable pour les publicitaires.

Les agences achètent désormais les écrans de la télévision comme un agent de change spécule sur le cours des actions au comptant. Difficile de conseiller des placements sûrs et à long terme sur une chaîne ou une émission : les transferts de vedettes ont bouleversé les grilles de programmes et il arrive certains soirs que La 5 et même M 6 l'emportent sur FR 3 ou Antenne 2. Les annonceurs qui payent au prix fort leur passage à la télévision tiennent à connaître le résultat de leurs investissements, et les agences doivent, chiffres à l'appui, justifier la pertinence de leurs achats d'espace.

Pour précise qu'elle soit, la connaissance de l'audience par foyer est incapable de rassurer pleinement l'annonceur. L'audimétrie ne peut dire si devant un récepteur allumé on trouve réellement un ou plusieurs spectateurs attentifs. D'autres enquêtes par questionnaires écrits, téléphone ou minitel fournissent des données complémentaires, mais les délais d'analyse sont beaucoup plus longs et les bases de calcul ne sont pas comparables.

Ecran allumé mais déserté

Nul ne sait donc avec précision qui regarde à un moment donné telle ou telle émission, et cette incertitude pèse sur un marché aux enjeux économiques considérables. Des recoupements effectués par SOFRES-Nielsen montrent par exemple que, certains jours, le nombre de téléspectateurs qui ont vraiment regardé les informations régionales ou les journaux de midi est inférieur de moitié au nombre de postes allumés. Dans un foyer sur deux, le spectateur a déserté son écran ! Une étude réalisée par l'agence FCA sur cent quarante foyers prouve que le phénomène affecte aussi les heures réputées de grande écoute.

Entre 19 h 15 et 22 h 30, les femmes observées par FCA ne consacrent que 65 % de leur temps à regarder attentivement la télévision. Le reste est pris par la préparation du repas, la vaisselle, le coucher des enfants ou le téléphone. Pour les hommes, la proportion est de 61 %, pour les enfants de 52 %. La même étude montre que 25 % des femmes et 19 % des hommes profitent des écrans publicitaires pour vaquer à d'autres occupations. Or ces écrans sont, du fait de leur audience théorique, facturés par les chaînes au prix fort.

Technique et déontologie

Pour sortir de l'impasse et donner à la mesure d'audience plus de fiabilité, le Centre d'études des supports de publicité (CESP) a lancé un appel d'offres sur un audimètre à bouton-poussoir. En appuyant sur le bouton, le téléspectateur signalerait ainsi sa présence devant l'écran. Mais cette solution, apparemment satisfaisante, a aussi ses inconvénients. La chaîne américaine CBS, qui l'expérimentait aux Etats-Unis, vient d'y renoncer. Motif : le bouton-poussoir exige des spectateurs assez motivés pour accepter cette contrainte, ce qui, selon CBS, fausse la représentativité des échantillons.

Une société d'étude et de marketing, Motivation, vient d'apporter une solution originale à ce redoutable problème. Un appareil de mesure d'audience totalement passif, posé sur le téléviseur, qui détecte, tel un radar, toute présence dans le champ du récepteur, enregistre les allées et venues devant le poste et les transferts de chaîne, et livre intantanément — *« en temps réel »* — les résultats.

Un témoin fiable, « un œil-laser » inventé par la société Bertin (qui construit notamment les audimètres de Médiamétrie et de nombreux systèmes de détection à usage militaire) pour observer, presque à leur insu (mais pas sans leur consentement préalable pour la pose de l'appareil), le comportement des foyers français. Car non content de compter les téléspectateurs, Motivac décèlera leur degré d'attention en distinguant deux états : calme (signe d'attention), en mouvement (déplacement dans la pièce, jeux, ménage : signe de distraction) ; l'absence totale de mouvement pouvant, de surcroît, trahir un état d'assoupissement.

« Enfin un instrument de mesure fiable qui résout la question du chiffre de l'audience, se réjouissait un représentant des annonceurs lors de la présentation du Motivac à la profession. *Nous saurons désormais « combien ». Dommage que nous ignorerons toujours « qui ».* « *Qui* », c'est-à-dire quel public, de quel âge, de quel sexe... *« une préoccupation essentielle du média-planner »* [responsable des achats d'espaces], notait, déçu, un publicitaire. *« La priorité absolue de nos recherches »,* s'exclamait un responsable de télévision italien, venu spécialement de Milan. Faudrait-il donc brancher une caméra sur le Motivac du foyer pour satisfaire la curiosité insasiable des professionnels ? Ou faudrait-il doter les « panélistes » de bagues ou signes à infra-rouge ? *« Un souci purement déontologique nous a empêché de poursuivre jusqu'au bout cette logique,* souriait Jean-Louis Croquet, le PDG de Motivaction. *Mais il est techniquement possible de faire identifier par Motivac les diverses personnes du foyer, peut-être par la taille et le volume des personnes, et de suivre ainsi le comportement de chacune d'elle. Il resterait toutefois à connaître l'avis de la commission Informatique et Libertés. »*

Quelle que soit la solution retenue, il faudra patienter car les délais seront assez longs et le prix s'annonce élevé. Le démarrage du processus industriel est prévu pour le printemps 1988, mille terminaux pouvant être opérationnels en janvier 1988 (deux mille en juillet 1989). Quant à l'investissement engagé dans l'opération, il représente 60 millions de francs : 30 millions consacrés à la recherche technique, 30 millions à la fabrication des deux mille appareils.

Les ambitions de Motivaction — bien placée pour prendre le contrôle de la SECODIP — dépasse cependant les frontières de la France. *« Le développement de la transmission par satellite laisse prévoir une européanisation, voire une mondialisation du marché de la mesure d'audience »,* déclare M. Croquet, auquel l'accord d'exclusivité signé le 23 juin avec Bertin, donne, au dire des observateurs, au moins deux ans d'avance sur toute le concurrence.

ANNICK COJEAN
et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Deux nouveaux venus à la tête des programmes musicaux de Radio-France

Charlotte Latigrat remplacera, à partir du début septembre, Philippe Arrii-Blachette à la tête du programme musical de France-Culture. Auparavant responsable de Radio-France Alsace, cette ancienne productrice de Culture dirigeait Radio-Sept quand cette station fut brutalement fermée le 27 février pour être remplacée par France-Info qui a démarré le 1er juin.

En septembre également, Alain Moene prendra la responsabilité du programme de France-Musique, où il succède à Gilles Cantagrel. Une nouvelle grille sera mise en place à la rentrée.

M. Roland Faure, président de Radio-France, a également profité de l'ouverture des Chorégies d'Orange pour annoncer que sa société disposerait, à compter d'avril 1988, de deux canaux sur le satellite TDF 1 et qu'elle y diffuserait un choix de ses meilleurs programmes musicaux.

Enfin, une décision « imminente » de la CNCL devrait mettre France-Musique et France-Culture à l'abri du brouillage des radios libres sur la bande FM.

● **M. François Schoeller nommé directeur de l'enseignement technique des postes et télécommunications.** — L'ancien président de Télédiffusion de France, M. François Schoeller, succède à M. Du Mesnil à la direction de l'enseignement supérieur technique des postes et télécommunications.

[Ancien élève de l'École polytechnique et de l'École supérieure des télécommunications, M. Schoeller a fait toute sa carrière aux P. et T. Proche de M. François Mitterrand, il est nommé président de TDF en 1983 et joue un rôle important dans la mise en place rapide des cinquième et sixième chaînes. Quelques semaines après les élections de mars 1986, M. Schoeller fut le premier responsable de l'audiovisuel public à être remercié par le nouveau gouvernement.]

En Belgique

Un décret libéralise l'audiovisuel francophone

Le Conseil de la communauté française de Belgique a définitivement adopté, le 12 juillet, le décret fixant le cadre légal de la radio-télévision en Wallonie et à Bruxelles. Comme prévu (*le Monde* du 10 juin) ce texte officialise la création d'une chaîne de télévision privée TVI, association de RTL et des quotidiens belges francophones. Il prévoit aussi la création de télévisions privées régionales et de télévisions locales et communautaires.

L'existence des radios locales qui fleurissaient en pirates sur le territoire belge depuis plusieurs années, est enfin reconnue. Elles pourront, comme les télévisions privées, recourir au marché publicitaire pour trouver leur financement.

Le service public de radio-télévision, la RTBF, ne pourra lui diffuser que de la publicité non commerciale sous le contrôle d'une commission d'éthique. Mais le décret prévoit que la RTBF pourra faire appel au parrainage d'émissions en radio ou en télévision avec mention des sigles et des logos des « sponsors » privés au générique des émissions.

Le groupe britannique Reed International rachète « Variety »

Reed International, groupe britannique de presse et d'édition, a annoncé, mardi 14 juillet, son intention d'acheter avant la fin de l'été le magazine américain *Variety*. Cette opération serait effectuée sous la forme d'une fusion avec Cahners, la filiale américaine de Reed, qui édite déjà cinquante et un titres. Dans cette optique, l'actuel éditeur, M. Syd Silverman, resterait en place avec un contrat de cinq ans, ainsi que trois de ses enfants.

Quotidien en Californie, hebdomadaire à New-York, *Variety*, créé il y a quatre-vingt-deux ans, est considéré comme la « bible » de l'univers des spectacles et de l'audiovisuel. Ce journal s'est fait remarquer également par son goût des jeux de mots et par la création d'un vocabulaire de « professionnels », tel que « Disk jokey », aujourd'hui, largement utilisé au-delà des frontières américaines. *Variety* dispose d'un remarquable réseau de correspondants qui couvre l'actualité audiovisuelle à travers le monde. M. Robert Maxwell avait récemment annoncé son intention de créer, en Europe, un magazine du même type.

Les restructurations dans la sidérurgie

La Commission européenne veut mettre fin au régime des quotas de production d'acier

La Commission européenne devait délibérer, le mercredi 15 juillet, du nouveau programme d'assainissement de la sidérurgie communautaire qu'elle s'est engagé à soumettre aux Douze avant la fin de juillet. Sans être encore en mesure d'arrêter ses propositions, il est acquis que la réduction des capacités de production excédentaire — soit un objectif d'environ 25 millions de tonnes à supprimer en trois ans, avec, en parallèle, la perte de plus de quatre-vingt mille emplois — sera financée grâce à un prélèvement perçu sur le production. Le double problème sur lequel bute la Commission est de savoir quelle sera l'ampleur du prélèvement et qui le paiera.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La sidérurgie européenne vit, depuis 1980, sous le régime d'un contingentement obligatoire de la production qui, compte tenu d'excédents des capacités importants, empêche les entreprises de se livrer à une guerre des prix destructrice. Le « plan Davignon » de restructuration, qui a été appliqué de 1981 à 1985, s'est traduit par une réduction des capacités de production de 32 millions de tonnes en cinq ans et par la disparition de deux cent cinquante mille emplois. L'idée du plan était de favoriser la modernisation des laminoirs de la Communauté, tout en ramenant progressivement l'offre au niveau de la demande. Une telle évolution devait permettre, pensait-on, non pas d'éliminer complètement l'excédent de capacité, mais de réduire suffisemment pour qu'on puisse supprimer les quotas. De fait, quelques catégories de produits ont pu être libérées une fois le plan mené à son terme. Mais ce processus de retour au libre jeu du marché dut être bien vite interrompu : dans des catégories très importantes, telles les larges bandes à chaud (à partir desquelles on fabrique des tôles), l'excédent de capacités de production était encore trop fort pour qu'on puisse envisager, sans risque de concurrence ravageuse, l'élimination des quotas.

A l'automne 1986, cet excédent était estimé à 30 milions de tonnes, alors que 65 % des produits laminés à chaud restaient sous quotas. Fin 1986, les professionnels, réunis au sein d'Eurofer, annoncèrent leur intention de s'entendre sur un programme volontaire de réduction des capacités. Après son échec, les ministres de l'industrie des Douze, réunis à Luxembourg au début de juin, chargèrent le Conseil de prendre le relais. Les industriels continueraient volontiers à vivre sous le régime des quotas sans trop hâter la restructuration encore nécessaire.

Une aide à la fermeture

La Commission, qui entend ramener l'offre au niveau de la demande d'ici trois ans, indiquera au contraire avec netteté son intention de mettre fin au régime des quotas — autrement dit de laisser le jeu de la concurrence opérer lui-même les restructurations — si les industriels et les pouvoirs publics ne consentent pas l'effort nécessaire pour ramener l'appareil de production à un niveau en relation avec la demande.

Un tel rééquilibrage signifie, nul ne l'ignore, l'abandon de nombreuses installations, voire la fermeture de sites entiers, dans des régions déjà souvent très atteintes. La Commission estime que les groupes industriels ne se prêteront à l'exercice que s'ils y sont aidés, par exemple s'ils reçoivent des primes substantielles à la fermeture. Comment financer ces primes ? Le « code des aides », approuvé par les gouvernements membres en 1981, interdit l'octroi de crédits publics à partir de 1986. La Commission estime que les industriels devraient prendre en charge eux-mêmes ces primes, puisque aussi bien ils seront finalement les bénéficiaires des programmes d'assainissement. Le financement des compensations reposerait ainsi sur une taxe prélevée à la production, catégorie par catégorie. Trois grands types de produits, qui continueraient à bénéficier de la protection des quotas, seraient touchés : les larges bandes à chaud, les tôles fortes et les profilés lourds. En revanche, le fil machine et les laminés marchands seraient libérés, et par conséquent dispensés de la taxe. Dans ces deux cas moins difficiles, on laisserait donc au marché le soin de « purger » les capacités encore excédentaires.

Cet ensemble de mesures entrerait en vigueur au 1er janvier 1988. La Commission hésite encore sur les modalités de mise en œuvre de cette taxe. Quelle sera son ampleur ? Les experts proposent des formules variant entre 400 millions et 1,5 milliard d'ECU (soit entre 2,8 milliards et 10 milliards de francs). La partie haute de la fourchette, à savoir les 10 milliards de francs, est calculée avec l'idée de financer une réduction des capacités de 20 millions de tonnes.

Toutes les entreprises devraient-elles y être assujetties ? Plusieurs commissaires soulignent que la fermeture de trains excédentaires est dans l'intérêt de tous, puisqu'elle rétablira l'équilibre sur le marché et que, par conséquent, toutes les entreprises devraient s'acquitter de cette cotisation d'assainissement. D'autres, se faisant l'écho du point de vue des Britanniques, des Allemands et des Néerlandais, font valoir, au contraire, qu'il n'y a pas de raison que les entreprises qui se sont restructurées à temps avec efficacité entre 1980 et 1985, et qui dégagent maintenant des bénéfices, soient astreintes à un prélèvement pour financer le repli, ordonné mais tardif, de leurs concurrents. Quel que soit le sens dans lequel sera tranché ce débat par la Commission, nul doute qu'il ressortira au niveau du conseil des ministres.

Prévoir une politique d'accompagnement

La Commission ajoutera que, à côté de ces nouveaux programmes de fermeture, il sera nécessaire de prévoir une politique d'accompagnement social. Il faudra aider les travailleurs licenciés à se réintégrer, favoriser la création de nouvelles entreprises, etc. Les crédits distribués sous la forme de primes à la fermeture n'auront que très partiellement cette vocation. La Commission suggère donc de prélever des sommes importantes sur les ressources du fonds régional et du fonds social pour les affecter aux zones sidérurgiques sinistrées.

Pour M. Jacques Delors, le président de la Commission, ce volet social, indissociable du maintien des quotas et de l'aide à la restructuration — les deux autres chapitres du nouveau plan de la Commission, — pourrait être pris en charge, sans acrobaties excessives, si les Douze adoptaient sans tarder les propositions de la Commission sur le financement futur de la CEE. Celles-ci prévoient, on le sait, un doublement des fonds structurels. C'est sur les crédits de ces fonds que serait prélevé l'argent nécessaire pour que cette nouvelle tranche de restructuration de la sidérurgie européenne s'opère dans les conditions les moins douloureuses possibles.

PHILIPPE LEMAITRE.

L'aide fiscale à l'investissement

L'onction présidentielle

M. FRANÇOIS MITTERRAND a profité de son entretien télévisé du 14 juillet, sur TF 1, pour se déclarer favorable à des dispositions fiscales en faveur de l'investissement des entreprises. Le débat, quasi permanent en France depuis plus de dix ans, est donc relancé et devrait largement alimenter les discussions parlementaires sur le budget 1988, à la rentrée.

Interrogé sur le déclin de la France, le président de la République a expliqué qu'à son avis l'économie française avait *« de temps à autre des accès de faiblesse ». « Il faut (y) apporter des remèdes. »* Parmi ceux-ci, outre la formation des hommes et des femmes, il a jugé nécessaire de *« multiplier les investissements ». « Pour cela, il faut prendre, le cas échéant, des mesures fiscales. »*

En reprenant ainsi à son compte une idée déjà développée par certains socialistes (M. Pierre Bérégovoy tout récemment), M. Mitterrand contribue à attiser les dissensions au sein de la majorité. Les barristes réclament depuis un an avec insistance une telle aide.

Soutenus par le patronat sur ce point, ils devraient renouveler leur revendication à l'occasion de la discussion sur le projet de loi de finances. Pour l'instant, MM. Chirac et Balladur n'ont prévu aucune disposition particulière dans le budget 1988.

L'opinion de M. Balladur

Au-delà de son aspect politique, la prise de position du président de la République amène à s'interroger à nouveau sur l'opportunité d'une telle aide. Et il faut bien reconnaître que dans ce débat, qualifié de *« théologique »* par M. Balladur, ni les expériences passées, tant françaises qu'étrangères, ni la conjoncture actuelle, ne permettent de trancher définitivement. Adversaires et partenaires d'une aide ont chacun de bons arguments.

Pour le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, une aide fiscale à l'investissement, quelle qu'en soit sa forme (crédit d'impôt, amortissement accéléré...) serait aujourd'hui dangereuse, inefficace et inutile. Dangereuse car elle creuserait — par les achats de biens d'équipement qu'elle induirait — un déficit commercial déjà supérieur à ce qui était prévu. Inefficace, car elle ne ferait que provoquer une petite accélération momentanée de l'investissement — un effet d'anticipation. Elle favoriserait ainsi l'achat de machines aux dépens et de l'investissement immatériel et de l'emploi.

Inutile, enfin, l'investissement productif étant réparti depuis 1985, grâce à l'amélioration des marges des entreprises. Le ministre d'Etat soutient que, sous l'effet conjugué de la libéralisation de l'économie et de l'allégement des charges — avec notamment la réduction du taux de l'impôt sur les sociétés, — l'investissement devrait être dynamique, ce qui confirment les prévisions de l'OCDE.

Les partisans d'une aide insistent, pour leur part, sur le retard pris par la France. Le rythme actuel ne permettrait pas un véritable rattrapage. Les aides, si elles sont durables, estiment-ils par ailleurs, peuvent être efficaces, les expériences étrangères (américaines notamment à partir de 1982) en étant la preuve.

Baisse de l'impôt sur les sociétés ou aide fiscale spécifique ? Les modalités, très diverses, ont naturellement des effets très différents. A ce sujet, l'OFCE (l'Observatoire français des conjonctures économiques) apportent un jugement catégorique (1) : *« la baisse de l'impôt sur les sociétés n'est pas une mesure susceptible, dans la conjoncture actuelle, de relancer de façon significative l'investissement ».* Les experts estiment même que l'objectif de cette réduction *« n'est pas l'investissement des entreprises mais le maintien des cours boursiers ».* Programme de privatisation oblige.

Au contraire, les équipes de M. Jean-Marcel Jeanneney estiment que *« la déduction fiscale sur investissement exerce un effet d'incitation »* beaucoup plus important et à un moindre coût budgétaire. Mais, et la remarque est importante sur le plan politique, si les effets de telles aides sont favorables à long terme, ils sont défavorables à court terme. Un problème de calendrier donc.

Compte tenu de la situation financière des entreprises, il reste à savoir si le débat sur une aide fiscale à l'investissement est le bon. Les sociétés regorgent de liquidités. Elles procèdent à des achats massifs de placements financiers, *« jugés plus sûrs et plus avantageux »* que l'investissement productif, comme le souligne le dernier rapport du Conseil national du crédit. Celui-ci indique qu'elles ont consacré plus du tiers (35 % contre 23,5 % en 1985, et 25,4 % en 1984) de leurs emplois totaux à l'acquisition d'actifs financiers.

En fait, il apparaît de plus en plus, à suivre les enquêtes de trésorerie de la Banque de France comme celles de l'INSEE, que les freins à l'investissement ne sont plus seulement les taux d'intérêt réels très élevés, encore moins l'insuffisance de moyens de financement. Ils résident davantage dans les difficultés d'anticipation et d'adaptation à la demande, mais aussi et surtout dans l'insuffisance de cette demande. L'obstacle à l'investissement serait-il, aujourd'hui, principalement la rigueur salariale ? C'est là un autre débat.

ERIK IZRAELEWICZ.

(1) Revue de l'OFCE, n° 19, avril 1987.

L'« Economist » confiant

Courage, la France !

Evoquant la « morosité » qui affecte actuellement les Français, l'hebdomadaire britannique *The Economist* estime que cette morosité n'est pas vraiment fondée et les invite à la patience avant que le redressement du pays s'affirme vraiment.

Certes, notre confrère reconnaît que, depuis 1983, la France a pris du retard sur tout le monde en Europe, y compris la Grande-Bretagne et l'Italie, malgré son retour à la « sagesse ». Mais elle ne fait ainsi que payer les erreurs commises entre 1979 et 1983 : mauvaise réaction, d'abord, au second choc pétrolier, du programme socialiste, ensuite relance et nationalisations.

Aujourd'hui, selon *The Economist*, l'avenir se présente mieux. Les coûts de production augmentent moins vite en France qu'en Allemagne, ce qui améliore la compétitivité des usines françaises. Les bénéfices des entreprises sont reconstitués, et, preuve de retour à la confiance, leurs investissements ont fortement repris. Mais le problème est que cette reprise « rampante » ne se manifestera pas clairement avant l'élection présidentielle.

Pour *The Economist*, la pire chose serait alors de relancer préventivement l'économie, ce qui détruirait la confiance : il convient absolument d'attendre, avec des discours officiels plus encourageants.

Grâce à sa politique d'investissements

L'industrie textile britannique a retrouvé sa vitalité

L'industrie textile de la Grande-Bretagne a retrouvé sa vitalité. C'est ce qu'affirmait récemment M. Harry Leach, président de la Confédération britannique du textile dans son rapport annuel. Bonne santé retrouvée grâce à des investissements soutenus dans les nouvelles technologies. C'est ainsi que la production textile de la Grande-Bretagne s'est élevée en 1986 à 4,8 milliards de livres (environ 48 milliards de francs) dépassant l'automobile et l'informatique. Les gains de productivité atteignent 40 % depuis cette date dans le secteur du textile et de l'habillement.

Même si la Grande-Bretagne, qui fut pionnière et numéro un de l'industrie textile dans tous les secteurs (filature, tissage), et toutes les matières, dépassant même, après la guerre, l'Italie dans la maille, n'a pas retrouvé la première place, elle récolte les résultats de ses efforts.

En bonne place au palmarès européen

Plus tôt que ses voisins européens, elle a dû faire face aux importations massives en provenance des pays à bas salaire (le Commonwealth) mais elle a su se restructurer et investir, aidée par les pouvoirs publics et favorisée par une demande intérieure plus importante que dans le reste de l'Europe. De 1982 à 1985, l'industrie textile a perdu trente mille salariés (elle en compte aujourd'hui deux cent vingt-neuf mille) et l'habillement autant.

Cette restructuration s'est opérée autour de quelques grands groupes qui se sont spécialisés notamment dans les fibres chimiques et la bonneterie. Aujourd'hui, les dix plus grosses entreprises britanniques du textile occupent quelque 60 % des effectifs du secteur. Et cette concentration a tendance à se poursuivre. Ainsi Coats Patons, troisième entreprise textile européenne avec un chiffre d'affaires annuel de 12 milliards de francs, et Vantona Viyella, sixième entreprise européenne (9 milliards de francs de chiffre d'affaires) viennent de fusionner.

Quant au leader européen, Courtaulds (25 milliards de francs de chiffre d'affaires), il règne sur les fibres chimiques (les Courtelle). Courtaulds, qui a investi dans le procédé « Open-end » (usage des turbines accélérant le travail de la filature) a vu ses efforts couronnés de succès puisque son bénéfice avant impôts a augmenté de 41 % en 1986 et de 32 % en moyenne durant les cinq dernières années.

Au palmarès européen, Courtaulds et Coats Patons coiffent au poteau les Français Prouvost (5e rang), DMC (7e rang), Boussac-Saint Frères (8e rang) et Rhône-Poulenc (10e rang), l'Allemand Adidas et l'Italien SNIA-BPD occupant respectivement la deuxième et la quatrième place. Si la Grande-Bretagne ne règne plus sur tous les secteurs du textile et de l'habillement, elle a donc su s'assurer de nouvelles positions sur des marchés limités mais performants, tels que la fibre et la maille.

Elle occupe le neuvième rang mondial des exportateurs de textile derrière l'Allemagne fédérale, qui reste le numéro un, le Japon, l'Italie, le Benelux et la France. La Grande-Bretagne occupe également le huitième rang mondial des exportateurs d'habillement derrière l'Italie, la RFA et la France. Desservie dans un premier temps par l'inflation et la réévaluation de la livre qui a renchéri le coût de la production et des exportations, elle bénéficie de la baisse de la livre. Les Britanniques ont ainsi connu un véritable bond en avant au premier trimestre.

Dans le secteur du textile, les exportations ont augmenté de 12 % en volume par rapport au premier trimestre de 1986. Dans le secteur de l'habillement, la progression a atteint 21 %. Dans l'habillement et la maille, la percée sur le marché japonais se confirme (+ 37 % avec 5,3 millions de livres). Mais c'est en Europe que l'industrie britannique réalise ses meilleures performances : + 43 % en République fédérale d'Allemagne (38,2 millions de livres), + 45 % en France (31,5 millions de livres), + 59 % aux Pays-Bas (20 millions de livres), + 56 % en Belgique (12,3 millions de livres), + 46 % avec l'Italie (7,6 millions de livres). De quoi voir l'avenir sous les meilleurs auspices.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Quel service minimum pour les contrôleurs aériens en grève ?

Le comité technique paritaire de la navigation aérienne se réunit, le mercredi 15 juillet, pour préciser les modalités d'application du décret, publié le jeudi 9 et renforçant le service minimum imposé aux contrôleurs aériens grévistes. Ceux-ci continuent de cesser le travail, depuis treize semaines, chaque matin de la semaine, de 6 h 30 à 10 heures, pour obtenir l'intégration des primes dans le calcul de leur retraite.

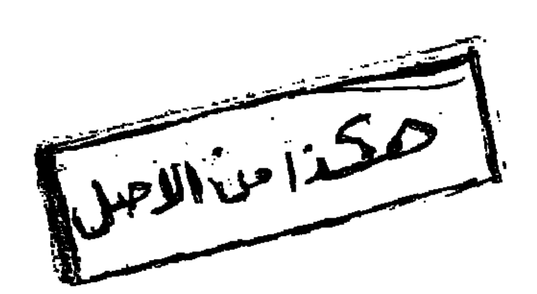
Selon M. Daniel Tenenbaum, directeur général de l'aviation civile, le nouveau décret donne plus de latitude au ministre pour fixer, sous le contrôle du juge administratif, les vols indispensables à la nation, car il supprime la référence antérieure à dix vols intérieurs et trente vols internationaux.

En revanche, M. Tenenbaum dément qu'il s'agisse d'imposer un service minimum maximal. *« D'abord, le juge ne le permettrait pas,* déclare-t-il. *Ensuite, le service restera forcément limité puisque tous les aérodromes ne seront pas maintenus en service, le décret précisant qu'un aérodrome par région devra maintenir la continuité de relations entre le pouvoir central et les préfets, de même que les évacuations sanitaires. »*

Toute les organisations syndicales de la navigation aérienne appellent le personnel à participer, du 15 au 25 juillet, à un référendum en répondant à la question : *« J'approuve (je rejette) le projet d'agence de la navigation aérienne présenté par le ministre des transports, le 9 juillet. »*

M. Jacques Douffiagues avait alors dit son intention de créer, le 1er janvier 1988, un établissement public pour pouvoir s'affranchir des règles de la fonction publique en matière de salaires et de retraite (*le Monde* du 11 juillet).

★ Pour tout renseignement sur les retards ou les annulations de vols : Air Inter (1) 45-39-25-25 ; Air France (1) 45-20-13-55 (départs) et 43-20-12-55 (arrivées) ; autres compagnies (1) 48-84-32-10 (Orly) et 48-62-22-80 (Roissy).



Economie

SOCIAL

Mise en cause des rénovateurs et des militants non orthodoxes

Les dissensions ne manquent pas au sein de la CGT

Dans certains syndicats de la CGT, les reprises en main continuent. Les désaccords sur la ligne d'action syndicale évoqués masquent souvent des conflits politiques plus ou moins liés à la situation interne du PCF. Mais les contestataires ne s'effacent pas toujours en silence.

Permanent depuis 1984 à la Fédération syndicale mondiale (FSM) à Prague, où il représentait la CGT et était responsable de la commission Europe, M. Denis Bonvalot vient de lancer un pavé dans la mare en démissionnant *« pour des raisons personnelles, familiales, mais aussi politiques »*, afin de redevenir cheminot, à la base, en Lorraine. M. Bonvalot, qui travaillait en étroite relation avec M. Henri Krasucki, a une particularité : il est rénovateur et soutient M. Pierre Juquin. *« Je ne pense pas*, a-t-il déclaré, *être le seul militant communiste ayant des responsabilités dans la CGT à éprouver les mêmes sentiments et les mêmes désaccords. »*

Les ennuis politiques de M. Bonvalot ont commencé en mars dernier, lorsqu'il a décidé de soutenir publiquement la candidature de M. Alain Amicabile, communiste rénovateur, lors des élections cantonales partielles de Dieulouard (Meurthe-et-Moselle). En juin, de retour de Prague, il devait prendre un poste de responsable dans un organisme de vacances sociales en Lorraine. *« L'intervention de responsables du PCF*, a-t-il expliqué, *m'a empêché d'avoir le poste. Par lettre, j'ai informé le bureau confédéral de la CGT de cette chasse aux sorcières. »* La CGT lui a proposé une fonction à Paris, qu'il a refusée.

Voilà, en quelque sorte, planté le décor d'une situation qui, semble-t-il, vaut pour d'autres.

M. André Deluchat, secrétaire de la CGT et membre du comité directeur du PS, s'est récemment fait le porte-parole des rénovateurs, des membres socialistes de la centrale, voire des militants dont les pratiques ne sont pas jugées orthodoxes. Lors du comité confédéral national (CCN) des 15 et 16 juin dernier, il a créé la surprise en lançant un cri d'alarme contre le risque pour la centrale d'être *« monolithique et ainsi sclérosée »*. Il a réclamé plus de *« démocratie interne »*. Citant à l'appui l'exemple de plusieurs syndicats où il y a eu récemment « problème » — de La Chapelle-Darblay aux ouvriers du Livre Métropole-Nord en passant par les communaux de Nîmes — le secrétaire de la CGT critiqua les *« arguments »* avancés (travail fractionnel, manque d'activité, non-paiement des cotisations, remise en cause d'élections statutaires) pour justifier des mises sur la touche ou même des exclusions.

Le PS visé implicitement

Au sein du CCN, la déclaration de M. Deluchat — reproduite partiellement dans *le Peuple* — a provoqué un beau tollé. Evoquant l'incident dans son discours de clôture, M. Henri Krasucki s'en prit vivement au comportement *« inamical »* de l'intervenant en l'accusant de reprendre *« des ragots sur tel ou tel syndicat sans s'informer auprès des directions concernées. Quand la CGT et sa direction*, affirma-t-il, *poussent au débat tous azimuts, toute tentative pour donner l'impression qu'on ne peut pas discuter dans la CGT ne peut être prise au sérieux »*. Et le secrétaire général de la CGT devait poursuivre en visant implicitement le PS : *« Si certaines forces pensent pouvoir faire pression d'une manière ou d'une autre sur la CGT pour la faire taire, quand elle a quelque chose à dire en tant que syndicat, c'est peine perdue, nous ne dévierons pas de notre cap »*.

Si la contestation interne est loin d'avoir la même ampleur qu'avant 1982, les dissensions ne manquent pas. Il y a quelques mois, des socialistes de l'Essonne ont lancé un manifeste pour plus de démocratie interne dans la CGT. Ce texte, vivement combattu par la direction confédérale — et par celle de l'union départementale, — n'a connu, avec un millier de signatures, qu'un écho limité. On n'en observe pas moins un retour des socialistes au sein de la CGT, sans doute pour s'y faire entendre à nouveau.

Quant aux rénovateurs, privés de dirigeants et de structures dans la CGT, ils se déclarent rarement en tant que tels pour ne pas avoir l'air de transposer dans la centrale la bataille engagée dans le parti, ce qui serait la meilleure preuve d'une identification absolue qu'ils combattent. Secrétaire général de la fédération de la métallurgie, M. André Sainjon est souvent considéré comme proche d'eux, mais il garde soigneusement le silence sur ce sujet, essayant de gérer au milieu des récifs internes une fédération en perte de vitesse.

Il n'en reste pas moins qu'au-delà de l'affaire Bonvalot, plusieurs faits montrent que les rénovateurs sont souvent mis sur la touche. On peut citer le cas de démissions qui sont en fait des exclusions en Meurthe-et-Moselle, voire à Nîmes où douze employés communaux se sont, selon la formule officielle, *« placés d'eux-mêmes en dehors de la CGT »*, mais ont, en fait, été exclus (*le Monde* du 16 mai).

Trahison et « activité fractionnelle »

On peut aussi faire état de remous au sein de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires (UGFF), dirigée par la dure des purs, Thérèse Hirszberg, et où l'on assiste pourtant à une chute des effectifs, de l'ordre de 60 %. Suspecte pour sa sympathie envers les rénovateurs, la direction du Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (SNTRS) se voit désormais concurrencée par une Union des syndicats de chercheurs CGT (USCA), plus orthodoxe, créée par l'UGFF hors fédération.

Un autre fait a encore aujourd'hui des répercussions. En juillet 1986, lors du congrès du Syndicat général des personnels administratifs et techniques de l'éducation nationale, le SGPEN, qui revendique vingt mille adhérents, le secrétaire général de ce syndicat et quatre autres dirigeants, dont plusieurs anciens membres du PCF, démissionnaient pour *« manque de tolérance »*. Dans une adresse aux syndiqués du SGPEN, avant le congrès, Mme Hirszberg avertissait : *« Personne n'a demandé à personne de partir. (...) Personne n'est autorisé dans la CGT à transplanter ses opinions ou sensibilités et à tenter d'infléchir les positions de l'organisation. »*

Deux responsables départementaux de la Haute-Vienne, MM. Benesteve et Lafon, qui avaient abondonné leurs fonctions à la suite de ce congrès se sont vu retirer, en avril 1987, la totalité de leurs mandats syndicaux par la commission exécutive académique du SGPEN de Limoges : ils n'avaient pas respecté les orientations nationales.

D'autres militants sont mis en cause parce qu'ils n'ont pas une pratique syndicale conforme aux canons confédéraux. Aux papeteries La Chapelle-Darblay à Saint-Etienne-du-Rouvray, (Seine-Maritime) huit élus ont été considérés, le 11 mai dernier comme n'étant *« plus membres de la CGT »* parce qu'ils ont *« cessé toute activité militante suivant les orientations définies par la CGT »*. Bref, *« ils ont trahi la CGT, qui leur avait confié des responsabilités, et les travailleurs qui avaient voté pour la CGT »*. Les dits renégats, dénonçant *« l'apparence de démocratie syndicale »* et les *« ségrégations idéologiques »* ont créé — phénomène aggravant — une *« union syndicale libre des travailleurs »* qui, aux élections, dame le pion à *« l'autre »* CGT. A Lille, un conflit interne plus ancien et plus complexe a abouti à la dissolution du syndicat des ouvriers du Livre Métropole-Nord, seize de ses élus, qualifiés de *« partisans du renoncement »*, se voyant reprocher leur *« activité fractionnelle »*.

Face à ces dissensions, M. Krasucki, conforté par sa vice-présidence de la FSM mais surveillé par les « durs » de son bureau confédéral (MM. Viannet, Warcholak et Alezard), joue apparamment la fermeté. Mais à cinq mois des élections prud'homales, il ne peut prendre le risque de donner de la CGT une image sectaire, d'où son *« invitation fraternelle mais pressante à la correction des défauts qui existent »*. Dans la perspective des présidentielles, le PCF, lui, n'entend pas laisser le champ libre aux rénovateurs au sein de la CGT... Qui aura raison de l'autre : l'intérêt syndical ou l'intérêt politique ?

MICHEL NOBLECOURT.

Le prix des médicaments

Discrétion...

L'initiative de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF), qui demande aux médecins de choisir les médicaments les moins chers pour un même principe actif (*le Monde* du 9 juillet), a provoqué de vives réactions malgré les précautions prises par le président de la mutualité française, M. René Teulade, qui avait souligné la nécessité pour les laboratoires de gagner de l'argent afin de pouvoir développer la recherche.

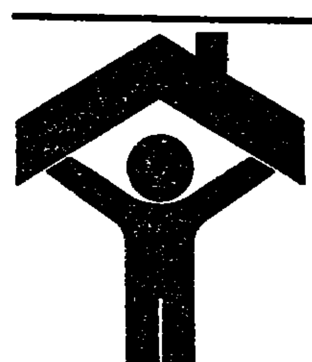
Ces réactions ne sont pas venues des médecins (le président de la Confédération des syndicats médicaux français, principale organisation de praticiens libéraux, interrogé peu après, n'a pas paru choqué) : ni de l'industrie pharmaceutique, plus préoccupée par des discussions avec les pouvoirs publics pour obtenir la libération ou du moins le relèvement des prix des produits innovants et des médicaments largement exportés.

Les protestations sont venues du gouvernement. Dans une interview au *Quotidien de Paris* daté du vendredi 10 juillet, Mme Barzach, ministre délégué à la santé, a estimé que la proposition de la FNMF va *« contre l'intérêt économique du pays »*, car elle aboutirait à *« favoriser une politique du médicament qui s'oriente plus vers la copie que vers la recherche »*. Bref, c'est *« un coup de démagogie à peu de frais »* de la part d'une organisation qui *« ne couvre que 3,5 % des dépenses de santé »*. Deux jours plus tôt, M. Séguin, ministre des affaires sociales, à l'occasion d'une visite au Havre, avait aussi, nous rapporte notre correspondant, invité la mutualité *« à une certaine discrétion »* : *« Elle devrait s'exprimer d'une voix relativement fluette*, avait-il dit, *à la hauteur des 3,5 % qu'elle représente dans le remboursement. »*

[L'application du même principe pourrait être risquée pour les pouvoirs publics. Certes, en quinze ans, de 1970 à 1985, selon les comptes nationaux de la santé, repris par les « sages » de la Sécurité sociale, la part des mutuelles dans la prise en charge des dépenses de santé est passée de 3,8 % à 4,3 %. Faible augmentation. Mais dans le même temps, la part de l'Etat et des collectivités locales est tombée de 5,3 % à 1,5 %. Cela devrait-il conduire les pouvoirs publics à se montrer discrétionnaires ? — G. H.]

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FICHE D'INFORMATION



crédit foncier de france

Société anonyme au capital de 1 997 129 520 francs
Siège social : 19, rue des Capucines, PARIS 1er - R.C.S. PARIS B 542 029 848

EMPRUNT JUILLET 1987

Emissions d'obligations assimilables

Le Crédit Foncier de France a décidé d'émettre par voie d'adjudication des obligations foncières ayant vocation à être regroupées sur des lignes de cotation identiques grâce à l'unicité de leurs caractéristiques, notamment quant à leur rémunération et à leurs modalités d'amortissement.

La procédure suivie ainsi que les modalités de souscription et de placement ont été décrites dans la note d'information établie en mai 1987 à l'occasion de la première adjudication, qui a reçu le visa nº 87-160 en date du 14 mai 1987 de la Commission des opérations de Bourse (COB).

Une séance d'adjudication a eu lieu, au siège de la société, le 7 juillet 1987. Les titres ainsi émis seront assimilables, dès leur cotation, aux obligations TME décembre 1986/février 1999 (code SICOVAM : 10.235) issues de l'émission de décembre 1986, qui a fait l'objet de la fiche d'information portant le visa COB nº 86-445 en date du 17 décembre 1986.

CARACTÉRISTIQUES NOMINALES DES OBLIGATIONS TME DÉCEMBRE 1986/FÉVRIER 1999

Les principales caractéristiques des obligations, détaillées dans la fiche d'information susvisée, sont rappelées ci-après :

— **Nominal : 5 000 F** par titre.

— **Intérêt :**

L'intérêt sera payable le 9 février de chaque année et pour la première fois le 9 février 1988. Le premier terme d'intérêt payable le 9 février 1988 et portant sur quatre cents jours sera calculé de manière identique aux autres comme s'il ne portait que sur une année.

Les obligations bénéficieront, pendant toute la durée de l'emprunt, dans les conditions indiquées ci-après, d'un taux d'intérêt variable égal à la moyenne arithmétique des taux moyens mensuels de rendement des emprunts d'Etat à long terme (TME) établis par la Caisse des Dépôts et Consignations, diminuée d'une marge de 0,30 % l'an.

Pour un mois donné, le « TME », taux moyen mensuel de rendement des emprunts d'Etat à long terme, est égal à la moyenne arithmétique des « THE » du mois.

Pour une semaine donnée, le « THE » est le taux hebdomadaire des emprunts d'Etat à long terme ; il est calculé à partir d'un échantillon d'emprunts sur la base de cotations du dernier jour ouvré de la semaine.

Le « TME » et le « THE » sont calculés par la Caisse des Dépôts et Consignations et font l'objet d'une publication officielle.

Les taux moyens mensuels à prendre en considération pour le calcul de l'intérêt seront les douze derniers taux effectivement établis pour la période se terminant le 31 décembre précédant chaque échéance.

Le montant de chaque terme d'intérêt, s'il comporte une fraction, sera arrondi au centime supérieur.

Dans le cas où, pour une échéance donnée, douze taux moyens mensuels n'auraient pas été établis sur une période de dix-huit mois consécutifs, le Crédit Foncier de France devrait à son choix :

- soit procéder au remboursement anticipé des obligations ;
- soit proposer aux obligataires de nouvelles conditions, compte tenu de cette situation ; dans ce cas, les obligataires auraient la possibilité d'obtenir le remboursement de leurs titres.

Dans les deux cas, le remboursement serait effectué au pair, augmenté le cas échéant de la fraction courue d'intérêt jusqu'à la date de mise en remboursement ; cette fraction serait calculée sur la base de la moyenne des deux derniers taux moyens mensuels établis.

Un avis spécial portant à la connaissance des obligataires la date assignée pour le remboursement et, éventuellement, les nouvelles conditions proposées serait publié au *Journal officiel* un mois au moins avant cette date.

— **Date de jouissance : 5 janvier 1987.**

— **Amortissement normal :** les obligations seront amorties en totalité le 9 février 1999 par remboursement au pair.

— **Garantie :** les obligations seront garanties par un privilège sur les créances provenant des prêts correspondants.

CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES

Lors de l'adjudication du 7 juillet 1987, le montant global des soumissions reconnues valables s'est élevé à 2,22 milliards de francs, pour des prix offerts s'étageant entre 99,40 % et 97,80 % du nominal.

Montant

Le prix limite ayant été fixé à 99,00 %, le contingent attribué a été arrêté au montant de 980 millions de francs sans qu'il y ait lieu de réduire les soumissions présentées à ce prix.

Prix de souscription et marge actuarielle

Le prix moyen pondéré est ressorti à **99,13 %** ; ce prix, majoré de la fraction courue du coupon entre la date de jouissance (5 janvier 1987) et la date de règlement (28 juillet 1987), soit 219,10 F par titre (1), correspond à une marge actuarielle négative de **— 0,25 %** sur la base d'un THE constant de 9,19 % au 3 juillet 1987.

Durée

La durée de vie des titres pour un obligataire qui les conserverait du 28 juillet 1987 jusqu'à leur amortissement normal s'établit à **11,54 ans.**

Cotation

Les 196 000 obligations ainsi émises seront inscrites en compte SICOVAM le 28 juillet 1987 et admises à la cote officielle de la Bourse de Paris le 29 juillet 1987. Leur cotation s'effectuera d'emblée sur la même ligne que les obligations foncières TME décembre 1986/février 1999 émises précédemment ; l'ensemble de ces obligations sera ensuite assimilé, à compter du 9 février 1988, aux titres de l'emprunt TME avril-juin 1987 (code SICOVAM : 10 460).

(1) Montant calculé conformément aux méthodes adoptées par la Chambre syndicale des agents de change (cf. avis nº 86-1921).

Personnes assumant la responsabilité de la fiche d'information

Depuis le 14 mai 1987, date du visa nº 87-160 apposé par la Commission des opérations de Bourse sur la note d'information précitée, aucun élément nouveau, qui serait susceptible d'affecter de manière significative la situation financière du Crédit Foncier, n'est intervenu.

Le Gouverneur, G. BONIN

* La notice légale a été publiée au BALO du 13 juillet 1987.

Visa de la Commission des opérations de Bourse

La Commission des opérations de Bourse a apposé sur la présente fiche d'information le visa nº 87-277 en date du 8 juillet 1987.

Toute personne peut obtenir sans frais, sur demande, la note d'information du 14 mai 1987 (visa COB nº 87-160) ou le rapport annuel de l'exercice 1986 auprès du siège social du Crédit foncier, 19, rue des Capucines - 75001 PARIS.

Economie

REPÈRES

Balance des paiements courants

Premier excédent allemand avec la CEE

Après des années de déficit, la balance des paiements courants ouest-allemande a enregistré, en 1986, un excédent avec les autres pays de la Communauté européenne. Cet excédent, de 23 milliards de marks (75 milliards de francs), constitue un renversement de tendance attribué par la Bundesbank à la chute des cours du pétrole et du gaz.

La RFA, indiquent les auteurs du *rapport mensuel* de l'institut d'émission, importe de l'énergie de Grande-Bretagne et des Pays-Bas. Sa facture pétrolière britannique a baissé de 60 % en valeur tout comme sa note gazière néerlandaise. La balance des opérations courantes ouest-allemandes reste déficitaire de 3,1 milliards de marks avec l'Italie. Elle est pratiquement équilibrée avec l'Irlande, le Portugal, la Grèce et l'Espagne.

En revanche elle dégage de larges excédents avec le Danemark (5,5 milliards DM) la Belgique et le Luxembourg (4,8 milliards), mais surtout avec la France : un solde positif de 12,4 milliards de marks (41 milliards de francs) en 1986, contre 9,3 milliards un an auparavant.

Production industrielle

Forte hausse en Grande-Bretagne

La production industrielle britannique a progressé de 1,2 % en mai selon les chiffre provisoires de l'office des statistiques. Le mois précédent, elle s'était tassée de 0,7 %. Sur douze mois, la hausse s'inscrit ainsi à 1 % en avril mais à 3,8 % en mai. La seule production manufacturière (hors énergie) a connu une forte poussée de 5,3 % sur les douze mois se terminant en mai et a permis des résultats encourageants en dépit du tassement de la production d'énergie de la mer du Nord.

Subventions agricoles

296 milliards de dollars en dix ans, pour les Etats-Unis

Selon une étude réalisée par trois économistes du département américaine de l'agriculture, les Etats-Unis et la CEE ont respectivement consacré 126 milliards de dollars et 170 milliards de dollars aux subventions agricoles au cours des dix dernières années, soit un total de 296 milliards de dollars. Les auteurs, qui rapprochent ce chiffre du PIB chinois (265 milliards de dollars) soulignent *« qu'il n'y a aucun pratiquent du libre-échange parmi les pays qui font commerce des produits agricoles »*.



République tunisienne

Société de promotion du lac de Tunis

6, rue du Docteur-Calmette - 1002 Tunis
Télex : 13575 SABLAT TN. Tél. : 287-930 - 286-709

Dans le cadre du projet de développement et de l'aménagement du lac de Tunis et de ses berges (1 200 hectares environ), la Société de promotion du lac de Tunis envisage de réaliser les infrastructures générales, voiries et réseaux divers nécessaires à la première tranche de son projet soit 165 hectares.

Les travaux, objet de cette première tranche devant démarrer dans les mois à venir, comprennent :

1. Un réseau de voirie de 20 km environ.
2. Un réseau d'eaux usées de 22 km environ et stations de pompage.
3. Un réseau d'eaux pluviales de 20 km environ.
4. Un réseau d'eaux potables de 24,5 km environ.
5. Un réseau de gaz naturel de 31 km environ.
6. Un réseau d'électricité (100 km environ).
7. Un réseau des télécommunications (de 58 km environ).
8. Aménagement paysager.

Les entreprises désirant participer à l'appel d'offres afférent à la réalisation des travaux ci-dessus mentionnés devront faire acte de candidature, avant le 10 août 1987, auprès de Monsieur le Directeur général de la Société de promotion du lac de Tunis.

Elles devront envoyer un dossier de présélection comprenant les pièces suivantes :

1. La situation juridique de l'entreprise (noms des actionnaires et des membres du conseil d'administration, etc.).
2. Les références en matière de travaux analogues à ceux demandés datant de moins de cinq ans en précisant leurs lieux de réalisation, leur coût.
3. Les bilans et les chiffres d'affaires au cours des trois dernières années (84, 85, 86).
4. Les références bancaires de l'entreprise datant de moins de cinq ans.
5. La liste du personnel technique en indiquant leurs CV détaillés ainsi que les noms des bureaux d'études opérant avec l'entreprise.
6. La liste du matériel et des équipements dont dispose l'entreprise en précisant la date de leur fabrication et la possibilité de leur affectation au projet.
7. Au cas ou deux ou plusieurs entreprises voudraient se constituer en groupement d'entreprises pour participer aux travaux (*consortium, conjoint et solidaire*...), chaque membre du groupement est tenu d'adresser son propre dossier de présélection.

Le groupement avec des entreprises non présélectionnées ne sera pas admis.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EUROCOM

compagnie européenne de communication

TECHPACK

PRISE DE PARTICIPATION MAJORITAIRE DANS GARCEAU SA

Le groupe d'emballages récemment créé par EUROCOM avance rapidement dans la mise en œuvre de sa stratégie de leadership des emballages de luxe, carton et plastique, notamment sur le marché de la parfumerie et de la cosmétologie.

A ce titre, TECHPACK vient d'acquérir la majorité dans le capital de GARCEAU SA, filiale du groupe papetier MOYET-PERRIN, qui restera un partenaire actif dans cette nouvelle association.

La société GARCEAU réalise dans la boîte carton de luxe un CA HT d'environ 40 millions de francs, qui la place dans les toutes premières entreprises de son secteur. Elle bénéficiera désormais des synergies du groupe, notamment au plan international.

M. Pierre Moyet, président directeur général, continue à exercer l'intégralité de ses fonctions.

Cette acquisition vient renforcer les intérêts du groupe TECHPACK dans les cartonnages qui représentent désormais la moitié d'un chiffre d'affaires annuel proche de 1 milliard de francs.

On rappelle à cette occasion que le groupe TECHPACK est dirigé par MM. Jacques Landelle et Alain Chevassus, respectivement président directeur général et vice-président-directeur général.



SPI
SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS INTERNATIONAUX

Les actionnaires de la Société de placements internationaux se sont réunis le 25 juin 1987 en assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. Roger Paluel-Marmont pour statuer sur les comptes de l'exercice 1986.

L'exercice 1986 enregistre un bénéfice après impôts de 11 453 089 F en forte progression puisqu'il était de 3 143 159 F l'exercice précédent, qui couvrait une période de quinze mois. La cession d'une partie d'actions Luxfund pour profiter des cours atteints et diminuer le risque dollar a dégagé une importante plus-value.

Les comptes consolidés intègrent pour la première fois les comptes consolidés de la Compagnie Lebon et enregistrent un résultat net de 31 742 000 F contre 19 490 000 F l'année précédente.

Le montant global du dividende de l'exercice 1986 a été fixé à 6 F par action (9 F avec avoir fiscal) et mis en paiement à compter du 30 juin 1987.

L'assemblée a, par ailleurs, nommé M. Claude Janssen comme administrateur.

Par suite des résultats des principales filiales en 1986 que sont Paluel Marmont Finance et Compagnie Lebon, les dividendes que la Société de placements internationaux percevra en 1987 seront en nette augmentation sur ceux de l'année précédente.

SAINT-GOBAIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Jeudi 25 juin 1987

Extraits de l'Allocution de M. Jean-Louis BEFFA, Président-Directeur Général du Groupe Saint-Gobain,

à l'Assemblée Générale du jeudi 25 juin 1987.

Mesdames, Messieurs.

1986 a été pour Saint-Gobain une bonne année. L'ensemble des résultats financiers traduisent les progrès du Groupe : le bénéfice net a fortement progressé, l'autofinancement a largement dépassé les investissements, l'endettement a diminué. Je tiens à remercier toutes les femmes et tous les hommes qui, en France et à l'étranger, ont rendu possibles ces résultats par leur professionnalisme, leur imagination et leur dynamisme.

Au-delà même de ces résultats, et plus important peut-être encore, nous avons en 1986 renforcé les bases de **notre développement futur** en menant à bien nos efforts de restructuration, en étendant notre action internationale, en modernisant nos usines et en développant nos recherches. Telles sont les réalités sur lesquelles le Groupe peut s'appuyer pour son action future.

1987 va marquer une nouvelle progression. En effet, plusieurs atouts spécifiques du Groupe jouent en notre faveur dans un environnement qui n'est pas toujours facile. Ces atouts sont : la situation de nos marchés, l'efficacité de notre outil industriel, la diversité de nos activités et la qualité de nos équipes. (...)

Voilà, Mesdames, Messieurs, les grands atouts dont Saint-Gobain dispose *pour continuer à progresser* en 1987 et dans les années futures. **Cette progression s'inscrira dans la stratégie que nous avons définie et commencé à mettre en œuvre.**

Cette stratégie a pour objectif prioritaire **le renforcement de notre rentabilité**, qui reste le guide principal de notre action. 1986 a vu le retour à l'équilibre de nos plus importantes filiales françaises déficitaires, notamment dans l'Isolation et la Mécanique. Pour 1987, l'objectif est le retour à l'équilibre d'exploitation de notre secteur d'entreprises et des filiales industrielles qui ont fait l'objet des restructurations de 1986 dans le Papier et la Fibre Ciment. Ce redressement industriel sera comme par le passé le fruit de la modernisation des usines et de gains importants de productivité sans abandon de marchés.

Notre stratégie a ensuite pour ambition **le développement international de nos métiers.** En 1986, nous avons acquis VITROFIL, société italienne rentable et bien placée sur le marché fibres pour le renfort des matières plastiques. Nous avons achevé l'intégration de GULLFIBER, société suédoise d'isolation, bien positionnée sur l'important marché scandinave. Nous venons en 1987 de conclure un important accord industriel au Brésil, qui étend nos positions dans le domaine du verre creux pour l'emballage. Le Portugal ayant fait son entrée dans le Marché commun, le Groupe a, dès le premier semestre de cette année, renforcé sa position dans le verre plat et acquis une nouvelle usine de bouteilles pour le vin, secteur d'activité à fort potentiel de croissance dans ce pays. Cette action de développement international va continuer à s'élargir.

Le développement technologique de nos métiers est également un axe essentiel de notre stratégie. Nous devons conjuguer l'efficacité industrielle, l'innovation technique et le dynamisme commercial. Toutes nos branches d'activité s'emploient à développer de nouveaux produits, innovants et bien adaptés au marché. *A titre d'exemple*, 30 % du chiffre d'affaires de notre activité de fibres de verre de renforcement est réalisé en 1986 par des produits qui n'existaient pas il y a cinq ans. Dans le domaine de l'emballage, nous avons obtenu onze Oscars en 1986, dont trois Oscars mondiaux pour un flacon de parfum, une bouteille de vin fin et un emballage en carton destiné aux produits alimentaires frais. Les taux de croissance des ventes de nouveaux produits sont impressionnant : plus de 30 % par an pour les vitrages à couches réfléchissants et superisolants ; 75 % en quatre ans pour les tuyaux en fonte destinés à l'assainissement, et 40 % depuis 1984 pour les billes et poudres en produits réfractaires. L'innovation et la technicité sont aussi le fait de nos activités d'entreprise : pour percer en un délai record le tunnel ferroviaire du TGV Atlantique à la sortie de Paris, notre filiale d'entreprise a mis au point une technique originale de forage en terrain meuble. La liste de nos innovations pourrait être longue, car nos métiers se renouvellent en permanence et réclament toujours plus de technologie. Le dynamisme s'appuie à la fois sur un engagement important dans la recherche et sur une approche commerciale des marchés. Le produit industriel de demain, c'est de l'industrie, du service et une énorme quantité d'innovation à l'écoute des clients.

Dans cette recherche de l'innovation et des marchés de croissance, nous rencontrons aujourd'hui des métiers qui ne sont pas les nôtres mais qui s'en rapprochent, soit par la proximité des procédés de fabrication, soit par une communauté de clientèle. **Notre volonté stratégique est d'acquérir des compétences nouvelles**, par le rachat de sociétés qui nous permettront de valoriser notre *savoir-faire et d'élargir nos marchés.* Cette croissance externe du Groupe se fera en restant cohérents avec ce que nous sommes, c'est-à-dire en recherchant de fortes positions technologiques et une dimension internationale. En somme, nous acquerrons ce qui nous permettra d'être encore un peu plus et un peu mieux nous-mêmes. (...)

De manière générale, nous vous avions promis une politique de communication claire et facile d'accès. Je me réjouis du succès que rencontre notre Service des Relations avec les Actionnaires. Vous êtes plusieurs centaines à l'appeler chaque mois, en particulier par la voie du Minitel. J'y vois une manifestation tangible de votre intérêt et de votre confiance en Saint-Gobain. Nous allons maintenant renforcer encore et élargir nos relations avec notre actionnariat hors de France. Dans les jours qui viennent, nous allons réaliser la cotation de l'action Saint-Gobain sur les marchés européens de Londres, Francfort, Zurich, Bâle et Genève et augmenter ainsi le nombre de ceux qui, à l'étranger comme en France, font confiance à Saint-Gobain.

Mesdames, Messieurs, tels sont les atouts solides sur lesquels le Groupe peut s'appuyer, tels sont les axes de notre stratégie, telle est enfin notre volonté d'approfondir nos relations avec vous. La bonne tenue du cours de l'action de Saint-Gobain et la confiance de tous les actionnaires qui ont gardé ou acheté nos actions sont pour nous de puissants encouragements dans les actions que nous menons tous les jours pour le développement de notre Groupe. Rien n'est plus précieux pour nous que le maintien de cette confiance. Les résultats de 1987 seront là pour prouver que nous la méritons.

Economie

ÉTRANGER

A Genève

L'Union soviétique pousse son offensive en direction du GATT

Les Soviétiques continuent de pousser leurs pions dans l'espoir de mieux s'insérer sur la scène internationale. Vingt-quatre heures après avoir officiellement annoncé leur adhésion au Fonds commun sur les matières premières (*le Monde* du 15 juillet), leur offensive s'est précisée du côté du GATT (1), à Genève.

Cette offensive a pris un double aspect. M. Boris Aristov s'est entretenu durant plus d'une heure avec le directeur général du GATT, M. Arthur Dunkel, pour rappeler le désir de Moscou d'accéder à l'accord régissant les règles du jeu international. On voit mal les Américains, qui avaient fermement repoussé une telle éventualité, en août dernier, revenir sur leur position.

Mais, parallèlement, des contacts plus discrets avaient lieu à Genève avec des représentants de la CEE et des Etats-Unis sur un point précis, celui de l'Accord multifibres (AMF), actuellement signé par cinquante-quatre pays.

Cette approche constituerait pour l'URSS une façon de *« mettre un pied dans la porte »*, reconnaît un expert européen. La Chine avait d'ailleurs suivi un cheminement similaire avant de demander officiellement sa réintégration a l'Accord général. La différence entre Moscou et Pékin est de taille dans la mesure où la Chine est un pays fondateur de cet accord longtemps dédaigné par l'Union soviétique.

Mais quatre pays de l'Est étant déjà signataires de l'AMF – la Hongrie, la Pologne, la Roumanie et la Tchécoslovaquie, – l'équipe Gorbatchev voit sans doute là une possibilité de prouver sa volonté d'ouverture sans se heurter de plein fouet aux réticences occidentales.

L'Accord multifibres, renouvelé l'an dernier pour la quatrième fois, est entré en vigueur pour cinq ans le 1er août 1986. Il régit 48 % des exportations mondiales de produits textiles qui, elles, représentaient, en 1984, 100 milliards de dollars. Combattu par les pays en développement exportateurs comme un instrument protectionniste, l'AMF, dans son objectif final, vise à intégrer le commerce des textiles au dispositif général du GATT, chargé, lui, de veiller à abolir les entraves au libre-échange.

En s'insérant dans un accord qui cherche à limiter l'accès de produits étrangers dans les pays industriels tout en assurant un minimum de recettes aux pays exportateurs du tiers-monde, l'URSS prendrait en outre un minimum de risques. Troisième producteur mondial de coton brut, les Soviétiques bénéficient en ce domaine d'une sorte d'autarcie. Ils revendent une part de leur coton à des *« pays frères »* qui les leur remboursent sous forme de produits finis.

Reste à savoir si ces mêmes *« pays frères »* verront d'un bon œil cette tentative de rapprochement d'un géant trop encombrant pour ne pas être dangereux. Mais les règles du GATT exigeant un consensus préalable, cette nouvelle offensive mettra du temps à aboutir... si elle aboutit un jour.

F. Cr.

(1) Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

● **Sombres prévisions budgétaires du Congrès américain.** – L'Office du budget américain (CBO), qui fournit au Congrès américain des analyses fiscales, vient de porter de 164 à 198 milliards de dollars ses prévisions de déficit budgétaire pour l'exercice 1989. Cette forte détérioration sera due, selon les experts du CBO, à la conjonction de recettes fiscales moins importantes que prévu, d'un relèvement des taux d'intérêt et d'une accélération de l'inflation.

● **RECTIFICATIF.** – Dans l'article du 15 juillet consacré à la CNUCED, « L'URSS adhère au Fonds commun sur les matières premières », une coquille nous a fait imprimer *« le quart manquant »* au sujet du montant du capital devant encore être ratifié pour que le Fonds entre en vigueur. Il s'agissait du *« quart de pour cent manquant »*, autrement dit des 0,25 % manquant.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 2 juillet
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	416 448
dont :	
Or	221 331
Disponibilités à vue à l'étranger	117 524
ECU	58 863
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 738
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	40 127
dont :	
Concours au Trésor public	31 830
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	176 705
dont :	
Effets escomptés	70 152
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	74 731
5) DIVERS	12 122
Total	720 135

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	218 412
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 350
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	47 165
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	100 265
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	58 242
5) ECU A LIVRER AU FECOM	71 374
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	256 839
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 206
8) DIVERS	11 520
Total	720 135

Marchés financiers

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1986	3 juillet	10 juillet
Valeurs franç. à rev. variable	104,5	104,4
Valeurs industrielles	110,5	111,6
Valeurs étrangères	122,4	123,6
Pétroles-Energie	107,4	115,8
Chimie	108,7	108
Métallurgie, mécanique	114,1	113,9
Electricité, électronique	97,9	98,8
Bâtiment et matériaux	117,9	118,5
Ind. de consommat. non alim.	110,3	112,8
Agro-alimentaire	112,4	112,9
Distribution	101,1	101,5
Transports, loisirs, services	99,8	99,2
Assurances	96,3	94,4
Crédit banque	101,5	93,6
Sicomi	83,3	81,8
Immobilier et foncier	99,2	97,1
Investissement et portefeuille	98,5	99,5
Base 100 : 31 décembre 1986		
Valeurs franç. à revenu fixe	98,2	98,6
Emprunts d'Etat	98,6	99,8
Emprunts garantis et assimilés	98,1	98
Sociétés	97,4	97,7
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3 502,8	3 499,4
Valeurs étrangères	4 422,3	4 485,6
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	505,4	504,9
Valeurs étrangères	598,1	604
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	117,1	117,6
Emprunt d'Etat	114	116,4
Emprunts garantis et assimilés	117,9	117,7
Sociétés	118,5	118,9
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	415,3	418,6
Produits de base	274,2	283,3
Construction	454,8	457,2
Biens d'équipement	332,9	333,9
Biens de consom. durables	611,6	619,6
Biens de consom. non durables	538,4	548,6
Biens de consom. alimentaires	459,2	464,5
Services	381,8	379,2
Sociétés financières	540	548,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	435	435,4
Valeurs industrielles	399,1	403,9
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	382,1	368

NEW-YORK, 14 juillet ↑

Nouveau sommet

La Bourse de New-York, qui avait connu lundi un léger accès de faiblesse, s'est nettement reprise mardi, dans un marché assez peu actif. L'indice Dow Jones a pulvérisé son précédent record, atteint le 8 juillet, en s'établissant à 2 481,34, en hausse de 28,38 points. 186,85 millions de titres ont été échangés. On relevait 1 005 valeurs en hausse, 552 en repli et 425 inchangées. Autour du Big Board, les observateurs voyaient des acheteurs partout ! Les bons résultats financiers des entreprises américaines pour le second trimestre de 1987 ont favorisé une véritable ruée sur les actions. *Les performances* des groupes informatiques comme Apple, NCR et Urtel ont aussi fait très bon effet à Wall Street. On déplorait seulement la baisse de 9,8 % du bénéfice d'IBM au deuxième trimestre par rapport à la même période de 1986. A la veille de la publication par le gouvernement des chiffres du commerce extérieur américain pour mai, les analystes se montraient optimistes : ils attendaient un déficit de 11 milliards de dollars, alors que les premières estimations faisaient état d'un déficit de 13 ou 14 millions de dollars. Parmi les valeurs les plus traitées figuraient American Telephone (4,5 millions de transactions), Gillette (2,326 millions) et Western Co. (2,1 millions).

VALEURS	Cours du 13 juillet	Cours du 14 juillet
Alcoa	53 1/2	54 7/8
Allegis (ex-UAL)	94 3/8	94 3/4
A.T.T.	28	30 1/4
Boeing	48 1/8	48 3/8
Chase Manhattan Bank	40 5/8	41
Du Pont de Nemours	123 5/8	124 5/8
Eastman Kodak	85 3/4	87 3/4
Exxon	93 3/4	94
Ford	103 3/8	106 5/8
General Electric	54 7/8	56
General Motors	83 3/8	85 1/8
Goodyear	67 1/8	68 5/8
I.B.M.	169 3/4	167 1/2
I.T.T.	60	61 3/8
Mobil Oil	51	51
Pfizer	70 5/8	70 7/8
Schlumberger	49 1/8	48 1/2
Texaco	44	43 5/8
Union Carbide	29 3/4	29 3/4
U.S.X.	35 7/8	36 3/8
Westinghouse	65	65 3/4
Xerox Corp.	75 1/2	76

CHANGES

Dollar : 6,15 F ↑

Sur des marchés des changes très calmes, où on attend une baisse du déficit commercial américain à 11 milliards de dollars en mai, contre 13,3 milliards en avril, le dollar s'est raffermi. A Paris, le deutschemark est retombé à 3,3285 F et le loyer de l'argent, au jour le jour, à moins de 7 1/2 %.

FRANCFORT	14 juillet	15 juillet
Dollar (en DM)	1,8435	1,8480

TOKYO	14 juillet	15 juillet
Dollar (en yens)	150,50	151

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (15 juillet)	7 1/4-7 3/8 %
New-York (14 juillet)	6 1/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	9 juillet	10 juillet
Valeurs françaises	104,1	104,3
Valeurs étrangères	123	123,2

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	420,3	–

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	9 juillet	10 juillet
Industrielles	2 452,96	2 481,34

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	9 juillet	10 juillet
Industrielles	1 877,8	1 892,6
Mines d'or	405,2	413,4
Fonds d'Etat	90,74	90,70

TOKYO

	14 juillet	15 juillet
Nikkei Dow Jones	23 931,53	
Indice général	1 998,76	

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 juillet
Nombre de contrats : 36 343

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	103,65	103,55	103,55	103,30
Précédent	103,80	103,70	103,70	103,50

LA VIE DE LA COTE

NETTE PROGRESSION DES RÉSULTATS D'ANGLOVAAL (MINES D'OR). – Les mines d'or du groupe sud-africain Anglovaal ont enregistré une augmentation de 35 % de leur bénéfice net au deuxième trimestre de 1987 par rapport au trimestre précédent, à 111,09 millions de rands (1 rand = 0,5 dollar), contre 82,479 millions de rands. Cette amélioration résulte pour l'essentiel de la hausse récente du prix moyen de l'or et de la réduction de la pression fiscale due à des détaxes pour investissements.

PREMIERS BÉNÉFICES DEPUIS TROIS ANS POUR GRUNDIG. – La firme allemande Grundig (électronique grand public) a réalisé, au cours de l'exercice 1986-1987, clos le 31 mars, ses premiers bénéfices depuis trois ans, avec un résultat net de 110 millions de deutschemarks, soit 367 millions de francs, contre une perte de 49 millions de deutschemarks en 1985-1986.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,1565	6,1585	+ 35	+ 50	+ 75	+ 100	+ 380	+ 390
$ can.	4,6605	4,6655	– 48	– 29	– 84	– 55	– 194	– 107
Yen (100)	4,0710	4,0750	+ 131	+ 147	+ 258	+ 286	+ 811	+ 906
DM	3,3277	3,3305	+ 96	+ 114	+ 203	+ 226	+ 648	+ 717
Florin	2,9570	2,9587	+ 52	+ 62	+ 109	+ 125	+ 389	+ 440
F.B. (100)	16,0305	16,0440	+ 112	+ 235	+ 237	+ 449	+ 928	+ 1353
F.S.	3,9944	3,9982	+ 124	+ 142	+ 255	+ 282	+ 819	+ 895
L (1 000)	4,6030	4,6036	– 103	– 78	– 209	– 174	– 574	– 483
£	9,9212	9,9306	– 141	– 92	– 243	– 172	– 562	– 363

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/8	6 5/8	6 9/16	6 11/16	6 11/16	6 13/16	6 7/8	7
DM	3 1/2	3 3/4	3 5/8	3 3/4	3 11/16	3 13/16	3 15/16	4 1/16
Florin	5	5 1/2	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	6 1/8	6 5/8	6 3/16	6 1/2	6 1/4	6 9/16	6 5/8	6 15/16
F.S.	2	2 1/2	3 5/8	3 3/4	3 11/16	3 13/16	3 7/8	4
L (1 000)	10	15	10 1/4	10 3/4	10 1/4	10 3/4	10 1/2	10 7/8
£	8 7/8	9 1/8	8 15/16	9 1/16	9	9 1/8	9 1/8	9 1/4
F. franç.	7 3/8	7 5/8	7 9/16	7 11/16	7 11/16	7 15/16	8 3/16	8 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 10 JUILLET

Cours relevés à 18 h 19

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1805	4,5 % 1973	1810	1805	1805	− 0 28
4270	C.N.E. 3%	4252	4250	4250	− 0 05
1272	B.N.P. T.P.	1250	1250	1251	+ 0 08
1114	C.C.F. T.P.	1130	1135	1135	+ 0 44
1257	Créd. Lyon. T.P.	1257	1257	1257	....
....	C.G.E. T.P.	3000	3000	3000	....
1956	Renault T.P.	1925	1900	1900	− 1 29
2260	Rhone-Poul. T.P.	2283	2270	2270	− 0 56
1355	St-Gobain T.P.	1337	1345	1345	+ 0 60
1350	Thomson T.P.	1385	1369	1369	− 1 15
455	Accor	475	477	473	− 0 42
520	Agence Havas	534	533	533	− 0 19
490	Ag. Havas C. I.	503	508	508	+ 0 99
660	Air Liquide	701	699	699	− 0 29
2450	Alcatel	2450	2500	2500	+ 2 04
2020	Als. Superm.	2105	2090	2090	− 0 71
445	A.L.S.P.I.	472	465	464	− 1 69
410	Alsthom ★	402	408	412	+ 2 48
2410	Arjom. Prioux	2540	2515	2530	− 0 39
535	Amrep-Rey	551	550	555	+ 0 73
1180	Aux. Entrepr. ★	1210	1221	1216	+ 0 49
1190	Avions Dassault	1190	1168	1188	− 0 17
645	BAFIP	649	630	630	− 2 93
390	Bail-Equipem. ★	385	385	390	+ 1 29
940	Bail-Investis.	862	845	840	− 2 55
535	B.N.P. C.I.	547	550	550	+ 0 55
700	Cie Bancaire	708	709	720	+ 1 98
510	Bazar H.-V.	501	501	501	....
520	Béghin-Say ★	530	537	539	+ 1 69
815	Berger (Ma)	950	945	945	− 0 53
725	Bic ★	732	735	746	+ 1 91
1350	B.I.S.	1411	1400	1409	− 0 14
2660	Bongrain S.A.	2805	2790	2790	− 0 53
1040	Bouygues	1155	1180	1175	+ 1 73
94	B.P. France	106	109 90	109 90	+ 3 68
4990	B.S.N.	4930	4920	4920	− 0 20
....	Cap Gemini Sog.	2343	2365	2365	+ 0 94
1280	Carnaud	1362	1370	1373	+ 0 81
3100	Carrefour ★	3405	3450	3400	− 0 14
1940	Casino	190	182	184	− 3 15
1500	Casino A.D.P.	148	150	150	+ 1 35
1200	C.C.M.C.	1250	1249	1249	− 0 08
960	Cetelem	961	940	950	− 1 14
850	Cerus	850	847	850	....
1890	C.F.A.O.	2016	2001	2002	− 0 65
....	C.G.E.	....	....	....	....
1420	C.G.I.P.	1420	1414	1412	− 0 56
1290	Chargeurs S.A.	1351	1355	1378	+ 2
80	Chiers-Châtill.	83 50	81 80	83	− 0 60
1040	Ciments franç. ★	1070	1068	1068	− 0 18
575	Club Méditerr.	617	609	610	− 1 13
172	Codetel ★	172 10	172	176	+ 2 26
365	Cofimeg	357	357	351	− 1 68
1980	Colas	2285	2310	2320	+ 1 53
235	Compt. Entrepr.	243 10	242 50	245	+ 0 78
675	Compt. Mod.	675	668	668	− 1 04
1160	Créd. Foncier	1170	1182	1189	+ 1 62
595	Crédit F. Imm.	544	546	546	+ 0 37

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
139	C.C.F.	151	152	153	+ 1 32
775	Créd. Lyon. (CI)	795	799	799	+ 0 50
1140	Crédit Nat. ★	1170	1164	1145	− 2 13
310	Crouzet ★	260	259	258 90	− 0 42
2670	Damart S.A.	2630	2650	2670	+ 1 52
380	Darty ★	422	422	417	− 1 18
350	Darty (DP)	378	372 40	377	− 0 26
2180	De Dietrich	2184	2150	2149	− 1 60
365	Dév. P.d.C. (Li)	369	369	369	....
580	D.M.C.	559	563	555	− 0 71
....	Drouot Assur.	495	495	495	....
2380	Docks France ★	2410	2474	2410	....
2190	Dumez ★	2181	2219	2200	+ 0 87
1180	Eaux (Gén.)	1270	1279	1265	− 0 39
2480	Ecco ★	1254	1258	1252	− 0 16
1070	Electro-Finan.	1145	1149	1149	+ 0 35
370	Elf-Aquitaine	382	384	386	+ 1 05
340	− (certific.)	336 80	339 50	339 90	+ 0 92
2950	Epeda-B-Faure	3183	3196	3200	+ 0 53
3540	Essilor	3590	3663	3650	+ 1 67
2640	Essilor Int. (DP)	2620	2600	2600	− 0 76
455	Esso S.A.F. ★	519	513	521	+ 0 38
2400	Eurafrance	2332	2336	2352	+ 0 85
1480	Eurocom ★	1470	1470	1450	− 1 36
3500	Euromarché	3680	3699	3699	+ 0 52
670	Europe n° 1 ★	670	673	695	+ 3 73
1160	Exor	1280	1280	1285	+ 0 39
1510	Facom	750	750	750	....
906	Fichet-bauche	920	975	975	+ 5 98
210	Finextel ★	208 50	209	205	− 1 67
186	Fives-Lille	182	182	185	+ 1 65
1170	Fromageries Bel	1235	1235	1235	....
1290	Gal. Lafayette	1271	1284	1284	+ 1 02
380	Gascogne	410 50	405	405	− 1 34
2290	Gaz et Eaux	2100	2150	2150	+ 2 38
580	Géophysique ★	684	685	692	+ 1 16
2440	Gerland	2460	2440	2440	− 0 81
545	GTM-Entrepose	640	660	644	+ 0 62
660	Guyenne-Gasc. ★	684	694	689	+ 0 72
2840	Hachette ★	2950	2940	2910	− 1 35
760	Hénin (La)	760	760	760	....
1300	Hutchinson	1352	1320	1320	− 2 37
117	Imétal	142 40	152	151	+ 6 04
430	Imm. Plaine-M.	405	405	410	+ 1 23
4840	Inst. Mérieux	5290	5050	5050	− 4 54
540	Interbail	541	545	545	+ 0 74
1310	Intertechnique	1420	1400	1400	− 1 41
2700	J. Lefebvre	885	873	893	+ 0 90
1730	Lab. Bellon	1692	1695	1685	− 0 41
1510	Lafarge-Coppée	1610	1630	1627	+ 1 06
1840	Labon ★	1685	1680	1680	− 0 29
5370	Legrand	5370	5370	5350	− 0 37
5000	Legrand (DP)	5010	5010	5010	....
690	Leroy-Somm. ★	795	795	791	− 0 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1900	Lesieur	2028	2026	2028	− 0 15
820	Locabail Immob.	826	826	826	....
600	Locafrance ★	605	614	610	+ 0 82
855	Locindus	856	890	871	+ 1 75
1040	L. Vuitton S.A ★	1140	1130	1136	− 0 35
580	Luchaire	560	564	561	+ 0 17
1420	Lyonn. Eaux ★	1519	1520	1515	− 0 26
85	Mais. Phénix	81 70	80 50	81 50	− 0 24
750	Majorette (Ly)	730	735	735	+ 0 68
470	Mar. Wendel ★	476 80	476 20	471	− 1 21
2050	Martell	1691	1719	1710	+ 1 12
2250	Matra	2320	2330	2330	+ 0 43
2150	Merlin-Gerin ★	2180	2220	2190	+ 0 45
3130	Michelin	3100	3200	3200	+ 3 23
1310	Midi (Cie)	1405	1415	1410	+ 0 36
370	Midland Bk SA ★	321	329	339	+ 5 60
940	Min. Salsig. (Ma)	999	989	989	− 1
48	M.M. Penarroya	47 10	49 50	50 70	+ 7 64
2520	Moët-Hennessy	2775	2795	2800	+ 0 90
78	Moulinex	76	76	75 85	− 0 19
975	Navig. Mixte	1000	1010	1008	+ 0 80
160	Nord-Est	170 50	173 20	173 20	+ 1 58
455	Nordon (Ny)	410	405	405	− 1 22
585	Nouvelles Gal.	611	613	613	+ 0 33
1170	Occident. (Gén.)	1178	1188	1175	− 0 25
1590	Omn.F.Paris	1670	1750	1740 c	+ 6 97
225	Olida-Caby	209	214	214	+ 2 39
450	Opfi-Paribas	455	450	451	− 0 87
4080	Oréal (L')	3870	3875	3840	− 0 77
450	Paribas	462	463	464	+ 0 43
610	Paris-Réesc. ★	678	680	663	− 2 21
1530	Pechelbronn ★	1470	1470	1450	− 1 36
1400	Penhoët	1370	1360	1360	− 0 73
975	Pernod-Ricard	1011	1003	1018	+ 0 69
1510	Peugeot S.A.	1615	1633	1630	+ 0 93
16	Poclain	13 55	13 50	13 50	− 0 37
2250	Poliet	2485	2480	2470 c	+ 0 30
735	P.M. Labinal	745	731	739	− 0 81
3410	Presses Cité	3700	3680	3679	− 0 57
1280	Prétabail Sic.	1244	1240	1239	− 0 40
805	Primagaz	885	873	873	− 1 36
700	Printemps ★	680	671	670	− 1 47
1870	Promodès	2000	2039	2005	+ 0 25
230	Prouvost S.A ★	268 20	268	266 c	− 0 12
1400	Radiotechn.	1500	1550	1525	+ 1 67
109	Raff. Dist. Total	105 60	107	106 10	+ 0 47
2940	Redoute (La) ★	3020	2950	2955	− 2 15
446	Rober financière	476	449	456	− 4 20
1470	Roussel-Uclaf	1492	1484	1473	− 1 27
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5800	R. Impériale (Ly)	5740	5680	5680 c	− 0 35
225	Sade	240	235 10	235 10	− 2 04
3480	Sagem	3865	3710	3720	− 3 50
425	Saint-Gobain	452	452	454	+ 0 44

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1200	St-Louis B.	1250	1269	1269	+ 1 52
1900	Salomon	1940	1940	1940	....
1700	Salvepar	1750	1750	1750	....
720	Sanofi	740	742	742	+ 0 27
800	S.A.T.	821	849	840	+ 2 31
1230	Saupiquet (Na)	1250	1265	1265	+ 1 20
420	Schneider ★	452	451	443	− 1 99
125	S.C.O.A.	113 50	115	115	+ 1 32
695	S.C.R.E.G.	725	716	717	− 1 10
815	Seb ★	917	907	913	− 0 43
490	Sefimeg	461 50	468	461	− 0 11
1450	S.F.I.M.	1468	1465	1470	+ 0 14
63	S.G.E.	57 30	57	58 30	+ 1 74
520	Sign. Ent. El. ★	569	569	563	− 1 05
1050	Silic	1040	1020	1020	− 1 92
615	Simco-U.P.H. ★	590	590	590	....
440	Simnor (Li)	455	450	450	− 1 10
1200	Skis Rossignol	1170	1170	1180	+ 0 85
740	Slimaco	690	630	635 c	− 1 16
....	Société Générale	432	432	432	....
285	Sodecco	225	240	240	+ 6 67
250	Sodero (Na)	250	255	255	+ 2
2620	Sodexho	2700	2680	2680	− 0 74
150	Sogenal (Ny)	150	150	150	....
435	Sogerap	480	482	471	− 1 87
2110	Sommer-Allib. ★	2459	2415	2448	− 0 44
750	Source Perrier	799	805	801	+ 0 25
960	Sovac ★	1000	1020	1020	+ 2
605	Spie-Batignol.	585	575	575	− 1 71
630	Strafor	651	647	647	− 0 61
305	Synthelabo ★	315 90	316	320	+ 1 29
635	Talcs Luzenac	621	632	631	+ 1 61
2920	Tél. Elect.	3160	3120	3140	− 0 63
1330	Thomson-C.S.F.	1390	1389	1420 c	+ 3 71
475	Total (CFP) ★	494	494	496 20	+ 0 44
105	− (certific.)	108 50	107	108	− 0 46
2220	T.R.T.	2100	2120	2120	+ 0 95
680	U.F.B.	670	669	669	− 0 15
1220	U.I.C.	1261	1260	1259	− 0 16
670	U.I.F.	632	632	632	....
900	U.I.S.	918	910	910	− 0 87
300	U.C.B. ★	313	314 80	305 20	− 2 49
750	Unibail	720	730	730	+ 1 39
570	Valéo	590	590	591	+ 0 17
53	Vallourec	63	65	64 90	+ 3 02
495	Via Banque	530	520	515	− 2 83
840	Elf-Gabon	948	975	980	+ 3 38
126	Amax Inc.	141	144 70	144 50	+ 2 48
440	Amer. Express	212	207 80	207 80	− 1 98
177	Amer. Teleph.	178	179	179	+ 0 56
145	Anglo Amer. C.	156	157	157 50	+ 0 96
820	Amgold	672	667	667	− 0 74
1030	BASF (Akt)	1010	1000	1000	− 0 99

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1160	Bayer	1120	1110	1108	− 1 07
125	Buffelsfont.	137 90	137 70	137 80	− 0 07
275	Chase Manh.	243 50	249	248	+ 1 85
89	De Beers	83 10	84 50	85 80	+ 3 25
2140	Deutsche Bank	2121	2125	2125	+ 0 19
76	Dome Mines	84 20	85 60	86 05	+ 2 20
1100	Dresdner Bank	1086	1088	1088	+ 0 18
140	Driefontein Cbd	158	158 50	156	− 1 27
735	Du Pont-Nem.	769	768	768	− 0 13
545	Eastman Kodak	538	538	537	− 0 19
86	East Rand	72	72 05	72 70	+ 0 97
286	Electrolux	285	279 80	279 80	− 1 82
250	Ericsson	239 30	240	240	+ 0 29
580	Exxon Corp.	586	585	585	− 0 17
585	Ford Motors	617	619	619	+ 0 32
89	Freegold	106	103 80	105	− 0 94
91	Gencor	104 50	100 80	105	+ 0 48
368	Gén. Electr.	348	346 50	346 50	+ 0 14
580	Gén. Belgique	660	663	675	+ 2 27
505	Gen. Motors	501	500	500	− 0 20
94	Goldfields	113	112	112 50	− 0 44
54	Gd Metropolitain	56 80	58 40	58 40	+ 2 82
84	Harmony	88	88	88	....
47	Hitachi	43 30	44 95	45	+ 3 93
1010	Hoechst Akt.	1005	1002	1000	− 0 50
147	Imp. Chemical	153	152 80	152 80	− 0 13
890	IBM	1015	1017	1015	....
385	ITT	373 70	364	364	− 2 60
169	Ito-Yokado	155	158 80	158 80	+ 2 45
87	Matsushita	88 80	91 30	91 80	+ 3 38
1010	Merck	1078	1097	1095	+ 1 58
840	Minnesota M.	432	429	429	− 0 69
310	Mobil Corp.	320 10	317	317	− 0 97
305	Morgan J.P.	297	298 80	298 80	+ 0 61
39050	Nestlé	38990	38650	38650	− 0 87
182	Norsk Hydro	203 80	203	203	− 0 39
225	Ofsil	254	268	258	+ 1 57
1790	Petrofina	1970	1970	1970	....
545	Philip Morris	558	556	554 c	− 0 72
152	Philips	153	153	150	− 1 96
545	Quilmès	547	547	549 c	+ 0 37
770	Randfontein	779	790	787	+ 1 03
780	Royal Dutch	853	850	852	− 0 12
100	Rio Tinto Zinc	115 10	118	117 50	+ 2 09
94	St Helena Co	103 50	102	101 50	− 1 93
280	Schlumberger	299	305	304 80 c	+ 1 94
134	Shell transp.	149	148	148	− 0 67
2490	Siemens A.G.	2240	2272	2275	+ 1 56
168	Sony	156	164 70	160 80	+ 3 08
163	T.D.K.	157	162 50	162 50	+ 3 50
29	Toshiba Corp.	26 80	26 25	26 30	− 1 87
2030	Unilever	408	405	405	− 0 74
310	Unit. Techn.	331	331 50	320	− 3 32
700	Vaal Reefs	839	822	806	− 3 93
300	Volvo	305 80	306 80	306 80	+ 0 33
340	West Deep	364 50	370	370	+ 1 51
490	Xerox Corp.	472 40	475	475	+ 0 55
1 13	Zambia Corp.	1 34	1 34	1 33	− 0 75

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8875	..
Emp. 8,80 % 77	126 50	1 178
9,80 % 78/93	101	8 773
10,80 % 79/94	103 20	9 173
13,25 % 80/90	106 65	1 376
13,80 % 80/87	101 41	10 133
13,80 % 81/89	107 40	6 682
16,75 % 81/87	101 38	13 951
16,20 % 82/90	116 30	7 946
16 % juin 82	118 32	1 399
14,60 % fév. 83	116 95	5 900
13,40 % déc. 83	119 75	7 416
12,20 % oct. 84	111 55	9 225
11 % fév. 85	110 05	4 219
10,26 % mars 86	105 45	3 392
ORT 12,75 % 83	1758 50	..
OAT 10 % 2000	104	1 230
OAT 9,90 % 1997	104 75	5 696
OAT 9,80 % 1996	103 05	4 350
Ch. France 3 %	162 80	...
CNB Bques janv. 82	101 40	0 239
CNB Paribas	102	0 238
CNB Suez	102 10	0 238
CNI janv. 82	101 32	0 239
PTT 11,20% 85	106 80	6 297
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 86	108 80	1 075
CNT 9% 86	94 75	2 102
CRH 10,90% déc. 85	103 30	5 187

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1239	1239
Agache (Sté Fin.)	2075	2060
A.G.F. (St Cent.)	820	820
Applic. Hydraul.	751	751
Arbel	240	237
Astorg	400	390
Avenir Publicité	2695	2700
Bain C. Monaco	330	320
Banque Hypoth. Eur.	465	465
Béghin-Say (C.I.)	352	356
B.G.L.	619	619
Blanzit (Gind.)	....	....
Blanzy-Ouest	625	620
B.N.P. Intercontin.	348	348
Bénédictine	5700	5800
Bon-Marché	805	808
B.T.P.	143	142
Caff	885	875
Cambodge	830	830
C.A.M.E.	443	445
Campenon Bern.	480	470
Carbone-Lorraine	745	750
C.E.G.Frig.	733	695
Centen. Blanzy	2690	....
Centrest (Ny)	276	275
Cerabati	98	99

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	940	....
Champex (Ny)	154 50	154 50
C.I.C. (Financ. de)	345	348 50 c
C.I. Maritime	700	700
Cimes-Sistra	750	678 o
Citram (B)	695	690
Clause	680	640
Cofradel (Ly)	2015	....
Cogifi	380	385 d
Comiphos	670	689
Cie Industrielle	3989	3790
Comp. Lyon-Alem.	715	719
Concorde (La)	910	900
C.M.P.	45 80	42 25
Créd. Gén. Ind.	887	880
Cr. Universel (Cie)	710	716
Créditel	144	142
Dablay S.A.	645	645
Delalande S.A.	1300	1270
Delmas-Vielj. (Fin.)	1310	1310
Didot-Bottin	882	917 d
Eaux Bass. Vichy	1445	1450
Eaux Vittel	2900	....
Economats Centre	625	620
Electro-Banque	406	410
Elf-Antargaz	622	610
E.L.M. Leblanc	840	850
Ensil-Bretagne	296	296 80 c
Entrepôts Paris	598	615
Epargne (B)	3100	3120
Europ. Accumul.	85	82 10
Eternit	2820	2640
Finalens	303	300
FIPP	420	....
Fnac	1050	1025
Foncière (Cie)	600	600
Fonc. Lyonnaise	5700	5750
Foncina	580	580
Forinter	1135	1135
Fougerolle	393	388
France I.A.R.D.	382 50	367 o
France (La)	7500	7520
From. Paul Renard	535	587 d
GAN	1270	1270
Gaumont	430	460
Gévelot	895	895
Gr. Fin. Constr.	523	487 o
Gds Moul. Paris	370	370
Groupe Victoire	3530	3388 o
G. Transp. Ind.	595	610
H.E.F.	140	132
Immindo S.A.	515	500 c
Immoinvest	303	308
Immobail	417	425
Immobanque	738	731
Immob. Marseille	9400	9700
Immofice	548	....
Invest. (Sté Cent.)	3200	3200
Jaeger	218	218
Lafitte-Bail	551	550
Lambert Frères	258	258
Lille-Bonnières	1380	1400
Loca-Expansion	305	305
Locafinancière	400	400
Locatel	787	788
Louvre (Sté)	1775	1696

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Machines Bull	47	47 40
Magasins Uniprix	231	231
Magnant S.A.	139	111 40 o
Maritimes Part.	430	430
Métal Déployé	448	448 o
Mors	179	178 70
Naval Worms	90	90
Navig. (Nat. de)	196	....
OPB Paribas	344 60	341
Optorg	280	275
Oréal (L') C.I.	2850	2850
Origny-Desvroise	1100	1100
Palais Nouveauté	1060	....
Paribas-CIP	400	400
Paris France	310	310
Paris-Orléans	370	360
Partenhet	810	800
Patern. Banq. Div.	1519	1500
Pathé-Cinéma	715	701
Pechiney (cert. inv.)	283	288
Piles Wonder	875	....
Piper-Heidsieck	1000	1025
P.L.M.	196	186
Porcher	650	660
Promodès	1550	1560
Providence S.A.	1570	....
Publicis	2860	2850
Raff. Souf. R.	131 90	132
Rhône-Poul. (c. inv.)	412	413
Ricqlès-Zan	297	....
Rochefortaise S.A.	416 50	416 50
Rochette-Cenpa	94	....
Rosario (Fin.)	928	940
Roudière	315	260
Rougier et Fils	90	89 10
Sacer	430	430
SAFAA	1534	1524
Safic-Alcan	907	899
SAFT	2080	2080
Saga	320	320
St-Gobain C.I.	440	440
Salins du Midi	526	522
Sasoli	....	....
Santa-Fé	174	174
Satam	186	184
Scules	68	67 40
Savoisienne (M)	275	274
SCAC	785	800
Semelle Maubeuge	614	618
S.E.P. (M)	210	212
Serv. Equip. Véh.	98 50	93 o
Sicli	290	288
Sicotel	395	389
Sinvim	270 10	273 50
Siph (Plant. Hévéas)	387	388
Sté Générale-CIP	432	432
Sofal financière	1848	1815
Sofio	450	460
Soficomi	783	780
S.O.F.I.P. (M)	154 60	....
Sofragi	1275	1261
Soudure Autog.	538	542
Sosebail	660	655
Spaichim	26 70	23 40 o
S.P.I.	670	690
Suez (Fin. de)-CIP	1610	1591 c

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Stemi	1050	....
Taittinger	1875	1890
Testut-Aequitas	537	537
Tour Eiffel	570	594
Ufiner S.M.D.	789	789
U.A.P.	2500	2500
U.T.A.	1950	1980
Veuve Clicquot	3700	3800
Vicat	1650	1650
Viniprix	1789	1789
Virax	200	201
Waterman S.A.	623	677 d
Brass. du Maroc	126	127

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1030	....
Akzo	499	474
Alcan Alum	295	297
Algemene Bank	1445	1401
American Brands	289	295
Am. Petrofina	330	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	188	....
Bco Pop Espanol	414	420
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1630	1680
B. Régl. Internat.	59900	60000
Br. Lambert	630	634
Canadian-Pacific	130	126
CIR	29 50	30
Commerzbank	851	865
Dart. and Kraft	375	380
De Beers (port.)	85 60	....
Dow Chemical	511	546
Gén. Belgique	660	675
Gevaert	950	951
Glaxo	165	165 10
Goodyear	403	....
Grace and Co	380	388
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	518	495
I. C. Industries	210	206 50
Johannesburg	1020	1050
Kubota	21 10	22 10
Latonia	279	279
Midland Bank Plc	62	60 50
Mineral-Ressourc.	79	81
Nixdorf	2800	2789
Noranda	148	148 80
Olivetti	34 75	35 20
Pakhoed Holding	227	226
Pfizer Inc.	448	446
Procter Gamble	589	590
Ricoh Cy Ltd	38	37
Rolinco	295 80	297 30
Robeco	319 80	320
Rodamco	419	424
Saipem	19 40	19 10
Shell fr. (port.)	136	140
S.K.F. Aktiebolag	314	....
Steel Cy of Can.	100	....
Tenneco	290	....
Thorn EMI	80	79
Toray indust. Inc	28 20	28 10
Vieille Montagne	900	....
Wagons-Lits	865	855
West Rand	27 80	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Asamp	6 40	5 90 o
Calciphos	438	425
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
C. Occid. Forestière	180 50	180
Copirex	440	421 c
Dubois Inv. (Casto.)	1050	1050
Gachot	210	205
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Matra Hol. (échan.)	....	....
Nicolas	1030	....
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	399	368 o
Romano N.V.	155	154
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	500	....
Ulinex	380	....
Union Brasseries	135	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

SICAV (sélection) — 10/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	836 07	815 68
Actions France	485 04	467 51
Action Invest.	377 98	360 84
Actions sélectives	617 12	594 81
Aedificandi	640 52	617 37
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1271 86	1240 84
A.G.F. 5000	625 49	610 23
A.G.F. ECU	1097 68	1086 81
A.G.F. Interfonds	451 79	440 77
A.G.F. Invest	104 93	102 37
A.G.F. OBLIG.	1100 24	1084 77
A.G.F. Sécurité	10111 71	10111 71
Agfimo	689 51	672 69
Altefi	214 54	206 79
A.L.T.O.	186 08	179 36
Amérl-Gan	5750 69	5489 92 ◆
America-Valor	766 09	731 35
Amérique Gestion	373 38	356 45
Amplitude	577 14	560 33
Arbitrages court terme	5409 19	5398 38
Argonautes	430 93	411 39
Associc	1153 23	1153 23
Aurecic	1362 82	1323 13
Axa Europe	113 92	108 75
Axa Investissements	122 45	116 90
Bourse-Investis.	480 81	459 01
Bred Associations	2631 53	2623 66
Bred International	98 58	96 65
Capital Plus	1634 18	1634 18
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	400 48	385 08 ◆
Cortal court terme	1246 99	1246 99
Cortexa	934 56	892 18
Cradinter	503 76	489 09
Croiss. Finance	279 30	267 27
Croiss. Mercure	2604 09	2528 24
Croiss. Immobil.	676 08	645 42
Croiss. Prestige	387 29	369 73
Drouot-France	708 83	676 89
Drouot-Investiss.	1155 04	1102 66
Drouot-Sécurité	254 43	242 89
Drouot-Sélection	146 68	140 03
Ecocic	1181 45	1163 99
Elfcoop Sicav	11556 98	11556 98
Elf-Valeurs	9554 24	9321 21
Energie	295 08	281 70
Eparcic	2780 76	2775 20
Eparcourt Sicav	4049 76	4039 66
Epargne Associations	24071 47	24035 42
Epargne-Capital	7882 45	7784 60
Epargne-Croiss.	1607 49	1584 47
Epargne-Industr.	810 02	773 29
Epargne-Inter	687 97	656 66
Epargne J	52433 94	52433 94
Epargne-Long-Terme	1767 63	1720 32
Epargne-Oblig.	190 02	184 93
Epargne-Unie	1325 98	1265 85
Epargne-Valeur	444 01	432 13
Eparoblig	1262 08	1259 57
Epsilon	1021 31	1011 20
Eurocic	9737 12	9593 22
Euro-Croissance	570 12	553 51
Eurodyn	1131 82	1094 60
Euro-Gan	5201 80	4965 92
Extrême Orient Sicav	561 61	545 25 ◆
Finord Placement	59828	59649 05
Finord Trimestriel	1118 35	1101 82
Finord Valorisation	13191 36	12932 70
Fonsicav (div. par 10)	10657 29	10651 96
Foncier Investiss.	1138 01	1110 25 ◆
Foncival	279 05	266 40
France-Gan	6396 88	6106 81
France-Garantie	288 12	287 54 ◆
France-Investiss.	513 12	489 85
France-Net	120 07	118 88
France-Obligations	449 01	444 56
Francic	429 85	417 33 c

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	101 76	98 79
Francic Régions	1145 68	1112 31
Fructi-Associations	1350 60	1350 60
Fructicapi	301 38	298 93
Fructidor	252 69	248 96
Fructifrance	844 51	823 91
Fructivar	81206 07	81003 56
Fructi ECU	570 24	561 81
Fructi-Première	12138 86	11959 47
Futuroblig	1116 35	1114 23
Gestilion	56959 62	56817 58
Gestion Associations	156 44	153 ◆
Gestion Mobilière	748 17	714 24
Gest. Rendement	473 98	462 49
Gest. Sél. France	762 36	727 79
Haussmann Associat.	1204 79	1204 79
Haussmann court terme	1183 90	1183 90
Haussmann Epargne	1359 39	1359 39
Haussmann Europe	2208 46	2128 64
Haussmann France	1079 61	1040 59
Haussmann Oblicroiss.	1286 69	1286 69
Haussmann Obligation	1483 98	1439 98
Horizon	1209 42	1174 19
I.M.S.I.	618 11	590 08
Indo-Suez Valeurs	782 72	747 23
Ind. française	13438 09	13174 54
Interoblig.	12229 09	11758 74 ◆
Intersélect France	486 74	463 71 ◆
Intervaleurs Indust.	687 14	655 98
Invest. net	14209 34	14180 98
Invest. Obligataire	17741	17705 59
Japacic	179 32	174 10
Jeune épargne	245 61	242 18
Laffitte-Amérique	275 47	262 98
Laffitte-crt-terme	58258 90	58258 90
Laffitte-Expansion	881 42	841 45
Laffitte-France	347 11	331 37
Laffitte-Immobilier	263 22	251 28
Laffitte-Japon	347 32	331 57
Laffitte-Oblig.	146 88	140 22
Laffitte-Placements	85505 57	85505 57
Laffitte-Rend.	215 13	205 37
Laffitte-Tokyo	1287 30	1228 83
Lion-Associations	11308 15	11308 15
Lion-Institutionnels	23115 38	23057 75
Lionplus	71526 61	70818 43
Livret portefeuille	685 11	645 74
Méditerranée	183 80	176 47
Minimax	25291 58	25291 58
Mondiale Investissem.	456 73	436 02
Monecic	5937 84	5937 84
Moné J.	54140 44	54140 44
Monelaffitte	263874 23	263874 23
Multi-Obligations	429 17	409 71
Mutuelle Unie Sél.	159 90	152 65
Natio.-Associ.	6570 98	6557 86
Natio.-Epargne	13418 93	13286 07
Natio.-Immobilier	1048 77	1020 70
Natio.-Inter.	1135 31	1104 92
Natio.-Obligations	541 89	527 39
Natio.-Patrimoine	1483 42	1443 72
Natio.-Placements	63391 95	63391 95
Natio.-Revenu	1054 31	1043 87
Natio.-Sécurité	55643 86	55643 86
Natio.-Valeurs	759 18	738 84
Nippon-Gan	5445 69	5198 75
Nord-Sud Développ.	1178 16	1175 81 ◆
Oblicic Régions	1009 16	984 25
Oblicoop Sicav	1389 48	1372 04
Obligations Convert.	453 25	432 70
Obliion	1088 47	1077 69
Optimavalor	666 64	636 41
Options et Rendement	54242 33	53440 72
Orient-Gestion	187 19	178 70 c
Paramérique	551 70	526 68
Parneurope	857 18	818 29
Paribas Epargne	15293 89	15263 36

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas France	107 65	104 51
Paribas Gestion	635 07	608 18
Paribas Opportunités	103 70	100 68
Paribas Patrimoine	554 78	532 16 ◆
Parnasse-Valor	1071 83	1070 76
Patrimoine-Retraite	1626 92	1595 02
Phénix Placements	252 12	250 87
Pierre Investiss.	757 93	723 56
Placement A	1103 10	1103 10
Placement crt-terme	69421 58	69421 58
Placement J	54550 79	54550 79
Placement Premier	51228 23	51228 23
Placements Rendement	11534 53	11534 53
Placements Sécurité	103818 15	103818 15
Première Obligations	10371 24	10350 54
Priv'Association	21364 85	21364 85
Province Investiss.	594 40	567 45
Quartz	118 25	115 34
Rentacic	165 69	164 23
Revenus Trimestriels	5753 84	5696 87
Revenu Vert	1169 88	1167 81
Rivoli Plus	1059 97	1011 90
St-Honoré Assoc.	14039 60	13989 75
St-Honoré Bio-aliment.	891 52	851 09
St-Honoré Pacifique	572 11	546 17
St-Honoré P.M.E.	498 75	486 59
St-Honoré Réel	11242	11197 21
St-Honoré Rendement	11413 30	11358 52
St-Honoré Services	520 72	500 69
St-Honoré Technol.	784 12	748 56
St-Honoré Valor	12169 79	12073 20
Sécuricic	10830 78	10819 96
Sécur. Mobilière	406 28	397 86
Sécuri Taux	10376 12	10376 12
Sél. court terme	11733 94	11646 59
Sélection Croissance	549 88	533 86
Sicadem (Casden BP)	747 06	736 02
Sicav-Associations	1387 45	1385 37
S.F.I. fr. et étr.	649 02	630 12
Sicavimmo	773 92	738 83
Sicav 5000	367 30	357 47
Silvafrance	592 01	576 17
Silvam	440 48	428 69
Silvarente	209 16	207 09
Silvinter	440 47	428 68
S.I.-Est	1333 84	1273 36
S.I.G.	907 18	865 65
S.N.I.	1333 48	1294 64
Sogépargne	388 39	374 35 ◆
Sogerec	52213 08	50692 31 ◆
Sogevar	1118 87	1059 18 ◆
Soginter	1349 45	1288 27 ◆
Soleil Investiss.	495 38	483 37
Technocic	1205 56	1170 46
Techno-Gan	6114 26	5837
Trilion	5117 84	5067 27
U.A.P. Investiss.	437 14	421 34
Uni-Associations	110 18	110 18
Unifrance	498 15	475 56
Unifoncier	1311 20	1251 74
Uni-Garantie	1324 49	1298 49
Unigestion	940 08	897 45
Uni-Japon	1478 86	1411 80
Uni-Régions	3267 11	3119 56
Unirente	2179 53	2107 86
Univer	178 08	178 08
Univers-Actions	1034 43	1034 43
Univers-Obligations	1610 87	1557 90
Valorem	542 83	529 59
Valoblig	60634 07	60033 73
Valorg	1504 29	1502 79
Valrel	78865 30	78845 83

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1100	1089
Alain Manoukian	730	695 c
Asystel	729	731
B.I.C.M.	975	972
B.I.P.	750	738
Bolloré Technologies	1231	1231
Buitoni	738	692
Câbles de Lyon	1330	1329
Calberson	965	951
Cardif	2330	2300
C.D.M.E.	1010	1030
C. Equip. Elect.	300	318
C.E.G.I.D.	2450	2410
C.E.G.E.P.	227	227
C.E.P.-Communication	1530	1550
C.G.I. Informatique	905	935
Ciments d'Origny	840	850
C.N.I.M.	422 50	422
Dafsa	271	288
Dauphin O.T.A.	3340	3340
Devanlay	2500	2400
Deville	930	950

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	300	318
Elect. S. Dassault	667	707
Elysées Investiss.	44	44 85
Expand	840	840
Filipacchi	749	749
Guintoli	1082	1085
Guy Degrenne	1049	1000
I.C.C.	247 80	242
IDIA	252	257
I.G.F.	236	234
IM Informatique	305	303
Int. Métal Serv. (IMS)	234 50	234 50
La Commande Electro.	750	731
Le gd livre du mois	401	401 c
Loca-Investissement	301	301
Locamic	420	415
Manutan	494	500
Marlin Immobilier	398	396
Métallurg. Minière	155	164
Métrologie Internat.	542	583

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Metro Services	239 70	225 30
M.M.B.	669	667
Molex	269	269
Navale-Delmas	715	740
Olivetti-Logabax	485	470
Om. Gest. Fin.	500	509
Petit Bateau	230	239
Petrofigaz	585	568
Pier Import	356	355
Rexel	1570	1521
St-Gobain Emballage	1440	1527
St-Honoré Matignon	234	220
S.C.G.P.M.	280	288 80 o
Sema-Metra	1515	1501
S.E.P.	1370	1365
S.E.P.R.	1675	1676
S.M.T. Goupil	385	385
Sodistorg	1355	1395
Sofibus	415	....
Supra	1100	1100
Valeurs de France	365	365

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 119	6 142	5 900	6 400
ECU	6 920	6 913	....	....
Allemagne (100 DM)	333 380	333 190	324	341
Belgique (100 F)	16 073	16 066	15 600	16 500
Pays Bas (100 fl.)	296 100	295 920	287	307
Danemark (100 krd)	87 870	87 800	84	91
Norvège (100 k)	91 230	91 080	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 882	9 901	9 600	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 435	4 440	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 603	4 602	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	400 540	399 300	387	407
Suède (100 krs)	95 660	95 550	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 430	47 420	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 828	4 827	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 280	4 252	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 621	4 648	4 450	4 900
Japon (100 yens)	4 088	4 072	3 930	4 140

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/7
Or fin (kilo en barre)	87600	87800
Or fin (en lingot)	87850	87950
Pièce française (20 fr)	513	517
Pièce française (10 fr)	385	.....
Pièce suisse (20 fr)	597	598
Pièce latine (20 fr)	506	505
Souverain	631	632
Pièce de 20 dollars	2825	2995
Pièce de 10 dollars	1470	1492 50
Pièce de 5 dollars	932 50	.....
Pièce de 50 pesos	3285	3290
Pièce de 10 florins	528	530
Or Londres	437 64	.....
Or Zurich	448	.....
Or Hongkong	445 85	.....
Argent Londres	7 36	.....

Le Monde

ÉTRANGER
2 La campagne des élections législatives au Portugal.
3 Le bras de fer entre le gouvernement et l'opposition se poursuit en Haïti.
4 L'attentat de Karachi.

POLITIQUE
8 La célébration de la fête nationale et les déclarations de M. Mitterrand sur TF 1.

SOCIÉTÉ
10 L'agitation dans les prisons.
16 Philosophie : des intellectuels allemands perplexes devant Sartre.
17 Sports : la quatorzième étape du Tour de France.

CULTURE
11 Le 41e Festival d'Avignon.
12 - 13 Dossier : les Français aiment le théâtre mais s'y rendent de plus en plus rarement.
20 Communication : un « œil laser » pour mesurer l'audience à la télévision ?

ÉCONOMIE
21 Les restructurations dans la sidérurgie.
— M. François Mitterrand et l'aide fiscale à l'investissement.
22 - 23 Social : les dissensions au sein de la CGT.
24 L'Union soviétique pousse son offensive en direction du GATT.

SERVICES
Radio-télévision 15
Annonces classées .... 18 à 20
Météorologie 15
Mots croisés 15
Carnet 16
Légion d'honneur 16
Spectacles 14

MINITEL
● *Tour de France à la voile : en direct de Cherbourg à Granville. (ETE)*
● *Le Monde au petit déjeuner. (JOUR)*
● *Cyclisme : en direct du peloton. (SP)*
Actualité. Sports. International. Bourse. Culture. Immobilier. Jeux.
36-15 Tapez LEMONDE

Après la faillite de la joaillerie Chaumet

La créance de M. Albin Chalandon

Dans son édition du 15 juillet, *le Canard enchaîné*, affirme que M. Pierre Chaumet, l'un des deux joailliers incarcérés depuis le 13 juin, a déclaré aux enquêteurs de la brigade financière que les bijoux que sa maison devait vendre pour le compte du ministre de la justice, M. Albin Chalandon, avaient été achetés par ce dernier — sur plusieurs années — pour un montant de 9 millions de francs.

Selon l'hebdomadaire, M. Pierre Chaumet, lors des interrogatoires durant sa garde à vue, aurait précisé avoir été prié par le ministre de la justice de vendre les bijoux *« il y a six mois »*.

M. Chalandon, qui a reconnu être créancier de la maison Chaumet, s'est toujours refusé à donner le montant de sa créance, mais certaines sources faisaient état de 6 millions de francs. M. Chalandon a également reconnu avoir touché, dans le courant de l'année 1986, plusieurs chèques d'un montant de 500 000 F chacun, représentant une partie de la vente des bijoux effectuée par la maison Chaumet, mais le solde n'a jamais été versé au ministre.

Le mercredi 15 juillet, M. Chalandon n'avait pas réagi aux affirmations de l'hebdomadaire, mais dans son entourage on indiquait que les déclarations reproduites par *le Canard enchaîné* étaient *« parfaitement inexactes »*, précisant que le ministre n'avait *« pas acheté de pierres et de bijoux depuis de nombreuses années »*, sauf *« des petits cadeaux d'usage de fin d'année achetées à la boutique et non à la joaillerie »*.

Le 14 juillet de M. Léotard à Nouméa

« François, la France te mérite ! »

NOUMÉA
de notre correspondant

La date et le lieu n'avaient pas été laissés au hasard. En choisissant le 14 juillet pour prononcer à Nouméa — bastion chiraquien de l'outre-mer — un discours annoncé par son entourage comme étant de *« portée nationale »*, M. François Léotard pouvait-il faire autre chose que de se poser en champion de l'unité tous azimuts ? Le psychodrame de Fréjus semble décidément bien loin. Après avoir assisté au défilé militaire dans les rues de Nouméa puis effectué une visite sur la côte est de l'île, le ministre de la culture et de la communication s'est déclaré, au cours d'un meeting dans la mairie du chef-lieu, *« convaincu »* qu'au lendemain du scrutin présidentiel *« la France aura une majorité plus solide encore »*.

Aux oreilles sceptiques, M. Léotard a répété, mercredi 15 juillet, à la tribu RPCR de Luécilla (Lifou) : *« Nous aurons, je peux vous le dire, une victoire de la majorité actuelle. Je suis prêt à prendre tous les paris avec qui le veut, et je vais passer les dix mois qui restent de mon temps à y travailler avec beaucoup de dévouement et de conscience comme on a fait en 1986 pour faire gagner l'actuelle majorité »*.

Tant d'œcuménisme comblait évidemment les dirigeants du RPCR (représentant toutes les composantes de la majorité gouvernementale) que les querelles intestines de ces dernières semaines avaient plutôt chagrinés. D'autant qu'ils se voyaient subitement cités en exemple car donnant à la métropole *« une image extrêmement positive de ce que doit être la démarche de la majorité qui vise à réunir et non pas à diviser »*. M. Jacques Lafleur, député RPR, et président du RPCR ne résistait plus : emporté par un élan de gratitude, il lâchait un ambigu *« François, la France te mérite, et tu mérites la France ! »*

Sur le thème *« Nouvelle-Calédonie-métropole : même combat »*, M. Léotard lançait un second appel : celui de la tolérance entre communautés. *« La France n'est pas une race, c'est une fraternité et un destin. »* Manière de renvoyer dos à dos le FLNKS et le Front national.

Ayant placé ces trois journées passées dans le territoire sous le signe de l'union, le secrétaire général du Parti républicain aura soigneusement évité les petites phrases assassines, oubliant l'agressivité dont il avait fait preuve contre les socialistes et les indépendantistes canaques lors de son précédent séjour à Nouméa en août 1985. Même si, en matière d'union nationale, les plaidoyers de M. Mitterrand lui inspirent quelque irritation : *« C'est bien de dire l'union, tous les jours, tous les matins, à condition de faire tout ce qui est en son pouvoir pour contribuer à ce résultat et ne pas faire en sorte de diviser par des mesures ou des attitudes. »*

FREDERIC BOBIN.

Saint Mimi !

Claude Sarraute est en vacances et elle n'a pas assisté à la garden-party de l'Elysée. Alain Rollat lui commente les déclarations du président à Yves Mourousi. *(Lire page 8.)*

Ah ! si tu l'avais vu, ton « Mimi », en ce 14 juillet ! Génial, qu'il était, en compagnie de Mourousi, dans son jardin de l'Elysée ! Touché par la grâce ! Celle du Bon Dieu. Tellement aux anges, même, que pour la première fois de sa carrière politique ce n'est pas aux vieux socialos du style Jaurès ou Blum qu'il s'est référé pour nous en mettre plein la vue, mais — tiens-toi bien — à Jésus ! Oui, le vrai, celui de Nazareth. Et pour quoi dire, je te le donne en mille : *« Aimez-vous les uns les autres ! »*

Tous ces messieurs de la majorité en sont restés bouche bée. A l'heure où je t'écris, il n'y a que le brave M. Gaudin, de Marseille, qui a eu le culot d'ajouter un grain de sel à ce sermon d'anthologie. Car ton Super-Mimi ne s'est pas contenté de citer l'Evangile. Il a aussi prêché par l'exemple.

Qu'il était ému au souvenir des malheurs de Françoise Claustre quand on lui a rappelé le passé de son copain Hissène Habré ! Qu'il était chaleureux — comme un père ! — quand il s'est apitoyé sur Pierre-André Albertini, ce jeune Français détenu en Afrique du Sud ! Et quelle fermeté tranquille à l'égard de tous les ayatollahs ! Le dénommé Gordji — cet Iranien qui se planque dans son ambassade, à Paris, parce qu'il ne veut pas aller chez le juge d'instruction, — il n'a qu'à bien se tenir. *« La loi, c'est la loi ! »*

Je te passe sur les petits mots qu'il a eus pour le ministre de l'industrie, Alain Madelin, et même pour ton Jacquot (oui, il a dit que *« M. Chirac a fait une excellente proposition qui consiste à rattraper dans le budget ce qui a été perdu en 1986 »* : j'ai rien compris, mais c'était gentil, non ?).

Et puis, surtout, si tu l'avais entendu parler de son propre sang-froid pour nous protéger des dangers de l'extrême droite, inviter tout le monde à faire preuve de tolérance, à s'unir contre *« les pensées politiques menaçantes pour la République »* ! J'en ai encore la chair de poule... Ton Mimi, ce mardi, c'était François l'Evangéliste !

Franchement, je ne crois plus qu'après avoir atteint de tels sommets ce président chéri ait vraiment envie de redescendre de son nuage. Je pense que les copains du service se gourent, quand ils pensent, comme Dédé, qu'il aura envie de rester à l'Elysée l'an prochain. Après ça, à mon avis, il ne peut plus avoir qu'une seule ambition : la canonisation. Parles-en à Jean-Paul quand tu iras faire ton shopping au Vatican.

ALAIN ROLLAT.

L'Allemagne fédérale est prête à conclure avec la France un accord sur l'hélicoptère de combat

Bonn. — La décision sur la concrétisation du projet d'hélicoptère de combat franco-allemand *« dépend de la France »*, a déclaré, le mardi 14 juillet à Bonn, le ministre ouest-allemand de la défense, M. Manfred Wörner, à la veille d'une visite de trois jours en France consacrée à ce dossier et à la sécurité européenne (*le Monde* du 15 juillet).

M. Wörner a ajouté que les travaux préliminaires étaient suffisamment avancés pour que lui et son homologue français, M. André Giraud, puissent annoncer leur décision de principe durant sa visite en France. — *(AFP.)*

[Les discussions franco-allemandes sur le projet d'un hélicoptère de combat antichars, qui puisse aussi assurer des missions de protection et d'appui des troupes au sol, ont longtemps achoppé sur les caractéristiques de l'appareil et, surtout, sur le coût, jugé excessif par les deux pays. A plusieurs reprises, dans les mois récents, les deux ministres de la défense ont lancé des avertissements aux industriels concernés pour qu'ils réduisent le prix de revient de l'hélicoptère évalué, l'an dernier, à environ 140 millions de francs l'unité.]

L'attentat de Boulogne-Billancourt revendiqué par l'ex-FLNC

Un tract de l'ex-FLNC, retrouvé sur les lieux de l'attentat commis pendant la nuit du dimanche 12 au lundi 13 juillet à la gendarmerie de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), indique qu'il s'agit *« d'un premier avertissement »* et met en garde les policiers qui exerceront des *« pressions physiques ou psychologiques »* sur les militants nationalistes.

Ce tract — transmis par téléphone à l'AFP par un correspondant anonyme — affirme que, le 27 mars dernier, un militant de cette organisation avait *« subi des sévices graves lors d'une garde à vue au commissariat de Boulogne »*. Les enquêteurs de la brigade criminelle estiment que le tract fait référence à l'interpellation de Jean-Michel Mozziconacci, âgé d'une vingtaine d'années, le 20 mars dernier, par des policiers des Hauts-de-Seine, peu après une explosion criminelle dans la gendarmerie de Meudon.

Jean-Michel Mozziconacci avait été trouvé porteur de quelque 5 kilos de nitrate d'ammonium, *« mais rien n'avait été retenu à son encontre dans cette affaire »*, selon les policiers. Le militant est actuellement sous mandat de dépôt en attente d'un jugement pour détention illégale d'explosifs.

● **CORSE : un restaurant détruit par un attentat.** — Un restaurant de la plaine de Cuttoli, A Casetta, à une trentaine de kilomètres d'Ajaccio, a été détruit par l'explosion d'une bombe, suivie d'un incendie, le mercredi 15 juillet vers 5 h 20. Il n'y a pas eu de victime. La charge, de nature indéterminée et évaluée à 500 grammes environ, a explosé à l'extérieur du restaurant.

● **URSS : sept personnes, dont quatre touristes belges, tuées dans une collision.** — Sept personnes, dont quatre touristes belges, sont mortes et quatre autres ont été blessées le lundi 13 juillet dans une collision entre un autocar, un poids lourd et une voiture, *« non loin de Moscou »*, a rapporté le lendemain l'agence Tass. L'autobus appartient à la compagnie de voyage belge Vlaamse Turisten Bond. Une enquête a été ouverte, ajoute sans autre précision l'agence Tass. — *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 15 juillet 1987 a été tiré à 368 068 exemplaires

BOURSE DE PARIS

Matinée du 15 juillet

Bien orienté

Après quatre jours de chômage, le Bourse de Paris a rouvert ses portes mercredi matin. Le marché a généralement fait preuve de bonnes dispositions. La progression des cours est allée en s'accélérant. A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,6 % environ.

Hausse du BTP (GTM-Entrepose, SGE, J. Lefebvre) ainsi que du Printemps et de Peugeot (+ 3 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	473	475	476
Agence Havas	533	538	538
Air Liquide (L')	699	710	715
Bancaire (Cie)	720	715	705
Bongrain	2790	2800	2800
Bouygues	1175	1190	1185
B.S.N.	4820	4960	4960
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1378	1390	1389
Club Méditerranée	610	610	610
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3650	3650	3650
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1515	1499	1499
Michelin	3200	3270	3285
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2800	2785	2825
Navig. Mixtes	1008	1028	1030
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	1018	1035	1030
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	454	456	455
Sanofi	742	742	739
Source Perrier	801	808	808
Télémécanique	3140	3140	3140
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2120	2120	2120
Valéo	591	593	593

La Société des lecteurs du « Monde » a augmenté son capital

Un beau succès ! La Société des lecteurs du *Monde* vient de boucler son augmentation de capital, de 24,7 MF. Vous avez été nombreux, anciens et nouveaux actionnaires, à souscrire à cette opération à maints égards importante :

— importante d'abord par son montant, supérieur de 50 % à l'augmentation de décembre 1985 : compte tenu de l'augmentation de capital lancée de son côté par Le Monde-Entreprises, ce sont 35 MF qui viendront renforcer les fonds propres du *Monde* et contribuer, de la sorte, à son développement et à son indépendance ;

— importante ensuite par l'attachement qu'elle manifeste à l'égard du *Monde* : lancée à un moment où votre journal va bien, où il s'agit de l'appuyer dans son projet et non plus de l'aider à sortir définitivement d'une crise difficile, cette opération était un pari : elle supposait que vous seriez solidaires en période calme, comme vous l'avez été au plus fort des tensions de 1985 ;

— importante enfin, en démontrant que la Société des lecteurs, comme de son côté Le Monde-Entreprises, est devenue un élément naturel et actif de la vie du journal. Qui aurait imaginé, il y a deux ans, qu'une société réunirait plus de dix mille actionnaires, qu'elle collecterait 40 MF pour les apporter au *Monde* et qu'elle offrirait, de surcroît, aux souscripteurs un bon investissement ?

La confiance des actionnaires de la Société des lecteurs nous touche et nous honore. C'est, pour *le Monde*, un encouragement à maintenir le cap, c'est-à-dire assurer son développement, améliorer sans cesse la qualité de sa production et maintenir son indépendance.

ANDRÉ FONTAINE
et ALAIN MINC.

En Algérie

L'Assemblée nationale adopte une nouvelle loi sur les associations

Alger. — Le gouvernement du président Chadli Bendjedid a réussi à faire adopter par l'Assemblée populaire nationale (APN) une nouvelle loi sur les associations malgré les réticences de plusieurs députés craignant que le mouvement associatif n'échappe aux structures du FLN, le parti unique. Cette nouvelle loi est moins contraignante que celle de 1971, qui imposait l'agrément préalable systématique des autorités à la création d'une association.

Désormais tout Algérien jouissant de ses droits civils et civiques et *« n'ayant pas une conduite contraire aux intérêts de la révolution »* peut fonder, administrer ou diriger une association dont il aura déclaré la création. Seules les associations *« à vocation nationale »*, et celles regroupant des étrangers resteront soumises à l'agrément préalable. Le texte voté par l'APN précise, toutefois, que la loi *« interdit et annule toute association dont la mission est contraire au système institutionnel établi ou de nature à porter atteinte à l'intégrité du territoire national, à la religion d'Etat* [l'islam], *aux options et aux choix fondamentaux consacrés par la Charte nationale »* (texte de référence du socialisme algérien, dont une nouvelle version a été adoptée par référendum en janvier 1986).

Le ministre de l'intérieur, M. El Hadi Khediri a dû batailler ferme contre les détracteurs de la nouvelle loi. Certains députés se sont, en effet, interrogés pour savoir *« si créer une association de danse n'était pas importer des modèles contraires aux mœurs »* du pays. D'autres ont craint que les *« associations de quartier [n'] entrent en conflit avec les organisations de masse du parti unique »*. M. Khediri a souligné que le projet gouvernemental *« aménageait des aires de liberté indispensables à l'épanouissement du citoyen (...) sans toucher en aucune manière aux institutions du pays. »* — *(AFP.)*

A B C D E F G

